



MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE CELTIQUE.

PRÉSIDENCE DE M. MOREAU DE ST-MERY.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE,

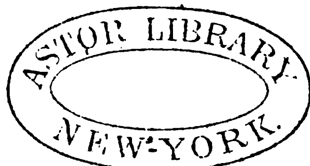
OU

RECHERCHES SUR LES ANTIQUITÉS CELTIQUES, GAULOISES ET FRANÇAISES;

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE CELTIQUE.

DÉDIÉS A SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE ET REINE.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,

L.-P. DUBRAY, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE CELTIQUE,
RUE VENTADOUR, N.° 5.

M. D. CCC. VIII.

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE CELTIQUE.

MYTHOLOGIE CELTIQUE

DU DRAGON DE METZ, NOMMÉ *GRAOUILLI*;

OU

Observations sur l'usage où l'on était à Metz et dans plusieurs autres villes, de promener l'image ou le mannequin d'un Monstre ou d'un Dragon, en réjouissance de la prétendue victoire remportée sur ce Monstre, par un SAINT, *libérateur de la ville affligée par cet animal;*

Lues à la Séance de l'Académie celtique, du 29 Novembre 1807, par ALEXANDRE LENOIR, Administrateur du Musée des Monumens français, l'un de ses Membres.

MESSIEURS ET COLLÈGUES,

Dans la description de la ville de Metz et de ses Monumens, que j'ai eu l'avantage de vous lire dans l'une de nos séances, j'y parle d'une cérémonie singulière qui se pratiquait dans cette ville, tous les ans, aux fêtes dites *des Rogations*; cérémonie qui parut tellement ridicule dans le siècle éclairé où nous vivons, qu'elle fut défendue

peu de tems avant la révolution, par arrêt du Parlement. Je vais essayer de vous faire connaître quel est l'animal que l'on promenait dans la ville de Metz, sous le nom de *Graouilli;* de lever le voile qui couvre cette allégorie antique de nos pères, et d'en trouver la véritable origine.

Il est certain que les fêtes des Rogations, encore en usage parmi nous, ainsi que les processions qui se font dans nos campagnes et dans nos champs, pour obtenir d'abondantes récoltes et de riches moissons, sont de toute antiquité. Nous reconnaîtrons bientôt, que ces promenades mystiques, ainsi que les allégories sacrées que nous retrouvons dans la plupart de nos cérémonies religieuses, qui nous sont parvenues par succession de tems, ne sont que des parodies des anciens mystères; et nous y verrons le tableau exact des phénomènes réguliers de la nature, représentés sous des formes matérielles, que l'on a mis en action pour les rendre plus sensibles aux yeux du vulgaire. Or, nous considérons ces fêtes sacrées, ces processions faites en grande pompe dans nos champs, sous le nom de *Rogations*, comme des fêtes printannières en l'honneur du soleil nouveau, vainqueur de l'ennemi de la fécondité, et réparateur des désastres sans nombre dont l'hiver, pendant six mois de l'année, accable régulièrement toute la nature. Les anciens, le 6 Avril, faisaient dans les champs des sacrifices et donnaient des fêtes en l'honneur de Cérès, pour obtenir de bonnes récoltes. Les Egyptiens et les

Grecs célébraient au mois de Mars, une fête en l'honneur d'Isis. Les Romains avaient aussi les fêtes *Palilies*, qui se pratiquaient au printems.

Il est évident pour nous, et c'est ce que nous allons démontrer, que le *Dragon*, le serpent ou le monstre nommé *Graouilli*, que l'on promenait dans la ville de Metz, pendant les fêtes des Rogations, est le même Dragon que combat St-Georges ; qu'il est celui qu'on nous présente enchaîné par les mains d'une jeune vierge appelée Marguerite ; celui dont St-Marcel délivra la ville de Paris, dont on portait aussi l'image en procession, et dont j'ai vu le simulacre appendu dans l'église paroissiale du faubourg St-Marcel, nommé aujourd'hui St-Marceau. Ce monstre est aussi celui dont Saint Romain, illustre rejeton des rois de France, délivra la ville de Rouen en 628, et que l'on promenait tous les ans dans cette ville, sous le nom de *Gargouille*. Nous voyons également dans cet animal hideux, celui que combat Saint Michel, ainsi que le Dragon furieux dont Jason fut vainqueur en Colchide, pour se rendre maître de la riche toison du célèbre *Belier* qui avait porté Phryxus au-delà de l'Hellespont, qui l'offrit en sacrifice à son arrivée en Colchide, et qui attacha lui-même sa dépouille dans le temple de Mars. Ce Belier sacré est ici, comme ailleurs, l'image de l'astre bienfaisant qui régénère la nature au printems, qui fait mûrir nos moissons et nos fruits ; il est l'origine de toutes nos richesses. Il était donc encore pour nous, dans le commencement de notre ère, le

Belier à toison d'or. On sait aussi que le dieu Mars prend son domicile dans le signe du Belier.

Nous observerons encore, que les fables qui nous occupent dans ce moment, ne sont que du second ordre ; et qu'en conséquence on ne doit pas les confondre avec les grandes fables sacrées, faites sur le soleil lui-même qui, en raison des mouvemens qui lui sont particuliers, présente des phénomènes différens, qui ont donné lieu à de plus grands développemens dans les poëmes dont il a été le sujet principal, sous la figure d'un prince ou d'un héros.

Enfin ce Dragon, ce monstre, est la *grande Baleine* dont Persée délivra la belle Andromède. C'est le même monstre qui effraya les chevaux d'Hippolyte qui lui donnèrent la mort, et qui fait son ascension à l'orient du ciel avec le *Belier*, ayant à sa droite le fameux *Orion*, armé de sa massue, vêtu en guerrier, qui semble le poursuivre à toute outrance : à sa gauche, on voit Andromède, Persée et Méduse, ainsi que le cheval Pégase qui monte avec eux sur l'horizon. Au-dessous de la Baleine, du Dragon ou du monstre qui est l'objet de nos observations, le grand fleuve d'Orion, l'Eridan, le Nil, le Pô considéré comme le tombeau de Phaëton, roule largement ses eaux sur une grande partie du pôle inférieur. Aux pieds même d'Orion, on voit aussi le vaisseau Argo qui est posé sur la sphère, de manière qu'Orion ou Jason, son bouclier d'une main et son armure de l'autre, a l'air de s'élancer de ce vaisseau pour fondre sur le monstre gardien de la toison d'or.

La Baleine ou le *Dragon de mer* a pour antagoniste, ou pour figure opposée à la sienn , la *Vierge* céleste, qui descend, qui semble alors s'enfoncer dans l'abyme, ou se cacher à fur et mesure que l'animal monte vers la partie la plus élevée du ciel. Cette position de la sphère nous explique pourquoi nous voyons dans beaucoup de représentations de la victoire que *Saint Georges*, armé et cuirassé comme Orion lui-même, remporte sur la *Baleine* ou le *Dragon de mer*, 1.° un *Belier* (c'est le Belier céleste); 2.° un *Fleuve* (c'est le fleuve d'Orion); 3.° une *Caverne* ou un *Rocher*, qui est l'image de l'abyme ou plutôt de l'hémisphère inférieur dans lequel toutes les constellations s'abaissent successivement; 4.° une *Femme* près de cette caverne, dont elle ne paraît sortir qu'au moment que le guerrier bienfaisant se montre pour la délivrer des griffes ou de la gueule du monstre. Ceci peint parfaitement la position de la *Vierge céleste*, lorsque le monstre triomphe d'elle; puisqu'alors, par sa position, elle se trouve dans l'abyme, ou plutôt au-dessous de l'horizon; on la suppose donc, comme enfermée dans une caverne profonde, pour se soustraire à la voracité de l'animal gigantesque, qui lui présente sa gueule béante, et dont elle ne paraît sortir réellement qu'à fur et mesure qu'elle monte sur l'horizon avec Orion qui l'accompagne, et qui semble alors, par le mouvement qui s'opère dans le ciel, fondre avec vigueur sur le monstre, pour la délivrer.

C'est aussi ce même hémisphère inférieur, dont

je viens de parler, cet abyme affreux, dont l'entrée est fermée par un *fleuve*, et représenté par un rocher immense profondément creusé, dont on a fait le *Tartare*, l'*Enfer*, le séjour de Pluton, des esprits infernaux, des démons, du diable ou de Typhon. Le soleil lui-même, par ses mouvemens, paraît y descendre comme toutes les constellations. C'est sans doute ce qui a fait dire aux inventeurs de ces fables sacrées, que le Tartare ou l'Enfer était un lieu embrasé, rempli de bitume enflammé; et je ne doute pas que la vue des volcans, n'ait infiniment contribué à accréditer cette opinion dans l'esprit des peuples. C'est aussi parce que le soleil nous paraît descendre dans cet abyme affreux, que les poëtes et les légendaires de l'antiquité, ont fait mourir, descendre aux enfers, et ressusciter toutes les divinités et tous les héros qui représentent cet astre bienfaisant.

Il est démontré aujourd'hui, que la plupart des fables mythologiques des anciens, ont été intercallées dans les religions modernes; et il est certain que les cérémonies populaires, du genre de celle dont nous avons parlé plus haut, et dont nous ne voyons plus que le côté ridicule, ne soient autre chose que des emblêmes astronomiques, que les légendaires modernes ont tout bonnement copiés du culte des anciens; car il est clair que le monstre *Graouilli*, que l'on promenait à Metz pendant les Rogations, est bien l'emblême de l'animal vainqueur de la fécondité, dont on cherche symboliquement à absorber l'appétit glouton ou la vora-

cité destructive, par les *gâteaux* ou *tartelettes* dont on le surnourrit pendant la promenade qu'on lui fait faire, dans l'espérance qu'après avoir été rassasié ou repu, il n'attaquera pas les moissons ainsi que les autres productions de la terre. Examinons maintenant les rapports qui existent entre le *Graouilli* de Metz, vaincu par Saint Clément, et le *Dragon* que Saint Georges perce de sa lance.

La légende de Saint Georges, s'explique clairement sur son compte : Il y est formellement écrit, qu'il n'y a rien de certain sur l'existence de ce personnage que l'on a rendu célèbre chez les Chrétiens comme chez les Mahométans. Ces derniers lui attribuent plusieurs miracles, entr'autres celui d'avoir rendu à la vie, le *bœuf* d'une femme qui lui avait donné l'hospitalité. On ignore le lieu et l'époque de sa naissance; on ne sait ni quand il est né, ni où il est mort, quoiqu'on le dise martyre sous Dioclétien. Cherchons quelle est l'allégorie que l'on a cachée sous une forme physique. Commençons par examiner d'abord, comment il est figuré sur les monumens que nous connaissons.

On le voit au bord de la mer, armé de pied en cap, la lance au poing, monté sur un cheval, et vainqueur d'un *Dragon ailé*, à tête et à queue de serpent; placé près d'un rocher immense qui laisse apercevoir dans son intérieur une *Caverne profonde*, de laquelle une femme paraît fuir. C'est de cette manière que Saint Georges est représenté sur le bas-relief en marbre qui se voit au Musée des

monumens français; monument fait pour le cardinal Georges d'Amboise, que j'ai retiré des démolitions du beau château de Gaillon, que ce pieux et sage ministre avait fait bâtir par Jean Jóconde, le plus célèbre architecte de son tems. Quelquefois on ajoute un *Belier* à la composition de ce sujet; ce qui est encore prouvé par un bas-relief en bois que je possède, qui vient d'une boiserie ancienne, et par ce que nous avons dit plus haut, sur ce que nous présente la sphère céleste, lorsque le Dragon de mer s'élève.

On n'a jamais varié sur la manière de représenter Saint Georges, et sur les attributs qui peuvent servir à le faire reconnaître et à le caractériser. Le peintre le plus célèbre qui ait paru chez les modernes, ce grand maître de l'école italienne, Raphaël, enfin, l'a peint comme un guerrier monté sur un cheval blanc, et dans la posture d'un homme qui combat, ainsi qu'on le voit sur le beau tableau de ce grand homme, que l'on conserve au Musée Napoléon. Le peintre de l'imagination, Pierre-Paul Rubens, l'a peint dans la même attitude, armé de même, et vainqueur d'un monstre prêt à dévorer une femme placée auprès d'une caverne. Je m'éloignerais de mon but, si je voulais décrire ici la quantité de reliefs, de peintures, d'images ou de tableaux qui nous font voir Saint Georges dans la même situation.

L'archange Michel est également armé d'une cuirasse, ayant une épée ou une lance à la main, dont il perce un animal monstrueux qui sort d'une ca-

verne qui est située au bord d'un fleuve. On donne à Saint Michel une *balance ;* on ne niera pas sans doute, que cette balance ne soit la représentation du signe d'automne, figuré sous la forme de cet instrument, et dans lequel le soleil prend alors son domicile, et où il établit véritablement l'*égalité* des jours et des nuits. Comme Hercule, on représente Saint Michel coiffé d'une tête de lion ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que l'Hercule céleste monte au ciel avec le signe de la *Balance*, vers la fin de Septembre, précisément à l'époque à laquelle on fête Saint Michel. On nous le représente comme un *Ange belliqueux*, caractère qu'il emprunte du signe qui accompagne Hercule, et qui est le domicile de Mars. Il dispute au diable le corps de Moïse ; enfin Saint Michel, comme Minos, pèse les ames avant de les introduire au séjour des bienheureux.

Le jugement des ames après la mort, est un dogme des pythagoriciens, établi sur les deux principes du monde physique, le *lumineux* et le *ténébreux*, la *lumière* et l'*ombre;* principes généraux sur lesquels sont fondées toutes les fables sacrées, et que l'on a appliqués à toutes les théogonies, en en faisant des êtres organisés sous les noms d'*Orsmud*, d'*Ahriman ;* d'*Osiris* et de *Typhon;* de *Jupiter* et de *Pluton;* enfin de *bons* et de *mauvais principes.*

On avait donné à chacun de ces principes, un département ; la *droite*, l'image de l'orient, ou de la route par laquelle la lumière ou le soleil

fait tous les jours son entrée dans l'Univers, était l'apanage des *bons;* comme la *gauche* ou l'occident, le terme de sa course diurne, la porte par laquelle il semble quitter la terre et s'anéantir dans le Tartare ou dans un gouffre de feu, était celui des *méchans.* La droite est aussi l'image du trône de Dieu ou de l'hémisphère supérieur, lorsque le soleil, fort et vigoureux, prolonge la durée des jours et caresse la terre de ses rayons bienfaisans. C'est donc l'image mystique de l'*été*, ou des six mois que cet astre passe dans les signes supérieurs; c'est aussi le *paradis*, les âges d'*argent* et d'*or*, l'*Elysée;* c'est enfin le séjour de bonheur, que l'homme perd à la saison des pommes, lorsque la grande couleuvre ou le serpent qui accompagne la Vierge, se montre dans le ciel. La gauche est l'image de l'occident ou de la route par laquelle le soleil paraît descendre aux Enfers, ou dans son tombeau. C'est l'image des signes inférieurs dans lesquels il prend son domicile pendant six mois; prive une partie de la terre de sa lumière, en raccourcissant les jours et en alongeant les nuits; réfroidit l'atmosphère par l'éloignement de ses rayons, et nous donne ce que nous appelons l'*hiver*, que les anciens ont figuré par les âges d'*airain* et de *fer*, et dont ils ont fait dans leur langage allégorique, un séjour de *malheur* et de *douleur*, sous les noms de Tartare ou d'Enfer; parce que c'est véritablement l'époque de l'année où la nature dépouillée de ses fruits, de sa verdure et de toutes ses richesses, devient

triste, stérile, se couvre de frimats, et rend l'homme malheureux, jusqu'à ce que le Dieu lumière, ou le soleil qui paraît s'anéantir, et enfermé dans un sépulcre, ressuscite et reparaît au printems suivant, pour recréer de nouveau la nature, et ranimer tous les êtres.

C'est ainsi que ressuscite Osiris, après avoir été perdu pendant six mois, après avoir été coupé en morceaux, après avoir perdu la partie génératrice de son corps, et après avoir été enfermé dans un coffre. Ainsi reparurent Adonis, Atys, Apollon et Bacchus après leur mort. Enfin, la prédilection que l'on accorde à la *droite*, comme la défaveur que l'on jette sur la *gauche*, ont pris l'un et l'autre un caractère tellement remarquable dans le monde, que nous considérons encore la *droite*, comme la place d'honneur; on l'offre par bienséance aux personnes que l'on veut distinguer, tandis que l'on garde pour soi la *gauche*. D'après l'Écriture elle-même, nous voyons que Dieu a voulu qu'il en fût ainsi dans la morale, puisqu'il les a distinguées, l'une et l'autre, d'une manière solennelle, lorsqu'on lui fait dire, en parlant du jugement dernier : *Alors le fils de l'homme, environné de sa gloire, appellera les bons à sa droite, et repoussera les méchans à sa gauche.*

Ce qu'il y a de certain, c'est que le personnage de Saint Michel n'est point une invention moderne; car je possède le dessin d'un monument découvert à Thèbes, sur lequel est parfaitement tracé un groupe représentant Anubis armé

d'une lance, et cuirassé comme l'est Saint Michel, et qui, comme lui, perce un Dragon à tête et à queue de serpent; c'est aussi le *Diable* ou Typhon, dont il se rend maître pour le salut des hommes. Hermanubis, comme Saint Michel chez les modernes, et comme Mercure chez les Romains, voyage au ciel et dans les enfers; il est le favori et le secrétaire d'Osiris. Saint Michel est le premier des archanges du Dieu de gloire; il est le dépositaire des décrets éternels; il introduit, comme Mercure, les ames au séjour céleste; tous deux sont le lien des deux mondes, puisque tous deux sont censés établir la correspondance qui existe entre le ciel et la terre. Voyons maintenant quelle est cette vierge révérée des peuples modernes, sous le nom de *Marguerite*, dont nous avons parlé dans le commencement de ce Mémoire. On lui donne aussi un *moustre*, un *Graouilli*, un *Dragon* qu'elle domine par sa puissance, ou qu'elle tient en lesse, comme on le voit dans les tableaux de Raphaël, de Vouet, de Poussin, et de plusieurs autres peintres célèbres.

Sainte Marguerite, sur laquelle on ne connaît rien de positif, et même dont le nom ne se trouve point sur les anciens martyrologes, est, comme beaucoup d'autres personnages, l'héroïne d'une légende qui a pour base l'astronomie, comme on va le voir. Sainte Marguerite est tout simplement *la couronne Boréale* qui s'unit au *signe* de la *Vierge*, à laquelle on donnait aussi le nom de Proserpine, et même celui de PRÆ SERPENS, *qui précède le serpent*, parce qu'effectivement elle

précède le Serpent sur lequel elle est placée dans le ciel. Voilà pourquoi on représente toujours cette vierge ayant un *monstre*, un *Dragon* ou un *Serpent* à ses pieds : on donne également un serpent à Proserpine. C'est donc la Vierge d'automne ou des signes inférieurs; AUTUMNALIS DESPONSATA, disent les anciens, sur le mariage de Pluton avec Proserpine.

On adorait aussi la Vierge d'hiver sous le nom de *Cérès noire*, ou *ombrée;* comme sa fille Proserpine, elle est montée sur un char traîné par des serpens. Les anciens, comme on le voit, avaient des *déesses blanches* et des *déesses noires*. Les peuples modernes ont aussi leur *vierge noire* et leur *vierge blanche*, et nous ne pouvons douter que ces déesses ne soient des divinités astronomiques, qui peignent matériellement la *lumière* et les *ténèbres*. On peint le soleil en rouge, pour exprimer sa force ou sa plus haute exaltation. On peint la lune d'un beau blanc, pour rendre sa beauté et sa force; on la peint *voilée*, *ombrée* ou *noire*, pour exprimer sa faiblesse et sa dégradation : la vierge *noire* est donc la vierge des *ténèbres*, ou la vierge voilée, comme la vierge *blanche* est la vierge de la *lumière*. Le soleil avait aussi des idoles *blanches* et des *noires*, que l'on honorait aux différens passages des deux équinoxes : ainsi la vierge *blanche* est la *vierge pure*, sans tache, la *vierge par excellence*, dont on sollicite les bontés ou la bienveillance; comme la *vierge noire*, est la *vierge ténébreuse* ou malfai-

sante, que l'on sollicite pour la supplier d'écarter les malheurs auxquels sont exposés les mortels pendant la vie. Les anciens adressaient des prières aux *déesses noires*, pour les intéresser en leur faveur, et les supplier de suspendre leurs malignes influences; comme ils en adressaient aux *déesses blanches*, pour les rendre favorables aux moissons, et les favoriser dans leurs entreprises. Ils avaient aussi une *Vénus noire*, sous le nom de *Mélanie*. Cette déesse s'unissait à Bacchus, et elle avait un temple et des autels en Arcadie, auprès de celui de ce Dieu, si l'on en croit Apulée. Anubis, interprète des Dieux du ciel et de l'enfer, a la face tantôt *noire* et tantôt couleur d'*or* ou *rouge*. Les Arabes avaient consacré à la Mecque, deux idoles, l'une *blanche* et l'autre *noire*. On honorait la *blanche* à l'entrée du soleil, au signe de l'*Agneau*, c'est-à-dire à l'équinoxe du printems; et la *noire* était honorée à l'entrée du soleil dans la *Balance*, ou à son passage dans les signes inférieurs, à l'équinoxe d'automne.

Médée, la fameuse magicienne des anciens, l'épouse de Jason, est le même personnage que Proserpine; comme elle, elle se promène sur un char traîné par des serpens; on peut donc aussi, sans blesser les convenances, lui donner le surnom de PRÆ SERPENS, comme on le donne à la déesse des Enfers. Le SIT MEDEA FEROX INVICTAQUE d'Horace, convient parfaitement à cette femme inflexible, puisqu'elle est aussi la vierge des signes inférieurs, qui, accompagnée du ser-

pent, annonce les désastres et les malheurs de l'hiver. Médée, en grec MÊDEA, veut dire *consilium*, conseil, qui donne des conseils; *Genitalia*, parties génitales; *pudenda*, parties honteuses; comme MÊTIS signifie *consilium*, *prudentia*, le conseil, la prudence. La prudence est aussi la vierge céleste, comme Isis, Minerve, Proserpine, Vénus, Cérès, Médée, Eve, etc. Le mot EVE, ou la *Femme serpent*, si on le traduit de l'hébreu, donne des conseils à ADAM qui veut dire *l'homme*, comme Médée en donna à Jason. MÊTHU en grec signifie *vin*; Médée donne effectivement un breuvage à Jason, pour le préserver de la fureur des taureaux, gardiens de la toison d'or, caractérisés par le mot *phlogeros*, qui vomissent des feux. Ce breuvage, Médée le donne dans la coupe céleste ou de Bacchus, qui se trouve placée sur la sphère, précisément au côté gauche de la Vierge, sur le dos de l'hydre femelle.

Sainte Marguerite n'est devenue célèbre, que depuis le onzième siècle; et il paraît que c'est d'après le calcul de Columelle, qui fixe au quatre des *nones* de Juillet, le coucher du matin de la *Couronne*, qu'on aura fixé dans nos calendriers, en Juillet, la fête de Sainte Marguerite; car son lever le matin, a lieu en Octobre. On donne à Sainte Marguerite une ceinture merveilleuse, comme on en donne une à Andromède et à Vénus. On distingue sur-tout, dans la couronne céleste, une belle étoile au milieu du bord circulaire qui la forme, et qui en est comme le nœud: cette étoile se nomme *Margarita*.

Si nous retournons à l'origine des inventions mystagogiques dont nous venons de parler, nous verrons *Persée*, comme *Saint Georges* et *Saint Michel*, vêtu d'un habit de guerre, monté sur un cheval, ou accompagné d'un cheval; comme eux, nous le verrons l'épée à la main ou la lance au poing, combattre un *monstre*, un *Dragon*, et paraissant, après avoir franchi un fleuve ou une vaste mer sur laquelle on découvre un *navire*, délivrer une femme placée près d'un rocher creusé en forme de caverne. Nous ajouterons ici, au tableau que nous présente le ciel dans cette circonstance, et dont nous avons déjà rendu compte, qu'on voit à la droite de Persée, le cheval Pégase, appelé aussi Ménalippe, ou le cheval céleste; comme on voit aux pieds d'Orion, et près de son fleuve, le navire ou le vaisseau Argo.

Persée est aussi figuré sur la sphère, l'épée à la main, dans l'attitude de combattre, ayant près de lui la tête de Méduse, et plus bas la baleine, appelée le *Dragon de mer*, et la bête féroce, ou *Therion* suivant les Grecs. Il monte accompagné du *Belier*, du cheval *Pégase*, et du *vaisseau Argo*. Voilà pourquoi on donne dans la représentation de ces emblêmes mystagogiques, un cheval à Saint Georges, et quelquefois à Saint Michel; c'est aussi pour la même raison, que la scène se passe près d'un *fleuve* ou d'une vaste mer sur laquelle on voit voguer un vaisseau ou un navire dans le lointain : je dis lointain, parce que c'est ainsi exprimé dans le ciel, et dans toutes les compositions que

j'ai vues, qui traitent également l'un et l'autre sujet; car le *vaisseau Argo* ne commence à montrer le bout de son mât sur l'horizon, que lorque Persée et son compagnon Orion sont presque à leur plus grande élévation. Persée est aussi appelé *Chelub* ou *Chérubin*, et il est censé défendre l'entrée du Paradis.

La présence de l'eau ou du fleuve d'Orion dans toutes les fables sacrées des anciens, comme dans celles de *la fin du monde*, du *jugement dernier etc.*, dont les époques sont fixées aux mêmes périodes, est le même fleuve qui coule à l'entrée des enfers, et qui a donné lieu à l'invention de la fable du déluge, allégorie vraiment cosmique, et cependant reconnue pour un fait historique, quoique cet événement ne puisse avoir lieu par la nature même des choses. C'et une opinion que je ne puis admettre, puisqu'un déluge universel est physiquement impossible, malgré toutes les observations curieuses qu'on nous a données à cet égard. Nous pensons que la fable de *la fin du monde*, qui nous est parvenue, et qui ne laisse pas que de troubler encore quelques esprits craintifs ou crédules, est l'image allégorique et mystique du *terme*, de ce que les anciens appelaient la *grande année*, dont la période suivant les Chaldéens, qui nous a été fournie par *Bérose*, était de *quatre cent trente-deux mille ans*. On croit que c'est cetté même portion de tems que le mouvement général des astres met à parcourir, et dont la révolution entière était appelée par les An-

ciens, *la grande année de restitution*, qui a donné lieu à la belle fable si connue, des quatre âges du monde, désignés par l'*âge d'or*, l'*âge d'argent*, l'*âge d'airain* et l'*âge de fer*. Qui ne verra pas dans cette division générale, la division même de l'année, et les saisons qu'elle nous présente naturellement, le *Printems*, l'*Eté*, l'*Automne* et l'*Hiver*?

Or, examen fait de toutes ces fables antiques ou modernes, il paraît évident que c'est la sphère qui les a dirigées toutes, et que *Persée*, le seigneur des Perses, ou l'*océan de lumière*, suivant les Chaldéens; le *Saint Michel*, gardien du ciel, habitant de la *mer lumineuse*, suivant Ezéchiel, Saint Justin, Théophile et Saint Augustin; *Saint Georges*, aussi habitant du ciel, sont tous le même personnage, sous des noms différens, et qu'ils sont tous des sujets astronomiques pris exactement d'après les positions des constellations, que l'on a mis en action, et que l'imagination des poëtes ou des prêtres légendaires qui s'en sont servi, a plus ou moins enrichis, en raison du besoin qu'ils en avaient. Tous sont environnés d'*eau*, image de l'horizon, de la voûte céleste, ainsi désignée par les Perses et par Saint Jean lui-même : tous sont, comme Orion, armés, cuirassés, et vainqueurs d'un monstre abominable, d'un *Dragon* furieux, l'image des *ténèbres* et du *mal*, de *Typhon* ou du *Diable*; tous sont, enfin, le Dieu soleil, qui est véritablement la *lumière divine qui éclaire tout homme venant*

en ce monde, cette lumière qui vivifie tout, qui régénère tout, et qui anime tous les êtres.

Il résulte de nos observations, que ces personnages, tels qu'ils soient, et tels noms qu'ils portent, représentent figurément la victoire de la *lumière* sur l'*ombre;* et par conséquent, que Saint Georges, vainqueur d'un *Dragon* à tête et à queue de serpent; Saint *Michel*, maître d'un pareil monstre, que l'on nomme le *Diable;* Saint *Romain*, vainqueur, à Rouen, de la *Gargouille*, comme Saint *Clément*, à Metz, du *Dragon Graouilli*, et Saint *Marcel*, de l'*animal venimeux* qui ravageait Paris, sont tout simplement, si on les dépouille de leurs enveloppes allégoriques, la VERTU qui triomphe du VICE. Il est reconnu enfin, que c'était là la manière des anciens d'endoctriner le peuple sur la morale; c'est-à-dire, qu'on lui représentait par des images allégoriques les phénomènes de la nature, l'objet de son adoration, pour les lui rendre plus sensibles; et pour l'intéresser davantage et l'y arrêter avec succès, on a emprunté le caractère de la vérité et le style de l'histoire. Pour connaître le sens de toutes ces choses, il faut donc avoir recours à la véritable source; c'est ce que nous avons fait.

Nous croyons avoir suffisamment prouvé dans le cours de ce mémoire, que l'astronomie est véritablement la source féconde dans laquelle les Mages et les Prêtres ont puisé les fables antiques et modernes dont nous venons de parler; nous pensons en conséquence, que les preuves que

nous avons cumulées, sont plus que suffisantes pour fixer définitivement l'opinion des hommes sans préjugés et sans passions, qui veulent bien reconnaître la vérité partout où elle est, et avoir contribué aux progrès de la raison, en cherchant à arrêter la superstition dont ces sortes de cérémonies mystiques sont encore l'objet chez le peuple.

LENOIR.

MEMOIRE

SUR LA LANGUE ET LES MOEURS DES PEUPLES SLAVES;

Par M. le Comte DE SORGO, *de Raguse, Membre de l'Académie celtique.*

PARMI les peuples qui habitent le Nord-Est de l'Europe, il en est plusieurs qui, avec des noms divers et sous des dénominations différentes, ne sont que des branches d'une même famille, ou des familles d'une même nation. Cette nation qui elle-même n'est peut-être qu'une partie d'un peuple beaucoup plus considérable, est la nation vulgairement appelée *Slave*, et par corruption, *Esclavonne* (1) Elle mérite de fixer l'attention de l'observateur et d'engager les recherches du philosophe, soit par la vaste étendue des pays qu'elle occupe maintenant; soit par l'uniformité de mœurs et d'habitudes qu'elle a toujours constamment conservée, malgré l'influence des siècles, des climats et des gouvernemens, soit enfin par les traces nombreuses que sa langue a laissées à des distances très-considérables et parmi des peuples fameux.

Si la science n'étendait pas ses domaines sur toutes les régions du monde; s'il n'était pas intéressant de recueillir des notions justes et précises sur les peuples les plus éloignés et les plus obscurs, depuis qu'une partie des peuples *Slaves*, notamment les *Dalmates*, furent réunis à la grande

confédération de l'empire Français, l'histoire, la langue, les antiquités de ces peuples, devenues pour les savans français des richesses nationales, peuvent réclamer leur attention et quelqu'instant de leurs travaux précieux.

Ces recherches, d'ailleurs, auraient un fruit non moins intéressant qu'utile, celui de divulguer les anciennes relations des *Gaulois* et des *Slaves*, et d'encourager les descendans de ces braves peuples, à marcher sur les traces de leurs ancêtres, unis jadis par les liens les plus durables d'amitié et d'hospitalité; liens qui les engagèrent à vivre ensemble, comme nous l'apprenons de Strabon, qui, en parlant des Gaulois, s'exprime ainsi : *Ii enim permixti thracibus et illyriis habitabant.* Intéressé personnellement à voir éclaircies les origines de la nation *Slave*, je ne me propose que d'exciter en sa faveur la curiosité d'une société de personnes pleines de connaissances et d'érudition, accoutumées à porter des regards perçans dans l'antiquité la plus reculée, et vouées particulièrement à des recherches archéologiques.

Je croirai avoir rempli mon but, si avec les légers renseignemens que je vais présenter sur la langue et la nation Slave, je puis provoquer des recherches plus approfondies sur un sujet qui paraît loin d'être épuisé.

Je réclame pour l'incorrection de mon style, l'indulgence des hommes instruits qui veulent bien me permettre la lecture de ce mémoire; peu

habitué à la langue française, j'en eusse préféré bien d'autres qui me sont plus familières, si la diction eût pu entrer pour quelque chose dans les calculs de mon amour-propre.

La langue slave est actuellement en usage depuis le fond de l'*Adriatique* jusqu'à la *Baltique*, et depuis la mer noire jusqu'à l'Océan septentrional, sur une étendue de pays qui comprend environ, en longueur, vingt-six degrés géographiques et trente-cinq en largeur.

Les peuples qui parlent les différens dialectes de cette langue, sont: les *Dalmates*, depuis les bouches de *Cataro*, les *Montenegrins*, les *Bosniaks*, les *Serviens*, les *Bulgares*, les *Valaches* et les *Moldaves;* les *Croates*, les *Istriens*, ceux de la *Carniole* et de la *Carinthie;* une partie des peuples de la *Hongrie*, les *Bohêmes*, les *Moraves*, les *Silésiens*, quelques-uns des habitans du *Brandebourg* et de la *Poméranie;* tous les anciens *Polonais*, les *Cosaques*, les habitans de la *Russie* proprement dite; une partie des *Samoïedes* et de ceux de la *nova Sembla* (2).

Parmi les autres sujets asiatiques de la Russie, je ne suis pas certain quels sont ceux qui parlent une langue différente des *Russes:* sur les cartes géographiques je trouve, sur-tout dans le nord de l'Asie russe, une quantité de noms de villes, de rivières, de lacs, qui sont évidemment *Slaves;* mais sans d'autres renseignemens, on ne saurait en inférer que tel est le langage du pays. Il est possible que les *Russes*, en de-

venant les maîtres de ces provinces, aient changé ou défiguré les noms aborigènes pour en substituer d'autres de leur convenance et de leur patrie.

Tous les peuples que j'ai désignés jusqu'ici, parlent la même langue, mais dans des dialectes très-différens, soit par la prononciation, soit par l'acception des mots, soit par un nombre de mots dont les radicaux ne se trouvent pas dans les dialectes voisins. Il arrive de là, que très-souvent les individus des peuplades différentes, quoique voisines, ne se comprennent nullement, et que même il leur faudrait beaucoup d'étude et d'attention pour déchiffrer ce qu'ils auraient écrit réciproquement. Des personnes qui ne connaissent point cette langue, ou qui ne sont pas accoutumées à analyser les mots, prendraient facilement deux dialectes pour deux langues différentes.

La différence de ces dialectes ne suit pas les règles naturelles de proximité et de communication, ou les règles établies de l'influence des climats sur les sons des langues, puisque les peuplades les plus éloignées parlent des dialectes qui se rapprochent davantage, pendant que la prononciation et la signification des mots change de la manière la plus marquée entre les peuplades les plus rapprochées.

Les dialectes Russe et Cosaque ressemblent beaucoup à celui des habitans de *Bosnie* et de *Raguse*, pendant que celui-ci diffère du dialecte *dalmate* et *carniole*; et les premiers s'éloignent

beaucoup du *polonais*, quoique les *Russes* soient voisins des *Polonais*, comme les *Bosniaks* des *Dalmates*.

Les peuples du centre de la nation, qui habitent un pays tempéré, paraissent avoir supprimé le plus grand nombre de voyelles, ce qui a rendu leur dialecte extrêmement dur et difficile; tel est le *polonais*, les *bohêmes*, le *morave*, le *carinthien*, le *carniole*; dialectes qui admettent une prononciation gutturale inconnue aux autres *Slaves*, et semblable à celle des peuples d'Orient. Les *Russes*, au contraire, les *Cosaques* et les *Bosniaks* paraissent avoir multiplié les voyelles dans leur dialecte, qui devient par-là aussi sonore et musical que toute autre langue connue.

Le même contraste et la même bizarrerie se remarquent dans le rapprochement physique de ces différentes familles. Le *Russe* et le *Polonais*, ordinairement grands, bien faits, d'une physionomie régulière et calme, diffèrent singulièrement du *Bohême*, qui a plus de feu que de régularité dans ses traits et dans son port; ainsi que du *Carniole*, dont la physionomie et la taille sont évidemment dégénérées et avilies.

Les *Croates* et les *Montenegrins* ont une conformité frappante. Leur air est sauvage, leur teint obscur, leur physionomie pleine d'expression; grands et bien faits, leur corps et leur visage présentent des muscles très-prononcés.

Les *Bosniaks*, à la couleur des cheveux près, ressemblent infiniment aux *Polonais*, et diffè-

rent, à ne pas s'y méprendre, des *Dalmates*, surtout des insulaires; ceux-ci dont les dimensions de la physionomie et du reste du corps sont tout en longueur, paraissent rappeler la structure physique de leurs ancêtres, qui n'a pas eu son développement entier, à cause de leurs occupations maritimes et sédentaires.

Si les différences et les variétés générales, très-sensibles dans la classe du peuple et du paysan, ne l'étaient pas autant dans les rangs plus élevés, l'observation n'en serait pas moins juste. On sait que l'uniformité d'éducation, d'exercice journalier, d'habitudes dans la manière de vivre, a donné aux hommes de la portion civilisée des nations, une certaine uniformité dans tous les pays, et une certaine tournure constante qui passe des formes et des manières, aux traits du visage et à ceux de l'esprit.

Les modifications physiques extérieures des peuples *Slaves*, ne doivent pas porter à soupçonner entr'eux une différence essentielle; de même qu'il ne faudrait pas croire leurs langages différens, d'après la différence de leurs sons. Ce n'est pas d'après les nuances des couleurs ou de grandeur, qu'il faut classer les hommes et les nations. Il est une règle dans la nature, qui nous indique cette classification; c'est la même, probablement, qui détermine dans l'histoire naturelle, l'ordre et la série des êtres et de toutes les productions de la nature. Cette règle, qui sera peut-être un jour dogmatiquement établie, n'en est pas moins bien

sentie par la plupart des observateurs. Nous voyons sans cesse des personnes qui ne ressemblent à aucun de leurs parens, mais qui, cependant, ont un air de famille; ce même air de famille, on peut l'attribuer à tous les différens peuples *Slaves*, qui présentent encore d'autres points de rapprochement, témoins de leur origine commune.

Le premier de tous, est le caractère moral assez bien prononcé et assez général dans ces classes, qui sont originales presque par tout.

Le *Slave* est naturellement calme, indolent, confiant, entêté, violent par boutades, jusqu'à la fureur, dans les accès rares de ses passions allumées par une imagination ardente. Attaché singulièrement à son pays, à sa famille, à ses habitudes, peu curieux de tout ce qui ne l'intéresse pas à l'instant, il n'a pas même une grande recherche ni dans sa maison, ni dans sa personne. Généralement malpropre, il ne met aucun luxe dans ses meubles ni dans ses habits, lesquels toujours par la coupe, et souvent par la couleur, sont uniformes dans tous les pays et dans toutes les classes (3).

La seule parure du *Slave* est dans ses armes, qu'il porte sans cesse avec lui, mais dont il ne fait pas mauvais usage, car il n'est ni sanguinaire, ni assassin, quoi qu'il soit très-brave et très-propre à la guerre, par la patience avec laquelle il endure les travaux les plus rudes, et par une frugalité marquante et sans exemple. Généreux envers ceux qui

réclament son secours, fidelle à l'amitié devenue pour lui un sentiment religieux, il est par-dessus tout hospitalier. On connaît parmi ses anciennes lois, celle qui ordonne de brûler la maison de l'homme assez vil pour refuser l'hospitalité à un étranger (4).

Je ne suis pas le premier à observer l'intelligence remarquable de ces peuples qui, privés du secours des arts, savent y suppléer par une sorte de génie souvent en défaut chez l'homme des nations plus avancées dans la civilisation. Le paysan peu instruit, mais doué d'une mémoire prodigieuse, conserve par tradition l'histoire en vers, des hauts faits de ses ancêtres, qu'il chante sur une gamme peu étendue, divisée par quarts de ton, et basée sur un système différent de celui de *Gui-d'Arezzo.*

Ce paysan conserve aussi le souvenir d'une science plus intéressante et plus remarquable; je veux dire la tradition des noms et la connaissance des constellations, même de celles qui ne servent pas à indiquer les heures de la nuit, ou les tems propres aux travaux de la campagne.

Cette nomenclature uniforme dans les différens dialectes, ne paraît pas avoir de conformité avec celle de notre globe céleste; personne que je sache, ne s'est donné la peine jusqu'ici, de rassembler ces lambeaux de l'ancienne astronomie *slave*, et de les comparer aux différens systèmes connus. Je ne doute pas qu'un tel travail ne jetât une grande lumière sur l'histoire de ces peuples.

Le dernier caractère général et saillant parmi les *Slaves*, semble fixé dans leur administration agraire; les terres devenues par tout la propriété des Seigneurs, sont par tout cultivées par des serfs de la *glèbe*, dont les droits et les obligations sont dans tout le pays *slave*, frappés au même type. Ce type purement agricole, ne paraît pas avoir de ressemblance avec celui de la servitude féodale qui est d'une origine guerrière, et dont le code a toujours en vue les armes, les soldats et la guerre. La servitude *slave*, au contraire, a conservé son premier caractère, et paraît retracer dans ses mœurs le souvenir du besoin mutuel qui a nécessairement formé une convention réciproquement utile. Cette convention n'est devenue odieuse, que depuis la corruption des mœurs d'une des parties contractantes, qui, ayant peut-être abusé de ses forces, aura exagéré ses droits, après avoir exagéré ses besoins. Malgré ces abus, dont les exemples ne sont pas aussi fréquens qu'ils sont à craindre, on observe constamment une réciprocité d'attachement entre le *serf* et son maître, qui rappelle des relations de famille et de domesticité, plutôt que celles d'esclavage et de tyrannie.

Le *serf slave* n'est ni l'esclave ni le client de son Seigneur, qui en est bien plus qu'un protecteur, un suzerain; car il en est vraiment le père et le patriarche. Le sort, l'intérêt de tous les deux étroitement liés et mutuellement dépendans, rendent cette société bien moins dure et moins mal

organisée qu'elle ne paraît l'être à la simple énonciation. Une preuve assez convaincante, est l'attachement filial pour ses maîtres, commun à tous les *serfs slaves*, attachement qui n'a jamais été démenti par aucune révolte connue dans l'histoire ; si l'on en excepte celle des *Clocka* et *Oria*, en Bohême, révolte qui tient à d'autres causes que le mécontentement des *serfs* et la dureté des maîtres.

Tel est l'aperçu rapide du tableau que nous présentent ces peuples dans leur état actuel, état qui paraît stationnaire depuis bien des siècles.

Le caractère et l'histoire de leur langue, pourrait devenir un sujet encore plus piquant et plus curieux.

Cette langue, parlée par un peuple peu avancé dans les sciences et les arts, n'en est pas moins à un degré de maturité et de perfectionnement, qui pourrait la placer avec avantage parmi les langues des nations cultivées (5). La plupart de ses mots essentiels, renferment des définitions métaphysiques ; sa tournure, ses nuances, l'inversion qui lui est commune avec la langue *grecque* et *allemande*, la rendent capable de prendre toutes les formes d'énergie, d'expression et de délicatesse. Riche et sonore dans plusieurs de ses dialectes, elle se prête d'autant mieux à la poésie, que sa prosodie est aussi bien marquée que celle des langues anciennes, et qu'elle peut affecter dans ses vers, tous les différens mètres propres à exprimer, avec une harmonie particulière à cha-

cun, les différens sujets et les différentes situations de l'ame (6). Deux alphabets différens rendent les sons de cette langue, dont une partie lui sont exclusivement propres. Un de ces alphabets a été inventé par *Constantin* le philosophe, appelé *St-Cyrille*. Le nom de l'inventeur a donné à l'alphabet celui de *chiuruliza*. Les caractères de l'autre (7), désigné par le mot *Boukwiza* ou divin, attribué faussement à *Saint Jérôme*, sont d'une ancienneté beaucoup plus reculée ; ils ne ressemblent que peu aux caractères *grecs*, et ils ont plus de rapprochement avec les lettres *hébraïques*. L'alphabet entier a cela de commun avec celui des *Hébreux*, qu'il renferme un sens très-remarquable (8) ; c'est un précepte de morale fondamentale de la société primitive, annoncé aux *Slaves*, au nom de leur Dieu *Vid* (9).

L'observation la plus curieuse fournie par l'étude de cette langue, est le rapprochement qu'on trouve entre ses mots et les mots de plusieurs langues anciennes et modernes, entre les noms des villes et des pays les plus éloignés. Le nom et la signification de la langue sacrée des *Indous* peut donner occasion à une de ces remarques aussi extraordinaires que frappantes. *Sanskrit* ou *umskrit* est slave ; si on le décompose en deux parcelles, la première *um*, signifie sagesse ; c'est de là que les Latins ont tiré peut-être les mots *humanus* et *humanitas*, et que les Slaves ont fait *uman*, sage, propre à donner des conseils prudens ; l'autre parcelle *skrit*, veut dire *caché*,

Skrit ou *sakrit*, peut avoir donné origine au mot latin *secretum*, et à l'italien *secretario*, *scritura*. Ainsi les deux mots slaves *umskrit* ne renferment pas seulement les mêmes syllabes; mais aussi la définition de la langue sacrée des *Indous*, cachée pour le peuple, et réservée à la seule caste dépositaire des résultats de l'ancienne instruction ou sagesse nationale (10).

Un autre mot important et d'origine *slave*, se trouve dans l'hébreu. Ce mot est le fameux *Jehova*, le nom propre du Dieu, du grand être, de l'être par excellence. Ce mot expliqué par le *sum qui sum*, répond parfaitement au double *je* ou *jest* qui n'est que l'*est* des Latins, et à *ova* ou *ovo* qui pourrait se rendre en latin par *hoc*, *quod*, *illud*; ainsi le mot *Jehova* en slave, veut dire *quod est*, *hoc est*.

Golgota, *quod est calvariæ locus* est encore un mot qui paraît d'origine slave, puisque *Golota* désigne une colline élevée, nue et dépouillée d'arbres. Je ne parlerai pas de l'étymologie du nom *Nabuchodonozar* qui, écrit *Nambuchodanozar*, pourrait signifier mot à mot : *le Zar à nous donné par Dieu*, ni celui de *Ciaxar* qui pourrait se traduire le *Zar* puissant (11), ni d'autres semblables qu'on trouve dans le *Persan*, dans le *Syriaque* et dans l'*Hébreu*, dont on a fait en Allemagne un lexicon pour démontrer les *mots-racines allemandes* et *slaves*. Mais je ne dois pas omettre le nom de *Bosgiédariza*, un des vingt-cinq châteaux que *Mithridate Eupator* fit construire

dans la Colchide (12), pour y renfermer ses trésors, ainsi que Strabon nous l'apprend.

Bosgiedarizza sans le moindre effort étymologique, signifie *présent des Dieux*, et n'est probablement qu'une allusion ou aux richesses que le château devait contenir, ou à l'endroit heureusement choisi, et propre à l'objet auquel il était destiné.

Passant de l'*Asie* en *Europe*, sans m'occuper actuellement de la *Thrace* et de la *Grèce*, je m'arrête à un passage remarquable de *Pline* qui, parlant du *Pô*, s'exprime de la manière suivante, au livre III.e

« Ligurum *quidem lingua amnem* Bodincum » *vocari*, *quod significat* fundo carentem, *cui* » *argumento adest oppidum juxta industria vetusto nomine* Bodincomagum, *ubi præcipue* » *altitudo incipit.* »

S'il est permis de changer le *B* en *V*, *Bodincus* et *Bodincomagus* sont évidemment slaves, puisque *voda* signifie l'*eau*, et *vodinco* signifiera plutôt un fleuve abondant d'eau, qu'un fleuve appelé sans fond; et *Bodincomagum* voudra dire une ville puissante ou riche sur l'eau, puisque *magu*, *mogû* ne sont que des tems différens du verbe *moch* ou *mag*, pouvoir (13).

On trouve plusieurs dénominations semblables dans beaucoup d'endroits, de villes et de châteaux, où il est toujours question de l'eau, et non pas du fond de l'eau.

Telle est *Bodobrica*, ville ancienne de la Ger-

manie, située sur le Rhin, et qui signifie *courant d'eau* (14); telle est la rivière *Bodotria* en *Angleterre*, dont fait mention *Tacite*; et *Boderia* qu'on trouve dans *Ptolomée*; telle est *Boedrias* dans *Théophraste*, lieu de la *Béotie*, aux environs du *Céphise*, où il croît d'excellens roseaux; telle est enfin *Bodena*, dont parlent *Cèdrene*, *Glycas* et *Curopalate*. *Glycas* dit formellement que ce château était dans la Thessalie, sur une roche escarpée à travers laquelle s'écoulait, dans la terre, l'eau du marais *Ostrobi*. Telle est enfin actuellement la rivière *Bodrogh*, en Hongrie, qui prend sa *source* dans les monts *Krapaks*.

Il serait possible que de là on pût tirer l'étymologie des noms *Bodeni*, peuples *Sarmates* selon *Ptolomée*; des *Bodunni*, peuples de la *Grande-Bretagne*; de *Bodegrave*, village hollandais sur le Rhin; de *Baudenhausen*, ville de la *Hesse* sur la Verra; de *Bodenverder*, dans une île formée par le Veser en *Basse-Saxe*; de *Bodswari*, ancien bourg des *Ordovices* en Angleterre, près la rivière *Lloyd*; de *Bodmer*, sur le lac de Constance; enfin des anciennes villes de l'Italie, *Bodecia* et *Bodianus* (15).

Je pourrais citer ici le nom de la ville de *Treves*, appelée *Augusta Trevirorum*, qui était le chef-lieu des *Treviri*, c'est-à-dire, du pays des *trois rivières*, puisque *tri*, veut dire trois, et *vir*, rivière. C'est en effet presqu'une île formée par le *Rhin*, la *Meuse* et la *Moselle*. Le mot *Vir* se trouve être le nom d'une rivière et d'une ville de

la *Basse-Normandie*, et rappelle le *Guadalquivir* et le *Guadalaviar*, rivières d'Espagne.

Mayence, appelée *Moguntia*, est évidemment *Mogutia* ou puissante.

Berg, ainsi que tous les noms allemands qui commencent de même, sont slaves, et signifient montagne (16). On peut en dire autant de *Bergos*, une des îles qui environnaient la *Grande-Bretagne*, selon *Pline*, aussi bien que *dumna* (17), qui signifie solitaire, et qui ressemble au nom d'un endroit de la Servie, qui s'appelle actuellement *Dumno*.

On peut ranger sous la même cathégorie tous les mots allemands qui commencent par *varta*, puisque *varta* veut dire *un lieu choisi pour observer le pays d'alentour*. De là, peut être, ont tiré leur origine, les mots *warten* et *aufwarten* des *allemands*, comme ceux de *guardia* et *guardare* des italiens.

Je ne finirais pas si je devais donner une liste de tous les mots *allemands* (18), *anglais*, *italiens* et *latins*, qui ont un rapport direct avec la langue slave, ce qui est d'autantplus étonnant, que ces mots sont du nombre de ceux qui tiennent à la nature, et que toutes les langues originales doivent posséder en elles-mêmes, sans avoir besoin de les emprunter des autres langues voisines; tels sont les noms de mère, de frère, de sœur, de fille, et ceux des besoins et des passions naturelles, noms qui tiennent au langage de la société primitive.

Mais avant de mettre fin à cette recherche indéterminée, je ne puis passer sous silence quelques mots communs à la langue slave, avec le *celtique* et le *gaulois*. *Derw*, qui signifie chêne en bas-breton, paraît avoir du rapport avec le slave *dervo*, nom générique du bois, et *taraw* (19) n'est pas loin de *daraü*, *darat*, *udaraü*, *udarat*, puisque tous les deux se rapportent à l'idée qu'on exprime en latin par *pulsare*. La modification même de cette idée, celle de battre, est rendue identiquement en anglais et en slave par le mot *bit* (20).

César me fournit l'occasion de remarquer une pareille ressemblance; il dit, au livre III.e de ses Commentaires:

« *Convocatis eorum principibus.... in his divitiaco et lisco qui summo magistratui præerat, quem vergobretum appellant ædui qui creatur annuus, etc.* »

Le mot de *vergobretus*, avec l'idée de magistrature, me rappelle le nom des magistrats ou présidens annuels créés dans les associations municipales des villes et des campagnes de quelques contrées slavonnes. Ce magistrat est nommé *verhobratié*. Je ne doute pas qu'avec les tortures que les étymologistes se permettent de donner aux syllabes, ils ne puissent aisément démontrer la proximité des mots *vergo* et *verho* qui veulent dire au-dessus, et de ceux de *bretus* et *bratié* qui désignent les frères; ainsi, *verhobratié* qui signifie, chez les Slaves, le supérieur des frères,

serait l'ancien magistrat *vergobretus* des *Autunnois*. Quoi qu'il en soit du mot *verga*, il est sûr que le *brother* des *Goths*, le *bruder* des *Allemands*, le *brôther* des *Anglais*, n'est que le *brat* des *Slaves*, qui veut dire frère dans toutes ces langues; et le *bretus* de ceux d'*Autun* pourrait aisément fraterniser avec les autres, après tant d'exemples de variations dans le même mot.

Enfin, le nom des *Druides* même pourrait être réclamé par les *Slaves*, s'il est vrai que les *Druides* s'appelaient aussi *Drusi*, et que ce mot signifiait compagnon, puisque le même mot a la même signification en slave.

Las d'errer sur la terre des étymologies, et de combattre les yeux bandés à la manière des *Andabates*, je m'arrête, frappé d'une question qui se présente naturellement à l'esprit.

Quelle est donc l'origine d'un peuple qui présente tous les caractères de l'ancienneté; qui dans sa religion, dans sa langue et dans ses mœurs conserve des analogies frappantes avec plusieurs peuples d'*Asie* et d'*Europe*?

L'histoire des Slaves a été décrite et discutée par plusieurs écrivains estimés; chacun d'eux a bâti un système particulier qu'il a cherché à soutenir d'une manière plausible; mais en les comparant tous ensemble, il résulte que l'histoire générale des Slaves, leur origine et leurs émigrations sont également couvertes de ténèbres que personne encore n'a pu dissiper entièrement. Un seul fait paraît avoir été démontré par *Gaterer*,

d'après lequel il est certain que la première époque à laquelle l'Histoire fait mention de ces peuples, ne remonte qu'à l'an 332. Ils étaient auparavant, dit *Gaterer*, cachés parmi les *antes* des *Palus Méotides*, et en partie parmi les *Jaziges*, au bord du *Tibiscus* et du *Danube*. Cette dernière assertion pourrait ne pas être dénuée de fondement, mais elle ne résout pas le problème et ne nous apprend presque rien.

Avant de pouvoir établir un système raisonnable sur cette histoire, il faut se contenter d'amasser des faits et se procurer des données certaines, qui, comparées ensemble et rangées dans un ordre naturel, pourront être la charpente ou les matériaux d'un monument qui sera sans doute construit un jour, d'une manière solide et régulière; mais pour procéder avec ordre à la recherche des faits au milieu de tant d'incertitudes, il est nécessaire de se munir d'un guide, d'un fil d'Ariadne, qui serve en même-tems de but et de point de comparaison.

J'adopterai donc une hypothèse d'après laquelle je dirigerai mes recherches; et si elles se trouvent d'accord avec les conséquences naturelles de la supposition première, on pourra en conclure avec raison, que l'hypothèse est juste. Si les déductions légitimes se trouvaient éloignées de l'enchaînement des faits, on pourra au moins remarquer le point de divergence, pour commencer de là une marche différente.

Leibnitz, dont le génie vaste et profond s'est

exercé avec autant de succès dans les sciences que dans la littérature et la philologie, a dit positivement : « (21) On sait que les *Esclavons*, qui comprennent les *Russes*, les *Polonais* et les *Bohêmes*, sont venus du fond de la *Scythie*. »

Je saisis cette assertion ; et content encore de m'égarer avec un homme dont la vue était si perçante, j'établis comme une simple supposition, que les *Slaves* sont *Scythes;* hypothèse qui d'ailleurs peut être conforme à l'opinion de Gaterer.

Selon *Pline* et *Strabon*, les *Jaziges* doivent être mis au nombre des nations scythiques, et d'après *Pline* (22) on comprenait anciennement sous le nom générique de *Scythes*, plusieurs nations au-dessus de l'embouchure du *Danube*, telles que les *Gètes*, les *Daces*, les *Sarmates*, les *Troglodites*, les *Alains*, les *Roxolans*, et en général tout ce qui avait de son tems la dénomination de *Sarmates* et de *Germains;* puisqu'à cette époque, selon lui, on avait réservé le nom de Scythes aux seules nations qui étaient à la fois les plus reculées et comme inconnues à toutes les autres.

On ne peut pas douter, d'après une foule de témoignages, que les habitans des *Palus Méotides* ne fussent des différentes tribus scythiques, nommées les scythes *sendéens*, les scythes *tauri*, et les scythes *satarges*. Eschile assure que les Scythes s'établirent anciennement dans les *Palus Méotides*. *Denis d'Halicarnasse* appelle scythiques, toutes les nations qui environnent le *Pont-Euxin*; et *Strabon* parlant des scythes

taures, nous apprend que tout le pays connu entre le Borysthène et le Danube (23), était appelé la petite Scythie : ainsi d'après Gaterer même, les Slaves étaient Scythes.

La correspondance de Leibnitz fournit une anecdote qui paraît confirmer que les nations vraiment scythiques, étaient anciennement établies bien avant dans la partie septentrionale du Pont-Euxin. . . . .

« Je me souviens, dit le correspondant de Leibnitz, d'avoir été à *Novogorod*, où j'ai rencontré une montagne appelée *Colobgora*, et une rivière appelée *Colobreka*, c'est-à-dire la montagne et la rivière des Esclaves. Ayant demandé l'origine de ces noms, les gens du pays me racontèrent la même histoire qu'on trouve dans *Justin*, touchant les esclaves scythes. Ces gens ne peuvent avoir appris ces faits que par tradition, puisqu'ils n'entendent ni le grec ni le latin, et n'ont aucune connaissance des historiens anciens. Ainsi ce pays était une portion de l'ancienne Scythie. »

Plusieurs indications pourraient être rapportées pour confirmer directement la supposition établie, que les Slaves sont Scythes. L'étymologie du nom générique *Scythe*, serait facile à trouver dans la langue slave ; si on le prononce *Skytha*, il signifiera *nomade* ou errant, tel que ce peuple nous est peint par tous les historiens et poëtes anciens ; *errantes melius scythæ*, a chanté Horace. Errantes ont été jusqu'à nos jours plusieurs hordes de *Cosaques*.

Un des peuples scythes, comme nous l'avons vu, était les Roxolans. C'est dans ce mot que plusieurs étymologistes ont cru trouver *Rosciani* ou *Rasciani* (24), épars ou dispersés ; et par conséquent, l'origine du nom de Russie et de *Rassie*, petite contrée de l'*Illyrium* du moyen âge. *Strabon* (25) nous dit que ces *Roxolans* vivaient entre le *Tanaïs* et le *Borysthène*, et passaient l'hiver dans les environs des *Palus Méotides ;* qu'ils portaient en guerre un habillement de *crudis boum tergoribus*, et qu'ils couvraient leurs chariots d'un drap particulier nommé *Skuné*. Les paysans slaves ont conservé des brodequins de peau de bœuf sèche et salée, qu'ils préfèrent constamment au cuir tanné, et emploient pour leurs habits et pour tous les usages domestiques, un drap particulier préparé à la maison, extrêmement grossier, et appelé *guné*. Le même *Strabon*, continuant la description de l'isthme qui réunit la *Chersonèse Taurique* à la terre ferme, parle du promontoire *Tamiracen*, et de l'isthme même qu'il nomme *Putrem*, *sic enim vocant sapran*. Tamirace devenant *Tamireke*, pourrait désigner un pays de l'autre côté du courant, sans doute du *Borysthène;* et *Sapran*, *Napran* (26), a la même signification en slave, que *Putris* en latin. Mais sans nous perdre dans des étymologies, argumens toujours très-faibles, consultons plutôt la situation des nations scythiques, et cherchons si leurs descendans légitimes ont quelque rapport avec les *Slaves*.

Pinkerton, appuyé du témoignage des meilleurs historiens anciens et modernes, a démontré que les *Thraces* et les *Gètes* étaient Scythes, que les *Pélasges* et les *Hellènès* qui avaient occupé la Grèce et l'Italie, étaient de même d'origine *thrace* ou *scythique;* et qu'enfin les Gètes devinrent des Goths par une altération de nom assez commune et assez bien sentie par les historiens du tems même dans lequel ce changement s'est opéré.

D'après cette généalogie, les Allemands, qui ont hérité du langage *gothique*, ainsi que l'avouent leurs meilleurs historiens et littérateurs, doivent avoir des points de conformité avec les Grecs autant que peut le permettre la nature des choses. On trouve en effet la plus grande ressemblance entre la langue grecque et l'allemande. *Bibliander* déclare positivement que dans l'allemand, sur deux mille mots-racines, il y en a huit cents qui sont communs aux Grecs et aux Latins. *Saumaise*, *Junius*, *Casaubon*, affirment que le gothique et le grec ne sont que des dialectes d'une même langue.

Il est utile en même-tems de se rappeler ce que Platon nous dit : que les Scythes ayant inondé une partie de la Grèce, plusieurs mots de leur langue s'étaient mêlés nécessairement à celle des indigènes.

Xénophon, dans son expédition de Cyrus, remarqua la même affinité de mœurs et de la langue des Grecs et des Thraces.

Ovide même exprima poétiquement cette ressemblance :

> Exercent illi Sociæ Commercia linguæ;
> Grajaque quod Getico victa loquela fuit.

Diodore de Sicile assure que les Scythes hyperboréens faisaient usage d'une langue très analogue à celle d'Athènes et de Délos.

Avant de parler de l'analogie frappante qui se trouve entre les langues *gothique* ou *mésogétique*, *grecque* et *slave*, j'indiquerai rapidement les rapprochemens directs entre les *Slaves* et les *Thraces* ou *Gètes*.

On ne peut pas nier que les mots *thrace* et *gète* ne soient également *slaves* et *gothiques* (27). Dans l'une et l'autre de ces langues, le premier mot signifie des coureurs, par allusion peut-être à la cavalerie *thrace*; et l'autre désigne des jeunes gens et des garçons.

Les *Kapnobates* de Possidonius dans Strabon, qui étaient Thraces, et qui vivaient séparés des femmes, ont une conformité unique avec les Cosaques *Saporogues*, dont il y avait jusqu'à nos jours une tribu qui suivait le même genre de vie, et portait la même dénomination de *Cisti*, qui veut dire *chaste* et *pur*, nom tiré de leur continence habituelle. Je penche à croire que cette explication est préférable à celle de *Strabon*, qui pourrait avoir été induit en erreur, quand il a dit : *Cistas*, *id est conditores*, puisqu'il serait difficile de donner à ce mot *conditores* aucun sens relatif au peuple thrace qu'il décrit (28).

Bria autem, continue plus bas le même géographe, *vox Thracum lingua urbem significat; undè mesembria a menes et bria; et selembria, à selis et bria, et enus aliquando Poltybria vel polymbria dicta fuit. Bria* ou *pria* qui vient du verbe *priat*, veut dire adhésion ou réunion. Ainsi *mesembria*, selon Strabon, serait la réunion de *ménés; sélimbria*, la réunion des villages; et *polymbria*, la réunion de la plaine, puisque *selo* s'appelle en slave un village, et *póli* une plaine.

Strabon et *Pline*, dans la description de la *Thrace* et de la *Macédoine*, fourmillent de noms de peuples, de villes, de rivières et de montagnes qui ont la même affinité avec les Slaves; tels sont les suivans : *Drugeri* (29), *Catusi*, *Morizeni*, *Bryzi*, *Derelton*, *Sela*, *Pelinna*, *Bizia*, *Rataria*, *Zernes*, *Couppa*, *Skuppi*, *Tmarus*, *Dodona*, *Bathynia*, *Tychos*; l'*Illyrium* même occupé autrefois par les Pelasges, puisque l'Adriatique qui baigne la Dalmatie, portait le nom de *Sinus Pelasgicus;* l'Illyrium habité par des peuples que *Pline* et *Strabon* nomment Thraces, ou qui vivaient confondus avec les Thraces, présente une foule de noms slaves, dont une partie se conserve encore. C'est dans ce nombre que je range (30) *Grapsa*, *Coritta*, *Bilazora*, *Brattia*, *Ocneum*, *Pegontium*, *Bivo*, *Boe*, *Issus*, *Tarsatica*, *Bilagora*, *Hymani*, *Lopsi*, *Grabei*, *Vardei*, *Varelii*, *Titium*, et plusieurs autres.

Et les noms des rois illyriens qu'on trouve dans Tite-Live (31), *Bardileus*, *Serdileus*, *Glaucias*,

sont slaves ainsi que plusieurs noms propres des anciens Illyriens, qu'on trouve dans les Fastes capitolins, ou dans quelques inscriptions qui restent en Dalmatie.

Les neuf jeunes Liburnéens de l'Illyrie, qui passèrent selon Pline dans l'Apulie, et y donnèrent l'origine à treize peuples, bâtirent trois villes dont les deux dernières paraissent slaves, *Egnatia*, *Barion*, *Ruddia* ou *Rudius*, ou *Rusié* (32.) Le pays occupé par ces peuples anciennement appelés *Pediculi*, reçut le nom de *Peucetii* ou *Peucentini* (33), nom qui appartenait à une partie des Liburnes. Maintenant même on m'a assuré qu'il y avait dans l'intérieur de la Pouille, quelques villages qui conservaient les mœurs et le langage Illyrien; mais je doute qu'on puisse faire remonter l'origine de ces peuplades à une époque si ancienne (34).

Une preuve de plus que les illyriens et les Dalmates ont parlé la langue slave bien anciennement, c'est que selon le *Biondo* et *Sabellicus*, Saint Jérôme fit pour ces peuples la traduction de l'Ecriture Sainte, deux cents ans avant la dernière invasion connue des Slaves dans ces contrées.

On trouve dans *Mauro Orbini* le passage suivant de *Michel Salonitanus* : « Quoiqu'on voyait » que l'ancienne langue de la Dalmatie ne faisait » qu'une avec celle des *Slaves* et des *Goths*, » néanmoins ils se comprenaient difficilement; » il y avait plus de différence entre les *Illyriens*

» et les *Slaves*, qu'entre ceux-ci et les Dalmates. »

Si les Dalmates et les Illyriens étaient *Thraces*, il est évident d'après ce passage, et les autres preuves indiquées plus haut, que les *Thraces* parlaient un dialecte de la langue slave, puisqu'ils s'entendaient avec les *Slaves*; mais ils s'entendaient aussi avec les *Goths*, d'après le passage même dans lequel on confond les Goths et les Slaves. Le *Salonitanus* n'est pas le seul auteur qui fait des Slaves et des Goths un même peuple: *Constantin Porphyrogenete*, écrivain du 10.e siècle, nous apprend que les *Goths*, les *Bulgares*, les *Hérules*, les *Lombards*, parlaient la même langue, c'est-à-dire, le slavon; et le même, fait descendre les *Avares* des Goths, ajoutant qu'ils étaient compris sous le nom de slavons qui était générique, tiré de la langue qui leur était commune.

Frappé du résultat de ce raisonnement, et connaissant d'avance les nombreuses racines slaves qui se trouvent dans l'*Allemand*, j'ai parcouru la Bible mésogetique d'*Ulphilas*. Sans connaître tous les nombreux dialectes slaves, j'ai trouvé plus d'une centaine de mots qui concordent parfaitement, par le sens et la prononciation, avec autant de mots du seul dialecte slave que je possède. Une partie de ces mots, je l'avais déjà rencontrée dans l'*Allemand*, l'*Anglais*, le *Suédois* et le *Grec*; il serait intéressant de continuer ce parallèle, en comparant la grammaire du *Gothique* et du *Slave*. La Syntaxe paraît être commune aux deux lan-

gues ; puisqu'elles se laissent traduire mot à mot avec d'autant plus de facilité, que leur génie paraît être le même, soit dans la déclinaison des noms, soit dans la conjugaison des verbes (35).

Hire rapporte quelques mots comparatifs de la langue d'*Ulphilas* avec celle qu'on parle dans la presqu'île de *Précop.* Tous ces mots sont usités aujourd'hui par les Slaves, et sont du nombre de ces mots naturels et originaux dans toutes les langues. (36). Il est bon de se rappeler que si la langue d'*Ulphilas* était celle des *Mésiens*, elle doit être aussi celle des *Daces* et des *Gètes*, puisque selon *Strabon*, les *Gètes* qui parlaient la même langue avec les *Daces*, étaient appelés Mésiens (37).

Après tout ce que je viens de dire, si je pouvais ajouter un tableau comparatif entre la langue, les mœurs et la religion des *Grecs* et des *Slaves*, ma première hypothèse aurait acquis un degré de probabilité, qui pourrait lui mériter quelque sorte d'attention; car il y aurait un rapport exact entre l'enchaînement des faits, et les déductions légitimes du raisonnement.

Un tel travail exige des matériaux que j'ai rassemblés autrefois, mais que je n'ai pas actuellement avec moi. Pour me les procurer, j'avais mis à profit les connaissances et les observations de plusieurs personnes versées dans l'histoire et dans la langue des *Grecs*. C'est principalement à l'abbé *Cunick*, traducteur d'Homère, et le meilleur helléniste d'Italie, que je dois une collection

de plusieurs centaines de mots slaves et grecs ; je me rappelle qu'on y trouvait le mot *poien*, qui veut dire ainsi que le *poit* des Slaves, *faire des vers* et *chanter* ; ainsi que ceux de *gene*, *xilos*, *trapeza*, *trapein*, *meter*, *grabaion*, *hias* (38), *mené*, qui tous expriment dans les deux langues les mêmes idées.

Le rapport entre les langues slave et grecque a été senti et soutenu par plusieurs savans, qui ont donné à cette idée le plus grands poids. *Cluvier* a tâché de démontrer que les *Celto-Scythes*, c'est-à-dire, les *Illyriens*, les *Germains*, les *Gaulois*, les *Bretons*, les *Espagnols*, les *Norvégiens*, parlaient la même langue. L'éditeur de *Boxhornius* dit positivement que l'ancien *grec*, n'est que l'ancien *pelasge* (39), c'est-à-dire le scythe, qui doit être considéré comme la source, 1.° de l'*Hellenique* ; 2.° de l'*Illyrien* ; 3.° du *Gète*, *Thrace* et *Dace*, qui sont les langues mères des langues germaines.

Leibnitz appelle *scythiques* les mots communs aux *Grecs*, aux *Germains*, à l'*Esclavon* ; et *celto-scythiques*, ceux qui sont communs au *Gallique*, au *Germain*, à l'*Esclavon*.

D'après tant d'autorités, il ne serait pas hors de propos de chercher dans le *slave*, l'étymologie de quelques-uns des Dieux grecs, qui étaient des *Titans*, rois scythes.

Uranus et *Urania* pourraient être cherchés dans la même source que le gothique *uruns*, *orient* ; et le slave *uranit*, *se lever avec le soleil*.

Vesta aurait pu être *Viesta*, ce qui en slave signifie, dame respectable par la sagesse et l'expérience, telle que devait être la femme d'*Uranus*.

Mnemosine pourrait venir de *Mnémisé*, c'est-à-dire *je me rappelle; harisin*, de *hrastnos*, *grâce* et *beauté; Cotytto* enfin, la *Vénus* plébeïenne, ou *la volupté brutale qui engendre* (à la différence de la volupté *platonique*, de cette Vénus *hominum divûmque voluptas*, le symbole d'attraction universelle) *cotytto*, je le répète, pourrait avoir le plus grand rapport avec le verbe *cotit*, *produire*, *mettre bas*, à la manière des brutes (40).

Que de choses probables et piquantes ne pourrait-on pas dire sur la conformité des mœurs, des habitudes et des institutions politiques des *Slaves* et des *Grecs*?

L'idée de cette identité a été poussée si loin, qu'un homme de lettres en *Dalmatie*, vient de publier une brochure qui a pour titre : le *Morlaquisme d'Homère*, ou les mœurs des héros d'Homère, rappelées par les demi-sauvages des montagnes qui séparent la *Bosnie* de la *Dalmatie*.

Quelqu'explication qu'on donne au sujet de cette curieuse brochure, conforme au mot d'*Anacharsis*, disant que les *Grecs scythisaient* (41), il est certain que les héros d'Homère paraissent bien moins extravagans à ceux qui connaissent les mœurs et les manières des paysans slaves, et sur-

tout leurs antiques chansons débitées par des rapsodes aveugles qui parcourent le pays, pour amuser les riches pendant leurs festins homériques, et y prendre part.

Je ne dois pas pousser plus loin cet aperçu, peut-être déjà trop long ; et je conclus, que toutes les probabilités paraissent être en faveur de l'hypothèse de *Leibnitz*, puisqu'en rangeant les *Slaves* parmi les nations scythiques, on satisfait à la plupart des difficultés qui embarrassent l'histoire de ce peuple, et les étymologies de plusieurs mots de sa langue. J'ajouterai seulement, que le mot *Slave* n'est pas son vrai nom, parce qu'il ne se reconnaît pas lui-même à cette dénomination ; son vrai nom est *Slovinski-Narod*, ou génération des *Slovins;* et tous les peuples énoncés au commencement de ce Mémoire, conviennent d'être *Slovinski-Narod* (42).

NOTES.

(1) Voyez *Mauro Orbini*, Historia degli Slavi.

(2) Nouvelle terre.

(3) Un pantalon serré avec des brodequins, une ceinture de laine, une veste plus ou moins longue, un bonnet affectant la forme carrée, composent le fond de la garde-robe du Slave dans les montagnes de la *Dalmatie*, comme dans la *Servie*, la *Hongrie*, la *Pologne* et la *Russie*.

Les femmes ainsi que les hommes ont un habillement particulier.

(4) Voyez *Mauro Orbini*.

(5) On trouve dans cette langue, traduits heureusement, presque tous les poëtes classiques grecs et latins; et même plusieurs ouvrages originaux, tels que des tragédies, et un poëme épique. Voyez Appendini, notiziae istorico critiche, etc.

(6) Il a paru dernièrement une traduction des Odes d'Horace, avec les mêmes mètres qu'on trouve dans l'original.

(7) Voyez *Mauro Orbini* et Leibnitz dans ses écrits étymologiques.

(8) *Moi dieu vid. Je vous dis qu'il est bon de vivre des fruits de la terre, et que c'est le seul bonheur tranquille, ainsi que tous les hommes sages ont pensé. Prenez donc une résolution ferme, etc.*; tel est le sens de cet alphabet.

(9) *Vid* le Dieu qui voit. On peut dire que le *theos* des Grecs a la même signification, si l'on tire ce mot de *Theome*, voir. Dans beaucoup d'autres religions, la divinité a reçu le symbole de la vision; tel est l'œil qui représente la providence, etc.

(10) Du tems de Catherine II, on trouva en Russie une peuplade qui se servait dans ses prières, d'une langue que l'on ne comprenait pas; et l'on reconnut ensuite que c'était le *sanskrit*.

(11) Le mot de *Zar* ou *Czar* est slave, puisque les Russes s'en servent pour désigner leur empereur, et puisque les

sujets slaves de l'empereur Ottoman, appellent aussi leur maître *Czar*.

(12) Les *Colchiens* ont bâti une ville en *Dalmatie*, appelée *Olchinium*; et une autre en Macédoine, appelée *Oricum*. On dit qu'ils s'établirent dans les îles *Absirtides*. Voy. Pline, liv. III.

(13) On voit facilement que ce mot est commun au Slave, avec l'*anglais* et l'*allemand*, *macht*, *mogen*, pouvoir.

(14) *Rica* ou *reça*, ou *rieca*, signifient torrent, courant.

(15) Voyez le Dictionnaire Géographique de la Martinière.

(16) *Bergame* en Italie, est un pays de montagnes.

(17) *Dumna* et *Dumno* signifient solitaire. Ensuite on en a fait une dénomination pour les moines et les religieuses; qui s'appellent aussi en grec *Monachos* ou solitaire et isolé. Le *dumm* des Allemands peut devoir son origine au *dumno* des Slaves; car un solitaire qui passe sa vie dans la contemplation, peut paraître *imbécille* à un peuple qui ne connaissait pas encore le mérite et les douceurs de la vie mystique.

(18) Voyez dans les Actes de la Société *Jablonovienne*, établie à Dresde, une dissertation dans laquelle on prouve que les *Vandales* étaient *Venedes*, *Venetes*, *Vendes*, et que plusieurs mots crus allemands, n'étaient que Vendes ou Slaves.

(19) On dit en français un *taraud*, instrument propre à percer le bois; et *tarauder*, l'action de percer, ce qui répond à *pulsare*.

(20) L'Anglais et le Slave expriment encore une autre idée par le même mot; car l'Anglais dit *to be*, et le Slave *bit*, être.

(21) Voyez ses ouvrages philologiques.

(22) Livre III.

(23) Borysthène est un mot qui paraît slave, et qui signifie meleze, *bor*, et pierre, *stene*.

(24) Voyez *Mauro Orbini*.

(25) Livre VII.

(26) *Napran*, *Nepran* veut dire une chose qui n'est pas lavée.

(27) Le Slave dit : *tarçiat*, et le Gothique *tracondas*, courir. *Gieticlri* veut dire garçons, en slave.

(28) Le nom même de *Zamolxin* (dans *Strabon*), gèta, écolier de Pythagore et célèbre pour sa science parmi ce peuple, a tout le caractère des noms et des terminaisons slaves. Il est intéressant d'observer qu'il y a maintenant en Pologne une famille très-distinguée, qui porte le nom de *Zamoisky*.

(29) *Drugeri*, compagnons. *Catusi*. Voyez la traduction de Pline, par Poinsinet, au livre III.

Moriceni viennent de *more*, la mer; ces peuples habitaient les bords de la Mer noire. — *Bryzi*, *Berzi* veloces.

Il y a une contrée parmi les Slaves, dont les paysans portent le sobriquet de *Brizki*, dont on ne connaît point l'origine. *Derelton* ou *derveto*, bois; *sela*, villages; *pellinña*, sauge; *bizia*, château des rois thraces, quasi *ubizia*, retraite, refuge; *rataria*, extremité. Plusieurs pays portaient et portent actuellement en *Dalmatie*, le nom de *Rataneum*, *rat*. — *Zernes*, noir; *couppa*, tuile; *skuppi*, assemblées.

(*Tmarus Dodona.*) Strabon, au livre VII. « *Etenim Dodona antiquitus sub thesprotis fuit; itemque mons seu Tomarus, seu T'marus* (utrumque enim effertur), sub quo fanum *jacebat.* » *Tmar* ou *tmor* est le nom de plusieurs montagnes dans les pays slaves; et *dodona* pourrait être la *vallée inférieure*, puisque *do* veut dire vallée ou champ, et *dona* ou *dogna* inférieure; en effet, *dodona* était située, *jacebat*, sous le mont *Tmarus*. — *Pathyna* veut dire un gros morceau de bois ou de fer qui sert à battre. *Tycho* veut dire tranquille. Aujourd'hui plusieurs rivières portent le même nom.

(30) *Grapsa*, rapine; *coritta*, auge; *bilazora*, aurore blanche.

Brattia, aujourd'hui *Brazza*, île de la Dalmatie, qui

signifie frères. *Ocneum* quasi *ocnen*, de feu; *peguntium*, *bigunatz*, en italien *bigoncio*, mesure des liquides; *bivo*, buffle; *boe*, aujourd'hui *bua; issus*, aujourd'hui *viis* ou *lissa; tarsatica* ou *darsgiatta*, endroit qui tient ou retient; *bilagora*, la forêt blanche; *hymani*, *umani*, sages; *lopsi* ou *lopisi*, fabricant de pots de terre; *grabei*, ormeau (c'est un mot grec); aussi *vardei* ou *tvardei*, forts; *varelii* ou *varli*, braves; *titium* ou *tizza*, oiseau.

(31) *Bardileus* ou *bardilav*, lion des montagnes; *serdileus* ou *serdilav*, lion irrascible; *glaucias* de *glava*, tête kephalos.

(32) *Barri*, nom d'une plante. On donne aujourd'hui ce nom à plusieurs endroits où ces plantes croissent.

Rudde, nom d'une plante. *Rusie*, rose.

(33) Peuple qui pourrait tirer son origine de *Peukini*, peuples qui étaient *Bastárnes* selon *Strabon*.

(34) Voyez Mauro Orbini, *hermanncontrat et nauclero*.

(35) Voyez le petit vocabulaire.

(36) Tels sont les suivans :

ILE DE PROCOPE.	ULPHILAS.	SLAVE.	FRANÇAIS.
Stul.	Stols.	Sto.	Siége.
Vingart.	Veinegards.	Vinograd.	Vigne.
Bruder.	Brotar	Brat.	Frère.
Schvester.	Svistar.	Sestra.	Sœur.
Winten.	Winds.	Vitar.	Vent.
Silver.	Silubr.	Srebar.	Argent.

Rubriques envoyé en 1253, par Saint Louis, vers le Kan du Mogol, traversa la Tartarie Crimée, y trouva les Goths parlant la langue gothique, et remarqua qu'elle approchait de l'*allemand*.

(37) Les Mésiens, selon *Strabon*, étaient un peuple aux confins de l'*Illyrium*. Les paysans carnioles sont aujourd'hui appelés *Musi* ou *Musgi*, peut-être par corruption de Mésiens.

(38) *Strabon : Pindarus ait tempus erat porcos hyas cum dicerent Gentem Beoticam.* Maintenant on dit en

slave *kuja*, une truie; et on se sert de ce mot pour injurier les femmes.

(39) Le roi *Tullus* appelle, dans le cours de ses Traités, les Romains et les autres peuples de l'Italie, Grecs, c'est-à-dire *Pélasges*, parlant l'idiome gétique.

Denis d'Halycarnasse, tom. IV.

(40) *Mars*, nom du Dieu de la guerre, pourrait aussi être cherché dans le mot slave *mers*, qui veut dire la terreur, qui glace; et *gradivus* pourrait venir ou de *gredit*, marcher, ou de *gradival*, qui renverse les villes.

Vertumnus de *vertium*, c'est-à-dire qui change la pensée.

Saturnus de *sadur*, mot scythe; et de *sadit*, mot slave, qui veut dire *semer*.

Parmi les idoles slaves, on voit un nommé *Patrimpo*, représenté par un serpent qu'on nourrissait avec du lait. Ne pourrait-on pas y voir *Esculape*, et dans le *Goodan*, le Mercure des *Germains*? ne pourrait-on pas aussi voir *Vodan* dans *vodit* conduire, puisque Mercure était le dieu des voyageurs, et conduisait les ames aux Elysées?

(41) Voyez Clément Alexandrin.

(42) Je ne saurais pas donner avec ass rance l'étymologie du mot *Slovin; slovo* veut dire *lettre;* et *slovin* ou *slovan*, pourrait signifier *lettré*. Je ne vois pas à quel titre connu les Slaves peuvent avoir mérité le nom de nation lettrée. Mais pourquoi les Scythes dans leur ancien empire de l'Asie, ne pouvaient-ils pas avoir, de même que les *Chinois* et les *Indiens*, une caste lettrée; et pourquoi cette caste n'aurait-elle pas pu, comme tant d'autres, oublier son institution et ses titres, pour n'en conserver que le nom et l'alphabet?

VOCABULAIRE
MÉSOGETIQUE D'ULPHILAS ET SLAVE.

N. B. — En Gothique, l'*au* fait *o*, comme en français, et l'*ai* fait *e*.

GOTHIQUE.	SLAVE.	FRANÇAIS.
Hlaibs.	Hglieb.	Pain.
Hropiant.	Hropit.	Ronfler.
Ja.	Jes.	Oui. Jes, *angl.* Ja, *all.* Ia, *bas-breton* et *holl.*
Jaina.	Onna.	Celle-là. Jene, *all.*
Iddia.	Idgié.	Il s'en alla.
Iddjuh.	Iddioje.	Il s'en allait.
Im.	Im.	A eux. Ihm, *all.*
Ist.	Jest, is.	Est. Is, *holl.* Ist, *all.* Est, *lat.*
Plata.	Plato.	Toile et doublure. Plate, *angl.*
Saihs.	Sees.	Six. Sex, *lat.* Sechs, *all.* Zes, *holl.*
Satian.	Sadit.	Planter.
Silubr.	Srebar.	Argent. Silber, *all.* Silver, *holl.*
Snaivs.	Snieg.	Neige. Schnée, *angl.* Sneeuw, *holl.*
Speivan.	Spinvat.	Cracher. Spouwen, *hlol.*
Stada.	Stada.	Étable *ou* enclos.
Stain.	Stiena.	Pierre. Stone, *angl.* Steen, *holl.* Stein, *all.*
Standen.	Stât.	Rester. Stare, *lat.* Staan, *holl.*
Stol.	Sto.	Siége. Stoel, *holl.* et *all.*
Sunja.	Sumnia.	Supposition, opinion.
Sunno.	Sunze.	Soleil. Sonne, *all.* et *holl.* Sun, *angl.*
Sunus.	Sin.	Fils. Sohn, *all.* Son, *angl.* Soon, *holl.*
Sveina.	Svigna.	Cochon, Svain, *angl.* Zuyn, *holl.* Schwein, *all.*
Sves.	Svoje.	Sa propriété.

GOTHIQUE.	SLAVE.	FRANÇAIS.
Svistar.	Sestra.	Sœur. Schwester, *all.* Zuster, *holl.* Sister, *ang.*
Tamuh.	Temu.	A celui-là.
Taurnius.	Terni.	Épines, ronces. Doorne, *holl.* Dorn, *all.*
Thiuda.	Gliudi.	Les gens. Lieden, *holl.* Leüte, *all.*
Thïze.	Thich, Tizze.	Oiseau.
Thivi.	Dive, Divojke.	Vierges, Filles.
Thive.	Divi, Divzi.	Garçons.
Tragida.	Tercioje.	Il a couru.
Thussundias.	Tissuchin.	Mille.
Taurban.	Trebovan.	Indigent.
Mena, la lune.	Miena, nouvelle lune.	Mene, lune en grec. Moon, *angl.*
Mik.	Min, men, menne.	A moi, moi. Mich, *all.*
Mîtons.	Miiso.	Pensée.
Miton.	Mislit.	Penser.
Minnista.	Migni.	Le plus petit.
Naths.	Notch.	La nuit. Nox, *lat.*
Nu.	Nu.	Voilà.
Dulgiskulans.	Dusgnik.	Débiteur.
Duala.	Budala.	Sot.
Dualmam.	Budalit.	Faire le sot Dwaalen, *hol.*
Fahan, Gafahn.	Fatat, Hfatat.	Prendre.
Fân.	Bân, pagn.	Seigneur. Pan, *en grec.*
Gajstan.	Ciastit, Ciastan.	Honnête, honorer.
Gadailan.	Dielit.	Partager.
Gards.	Grad.	Endroit muré.
Gast.	Gast.	Hôte. Gast, *all. holl.*
Gras.	Hras.	Herbe. Gras, *holl.*
Greipen.	Grabit.	Ravir.
Grob.	Grob.	Sepulcre. Grab, *all.* Graf, *holl.*
Hauch, élevé, grand.	Oho.	Superbe. Hoog, *holl.*
Hauchartei.	Oholas.	Orgueil. Hoogheid, *holl.* Hoheit, *all.*
Kaupoth.	Cupit.	Acheter. Koopen, *holl.*
Laugnian.	Lagat.	Mentir. Lochenen, *holl.* Lügen, *all.*
Leih, médecin.	Lik ou liek.	Médecine.
Leiknot.	Liecit.	Guérir.

GOTHIQUE.	SLAVE.	FRANÇAIS.
Ju.	Jur.	Jadis.
Ni.	Ni.	Ne.
Liuba, amicus.	Liubav.	Amour. Liefde, *holl.* Liebe, *all.*
Liudia, le visage.	Liudi.	Les hommes. Die *leüte*, *all.*
Lukar.	Lukierna.	Lampe.
Lukarnastatin.	Lukierostat.	Candelabre.
Mag.	Mogu,	Je puis. Ik *mag*, *holl.* Ich *mage*, *all.*
Magun.	Mogû	Ils peuvent.
Maihet.	Mestit	Balayer.
Manag.	Mnogo.	Beaucoup.
Marei.	Morre.	La mer.
Marzian.	Marzinavit.	Scandaliser.
Meins.	Moj.	Mien. Myne, *holl.* Mein, *all* My, *angl.*
Mélian, écrire.	Meliat.	Salir avec un liquide.
Tvaj.	Dva.	Deux. Duo, *lat.* Twee, *holl.* Zwei, *all.*
Vatin.	Voda.	Eau. Wasser, *all.* Water, *angl.* et *holl.*
Veinegard.	Vinograd.	Vigne. Weingard, *holl.*
Vitan.	Vidit.	Voir.
Vliths.	Lizé.	La face. Anblitz, *all.*
Vopian.	Vapit.	Soupirer ardemment après quelque chose.
Vrakia, persécution.	Vrâg.	Diable persécuteur. Wraah, *holl.*
Uslobida.	Oslobodit.	Délivrer.
Usnimuth.	Usnimith.	Elever.
Ustan.	Ustâs.	Résurrection.
Usvarpa.	Usvarpat.	Jetter en haut.
Ustanden.	Ustanut.	Se lever debout. Opstaan, *holl.* Aufstehen, *all.*
Stravan.	Striet.	Déployer.
Kausjan.	Kusciat.	Eprouver.
Smakaus.	Smokva.	Figue.
Saian.	Siat.	Semer. Saaien, *holl.* Sehen, *all.*
Rasta.	Rastavit.	Diviser.
Allia.	Alli.	Mais.

GOTHIQUE.	SLAVE.	FRANÇAIS.
Ana.	Na.	Sur.
Arbaidjan.	Arvat.	Travailler. Arbeiden, *hol.* et *all.*
Arian.	Orat.	Labourer. Arare, *lat.*
Augo.	Occo.	Œil. Oog, *holl.* Auge, *all.* Oculus, *lat.*
Bairg.	Brieg, berd.	Montagne. Berg, *h.* et *al.*
Bidia.	Pitat.	Demander. Bieden, *holl.* Bitten, *all.*
Brothr.	Brat.	Frère. Broeder. *holl.* Bruder, *all.* Brother, *angl.*
Brusta.	Perssi.	Poitrine. Borst, *holl.* Brust, *all.*
Daga.	Dân.	Jour. Dag. *holl.* Day, *ang.* Tag, *all.* Dies, *lat.*
Dail.	Dil, di	Partie. Deel, *hol.* Theil, *al.*
Dodjand.	Doika.	Nourrice.
Dautar.	Thier.	Fille. Daugther, *angl.* Dogter, *holl.*
Daur.	Dvor.	Porte. Door, *angl.* Deur, *holl.*
Diup.	Duboc.	Profond. Diep *holl.* Deep, *angl.* Tief, *all.*
Dreiben.	Triebit.	Agir. Dreiven, *holl.* Dreiben, *all.*
Drobian.	Drobit.	Morceler en fragmens.

VOCABULAIRE VANDALE ET SLAVE.

VANDALE.	SLAVE.	FRANÇAIS.
Ruzie.	Ruse.	Rose, semblable dans toutes les langues européennes, anciennes et modernes.
Stal.	Stol.	Chaise. Stoel, *holl.*
Vuich.	Vik.	Eternité. Eeuwigheid, *holl.* Ewigkeit, *all.*
Pechar.	Pehar.	Vase de bois.
Klach.	Klak.	Chaux. Kalk, *holl.* et *all.*
Baba.	Baba.	Grand'Mère.

Vandale.	Slave.	Français.
Ptach.	Ptich.	Jeune oiseau.
Kobyla.	Kobyla.	Jument.
Krug.	Krug.	Cercle. Kring, *holl.*
Golubo.	Golub.	Colombe.
Kliez.	Kglinc.	Clef.
Zumby.	Zuby.	Dents.
Potokh.	Potok.	Canal.
Czysti.	Cisti.	Pur.
Klynoti.	Kloniti.	Bouger.
Scoda.	Sgoda.	Aventure.
Plamen.	Plamen.	Flamme.
Pust.	Pusto.	Désert.
Brat.	Brat.	Frère.
Rabota.	Rabota.	Ouvrage.
Milikno.	Mlieko.	Lait. Melk, *holl.* Milich, *all.* Milch, *angl.*
Mlady.	Mlad.	Jeune.
Volk.	Vuk.	Loup. Wolf, *holl.*
Teta.	Tetka.	Tente.
Strach.	Strah.	Crainte.
Pero.	Pero.	Plume.
Dynia.	Digna.	Melon d'eau.
Piet.	Pet.	Cinq.
Raztog.	Raslog.	Raison.
Kolo.	Kolo.	Roue.
Lopata.	Lopata.	Pelle.
Tma.	Tma.	Obscure.
Tepli.	Toplo.	Tiede.
Grom.	Grom.	Tonnerre.
Prosach.	Prosiak.	Pauvre.
Brod.	Brod.	Bâtiment.
Chtili.	Htiti.	Vouloir.
Hora.	Gora.	Forêt.
Vuasate.	Vesati.	Lier.
Svecager.	Svâk.	Beaufrère. Swager, *holl.* Schwager, *all.*
Kladkbi.	Gladki.	Lisse. Gelad, *holl.* Glatt, *all.*
Lechchy.	Lachscy.	Plus léger. Leicht, *all.*
Lewu.	Lav.	Lion. Leeuw, *holl.* Lowe, *all.*

VANDALE.	SLAVE.	FRANÇAIS.
Lubo.	Gliubav, liubav.	L'amour. Liefde, *holl.* Liebe, *all.* Love, *angl.*
Wedro.	Vedro.	Serein.
Mule.	Mlin.	Moulin. Muhle, *all.* Meulen. *holl.*
Sestra.	Sestra, Svistar.	Sœur.
Dyl.	Dil.	Partie. Deel, *holl.* Theil, *all.*
Med.	Med.	Miel.
Stati.	Stati.	Rester debout.
Mogu.	Moguistvo.	Pouvoir.
Suuynie.	Svigna.	Cochon. Zwyn, *holl.*
Tele.	Tele.	Petit quadrupède qui vient de naître.
Chvaly.	Hvala.	Louange.
Kila.	Kila.	Descente.
Zima.	Zima.	Froid.
Sledovua.	Sliedova.	Suite.
Ty.	Ti.	Toi.
Pitati.	Pitati.	Demander.
Matiti.	Mlatiti.	Battre.
Mayti.	Myti.	Laver.
Klatiti.	Klatiti.	Poser couche sur couche.
Pithi.	Piti.	Boire.
Kriti.	Kriti.	Cacher.
Kost.	Kost.	Os.
Tobole.	Tobolaz.	Bourse.
Boy.	Boy.	Combat.
Hruscha.	Kruska.	Poire.
Olobo.	Olovo.	Plomb.
Lepsi.	Liepsci.	Plus beau.
Prut.	Prut.	Verge.
Muy.	Moi, meins.	Mien.
Tisytz.	Tissuchia.	Mille.
Dieliti.	Dieliti.	Partager.
Vuoliti.	Volieti.	Vouloir. Wollen, *all.* Willen, *holl.*
Zvuati.	Zvati.	Appeler.
Mincze.	Minza.	Monnaie. Münze, *all.* Munt, *holl.*
Mucha.	Muha.	Mouche. Mücke, *all.*

VANDALE.	SLAVE.	FRANÇAIS.
Tanecz.	Tanaz.	Danse. Tanze, *all.* Dansse, *holl.*
Truhy.	Truhno.	Pourri.
Lost.	Svietlost.	Lumière. Licht, *all.* et *hol.*
Grob.	Grob.	Sépulcre.
Smitti.	Smiati.	Rire. Smil, *angl.*
Vunach.	Unuk.	Neveu.
Gnysti.	Gniesdo.	Nid. Nest, *all.* et *holl.*
Novuy.	Novy.	Nouveau.
Vuoda.	Voda.	Eau. Wasser, *all.* Water, *holl.* et *angl.*
Dar.	Dar.	Don.
Plesati.	Plesati.	Fouler aux pieds.
Tlaiziti.	Tlaciti.	Mépriser.
Plachta.	Plato, plata.	Toile.
Prositi.	Prositi.	Mendier.
Vualiti.	Vagliati.	Rouler.
Siti.	Siati.	Semer.
Vuiter.	Vietar.	Vent. Wind, *holl.*, *angl.* et *all.*
Dol.	Dol.	Vallée. Daal, *holl.* Thaal, *all.*
Bieda.	Bieda.	Malheur.
Lyd.	Gliudi.	Gens.
Mus.	Musg.	Mari.
Poczvuati.	Pocivati.	Reposer.
Pasti.	Pasti.	Tomber.
Sobota.	Subota.	Samedi.
Rozum.	Razum.	Intelligence.
Sechyra.	Sechyra.	Hache.
Sediate.	Sedieti.	Être assis.
Tenchhy.	Tanchi.	Subtile.
Vuidieti.	Vidieti.	Voir. Videre, *lat.*
Vuyno.	Vyno.	Vin. Wyn, *holl.* et *al.*
Desna.	Desna.	Droite.
Dum.	Dôm.	Maison paternelle.
Lug.	Lug.	Forêt.
Pochoy.	Pochoy.	Repos.
Nevuiesta.	Neviesta.	Nouvelle mariée.
Pogiti.	Poyti.	Abreuver.
Pisati.	Pisati.	Écrire.
Nass.	Nasc.	Notre.

ÉTYMOLOGIE DES USAGES

DES PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'ANNÉE ET DE LA VIE.

Des Etrennes.

Le premier jour de Janvier est employé parmi nous à des visites de félicitations, à des complimens d'étiquette, devenues un devoir dans les usages de la société, tellement indispensable, qu'il n'y a souvent d'autres causes dans les réfroidissemens, dans les bouderies, dans les mécontentemens réciproques et dans les inimitiés, que l'omission de cette visite.

A pareil jour on s'envoie ou l'on se donne des présens; il n'est pas un de nous qui n'en ait reçu dans son enfance, qui n'en ait donné dans l'âge viril; il est peu de personnes, encore à present, qui ne reçoive ou ne donne des *étrennes*.

On sait ces usages sans en rechercher la cause; on s'y conforme, parce que c'est l'étiquette du jour, parce qu'on paraîtrait ridicule de ne pas suivre le torrent, et de ne pas faire comme les autres; cependant ces habitudes ont eu leurs motifs et leurs causes.

Cet usage existait déjà chez les Romains; ils s'envoyaient, comme des augures de bonheur pour toute l'année, des petits présens qu'ils ap-

pelaient *Strenæ*, d'où est venu leur déesse *Strénua*, et notre mot *Etrennes*. Ils se visitaient en se disant *Strenue*, bon courage, comme nous disons aujourd'hui, *bonne année*, *bonjour*. C'est de ce mot que Boulanger conclut que cet usage a rapport au cours du soleil et à la destruction des tems.

L'opinion où étaient les Anciens, que le monde devait finir par rendre la nature à son obscurité primitive, par conséquent la priver du soleil, a dû faire naître des idées de joie sur ce que cet astre vivifiant recommençait un nouveau cours; et de là, les félicitations réciproques d'avoir échappé à la destruction, et d'être certain de jouir encore au moins d'une révolution solaire.

Ainsi, sans y penser, nous fêtons à cette époque le soleil et son nouveau cours; cet astre va commencer à monter graduellement sur l'horizon; et c'est par son analogie avec le chevreau gravissant les montagnes, que le nom du Capricorne a été donné sur le Zodiaque, au tems de la première ascension du soleil après le solstice d'hiver.

Mais cette joie du renouvellement de l'année, dégénéra chez les Romains en débauches, déguisemens et farces indécentes, qui se prolongeaient durant plusieurs jours; et ces folies se propagèrent dans tout l'Empire. Les Gaules furent par conséquent infestées aussi de ces dangereux exemples, avec un tel scandale qu'ils attirèrent les censures de l'Eglise. Elle prescrivit perpétuellement le re-

tour des Calendes de Janvier, [comme célébrées par des indécences indignes des chrétiens (telle est la source de la fête des fous, et autres non moins extravagantes, qu'on célébrait dans les Eglises mêmes, à l'époque du solstice d'hiver); de tous ces abus, que la police ecclésiastique eût tant de peine à déraciner, il ne nous reste plus que les Etrennes et le Gâteau des Rois.

Le Gâteau des Rois.

Il n'est peut-être pas une famille qui ne se réunisse à cette époque, pour tirer ensemble le roi de la féve; mais c'est sur-tout dans la classe du peuple qu'on retrouve la conservation du mode entier de cette cérémonie, moitie religieuse et moitié profane.

Le plus jeune de la famille tire les parts du gâteau, et dans leur nombre sont comprises celles du *bon Dieu* et de la *Sainte Vierge*, celles des parens, celles des domestiques; enfin celles des étrangers, si aucuns se trouvent admis au banquet de famille.

L'enfant commence à donner la première part à *Dieu*, la seconde à la *Sainte Vierge;* ces morceaux sont donnés au premier pauvre qui vient les réclamer; la troisième part est pour l'ancien de la famille, et l'on continue jusqu'au dernier des domestiques, en prononçant au tirage de chacun, les mots *Phœbe domine.*

La royauté est à celui dans le morceau duquel

se trouve la féve qui a été placée dans un des bords du gâteau; tous les convives lui rendent des honneurs, et doivent avoir attention, quand il boit, de crier le *roi boit*, sous peine de se voir le visage barbouillé.

On sent, au surplus, que le plaisir tire parti de cette usage, pour varier la gaieté et les divertissemens.

Quel est le but, quelle est l'origine de cet usage?

Boulanger nous apprend que cette fête se confondait autrefois avec le solstice d'hiver, conséquemment que c'est une fête cyclique ou de renouvellement de période; c'est peut-être ce qui fait invoquer ou remercier le soleil recommençant son cours, par ces paroles *Phœbe domine*, seigneur Apollon, qui sous le nom de *Phœbus*, conduisait le char du soleil.

Pasquier croit que cette fête est un reste des saturnales que l'on célébrait à Rome à cette époque: l'opinion, dit-il en son langage naïf, était que l'âge d'or eut lieu sous Saturne, qu'il n'y avait aucune distinction des biens, ni de la qualité des personnes; et en commémoraison de ce, on élisait un roi aux saturnales, et, solennisant cette fête, toutes choses semblaient communes dans les maisons, entre les maîtres et les valets; ce n'était que festins, ce n'était qu'alégresses: les maîtres dépouillaient leur grandeur, et les serviteurs leurs bassesses; voir même, commandaient à leurs maîtres, si le sort de ce faire s'était ren-

contré sur eux. Senèque, liv. 6. épitre 47. C'était de cette fête que Tacite disait, lib. 13 de ses Annales : *Festis Saturno diebus, inter alia æqualium ludicra, regnum lusu Sortientium*, chose qu'on voit au doigt et à l'œil s'être transplantée parmi nous au mois de Janvier et à la fête des Rois, sur la rencontre du nom. Horace aussi nous a conservé (od. 4. lib. 10.) le souvenir du roi qui se tirait au sort pour chaque festin, *non regna vini sortiere talis.*

Les magistrats à Athènes étaient créés au sort de la féve ; et sous la première race de nos rois, les papes, les évêques, les abbés, étaient élus à pareille époque ; tout se renouvelait avec le nouvel an.

Comme dans leurs orgies les Grecs se barbouillaient le visage de lie ou de jus de mûres, cet usage a passé à toute autre dissolution du même genre ; et l'on se barbouilla aux festins des saturnales, comme à ceux des bacchanales et dyonisies.

Le Carnaval.

Cette époque est celle des festins, des bals, des mascarades et des plus grandes débauches de toute l'année ; dans les veillées du Carnaval, tout est confondu ; les maîtres s'habillent en domestiques, les valets en seigneurs, les militaires en artisans, les ouvriers en soldats ; chacun emprunte un costume étranger, et, à la faveur du masque, jouit de l'*incognito* ; mais le peuple finit par s'em-

parer exclusivement du reste de la fête, en promenant par les rues un fantôme auquel il donne le nom de *Carnaval* ou *Mardi gras*, et après des démonstrations feintes de douleur et de cris, le jette à la rivière.

Nous empruntons, dit Pasquier, plusieurs choses des païens; comme de fait, nous voyons qu'au lieu des anciennes bacchanales, nous avons introduit un *Carne vale* plein d'insolence et de mauvais exemples.

Les bacchanales, dit un Auteur, étaient des fêtes que les Grecs avaient prises des Egyptiens, et qu'ils célébraient en l'honneur de Bacchus, qu'on croit être le même qu'Osiris : par la suite, un des points les plus essentiels de cette fête, fut d'y paraître couverts de peaux de boucs, de tigres ou d'autres animaux ; on s'y barbouillait le visage de sang, ou de lie : tout dégénéra dans ces fêtes en mascarades, courses insensées, et en fureurs; c'était à qui ferait le plus de folies. Au lieu de porter une peau de bouc, on crut beaucoup mieux faire de s'habiller en chèvre ou tigre, de s'affubler la tête de cornes de cerf, de se couvrir le visage d'écorces d'arbres, de façon à imiter le nez camard et les oreilles pointues du chevreau et du bouc, sans négliger les autres ornemens de la figure. On choisissait un gros garçon bien nourri, pour faire le personnage de Bacchus, qu'on plaçait sur un char; et pour rendre le tout plus merveilleux, les prétendus tigres traînaient ce char, tandis que les boucs et les chèvres gambadaient à

l'entour, en forme de satyres et de faunes. On donnait à ceux qui suivaient et accompagnaient le char, les noms de Bacchans et Bacchantes, c'est-à dire, pleureurs et pleureuses. Un vieillard qui représentait Silène, paraissait en dernier lieu, monté sur un âne, et excitant tous les spectateurs à la joie.

Quoique le peuple, dit Boullanger, n'ait jamais entendu parler ni d'Osiris, ni de Bacchus, il ne laisse pas de faire les funérailles du mardi gras.

Nous lisons que les Gaulois adoraient le soleil sous les noms de Taranis, Belenos et Mithra: les initiés aux mystères de Mithra étaient partagés en plusieurs confréries, dont chacune avait pour symbole une constellation céleste, et les confrères célébraient leurs fêtes faisant des processions et des festins, déguisés en lions, beliers, ours ou chiens, c'est-à-dire sous les figures qu'on suppose à ces constellations. Ainsi, nos bals, nos mascarades, dont voilà peut-être encore une origine, étaient autrefois des cérémonies de la religion des Gaulois, nos pères.

Plutarque nous dit que les Romains faisaient, dans le mois de Mars, la cérémonie de la plus grande purgation de toute l'année, car ils jetaient à la fin, de dessus le pont en la rivière, des images et effigies d'hommes; mais anciennement ils y avaient jeté des hommes vivans. Nous avons conservé cet usage; les premiers jours de carême on ne manque pas de jeter à l'eau un manequin revêtu de haillons, représentant Carnaval.

Le Dimanche des Brandons.

Il est d'usage dans beaucoup de villages, d'allumer dans les champs, à la veillée du dimanche qui suit le Carnaval, ou le premier dimanche du Carême, des espèces de folières autour de laquelle les enfans, sur-tout, vont se divertir en chantant.

Le but de cet usage est encor cyclique. Nous lisons qu'à l'époque du printems, les anciens couraient avec des flambeaux allumés, pour se purifier et procurer le repos aux manes de leurs parens. Les cultivateurs ont ensuite rendu cette cérémonie utile : dans le même tems ils parcouraient leurs vergers avec des torches de paille enflammées, appelées *Brandons*, pour brûler des nids d'insectes attachés à leurs arbres. Mais plutôt, cet usage n'aurait-il pas rapport à l'équinoxe, pour célébrer l'époque où le soleil commence à répandre sur notre hémisphère une chaleur plus vivifiante ? le feu était chez tous les anciens le symbole de la vie; nous le voyons employé aux solstices d'hiver et d'été dans le même but, celui de célébrer le nouveau cours du soleil; les monumens funèbres nous présentent tous des flambeaux éteints; au contraire, on met des torches allumées dans les mains de l'Hymen et de l'Amour, parce qu'elles sont les sources de la vie; nous allumons des flambeaux autour des morts, toujours dans le même esprit : nous voulons exprimer par-là, qu'ils sont passés à une autre vie.

Le nom de *Brandons* vient de la pénitence imposée par l'église, à ceux qui, dans le tems du Carnaval, s'étaient livrés à des divertissemens défendus; ils paraissaient à l'église le dimanche suivant le Carnaval, avec une torche allumée à la main, pour réparation publique du scandale qu'ils avaient pu causer.

Les Poissons d'Avril.

Le premier jour de ce mois est consacré parmi nous à des cadeaux simulés, à des plaisanteries d'attrappe; on cherche à se tromper réciproquement, soit en adressant des ballots remplis de paille ou contenant des objets ridicules; soit en s'envoyant dans des maisons où l'on n'est pas demandé: toutes ces surprises se tournent en moqueries et en plaisanteries: les moins gais n'oseraient s'en fâcher; on y est accoutumé.

Chez les plus anciens peuples, chez beaucoup d'autres, chez tous même, jusqu'au 17.e siècle, l'année commença à l'équinoxe du printems; l'étymologie du mot latin *aprilis*, *aperire*, *ouvrir*, le fait assez connaître. Or, comme nous l'avons vu, l'usage était de se faire des présens de félicitation au commencement de l'année; on s'en fit donc de réels tant que le 1.er jour d'Avril l'ouvrit; mais lorsqu'il n'en fut plus que le quatrième mois, les étrennes furent reportées au 1.er Janvier, et l'on ne se fit plus en Avril que des cadeaux simulés, des félicitations de plaisanterie,

pour attrapper ceux qui croiraient encore que le 1.er Avril fût le premier jour de l'an, et se moquer de leur crédulité.

Souvent les usages les plus enracinés ont pour origine de petites causes.

Ils ont été appelés *poissons*, soit de ce qu'un présent simulé échappe aussitôt, de même que le poisson glisse dans la main qui le tient; soit de ce que le soleil vient, à cette époque, de quitter le signe des poissons.

Les OEufs de Pâques.

Dès la semaine qui précède le tems paschal, nous voyons étaler dans toutes les rues des corbeilles d'œufs cuits et teints en rouge; c'est le plaisir des enfans de jouer avec ces œufs et de les manger, et c'est assez généralement l'usage de leur en donner plus ou moins, ce qu'on appelle la *roulée*.

Une ancienne coutume fut autrefois en Grèce, que les parens, afin de conserver entr'eux alliance et amitié, s'assemblassent à certain jour qu'ils nommaient *Charistia*, auquel ils banquetaient ensemble en grande réjouissance, buvaient les uns aux autres, et s'étrennaient réciproquement; nous pourrions retrouver dans cet usage, celui de l'Agneau paschal mangé en famille à cette époque, et de la roulée qui se donnait pour étrennes aux enfans.

Sur la table paschale des Juifs, on servait un

œuf pour une raison mystérieuse; les jambages de leurs portes étaient teints de sang. En Egypte on teignait en rouge, à cette époque, les bestiaux et les arbres, parce que, disait-on, à pareil jour, l'Univers avait été en feu.

L'œuf mis sur la table paschale des Juifs, était un symbole de la durée des êtres et de leur génération successive; l'œuf entrait, comme on l'a dit, dans toutes les cérémonies des mystères qui étaient apocalyptiques, et les Persans qui se donnent des œufs au nouvel an, savent bien que l'œuf est le symbole du monde.

Ainsi, soit que les chrétiens, dont l'année commença à Pâques jusqu'en 1563, aient pris des Persans l'usage de donner pour étrennes des œufs aux enfans, soit qu'ils l'aient emprunté des cérémonies paschales des Juifs, la couleur invariable affectée à ces œufs, vient évidemment des Juifs et des Egyptiens.

Le Mai.

La nuit qui précède le premier jour de ce mois, on plante des branchages de rameaux verts aux portes ou aux fenêtres des personnes du sexe, ou à celles des personnes de distinction; les amans sur-tout, saisissent cette occasion de décorer les fenêtres de leurs maîtresses, et quelquefois même c'est un jeune arbre fraîchement arraché, qu'on orne de rubans, et qu'on replante à côté de la porte; cette galanterie plaît autant à ceux qui la font, qu'à ceux qui en sont l'objet.

Henri II voulant récompenser les clercs de la Bazoche, dont il avait reçu de bons services pour appaiser une sédition en Guyenne; ils refusèrent toute solde, et acceptèrent seulement la permission que le roi leur accorda, de couper dans ses bois, tels arbres qu'ils voudraient choisir pour la plantation du Mai, privilége qui subsistait encore au commencement de la révolution. (*Descr. de Paris*, *par Dulaure*).

Nous trouvons cet usage établi chez les Romains qui, les premiers jours de ce mois, célébraient la fête de *Flora*, déesse des fleur. La jeunesse allait aux bois, et en rapportait une infinité de rameaux dans la ville, dont elle parait les maisons. D'un autre côté, les filles de joie courraient nues au milieu des rues, ayant seulement les parties honteuses couvertes, et lors se donnaient puissance, dit Pasquier, de brocarder impunément tous ceux qui se rencontraient devant elles.

Ne retrouvons-nous pas dans ce second passage, les traces de l'usage des *Epousées* du mois de Mai; ce sont de petites filles du peuple qui, habillées du mieux qu'elles peuvent l'être, sont placées sur un banc élevé, ou sur une chaise, dans les rues et les promenades, le premier dimanche du mois de Mai; d'autres petites filles, ses compagnes, sont alentour avec des assiettes, et harcellent les passans, jusqu'à ce qu'elles aient étrenné, par une pièce de monnaie, *leur épousée.*

L'indécence des filles de joie serait dégénérée

en parure des jeunes et petites filles, et leurs brocards sur les passans, en offrandes sollicitées avec l'importunité de l'enfance, et rarement refusées. Mais on n'en célèbre pas moins, par ces deux usages, la fête de la déesse Flore, et le peuple ne s'en doute pas.

Ne pourrait-on pas encore faire dériver l'origine de ces épousées du mois de Mai, de la défense portée dans les usages des Romains, de ne pas se marier au mois de Mai, sous le prétexte qu'il se trouve entre ceux d'Avril et Juin, consacrés, l'un à Vénus, l'autre à Junon, déesses qui ont la surintendance des mariages; défense qui correspond à celle de ne point se marier en Carême. On aura pu livrer au ridicule les filles qui enfreignaient cette défense, et les exposer vêtues en épousées, aux railleries des passans.

Les Rogations.

Les Grecs nommaient *Ambarvales*, les sacrifices qui se faisaient autour des blés et des vignes, pour demander aux Dieux la conservation des biens de la terre; ils sacrifiaient une génisse à Cérès avant la récolte. On faisait faire à la victime trois fois le tour des moissons; le peuple la suivait en foule, en forme de procession, à la tête de laquelle était un ministre de la religion, qui, couronné de feuilles de chêne, s'avançait en chantant des hymnes.

Les fêtes *Sementines* chez les Romains, avaient

le même but. Elles étaient célébrées par les laboureurs en l'honneur de *Tullus;* et nous lisons que Cybèle était dans les Gaules en grande vénération. Dès qu'on craignait pour la récolte, on mettait sa statue sur un char tiré par des bœufs, et on la promenait autour des champs et des vignes; le peuple précédait le char en chantant, et les principaux magistrats le suivaient pieds nus.

Ainsi lorsque Saint Mamert, évêque de Vienne, établit dans son diocèse, en 469, pour la conservation des biens de la terre, une procession dite *des Têtes humiliées*, *Operosissima festivitas*, qu'on appela par la suite *Litanies gallicanes* ou *mineures*, il introduisit moins un nouvel usage, qu'il ne changea la direction des peuples, dont les habitudes restaient les mêmes.

Dans le principe, on devait assister à cette procession pieds nus, le corps couvert du cilice, et la tête de cendres; les ministres des autels étaient vêtus de noir, les croix et reliques etaient couvertes de voiles noirs, ce qui la fit appeler la *Procession noire*. Un moine loue l'empereur Charlemagne de ce qu'il y assistait nu-pieds, ainsi faisait le chef des Gaulois; et le dragon ailé qui se portait encore dans le siècle dernier à cette procession, était de même un reste de paganisme, et achève de prouver que cette cérémonie et plusieurs autres furent établies, pour les opposer à celle que les païens faisaient, en portant en pompe par les rues, les images de leurs Dieux. Ainsi plus d'un usage des religions anciennes a été sacrifié

par l'adoption qu'en a faite la religion catholique, pour les cérémonies qui sont particulières à son culte.

Les Feux de la Saint Jean.

La veille de la Saint Jean-Baptiste, qui tombe régulièrement deux jours après le solstice d'été, on allumait dans presque toutes les villes une folière à laquelle les magistrats, en habits de cérémonie, venaient mettre solennellement le feu, au coucher du soleil, à la grande joie et aux cris d'alégresse du peuple, qui en emportait assez souvent des tisons ou des charbons allumés.

En ce mois, qui était le premier de leur année, les Grecs célébraient en l'honneur de Diane, les fêtes appelées *Laphries* ; et le 28.me jour de ces fêtes, on mettait le feu à un bûcher immense, dressé avant la fête, et sur lequel on avait mis avec les fruits de la terre, des oiseaux et des bêtes sauvages en vie, attachés seulement après le bûcher ; mais il arrivait quelquefois que le feu consumait leurs liens, et ces animaux sautaient hors du bûcher, au grand danger des assistans.

Chez les Orientaux, le nouvel an commençait pareillement au solstice d'été : des feux sacrés qu'ils allumaient à minuit, figuraient par leurs flammes, le renouvellement de leur année ; ces feux de joie étaient accompagnés de vœux et de sacrifices pour la prospérité des peuples et des biens de la terre. On dansait autour du bûcher, les plus agiles même sautaient par-dessus, et

en se retirant, chacun s'emparait d'un tison; le reste était jeté au vent, pour qu'il emportât les malheurs comme il dissipait les cendres. Plusieurs siècles après, lorsque le solstice d'été ne fit plus l'ouverture de l'année, on continua l'usage des feux dans le même tems, toujours par une suite de l'habitude et des idées superstitieuses qu'on y avait attachées; mais on en recula l'époque de quelques jours; et comme les chrétiens fêtaient dans les premiers jours de l'été, celui qui annonce leur législateur, ils choisirent cette époque, et les feux n'eurent plus lieu qu'à la Saint Jean même.

Les feux funèbres du solstice d'été, dit Boulanger, se trouvent placés pour nous, à la nuit de la fête de la Saint Jean. Il fut un tems où les mères faisaient passer leurs enfans par-dessus, à l'exemple des Cananéens et des premiers Romains, ou même comme les Juifs faisaient quelquefois en l'honneur de Moloch, qui n'est que Saturne, ou le dieu des périodes. Aux anciennes fêtes de ce Dieu, on allumait des flambeaux, symbole du passage à une meilleure vie, c'est-à-dire à une autre période. Le concours des deux fêtes de Saint Jean avec les solstices, a quelque chose de mystérieux, par la conformité de ce nom avec celui de *Janus*, qui, chez les Romains, présidait aux équinoxes comme aux solstices, dont les Saliens prononçaient le nom *janès*, les Grecs *joannes*, les Hébreux *johnan*, d'où est venu *johannes*, *jehan*. Ce mot est encore

en rapport avec ceux de *anan*, doux; *ganau*, *gnar*, *ha-gnau*, *agnau; chanan*, être doux; *jochanan*, *johanan*, *jehan*, dont le mouton est devenu l'emblême.

Fêtes des Saisons.

Les Quatre Tems ne sont point un usage particulier à l'Eglise romaine. Ils paraissent avoir succédé aux Técuphes des Hébreux, mot qui signifie changement, pendant lesquels ils célébraient les quatre points cardinaux de l'année, en *jeûnant*, et en offrant à Dieu les prémices de leurs fruits; les Grecs célébraient aussi ces quatre époques de l'année.

Ces jours de jeûne et *vigile* furent primitivement fixés par l'Eglise à la première semaine de Mars, la seconde de Juin, la troisième de Septembre, et la quatrième de Décembre. Ils auraient dû tomber exactement aux veilles des solstices et des équinoxes, comme font aujourd'hui les quatre tems d'automne et d'hiver; mais le carême qui n'est lui-même qu'un jeûne plus long que les autres, a fait avancer mal à propos les Quatre Tems de l'équinoxe du printems; et ceux de Mai font un double emploi avec le jeûne de la Saint Jean, qui retrace le souvenir du carême que les premiers chrétiens observaient avant cette fête, comme avant celle de Noël, qui a conservé le nom d'*Avant* ou *Avent*, *Adventus*.

Pendant ces carêmes, les Hébreux s'abstenaient

de viande et de vin; les Latins imitèrent leur piété. Ils ne se privèrent pas de vin, mais leur jeûne était rigoureux; ils ne mangeaient qu'une fois par jour, et après le soleil couché, tout service divin étant fait : on retrouve les vestiges de cet usage par les vêpres qui, pendant le Carême, se disent avant midi.

Le mot *Vigile* signifie actuellement abstinence de viande; mais il vient de ce que les premiers chrétiens allaient veiller dans l'Eglise la veille des fêtes, ainsi que cela s'observe encore le Vendredi-Saint. L'abus qu'on fit de ces veillées les fit supprimer, et le mot nous en est resté. Actuellement on veille la nuit de Noël, on y dit trois messes, et le sur-lendemain on célèbre la fête de Saint-Jean l'Evangéliste; mais à la Saint-Jean d'été, on veillait encore à Saint Maur, près Paris; et dans cette veillée, on disait aussi autrefois trois messes. Cette similitude de cérémonies, les époques où elles avaient lieu, ne conduisent-elles pas à penser que ces fêtes étaient celles des solstices?

Remarquons qu'à chacune de ces grandes époques de l'année, se trouvent placées, dans le calendrier grégorien, une fête de Saint Jean; en Mars, Saint Jean Climaque; en Juin, Saint Jean-Baptiste; en Septembre, Saint Jean-Chrysostôme; en Décembre, Saint Jean l'Evangéliste, nom allégorique dont on reconnaît la racine dans *Janus, Enoch*, *Anach*, *Année, Joannes*, *Jo-annan*, *Johannes*, et qui signifie changement de période. On retrouve ce nom symbolique dans presque

toutes les religions, tant il est vrai qu'elles ont toutes la même base et le même but, retracer aux hommes les révolutions célestes, et les rappeler à la reconnaissance envers l'auteur de la nature.

La Saint Hubert et la Saint Martin.

Dans les premiers jours de Novembre, les Romains célébraient contre les loups, en l'honneur de Pan, la solennité des Lupercales, afin que ce Dieu préservât les troupeaux de la dent meurtrière de ces animaux voraces, qui ne trouvant plus aucune pâture sur la terre dégarnie de ses productions, seraient forcés par la faim, de se chercher une autre nourriture.

D'autre part, nous lisons dans Arrien, qu'il y avait chez les Celtes une fête en l'honneur de Diane, dans laquelle les Gaulois, après avoir chassé, offraient une victime prise parmi les bêtes qu'ils avaient abattues, et terminaient ce sacrifice par la bonne chère.

Retrouvant à la lettre cet usage en vigueur encore parmi nous, il n'est pas sans apparence que Saint Hubert n'ait pris la place de la Déesse du paganisme.

Les Anthestéries se célébraient en l'honneur de Bacchus; les Grecs se fêtaient les uns les autres, et se réjouissaient par des festins où ils admettaient même leurs serviteurs et leurs domestiques, et là buvaient joyeusement les uns aux

autres, ainsi que nous faisons encore aujourd'hui à la Saint Martin.

Les Romains célébraient les *Dyonisiaques* en l'honneur de Bacchus, appelé aussi *Dyonisius ;* les paysans et les vignerons les solennisaient à la fin des vendanges. On y célébrait des jeux, et les confrères couraient les rues, ayant les couronnes de lierre sur la tête, et le bourdon bachique garni de pampre, à la main.

Nous n'avons conservé de ces usages, que les repas et la débauche auxquels se livrent, le jour de la Saint Martin, les vignerons et les artisans. Dans bien des petites villes, les ouvriers vont demander chez les bourgeois qui les occupent pendant l'année, le vin de la Saint Martin, qui se convertit en quelques pièces de monnaie qu'on ne refuse presque jamais, et dont la collecte leur sert à solenniser l'époque que les Grecs et les Romains fêtaient sous les noms d'*Anthestéries* et de *Dyonisies.*

La Tronche de Noël.

Le père de famille à la veillée de Noël, chante solennellement des noëls auprès d'un grand feu, avec sa femme et ses enfans : il ordonne au plus petit d'aller prier Dieu dans un coin de la chambre, et pendant ce tems il place derrière la plus grosse bûche du foyer, ou dans une cavité de cette bûche, s'il s'en rencontre, plusieurs paquets de bombons ou de friandises : l'enfant revient près du feu, armé d'un bâton, frappe à coups redoublés sur la

bûche et en fait tomber, avec des acclamations de joie, les gourmandises qu'on y avait cachées et qu'il s'empresse de ramasser de la *suche* ou *tronche* qui les a *pissés*, c'est le terme consacré, et que la Monnoye a employé dans ses noëls Bourguignons :

Mes hairai s'aitande que lai suche
Lo pisserai *dé prênéa*, *des marrons.*

Mes héritiers s'attendent que la *suche* leur *pissera* des pruneaux, des marrons.

Nous retrouvons bien l'origine des chants de noëls et des grottes faites à cette époque pour amuser les enfans, dans la défense du concile de Narbonne, en 1609, de représenter dans la nuit de Noël ni les prophètes ni les bergers, et de chanter les prédictions des sybilles que le vulgaire ne soupçonne guères être pour quelque chose dans ses cantiques en l'honneur du Messie; mais quelle est l'origine de ses coups redoublés, frappés par l'enfance sur une bûche allumée, et des présens qu'on lui demande et qu'on en reçoit? Sans prétendre en avoir trouvé la solution, nous hasarderons sur ce nos conjectures.

Remarquons en premier ordre, que ces cérémonies ont lieu à l'époque du solstice d'hiver, au moment où le soleil va remonter sur l'horizon pour commencer une nouvelle année.

Janus, qui chez les Romains était le symbole de l'année, était représenté avec deux visages, l'un de

vieillard, pour signifier l'année expirante, l'autre de jeune homme pour signifier l'année commençante; de-là le choix d'un enfant pour acteur de cette cérémonie.

Plusieurs Auteurs ont prétendu que la fête de *Noël* ne fut établie que par le Pape Jules en 336, et pour l'opposer au culte idolâtre que les payens rendaient au soleil renaissant, *sol novus;* et Saint Augustin exhorte les fidelles à célébrer ce saint jour, non comme les payens en l'honneur du soleil, mais en l'honneur de celui qui a créé le soleil.

La bûche allumée ne serait-elle pas l'emblême de ce feu nouveau, *sol novus*, tout ainsi qu'on renouvelle *le feu* dans nos églises à Pâques, puisque Noël était l'ancienne époque du renouvellement de l'année? nous retrouvons encor dans la prose de Noël, les mots: *Sol novus oritur.*

L'office de l'Avent, qui précède la fête de Noël et termine la liturgie de l'année, n'est qu'une instruction sur un renouvellement, sur une renaissance, et sur la consommation des siècles.

Au commencement de l'année, chez les Hébreux, le pontife entrait dans le sanctuaire, dont la porte ne s'ouvrait qu'à cette époque, et c'était au jour du soleil nouveau (*sol novus*). Il frappait plusieurs fois contre la porte en chantant: Ouvrez vous porte du tems et de l'éternité, *atollite portas æternales.* Les coups redoublés, frappés sur la bûche, ne sont ils pas en rapport avec cet usage des Hébreux? les enfans frappent sur la bûche

allumée, emblême du feu nouveau, comme le grand prêtre contre la porte qui doit ouvrir une nouvelle année.

Enfin, les bombons, les présens qui tombent de la bûche, sont les cadeaux du commencement de l'année, dont nous avons parlé au mot *Etrennes*, et l'année solaire commence réellement au solstice d'hiver. Noël, autrefois Noüel (1), est le dérivé de *novus*, novel an. Ce mot était anciennement en France le cri d'alégresse et de joie; on nous rapporte que le peuple faisait retentir les airs du mot *Noël, Noël*, aux réjouissances publiques, baptêmes, mariages, entrées et sacres des anciens rois. *Novel Roi*, *nouvel règne*, comme on écrivait autrefois.

La Semaine et le Dimanche.

La division du mois en quatre parties, donne le période qu'on appelle semaine, qui contient le quart d'une révolution lunaire: cette division, puisée dans la nature, fut indiquée à l'homme, dès la création, par les différentes phases de la lune.

Les peuples d'Athènes et de Delphes avaient le septième jour de chaque mois en grande vénération, en l'honneur d'Apollon, surnommé par leurs prêtres *Ebdomageni* ou semainier; ils se décoraient ce jour là de couronnes de laurier.

(*) *Noüel* est contracté de *nouvel*, du latin *novellus*, diminutif de *novus*, sous-entendu *sol* ou *annus*. — E. J.

Les Juifs célébraient religieusement leur jour du *Sabath*, mot qui signifie *sept* et est devenu la racine du mot *septem;* ils chantaient leur roi de gloire sous le nom de *Sabaoth*, nom que le savant Boullanger dit qu'on doit traduire par *Dieu des tems et des périodes*, aussi bien que par *Dieu des armées*, parce que chez les anciens, le tems et une armée s'exprimaient par le même mot.

Les Romains, aux jours de fêtes, ne faisaient aucun travail, et les consacraient au service des Dieux : regardant les jours fêtés comme funestes et de mauvaise augure, ils se reposaient et se seraient bien gardés d'entreprendre ces jours là, ni voyages ni affaires, dans la crainte d'y rencontrer des traverses, ou d'y essuyer quelqu'accident. Ils poussaient même plus loin la superstition à cet égard, car nous lisons qu'ils ne commençaient pas un long voyage et qu'ils ne se livraient à l'entreprise d'aucune grande affaire incontinent après la fête; mais au contraire, ils se tenaient à la maison le lendemain, pour réfléchir à leurs affaires et se pourvoir des choses dont ils pourraient avoir besoin, voulant mettre un certain intervalle entre les fêtes et les jours affectés au travail : dans ce repos prolongé ne pourrait-on pas voir l'origine de l'inaction des ouvriers à la suite des fêtes, et plus ordinairement les *lundis?*

Les Japonnais avaient la même opinion des jours fériés, lorsqu'ils les appelaient jours de visite et de félicitations, étant naturel de se visiter dans un jour de danger, et de se féliciter d'y avoir

échappé. Sans partager leur croyance nous suivons cependant leurs usages : c'est toujours le dimanche que le peuple choisit pour se voir ; et soit que ce jour là on soit plus libre de ses momens par la cessation du travail, et qu'on soit mieux vêtu que de coutume, soit par un reste de la croyance des romains sur le malheur attaché à ces jours, dans les petites villes ce n'est jamais que les dimanches que le peuple, même les bourgeois, vont se rendre des visites.

La religion chrétienne semble s'être approprié le mois périodique, dont elle solennise les quatre fêtes, mais sans égard pour les phases de l'astre qui dans le principe les indiqua. Ainsi nous consacrons à certains actes religieux extraordinaires, les quatre points remarquables de la révolution solaire, et régulièrement à la religion les quatre époques marquantes de la révolution lunaire ; ainsi le cours des astres a positivement réglé l'ordre des fêtes.

Le motif de bénir et de louer plus spécialement l'auteur et le conservateur de l'univers, à l'occasion du renouvellement de chaque période, a porté les humains à consacrer à la religion la nouvelle lune et souvent la pleine lune. Cet usage est consacré parmi nous par le vulgaire, qui sans pouvoir en rendre raison, regarde les premier, troisième et cinquième dimanches de chaque mois comme plus solennels et plus saints, sans se douter qu'ils étaient, dans l'origine, les fêtes de la nouvelle ou de la pleine lune.

Boullanger avance que le nombre *sept*, comme

étant composé des deux plus parfaites parités et imparités, a été révéré de tous les apocalyptiques, et que tous les périodes multipliés par 7 ont été funestes aux hommes et aux empires (*) : ces deux parités et imparités sont 4 et 3 ; chez les anciens *salut* et *trois* s'exprimaient par les mêmes mots ; de là les *neuvaines* et l'idée attachée à ce nombre et à ses multiples, et le dicton *Deus impari numero gaudet*.

Le Vendredi.

Les Romains avaient leurs jours *fastes* et *néfastes :* pendant ces derniers ils se gardaient bien d'entreprendre aucune affaire, de crainte qu'elle n'eût mauvaise fin ; ils les considéraient comme malheureux et de mauvais augure : nous aussi, nous avons chaque semaine un jour *néfaste* ou réputé malheureux, c'est le vendredi.

On craindrait d'entamer, ce jour là, quelqu'affaire importante, persuadé qu'elle finirait par mal tourner, de se mettre en route pour un long voyage, dans la crainte qu'il ne survînt de fâcheux accidens ; on ne voit presqu'aucun mariage se contracter ce jour là, dans l'appréhension que l'union ne devienne malheureuse.

(*) On pourrait en remarquer une preuve récente : l'année 1792 se divise exactement par 7, aussi fut-elle orageuse pour la France, et vit prononcer la déchéance de la 3.e dynastie ; l'an 7 du gouvernement Républicain, le vit s'éteindre en 1799, année que le nombre 7 divise encore sans fraction.

D'où peut provenir cette opinion? Nous ne saurions en rechercher la cause chez les peuples anciens, qui ne comptaient pas ce jour là dans leur calendrier; et quant aux Romains, ils ne pouvaient regarder comme *néfaste* le jour qu'ils consacraient à *Venus;* ils ne devaient rien redouter des mariages formés le jour même où la Déesse des amours obtenait un culte particulier.

Nous penserions que le préjugé de malheur attaché au vendredi, prendrait sa source dans la religion chrétienne : la mort de Jésus-Christ, arrivée ce jour là même, l'éclipse, le tremblement de terre qui l'ont accompagnée, ont fait considérer le vendredi comme un jour d'effroi et auquel un souvenir lugubre était attaché; l'abstinence ordonnée par l'Eglise a dû perpétuer ces tristes pensées, et de là peut-être l'idée de malheur qui suit le jour commémoratif de ces événemens.

Les jours où nous avons perdu nos pères, nos proches, nos amis, sont pour nous des jours d'un souvenir pénible; le jour anniversaire de leur mort est toujours un sujet de tristesse : le vendredi est ce jour là pour les chrétiens.

La Fête de Village.

Nous lisons que les fêtes des païens étaient accompagnées de banquets et de festins; ils avaient coutume de s'envoyer des gâteaux, et après ils célébraient la fête par des jeux publics et des danses dans les rues et sur les places : les chré-

tiens, qui dans les premiers tems se trouvaient mêlés avec eux, ne purent s'empêcher de prendre part à leurs divertissemens, ce qui fut cause, dit Pasquier, que pour contenir le peuple et l'empêcher de se porter aux solennités des fêtes païennes, on toléra, dans notre religion, les danses, banquets et jeux publics; condescendance qui laissant subsister les réjouissances accoutumées, leur donnait au moins une direction dans le sens des cérémonies de la religion; aussi, fidelles imitateurs et conservateurs de tous les anciens usages, les gens de campagne ne manquent-ils jamais de solenniser leurs fêtes patronales par des gâteaux, des festins, des danses et des jeux.

Les *compitales* célébrées par les Romains, ont beaucoup de rapport aux fêtes patronales d'aujourd'hui : elles se célébraient en l'honneur des Dieux *Lares*, qu'on couronnait de fleurs, dont les autels étaient aussi décorés de guirlandes et dont les fêtes se faisaient par des danses et des banquets dans les places et carrefours *in compita*. Nous voyons encore aujourd'hui dans bien des petites villes, parer de fleurs et de feuillages certaines rues au jour de la fête du Saint auquel elles sont spécialement vouées, et la statue du Saint, qui se trouve ordinairement placée dans une niche à l'une des maisons de ces rues, est pareillement décorée de vases de fleurs et de guirlandes.

Chez les Romains, non seulement chaque rue mais encore chaque maison avait ses Dieux *Lares*

dont la fête se faisait particulièrement ; aussi avons nous encore chez nous les fêtes de chaque famille, car nous avons conservé beaucoup des usages de nos devanciers, mais en leur donnant une autre direction, et une fin dans l'esprit du christianisme : l'on reconnaît dans les *Anges gardiens*, les Dieux *Penates* et les Dieux *Lares*, comme nous retrouvons dans les fêtes des rues et des villages, les *compitales* et les banquets du paganisme et des peuples anciens.

Fête de la Naissance.

Juno Lucina fut invoquée dans la Grèce par les femmes enceintes et en travail, qui lui consacraient leurs sourcils, parce que la lune dirige le tems de la grossesse et l'époque de l'accouchement ; mais les Grecs ne donnaient un nom à leurs enfans, que le septième jour après leur naissance. Cette cérémonie se nommait *ebdomée*, et était toujours accompagnée d'un festin.

Polydore Virgile nous rapporte que c'était la coutume chez les Perses, que chacun fêtât le jour de sa naissance par des cérémonies et des banquets somptueux, suivant ses moyens et facultés ; usage qui de là est passé aux Romains, et d'après lequel Virgile a dit : *Phillida, mitte mihi meus est natalis iala.* Mais, chez ces peuples ces fêtes étaient précédées de cérémonies religieuses. La déesse *Nundina* présidait à la naissance et au commencement de la vie des enfans ; on l'invoquait, on la réclamait lorsqu'on

les lustrait, c'est-à-dire quand on les purifiait par certaines paroles et cérémonies, et qu'on leur imposait un nom.

L'eau était la base des lustrations ou purifications; celle la mer était préférée à tout autre, et ce n'était qu'à son défaut qu'on se servait de celle des fleuves et fontaines, dans laquelle on mettait alors du sel ou du soufre pour la rendre plus semblable à celle de la mer; on éteignait dans cette eau un tison ardent pris sur l'autel où s'offrait le sacrifice, et alors elle devenait *eau lustrale*, pour laquelle les Anciens avaient une grande vénération, et dont ils se servaient pour les purifications. Un prêtre, après avoir trempé dans cette eau une tige de verveine, en faisait aspersion sur ceux à purifier; cérémonie lugubre, dit Boullanger, et qui avait pour objet de rappeler aux hommes le souvenir du déluge.

Les Gaulois pratiquaient en partie ces usages; ils avaient grande attention, à certains jours de l'année, et à la naissance de leurs enfans, de dresser une table dans une chambre écartée, et de la couvrir de mets et de bouteilles, avec trois couverts et quelques petits présens, afin d'engager *les Maires*, génies subalternes, à les honorer de leur visite, et à leur être favorables.

Ne serait-ce pas là l'origine de l'usage observé dans plusieurs maisons, de laisser pendant les nuits de Noël et de Pâques, le pain et le vin sur la table, afin, dit le peuple, que le *petit Jésus* puisse manger et boire s'il le veut; n'y retrouve-

t-on pas aussi la source de l'usage des tables dressées dans les chambres des accouchées, qui y restent servies les premières semaines des couches, et l'origine des repas ou banquets du baptême?

Parmi nous, c'est à l'époque de la naissance que l'on donne un nom aux enfans, et on célèbre cette cérémonie la première fois avec solennité. L'anniversaire s'en continue indirectement, et sans que l'on y prenne garde; car, au lieu de fêter le retour du jour auquel on reçut un nom, on a fini par fêter le nom (*) lui-même; et de là les présens, les souhaits, les complimens, les bouquets que chacun reçoit le jour de la fête du Saint qui lui sert de prénom, lesquels ne peuvent avoir une autre origine que celle de fêter le jour de la naissance. Car les vœux adressés à chacun le jour que l'Eglise chôme la fête de son patron, sont des souhaits de félicitation, du même genre que ceux adressés lors de l'imposition du nom, et ces vœux sont bien plus en rapport avec le mortel qu'avec le saint; ils sont adressés bien plus pour plaire à l'un, que pour honorer l'autre. En Allemagne, dans les anciens Etats de Prusse, on fête encore aujourd'hui, non le jour de la fête du patron, mais le jour de la naissance de l'individu auquel on veut adresser des hommages.

(*) Ce n'est pas le nom que l'on fête, ce me semble, mais le jour de la naissance du saint patron dont on porte le nom, au lieu de fêter comme autrefois, le jour où l'on est né et où l'on reçut ce nom. — E. J.

Remarquons encore, que les noms de Saints donnés aujourd'hui à l'enfant comme prénoms, étaient autrefois les noms véritables, et que sous les deux premières races de nos rois, on n'en portait pas d'autres. Ce fut vers le X.e siècle seulement, que les surnoms se propagèrent par habitude dans les familles; et ces surnoms furent tirés de la dignité, de la force, de la couleur, tels que le *noble*, le *puissant*, le *grand*, le *fort*, le *roux*, le *brun;* ou des infirmités et habitudes, et des professions, comme *boiteux*, *bossu*, le *gai*, *gentil*, *verrier*, *serrurier;* enfin ils furent pris des pays et des Saints eux-mêmes, comme le *picard*, *normand*, *Jacquot*, *Pierre;* quelquefois ils furent tirés des animaux et des fruits, comme le *rat*, le *bœuf*, *poivre*, *etc.* Ainsi les surnoms se convertirent en noms propres par la suite des tems.

On a cru plus facile de se ressouvenir des noms de ses proches ou amis, que de l'époque de leur naissance; et comme on fêtait le jour où fut donné un nom, on a fini par fêter le nom lui même. Ainsi les habitudes religieuses vinrent sanctifier un usage qui, se perdant dans les coutumes des peuples anciens, n'avait plus rien qui pût présenter quelqu'intérêt à l'imagination de leurs descendans.

Signes de bonheur aux nouveaux nés.

D'ou vient l'usage de donner aux enfans, la première fois qu'on les porte dans une maison,

des œufs et un petit paquet de sel? Pourquoi cette offrande est-elle considérée comme un signe de bonheur, et son omission presque comme une injure?

Cependant des cadeaux de ce genre ne sont pas en rapports physiques avec le nouveau né. Il n'est pas en état de faire usage des dons qui lui sont offerts; il ne pourrait se nourrir de l'œuf sans être presque dénaturé, et le sucre bien plus que le sel, serait analogue à la nourriture qui lui convient; il faut donc envisager ces présens et leur nature dans le sens figuré, et leur chercher des rapports emblématiques.

Nous avons vu l'œuf être réputé l'emblême de la durée des tems par sa forme ronde, dont les extrêmes se touchent en tous les points; et sous ce rapport, nous l'avons vu servir au tems paschal, de signe représentatif de l'année écoulée et de celle qui commence. Nous penserions que ce rapport se continue dans le don d'un œuf au poupon dont la carrière commence; et le sens caché de cette offrande, serait de lui souhaiter une carrière sans fin, c'est-à-dire la plus longue possible, ainsi que l'œuf, dont la forme arrondie ne laisse apercevoir ni le commencement ni la fin.

Le sel est pareillement un emblême de la durée des êtres, comme empêchant la putréfaction; il est employé dans les ablutions comme purifiant; il est donné dans le premier acte de catholicité, comme emblême de la sagesse : ainsi il est au

moral ce que l'œuf est au physique. Si l'on souhaite à l'enfant une longue vie, on la lui souhaite aussi sage et pure; et de là sans doute, l'offrande des deux emblêmes d'une vie longue et sans tache.

Alexander ab Alexandro, genial. dier. lib. 6, dit que les Grecs offraient aux étrangers avant le repas, du sel comme symbole d'amitié; ce nouvel emblême serait encore favorable au nouveau né; après lui avoir souhaité une vie longue et sage, on la lui désire heureuse, en lui offrant le symbole de l'amitié.

C'est ainsi que nos usages ont un sens mystérieux et moral, auquel nous ne prenons pas toujours garde, tout en ayant attention de les pratiquer dans *chacune* des circonstances de la vie.

Le Serment.

La formule de serment chez les Grecs et les Romains, était d'attester les Dieux de la certitude d'une chose, et d'en jurer par eux la vérité. Notre manière de prêter serment est toute différente, et consiste en un geste expressif il est vrai, mais qui nous est devenu particulier; c'est donc chez nos ancêtres seulement, que nous devons en rechercher l'origine.

Lorsque les anciens Francs s'engageaient avec serment de faire ou d'observer quelque chose, ils tiraient, agitaient et brandissaient leurs épées; c'est encore le même geste qui est aujourd'hui

d'usage. Nous levons, devant les juges, la main seulement, comme autrefois les Francs levaient, en présence de leur général, la main garnie de leur sabre; et à présent encore, c'est la manière dont les soldats prêtent serment sous les armes.

Nous voyons que sous les rois de la première race, le juge, pour avertir les témoins du serment qu'ils allaient faire, leur tirait l'oreille, et leur donnait un léger soufflet. Cet usage se retrouve en partie dans la confirmation, où le cathécumène qui va confirmer les sermens faits en son nom, lors de son baptême, reçoit un léger soufflet, tant par signe d'humiliation, que pour lui rappeler de réfléchir au serment qu'il va faire.

Plus tard, sous Philippe I.er, nos rois n'employaient qu'une croix pour signature, et faisaient souscrire leurs chartres par leurs grands officiers. De là, la croix qu'on voit sur les anciennes monnaies de France, comme étant le sceau du prince, et la croix que font encore au bas des actes qu'ils passent, ceux qui ne savent pas signer leur nom; signe de loyauté et en même-tems de religion, auquel la bonne foi fait accorder une confiance qui rarement est trompée.

Le Salut.

Avoir eu les cheveux coupés, dit Sainte Foix, était une marque de dégradation. Les rois de la première race les portaient dans toute leur longueur, c'était la prérogative royale : la noblesse

les portait un peu plus courts ; le peuple avait la tête rase, encore voyons-nous aujourd'hui les habitans des campagnes, qui, pour l'ordinaire, furent tous serfs, conserver leurs cheveux courts. Les ecclésiastiques, pour marquer davantage leur humilité ou servitude spirituelle, se faisaient raser entièrement la tête, ne conservant qu'un cercle de cheveux sur l'occiput ; de là la tonsure, *a tondere*, tondre, raser. On jurait sur ses cheveux, comme on jure aujourd'hui sur son honneur, témoins Alaric et Clovis, qui jurèrent la paix sur leurs barbes ; les couper à quelqu'un, c'était le dégrader et le flétrir. Aussi voyons-nous que pour éloigner Théodoric du trône, Childéric II le fit raser, et le mit dans un couvent de moines à Saint Denis; par la même raison, ce fut par honneur que Clodion reçut le surnom de *Chevelu*.

Cet usage ne dériverait-il pas de ce qu'aux cheveux est attachée une idée de force, par conséquent de puissance? l'histoire de Samson ne le prouverait-elle pas? Perdre ses cheveux, c'était perdre sa force, par conséquent être déchu de l'honneur de commander. Se laisser croître la barbe jusqu'à ce qu'on se soit vengé, était un signe qu'on rassemblait toutes ses forces pour parvenir à triompher à son tour.

En saluant quelqu'un, rien n'était plus poli que de s'arracher un cheveu, et de le lui présenter : c'était lui dire, qu'on lui était dévoué comme son serviteur; en effet, l'homme qui tombait dans

l'esclavage, coupait ses cheveux et les présentait en hommage à son maître. Clovis s'arracha un cheveu et le donna à Saint Gremier, pour lui marquer à quel point il l'honorait; aussitôt chaque courtisan s'en arracha un, et le présenta à cet évêque, qui s'en retourna dans son diocèse, enchanté des politesses de la Cour.

Dans cet usage on retrouve l'origine de notre manière de saluer; on se découvre la tête, on l'incline comme si l'on voulait offrir ses cheveux, ou l'on porte la main à son front comme pour détacher un cheveu, et on l'étend ensuite vers la personne qu'on salue, comme pour lui présenter cette offrande. *Magistratibus vero et aliis potentioribus caput aperimus tanquam omnia nostra illis patere debeant.* Polyd. Virg. Lib. IV, chap. 13.

Les femmes ont une autre manière de saluer, parce que n'étant jamais parfaitement libres, et passant de la puissance de leurs pères sous celle de leurs maris, elles ne cessaient presque pas d'être dépendantes, mais aussi ne devaient qu'à eux l'obéissance.

Dans sa description de Paris, M. Dulaure a remarqué qu'à la cérémonie de la rentrée du Parlement, à la St-Martin, les présidens et conseillers, passant les uns devant les autres, se saluaient à la manière des femmes, et se faisaient une révérence; la cause en était sans doute, qu'étant tous égaux entr'eux, ils ne se devaient aucun signe de dépendance, et qu'ils se regardaient comme

supérieurs, au contraire, eux qui, se disant les représentans du peuple, se prétendaient marcher à l'égal de nos rois, contre lesquels ils ne craignirent pas de lutter plus d'une fois.

Signes de bonheur tirés des Hirondelles.

Quoique Alexandre, *Gen. dier. fol.* 263, nous dise que les hirondelles apparues à Cyrus, lors de son expédition contre les Scythes, en rendissent l'issue malheureuse, néanmoins, dit Valmont de Bomare, on tient que les nids de ces oiseaux sont un signe de bonheur pour la maison à laquelle ils les attachent, et l'on ne les défait point.

Nous voyons en effet, presque généralement, que quelques sales que soient les fientes de ces oiseaux le long d'une croisée, on respecte leur habitation, et le balai de la servante s'arrête auprès de l'asile que s'est choisi cet oiseau voyageur. Pour trouver la raison de ce privilége, nous ne pouvons que marcher dans le sentier des conjectures, toutefois nous essayerons d'y faire route.

Remarquons d'abord, que ces oiseaux choisissent toujours les maisons frappées par le soleil levant; or ces maisons sont pour l'ordinaire les plus saines et toujours les plus gaies : premiers pas vers une idée de bonheur.

Les anciens peuples adoraient le soleil levant; aussi voyons-nous le chevet de toutes les anciennes églises tourné au levant, afin que le peuple, les yeux attachés vers le chœur de l'église, les ait

en même-tems tournés vers le soleil; de là quelque faveur accordée par similitude aux oiseaux qui suivaient, dans la construction de leurs habitations, des usages pareils et analogues à ceux des peuples qu'ils venaient visiter.

Le retour de cet oiseau aux approches du printems, annonçant la fin des jours sombres et malsains (le règne du génie du mal), ramenant au contraire des jours clairs, longs et sereins (le règne du bien), a dû faire considérer l'hirondelle comme messagère du bonheur. Les germes croissant et se développant par la chaleur douce et fructifiante du soleil, l'espoir d'une récolte qu'on se persuade toujours devoir être abondante, la nature parée de fleurs, un ciel pur, une atmosphère dégagée de toutes les intempéries de l'hiver, sont les jouissances que promet le retour de l'oiseau voyageur; et sa perspicacité, cette part est telle, que presque jamais il ne trompe dans ses promesses, son arrivée étant presque toujours calculée avec le retour de la belle saison.

C'est donc par reconnaissance de si heureuses nouvelles, que le courrier qui les apporte est respecté; et si ce n'est par intérêt pour cet oiseau lui-même, c'est au moins pour l'avantage de l'homme qui se conserve le signe non trompeur de la cessation de la saison des frimats, et la garantie qu'il peut avec sûreté se livrer au travail des champs, sans crainte que de nouvelles intempéries viennent lui enlever le fruit de ses labeurs; c'est au moins l'homme qui, pour son utilité particulière, veut

ménager pour l'année suivante, l'oiseau qui lui sert de pronostic dans ses opérations agricoles, et de présage plus certain que ses almanachs. Pour l'agriculteur, l'hirondelle est donc une boussole infaillible; à ce titre, cet oiseau mérite au moins qu'on le conserve, et de là la protection qu'on lui accorde, et le bonheur dont on le constitue le messager.

Usages qui suivent les Décès.

Parmi les usages observés immédiatement après les décès, nous remarquerons sur-tout ceux d'arrêter les pendules et de voiler les glaces et les portraits.

L'heure dernière a sonné, il n'est plus de tems pour celui que la mort a frappé; *quia non tempus erit amplius*. Il rentre dans l'éternité, pour lui le tems ne compte plus, les heures cessent d'être marquées; ce sont ces réflexions qui ont sans doute amené l'usage d'arrêter ce qui marque les divisions d'un jour qui cesse d'exister pour celui qui a vécu : les défunts ne comptent pas dans le tems qui s'écoule; le balancier s'arrête, l'heure ne sonnera plus pour celui qui vient de nous être enlevé.

L'usage de décrocher les montres et d'arrêter les pendules, est donc philosophique, et ramène ceux qui entourent le mort, à la pensée triste, mais souvent salutaire, de la fin des tems.

Si dès le siècle d'Homère on faisait un crime

aux vivans de fixer la figure et les yeux des mourans, de son tems c'eût été une pareille infraction de la considérer dans les objets qui servent à la reproduire; c'est sans doute dans la même vue que les Juifs et les Chrétiens versent toute l'eau qui se trouve dans la maison de ceux qui viennent de décéder(*), puisque l'eau réfléchit aussi les objets, et fut le premier miroir où l'homme pût considérer son image. D'après cette idée, on devait voiler les images du défunt et les glaces qui l'auraient représenté; mais cet usage n'est pas moins que le précédent, emblématique et moral.

L'homme a disparu; il est enlevé du sein de la grande famille, on ne le retrouvera plus sur la terre. Ainsi son portrait, les glaces qui ne nous représentent que sa dépouille mortelle, deviennent désormais inutiles, dès que l'ame qui l'animait n'est plus au milieu de nous, s'est envolée dans les espaces infinis, et s'est réfugiée dans le sein du Créateur.

L'homme que nous chérissions n'est plus, nous ne le retrouvons plus, il est perdu pour jamais, rien ne pourra nous le rendre, nous ne devons même plus le voir, il n'existera désormais que dans le souvenir; ces idées naturelles que tout le monde éprouve dans le moment douloureux

(*) Les habitans des campagnes en donnent une autre origine : ils m'ont dit, à moi, que c'était de crainte que l'ame du défunt en sortant du corps, ne fût s'y noyer en s'y lavant. — E. J.

de la perte de ce qu'il a de plus cher, seraient contrariées si l'on apercevait de tous côtés dans l'appartement le portrait du défunt, les miroirs qui réfléchiraient son image et même son cadavre inanimé.

C'est dans cette vue aussi qu'on ferme l'accès au jour; l'homme est entré dans la nuit éternelle, une faible lueur, une clarté presque défaillante est encore emblêmatique de la lumière de l'homme qui vient de s'éteindre; cette lampe funèbre, dernier sillon de clarté qui l'ait éclairé, est l'image de l'obscurité où l'homme vient d'être replongé pour jamais.

Le Charivari.

Lorsqu'il se fait un mariage entre individus d'âges disproportionnés, lorsque deux époux de même âge ne donnent pas au public les bals ou divertissemens accoutumés, lorsqu'un mari maltraite sa femme pendant le mois de Mai; sur la fin du jour le bas peuble se rassemble, muni de poêles, de chaudrons et autres vases de cuivre et d'airain, et frappant dessus avec des pelles ou des pincettes, se rend en tumulte au devant du domicile de celui auquel il destine cette punition, et redoublant le bruit danse au devant du logis, en hurlant *charivari*, *charivari*.

Scaliger fait dériver ce mot du bruit que fesaient les orientaux sur des vases d'airain, usage qu'ils appelaient *chalybarium*, *ex calybe;* et M.

Graveral dit que c'était la coutume des Grecs, à leurs noces, de danser au son des cymbales.

Mais d'où vient l'usage de ce ridicule tapage aux mariages disproportionnés, et son application aux maris qui maltraitent leurs femmes à certain tems de l'année ?

Savaron prétend que les Gentils, pour se mocquer des adultères de leurs Dieux, les représentaient avec des têtes de cerfs devant lesquelles ils dansaient en leur adressant des railleries. Cet usage aurait plus de rapport avec celui de supposer des cornes au mari dont l'épouse est infidelle; néanmoins le mariage des vieillards de l'un ou de l'autre sexe, étant pour l'ordinaire une marque d'incontinence et de luxure, on a pu, avec quelque fondement, lui infliger les dérisions de l'adultère, dont la polygamie est bien voisine; et les usages des païens ayant fondé tous les nôtres, nous les avons employés et adaptés aux circonstances qui nous étaient propres, mais qui cependant pouvaient se trouver en rapport avec les époques et les faits auxquels les anciens peuples les appliquaient.

Le mois de Mai étant celui de la plus grande végétation et celui du rapprochement des sexes chez tous les animaux, on a dû regarder comme extraordinaire et ensuite comme ridicule l'homme qui dans ce tems, où l'on est le plus porté aux plaisirs des sens, ne craint pas de maltraiter sa compagne, lorsque tous les êtres animés la recherchent avec ardeur : le vulgaire a donc sup-

posé que les mauvais traitemens dans cette saison, indiquaient un homme qui ne pouvait pas partager les désirs et les jouissances communes à toute la nature; et par suite, la raillerie, la dérision, l'insulte sont tombées sur celui que sa brutalité désignait comme tel. Aussitôt que cette violence est connue dans le voisinage, un des voisins de l'époux *verbèrateur* (qu'on me passe ce terme), se prêtant aux désirs du peuple, est monté sur un âne, le visage tourné du côté de la queue de l'animal, qu'il tient en guise de bride, et est conduit par les rues, aux cris du *charivari*, et au milieu d'une foule de peuple qui gambade autour de cette espèce de Silène, en frappant sur des vases d'airain. Cette farce bizarre et ridicule est au fond plus morale et plus impérative qu'on ne le pense; la crainte de cette dérision publique retient les violences de certains maris, au moins pendant ce mois, qui devient une sauvegarde et une espèce de trève pour les épouses malheureuses.

Quant au charivari donné pour refus des divertissemens d'usage aux noces, on pense bien qu'il ne peut avoir sa source que dans la petite malice de se venger par un plaisir d'un autre genre, de celui qu'on veut retrancher, et dont l'habitude a fait une espèce de dette envers le public.

Cl.-Xavier GIRAULT (d'Auxonne),
Membre non résidant de l'Académie celtique.

DISCOURS

SUR LA NATURE DES RECHERCHES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE,

Suivi d'un Extrait de CAYLUS, *contenant des Observations sur plusieurs Monumens trouvés en* 1751, *dans la rue Vivienne;*

Et de la Description d'un Monument trouvé en Avril 1806, *rue Vivienne, dans la maison de Madame de* St-Morys, *envoyé à l'Académie celtique le* 30 *Décembre* 1807, *par M. de* VIALART-ST-MORYS, *Membre de cette Académie.*

MESSIEURS,

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai jugé, par ce que j'ai entendu dans une de vos séances, que l'Académie celtique, quoique principalement occupée d'éclaircir les ténèbres de notre ancienne histoire, recueillerait cependant les travaux de ses membres, sur les antiquités romaines ou françaises, répandues sur le sol de la France, et aussi des dissertations tendantes à mieux faire connaître l'histoire des diverses époques de la monarchie. La résolution que l'Académie m'a paru prendre à cet égard, est digne des lumières de ceux qui la composent : elle a sans doute considéré que le but d'Antiquaires éclairés, et

d'Historiens philosophes, n'est jamais de satisfaire un vain désir de connaître ce que beaucoup d'hommes ignorent, ni d'expliquer ce qui est une énigme pour d'autres savans, mais d'avancer, par leurs travaux, la science de l'homme. C'est travailler à la perfection de cette science, que de remonter à l'origine des nations, que de les suivre à travers les siècles; enfin, que de rassembler des Mémoires qui puissent servir à l'historien, à l'homme d'état et au moraliste; mais cette grande idée n'est pas la seule qui ait pu frapper l'Académie : et n'a-t-elle pas senti en effet de combien d'intérêt sont susceptibles pour nous ces rapports des tems anciens avec ceux où nous vivons, ces comparaisons de mœurs, de langage, de caractère, et enfin la découverte de ces signes d'antiquité que tous les peuples ont recherchés avec un empressement non moins vif que celui que les individus mettent à trouver les titres d'illustration de leurs familles.

Sans doute, et cette observation me regarde particulièrement, l'académicien qui ne connaît que les langues classiques et quelques langues modernes, ne peut pas rendre à l'Académie, par son éducation, d'aussi imporans services que ceux de ses confrères qui, nés dans la Bretagne et les autres contrées où s'est conservée la langue celtique, ont parlé cette langue dès leur enfance, ou en ont acquis la connaissance par l'étude : il échappe nécessairement à l'académicien qui ignore cette langue, une infinité de rapports curieux, parce qu'il

n'a pas ce type général de comparaison auquel il puisse ramener toutes les langues qu'on a parlées en France; mais l'Académie a jugé sans doute qu'un homme ne pouvant exceller à la fois dans plusieurs genres, la réunion de connaissances et de talens différens, tendant au même but, était nécessaire à une société d'*Antiquités nationales.* Je dis une société d'antiquités nationales, Messieurs, car c'est ainsi que j'aime à la considérer: et pourrais-je me tromper en m'exprimant de la sorte, quand le lieu même de nos séances rassemblant des monumens de tous les âges recueillis dans notre patrie, nous rappelle, par cela même, quelle étendue doivent avoir nos travaux sur son Histoire? Pourrais-je me tromper, quand je vois encore qu'un Président, dont le zèle aussi constant qu'éclairé a produit cette grande collection appelée le *Musée des Monumens français*, succède à l'un des fondateurs de l'Académie, homme profond dans plus d'un genre, mais particulièrement versé dans les antiquités celtiques?

Ces considérations et ces faits répondent, ce me semble, suffisamment à des reproches adressés à l'Académie celtique, dans une feuille publique, et malheureusement pour leurs auteurs, aussi mal pensés qu'impoliment exprimés, où on nous accuse de nous occuper de chimères,..... de l'existence d'un peuple dont on n'a aucun monument, ... ils réfutent encore victorieusement ceux qui voudraient que l'Académie ne dirigeât ses recherches que vers ce qui a un

rapport direct aux antiquités celtiques. Autant et mieux vaudrait, à mon gré, vouloir former une société d'historiens français, qui ne s'occuperait que de recherches sur l'histoire de la première race, et dont en effet le travail livré à la prolixité dans les détails, serait dénué de cet intérêt que la comparaison des diverses époques du génie de l'homme peut seule donner à l'Histoire. Celle de la France et de ses révolutions, pour le perfectionnement de laquelle nous rassemblons tous des Mémoires, en prenant même cette expression (Histoire de France), dans son sens strict, comprend évidemment celle de tous les peuples qui ont habité en divers siècles le pays désigné par le nom de France; et soit que les Celtes, ainsi qu'on peut le démontrer par l'histoire et les étymologies, soient l'ancien peuple qui en a occupé la totalité, soit que les Celtes n'en ayent habité qu'une partie, il n'en demeurera pas moins vrai qu'il faut les connaître pour pouvoir écrire une Histoire complète de France : d'ailleurs, que ces peuples portent le nom de Celtes, de Gaulois, de Romains ou de Francs, ils sont toujours ou nos ancêtres ou nos conquérans; ils nous ont laissé une partie de leur langage, de leurs lois, de leurs mœurs; ainsi, même pour l'Histoire particulière des français, nous avons besoin de faire des recherches sur ces anciens peuples, puisque c'est par elles que nous apprendrons à juger de l'influence qu'ils ont exercée sur nous.

Eloigné de vous, Messieurs, n'ayant pas même

reçu vos Mémoires, dont je viens d'apprendre la publication, je traite peut-être ici une question déjà tout-à-fait décidée par l'Académie celle de la fixation précise de ses recherches; mais il existait encore assez d'incertitude (*) sur ce point avant que je quittasse Paris, pour que cette incertitude même me fît une loi de vous exposer sur quelles raisons je me fondais pour vous présenter la description d'un monument romain, et même de vous l'offrir comme pouvant être inséré dans vos Mémoires. Les considérations sur lesquelles je viens de m'appuyer, feront, dans leurs développemens, le sujet d'un Mémoire que je compte avoir l'honneur de vous présenter, sur la manière dont devrait être faite la description générale des antiquités de la France : nous n'avons sur ce sujet que des ouvrages dont le plan est aussi fautif que l'exécution, et qui rappellent plutôt des spéculations mercantilles faites par des libraires, que des ouvrages nationaux exécutés chez un peuple et pour un peuple éclairé; cela est d'autant moins concevable, que nous n'avons manqué ni d'antiquaires d'une érudition profonde, ni d'artistes excellens; mais je reviens au sujet qui a occasionné cette dissertation préliminaire, je veux dire la description du monument romain, dont la gravure est jointe ici.

(*) Ce Mémoire a été écrit dans les premiers tems de l'établissement de l'Académie.

Extrait de Caylus, *tome II*, *page* 382.

On a trouvé, dans l'été de l'année 1751, à trois toises de profondeur, en bâtissant les écuries d'une maison située dans la rue Vivienne et près de l'endroit indiqué par la lettre I sur le plan de Paris, huit différens morceaux de marbre blanc et tous travaillés en bas-relief; ces marbres avaient été jetés pêle mêle dans quelque fosse, sans doute par le zèle des premiers chrétiens ou parce qu'on les jugeait inutiles; on verra cependant qu'ils n'ont pas eté aussi maltraités qu'ils auraient pu l'être : on ne peut reculer l'époque de leur destruction plus tard que vers l'an 554, tems auquel Childebert ordonna qu'on démolit à Paris et dans le royaume, ce qui restait de temples, de statues, d'autels et d'autres marques du paganisme; cet édit de Childebert est à la tête des Capitulaires, dans l'édition de Baluse, pag. 6. M. l'abbé Lebeuf, qui m'a cédé ces antiquités, a dit, lorsqu'il en a rendu à l'Académie un compte sommaire, que le lieu de leur découverte était autrefois une campagne éloignée de la ville; et je suis d'autant plus de son avis, que tous les auteurs cités dans la dissertation de M. Leroy et ailleurs, font voir que du tems des Romains ce côté de Paris était un pays couvert de bois. Le plus grand nombre de ces monumens, dont on va en voir les dessins, n'a pu convenir qu'à l'ornement des tombeaux; les autres ont peut-être fait partie de

A



B



s, de chapelles, ou bien enfin de quel-
alais qui servaient de maisons à ceux qui
ndaient pour les Romains; car Paris était
ste d'autant plus important pour la sûreté
ules, que sa situation sur une rivière na-
, grossie par les eaux de plusieurs autres
ent commerçantes, a toujours fait un point
nion pour différentes provinces, et le cli-
e cette ville en a toujours rendu l'habita-
ès-agréable.

nonument dont la figure gravée est jointe
t trouvé en Avril 1806, en démolissant un
lacé dans la partie antérieure d'une maison
rue Vivienne, N. 8.

e maison, appartenant à madame St-,
, est contiguë aux bâtimens de l'ancienne
d'escompte, et le four, dans les fonde-
duquel le monument que je décris a été
, était fort près des anciennes écuries de
maison. Ces remarques peuvent paraître
ieuses, mais elles ne sont pas inutiles, puis-
s servent à constater que c'est dans cette
maison qu'on trouva, en 1751, des an-
és que l'abbé Lebeuf recueillit, et sur les-
s M. de Caylus a écrit les observations que
vient de lire. Ces rapports ajoutent, ce me
e, de l'intérêt au monument en lui-même,
peuvent manquer d'en donner à ma des-
on, ils me paraissent incontestables; en effet
'est en 1751, que les antiquités dont parle

Caylus furent trouvées, et c'est aussi vers le même tems que la maison de madame St-Morys fut bâtie par un de mes parens; 2.° la carte topographique que Caylus a jointe à sa description, indique que la maison où les antiquités qu'il décrit furent trouvées, était située au milieu de la rue Vivienne, et la maison de madame de St-Morys occupe en effet le milieu de cette rue; 3.° les antiquités dont parle Caylus furent trouvées en posant les fondemens d'une écurie, et c'est aussi à côté d'une écurie qu'on a trouvé le monument dont j'ai l'honneur de vous entretenir. Ainsi, toutes les circonstances de tems et de lieu, la nature même des monumens trouvés à ces deux époques différentes, coïncident si parfaitement, qu'il paraît certain que tout ce que dit Caylus peut s'appliquer à ma description; on peut aussi, avec une grande vraisemblance, en inférer qu'il y avait à cet endroit le mausolée ou l'hypogée de la famille de quelque romain constitué en dignité, et enfin qu'on y trouvera probablement encore d'autres monumens du même genre. Sans doute il y en a eu beaucoup de détruits, et presque tous auront été mutilés, sur-tout dans l'hypothèse que présente Caylus, d'un ordre général de destruction donné par Childebert; celui-ci même, qui est mutilé, aurait été entièrement détruit, si je n'avais pas passé au moment où on l'avait retiré des fondations où il était, et où il allait être confondu avec d'autres pierres destinées à être enlevées comme moellons.

Ce monument est une urne cinéraire de marbre blanc, d'environ 18 pouces de hauteur, sur 12 de large; sa fétidité était si grande au moment où on la retira des fondations du four, que je faillis me trouver mal. Après l'avoir considérée pendant quelques minutes dans une chambre fermée, j'en portai un fragment à M. Haüy, qui crut que cette fétidité était inhérente au marbre, comme dans le marbre puant; mais ce qui prouve que ce grand minéralogiste était dans l'erreur, c'est que cette odeur que je jugeai dès-lors plus poignante que celle d'aucune espèce de marbre fétide connu, et qui d'ailleurs se répandait spontanément et sans friction, a diminué de jour en jour, et est presque nulle à présent, même quand on emploie la friction pour l'exciter. Le travail du monument est d'un bon goût; les lettres de l'inscription sont bien faites. Quant à l'inscription en elle même, j'observe que le nom de *Junius Epigonus* n'est pas connu dans l'histoire; j'ai trouvé seulement ce nom d'*Epigonus* dans une inscription que Montfaucon rapporte d'après Gruter, tome V, page 20, *Antiq. expliq.*, mais c'est celle d'un certain *Julius Epigonus*, et celle-ci est de *Junius Epigonus*.

Je continue ma description : Entre l'inscription et une guirlande de fleurs, est sculptée une biche; cette face de l'urne, ainsi que les autres, est gravée avec la plus grande fidélité, mais j'ai de plus fait graver, figure A A A, la restauration de cette face que j'ai crue suffisamment indiquée par le frag-

ment qui reste, fig. A, et l'attitude de la biche, qui est celle d'un animal qui souffre et se débat. J'ai d'autant plus raison de croire que je ne me suis pas trompé dans ma restauration, que l'antiquité présente, en effet, plusieurs ornemens de ce genre sur différentes urnes cinéraires. Montfaucon, par exemple, tome V, page 104, *Ant. expl.*, donne la description et la gravure d'une urne cinéraire où l'on voit un cerf mordu par un tigre, et page 75, même tome, celle d'une autre urne où un taureau est déchiré par un dragon. Ces sujets sont, de même que dans mon urne cinéraire, sculptés sur la face principale, et placés au-dessous de l'inscription. Ce savant antiquaire assure qu'il n'y a d'autre explication à donner de ces compositions, que la fantaisie des artistes qui les ont choisies pour ornemens; d'autres savans veulent y trouver une allégorie.

Sur la face B, est sculpté un *præfericulum* d'une belle forme;

Sur la face C, une patère;

Sur la face D, est sculpté un arbre ou une plante assez mal exécutés; aux quatre angles inférieurs sont des aigles; aux quatre angles supérieurs, des têtes de belier. Tous ces ornemens sont moins bien exécutés sur le côté opposé à la face principale, circonstance qui peut faire penser que cette urne était dans une niche de *columbarium*, où sa partie postérieure était cachée. Sa partie supérieure n'a point été trouvée; l'endroit où elle était attachée à la partie infé-

rieure, est indiqué par un trou profond dans lequel s'adaptait probablement un lien de fer. La partie de l'urne que j'ai, n'étant point creuse intérieurement, il s'en suit que, ou bien cette urne n'était qu'un sarcophage, en prenant ce mot dans son acception moderne, ou bien la partie supérieure contenait les cendres. Cette dernière opinion me paraît la plus probable ; elle se lie d'ailleurs mieux avec celle de Caylus et avec celle que j'ai énoncée, que probablement il y a eu un hypogée à cet endroit. Cependant, si *Junius Epigonus* était un homme constitué en dignité et dont la famille eût possédé un *columbarium*, eût-ce été son affranchi qui lui eût élevé un monument ? Je donne mes conjectures pour celles d'un homme très-peu érudit; mais ma description, qui est d'une scrupuleuse exactitude, pourra toujours être utile à la connaissance de l'antiquité ; il n'est pas donné à tout le monde d'expliquer avec sagacité, mais on peut se flatter, je crois, de parvenir à décrire avec justesse quand on aime la vérité par-dessus tout, et cet amour fait tout mon mérite.

Le monument que je viens de décrire a été examiné au moment où il venait d'être trouvé, par MM. Lenoir, alors président de l'Académie, Cambry, Millin et d'autres savans que j'avais invités à le venir voir.

DE VIALART-St-MORYS.

PARABOLE (1) DE L'ENFANT PRODIGUE,

Mise en Breton, dans le Dialecte dit de Léon ou du Finistère, par M. Legonidec.

AR MAB GWALL (2) - ZISPINER.
LE FILS MECHANT DEPENSIER.

Eunn dén en dôa daou (3) vab (4) : hag ar
Un homme il avait deux fils : et le
(5) iaouañka anézhô (6) a lavaras d'hé dâd : va
plus jeune d'eux dit à son père : mon
zâd, rôid d'in al lôden zanvez a zigoues d'in.
père, donnez à moi la portion fortune qui échet à moi.
Hag hé dâd a rôaz hé lôd d'ézhañ.
Et son père donna sa part à lui.

Un homme avait deux fils : et le plus jeune dit à son père : mon père, donnez-moi la portion de biens qui me revient. Et son père lui donna sa part.

Hag eunn nébeud (7) dervésiou goudé, ar mâb
Et un peu jours après, le fils
iaouañka, ô véza dastumet kémeñd en dôa, en em
plus jeune, en être amassé autant il avait, se
lékéaz enn heñd, évit moñd étrézég eur vrô bell
mit en le chemin, pour aller vers un pays loin
meurbéd, hag énô é tispiñaz hé zanvez ô véva
grandement, et là dissipa sa fortune en vivre
gañt gadéles,
avec débauche.

Peu de jours après, le plus jeune fils ayant amassé tout ce qu'il avait, partit et s'en alla dans un pays fort éloigné, et là il dissipa sa fortune en vivant dans la débauche.

Ha pa en dôé dispiñet kémeñd en dôa,
Et quand il eut dépensé autant il avait,
é c'hoarvézaz eunn (8) naounéges vrâz er vrô-zé,
arriva une famine grande en le pays-là,
hag é teuas da ézomméкaat.
et vint à avoir besoin.

Après qu'il eut tout dissipé, il survint une grande famine en ce pays-là, et il commença à sentir le besoin.

Kuid éz éas-ta, hag en em lakaad a réaz é gôpr
Quitte alla donc, et se mettre fit en gage
gañd eunn dén euz ar vrô. Hag hé-mañ hen
avec un homme de le pays. Et lui-ci le
kasaz enn eunn ti d'ézhañ war ar méaz,
envoya dans une maison à lui sur la campagne,
évit mésa ar môc'h.
pour {paître / garder} les pourceaux.

Il s'en alla donc, et se mit aux gages d'un des habitans du pays. Et celui-ci l'envoya en sa maison des champs, pour garder les pourceaux.

C'hoañtéed en divijé leuña hé gôv gañd ar c'hlosou
Désiré il eût remplir son ventre avec les écosses
a zebré ar môc'h : ha dén né rôé
que mangeaient les pourceaux : et homme ne donnait
d'ézhañ.
à lui.

Il eût désiré se remplir le ventre des écosses que mangeaient les pourceaux : et personne ne lui en donnait.

Hôgen ô véza distrôed d'ézhañ hé-unan, é lavaras :
Mais en être retourné à lui lui-un, dit :
a béd gôpraer zô é ti va zâd hag en
de combien mercenaire est en maison mon père et il
deus bara é leis, ha mé a varv amañ gañd
a pain {en plénitude, / abondamment} et moi meurt ici avec
ann naoun !
la faim.

Mais étant rentré en lui-même, il dit : combien y a-t-il dans la maison de mon père de serviteurs à gages, qui ont du pain en abondance, et moi je meurs ici de faim !

Sével a-rinn, hag éz inn étrézé va zâd, hag
Lever ferai, et irai vers mon père, et
é livirinn d'ézhañ : va zâd, pec'hed em euz a
dirai à lui : mon père, péché moi a de
éneb ann éñv hag enn hoc'h énep.
contre le ciel et en votre contre.

Je me leverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous.

N'ounn két talvoudek pelloc'h da véza
Ne suis pas {valant / digne} {p'us loin / désormais} à être
hanved hô mâb ; va digémérid ével unan euz
nommé votre fils ; me recevez comme un de
hô kôpraerien.
vos mercenaires.

Je ne suis pas digne désormais d'être appelé votre fils : traitez-moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages.

Hag ô sével é teuaz étrézég hé dâd. Hôgen,
Et en lever vint vers son père. Or,
pa édô c'hôas pell, hé dâd hen gwélas,
quand était encore loin, son père le vit,

hag en dôé truez out-hañ, hag ô tirédek é lammas
et il eut pitié contre lui, et en accourir sauta
d'hé c'houzoug, hag é pokas d'ézhañ.
à son cou, et baisa à lui.

Il se leva donc et vint trouver son père : et lors qu'il était encore loin, son père l'aperçut, et il fut touché de compassion; et courant à lui, il se jeta à son cou et le baisa.

Hag hé vâb a lavaras d'ézhañ : va zâd, pec'hed
Et son fils dit à lui : mon père, péché
em euz a éneb ann éñv hag enn hoc'h énep ;
moi a de contre le ciel et en votre contre;
n'ounn két talvoudek pelloc'h da véza
ne suis pas { *valant* / *digne* } { *plus loin* / *désormais* } *à être*
hanved hô mâb.
nommé votre fils.

Et son fils lui dit : mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis pas digne désormais d'être appelé votre fils.

Hôgen ann tâd a lavaras d'hé vévellou : digasit
Mais le père dit à ses serviteurs : apportez
buhan hé zaé geñta, ha gwiskit - hi d'ézhañ,
vîte sa robe première, et { *vêtez - là* / *mettez-là* } *à lui,*
ha likid eur walen ouc'h hé vîz, ha boutou enn
et mettez un anneau contre son doigt, et souliers en
hé dreid.
ses pieds.

Alors le père dit à ses serviteurs : apportez promptement sa première robe et l'en revêtez, et mettez-lui un anneau au doigt, et des souliers aux pieds.

Digasid ivé al leué lard, ha lazit-hén; debromb
Amenez aussi le veau gras, et tuez-le; mangeons
ha gréomb banves.
et faisons festin.

Amenez aussi le veau gras, et le tuez; mangeons et faisons festin.

Rag ar mâb-mañ d'in a ioa marô, hag
Car le fils-ci à moi était mort, et
eo asbévet; diañked é oa, hag eo askavet. Hag en em
est { revécu; ressuscité; égaré était, et est retrouvé. Et se
lékéjoñd da ôber banves.
mirent à faire festin.

Car mon fils que voici était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il est retrouvé. Et ils commençèrent à faire festin.

Hôgen hé vap héna a ioa er park: ha pa
Cependant son fils aîné était en le champ: et quand
zistrôaz hà pa dôstaaz ouc'h ann ti, é klevaz
retourna et quand approcha contre la maison, entendit
ar c'hân hag ar c'horoll:
le chant et la danse:

Cependant son fils aîné était au champ: quand il s'en revint et qu'il approcha de la maison, il entendit la musique et le bruit de la danse.

Hag é c'halvaz unan euz ar vévellou, hag
Et appela un de les serviteurs, et
é c'houlennas pé tra é oa kémeñt-sé.
demanda quelle chose était autant-là.

Et il appela un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était.

Hag hé-mañ a lavaras d'ézhañ : hô preur a zô
Et lui-ci dit à lui : votre frère est
deuet, hag hô tâd en deus lazed al leué lard, ô
venu, et votre père il a tué le veau gras, en
véza ma-z-eo distrôed iac'h.
être que est retourné sain.

Et celui-ci lui dit : votre frère est arrivé, et votre père a tué le veau gras, parce qu'il est revenu sain.

War gément-sé é savas droug enn-hañ, ha
Sur autant-là leva { mal / colère } en-lui, et
né fellé kéd d'ézhañ moñd ébars. Hôgen hé dâd
ne voulait pas à lui aller dedans. Mais son père
ô véza éad er méas, en em lakaas d'hé
en être allé { en la campagne, / dehors, } se mit à le
bidi.
prier.

Là-dessus, il se mit en colère, et ne voulait point entrer. Mais son père étant sorti se mit à l'en prier.

Hag hé-mañ a lavaras d'hé dâd : chétu meur
Et lui-ci dit à son père : voilà grand
a vlôaz zô aba é-m-ounn dindân hô
de année et depuis que suis dessous vos
kourc'hémennou, ha biskoas n'ounn tréméned dreist
commandemens, est jamais ne suis passé outre
hini anézhô ; ha biskoas n'hoc'h eus rôed eur
aucun d'eux : et jamais ne vous a donné un
c'havrik d'in, évid ôber banves gañt va
chevreau à moi, pour faire festin avec mes
miñouned.
amis.

Et celui-ci répondit à son père : voilà plusieurs années que je vous sers, et je ne vous ai jamais dé-

sobéi en rien de ce que vous m'avez commandé : et cependant vous ne m'avez jamais donné un chevreau, pour faire festin avec mes amis.

Hôgen ker keñt ma eo deued ar mâb-mañ d'é-
Mais aussi avant que est venu le fils-ci à
hoc'h, péhini en deus debred hé zanves gañt
vous, lequel il a mangé sa fortune avec
gisti, hoc'h eus lazed évit-hañ al leué
femmes perdues, vous a tué pour lui le veau
lard.
gras.

Mais aussitôt que votre autre fils, qui a mangé son bien avec des femmes perdues, est revenu, vous avez tué pour lui le veau gras.

Hag ann tâd a lavaras d'ézhañ : va mâb, c'houi
Et le père dit à lui: mon fils, vous
a zô bépréd gan-én, ha kémeñd em euz a zô
est toujours avec-moi, et autant moi a est
d'é-hoc'h :
à vous :

Et le père lui dit : mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous :

Hogen réd é oa ôber banves hag en em
Mais nécessité était faire festin et se
laouénaat ; rag ar breur-mañ d'é-hoc'h a ioa marô,
réjouir ; car le frère-ci à vous était mort,
hag eo asbévet : diañked é oa, hag eo askavet.
et est { revécu : ressuscité : } égaré était, et est retrouvé.

Mais il fallait faire festin et se réjouir, car votre frère était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé.

NOTES.

(1) *Copie d'une lettre écrite à M. Legonidec, par son Excellence le Ministre de l'intérieur.*

Paris le 26 Janvier 1808.

Le Ministre de l'intérieur, à Monsieur LEGONIDEC, *Membre de l'Académie celtique, auteur de la Grammaire Celto-Bretonne.*

Monsieur, j'ai conçu l'idée de recueillir des échantillons des idiomes usités dans l'étendue de l'Empire, et pour pouvoir comparer entr'eux d'une manière exacte ces divers langages, j'ai cru devoir demander pour chacun d'entr'eux une traduction d'un même morceau tiré de la Bible, et j'ai fait choix à cet effet de la Parabole de l'enfant prodigue, telle qu'elle se trouve dans l'évangile selon St.-Luc, chapitre 15, morceau qui a le mérite de ne renfermer que des expressions d'un usage généralement répandu. Je suis déjà parvenu à rassembler un grand nombre de versions de cette parabole dans beaucoup de patois Français, Italiens, Allemands et Flamands; mais je n'en possède point en Bas-Breton. Je vous aurais beaucoup d'obligation, si vous pouviez, par vous même ou par vos amis, me procurer la traduction en langue Bretonne, de ce chapitre de l'Evangile. Comme il paraît que ce langage peut se distinguer en différens dialectes, il serait à désirer que vous pussiez me transmettre plusieurs versions de cet apologue, dans les idiomes vulgaires usités en différentes parties des départemens du Morbihan, du Finistère et des Côtes du Nord. Je n'ai pas besoin de vous engager à les accompagner d'une interprétation interlinéaire absolument littérale: le soin que vous avez apporté dans votre Grammaire, à un travail du même genre, me garantit assez que vous ne négligerez rien de ce qui pourra contribuer à la perfection de celui que je désirerais obtenir de vous.

Je ne doute pas que vous ne vous fassiez un plaisir de concourir, en ce qui dépend de vous, à compléter des recherches comparatives qui sont déjà très-avancées sur les différentes langues en usage en France.

Dans le cas où il existerait en Bas-Breton des chansons populaires

ou d'autres morceaux propres à faire connaître les mœurs et les usages des habitans des campagnes, je ne pourrais que vous être extrêmement obligé de vouloir bien m'en donner connaissance.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer avec considération.

CRETET.

(2) Lorsque l'*n* est surmonté d'un signe de cette façon, ñ, on le prononce comme GN, dans les mots français *gagner*, *digne*, *etc.*

(3) *Vab* est ici pour *mab*, tel qu'on le voit dans le titre. Ce changement dans les lettres initiales tient à une règle d'euphonie particulière à la langue Bretonne, règle qu'il serait trop long de détailler ici. C'est d'après la même règle que la consonne initiale T, dans le mot *tad*, père, etc., se trouve remplacée tantôt par un D, tantôt par un Z, selon la particule qui la précède.

(4) L'*h*, soit au commencement, soit au milieu des mots, ne se prononce pas, à moins qu'il ne soit précédé d'un *c* avec une apostrophe, de cette façon, *c'h*, où il a le son du *ch* allemand.

(5) Lorsque l'*n* est surmontée d'un trait de cette façon, n̄, on le prononce avec le son nasal, comme dans les mots français *maman*, *intention*, etc.

(6) Les particules *a* ou *é* qui précèdent ordinairement les verbes dans toutes leurs personnes, ne sauraient être traduites en Français.

(7) L'*s*, même entre deux voyelles, se prononce toujours fortement.

(8) Le *g* se prononce fortement devant toutes les voyelles, et ne prend jamais le son de l'*j* consonne.

LA MEME PARABOLE

Traduite en Breton, dans le Dialecte dit de Tréguier ou des Côtes du Nord, par feu M. Le Brigant; *revue et corrigée pour l'orthographe par* M. Legonidec. *

AR MAB PRODIG.
LE FILS PRODIGUE.

Eunn dén an éfoa daou vab: hag ar
Un homme il avait deux fils, et le
iaouañkañ anee a laras d'hé dåd: ma zåd,
plus jeune d'eux dit à son père: mon père:
reid d'in al lôden mado a deu d'in. Hag hô
donnez à moi la portion biens qui vient à moi. Et les
rannas.
partagea.

Ha nébeut goudé, ar måb iaouañkañ, gañd hé
Et peu après, le fils plus jeune, avec ses
holl dreo, en eûn lakaaz enn hend évid eur
toutes choses, se mit en le chemin pour un
vrô bell, hag énô a debraz hé vado ô vévañ gañt
pays loin, et là mangea ses biens en vivre avec
gadéles.
débauche.

Ha p'an éfoé dispiñed ann holl, a c'hoarvéaz
Et quand il eut dépensé le tout, arriva
eunn naonéges vråz er vrô-zé, hag a deuas da
une famine grande en le pays-là, et vint à
gaoud ézomm.
avoir besoin.

---

* Pour tout ce qui tient à l'orthographe et à la prononciation, voyez les notes qui accompagnent la version du Dialecte de Léon ou du Finistère.

Hag a aas kuit, hag en eun lakaaz é gôpr gañd
Et alla quitte, et se mit en gage avec
eunn dén euz ar vrô. Hag hé-mañ hen kasaz enn
un homme de le pays. Et lui-ci le envoya en
eunn ti d'éhañ war ar mez da vésañ
une maison à lui sur la campagne à { paître garder
ar môc'h.
les pourceaux.

Hag an éfoa c'hoañd da gargañ hé gôv euz ar
Et il avait désir à charger son ventre de les
plusg a debré ar môc'h: ha dén na
écosses que mangeaient les pourceaux: et homme ne
rôé d'éhañ.
donnait à lui.

Hôgen ô tistrôi d'éhañ hé-unan a laras: nag
Mais en retourner à lui lui-un dit: ni
a dud a zô enn ti ma zâd an eus bara ar
de gens est en la maison mon père ils ont pain la
péz a géront, hag amañ a varvann gañd
pièce que { aiment, veulent, } et ici meurs avec
ann naon.
la faim.

Sével a rinn, hag é inn d'am zâd, hag a larinn
Lever ferai, et irai à mon père, et dirai
d'éhañ: ma zâd, pec'hed em euz ouz ann éñv
à lui: mon père, péché moi a contre le ciel
ha dirag hoc'h.
et devant vous.

N'onn kén talvoudek da véañ hanved hô
Ne suis plus { valant digne } à être nommé votre
mâb: lèked anon ével unan a hô mévello.
fils: mettez moi comme un de vos serviteurs.

Hag ô sével a deuas d'hé dâd. Hôgen pa voa
Et en lever vint à son père. Mais quand était
pell c'hoaz, hé dâd a wélaz anéhañ, hag an
loin encore, son père vit lui, et il
éfoé trué out-hañ, hag ô tirédek a lammas d'hé
eut pitié contre-lui, et en accourir sauta à son
c'houk, hag a pokas d'éhañ.
cou, et baisa à lui.

Hag hé vâb a laras d'éhañ: ma zâd, pec'hed
Et son fils dit à lui: mon père, péché
em euz ouz ann éñv ha dirag-hoc'h; n'onn
moi a contre le ciel et devant-vous; ne suis
kén talvoudek da véañ hanved hô mâb.
plus { valant / digne } à être nommé votre fils.

Hôgen ann tâd a laras d'hé vévello, digaset buhan
Mais le père dit à ses serviteurs, apportez vite
hé zé geñtañ, hag hé gwisked d'éhañ, ha
sa robe première, et la { vêtez / mettez } à lui, et
léked eur walen war hé vîz, ha boto enn hé
mettez un anneau sur son doigt, et souliers en ses
dreid.
pieds.

Digased ivé al loué lard, ha lac'het-hañ;
Amenez aussi le veau gras, et tuez-le;
debromb ha gréomp fést.
mangeons et faisons festin.

Rag ar mâb-mañ d'in a voa marv, hag
Car le fils-ci à moi était mort, et
é adbévet: diañked é voa, hag e adkavet;
est { revécu: / ressuscité: } égaré était, et est retrouvé;
Hag a éjoñd da ôber fést.
Et allèrent à faire festin.

Hôgen hé vap hénañ a voa er park : ha pa
Cependant son fils aîné, était en le champ : et quand
deué, hag a tôstéé d'ann ti, a glevaz ar c'hân
venait, et approchait à la maison, entendit le chant
hag ann dañs.
et la danse.

Hag a c'halvaz unan euz ar vévello, hag
Et appela un de les serviteurs, et
a c'houllas pé tra a voa zé.
demanda qu'elle chose était là.

Hag hé-mañ a laras d'éhañ : deud e hô preur,
Et lui-ci dit à lui : venu est votre frère,
hag an euz groed hô tâd lac'hañ al loué lard,
et il fait votre père tuer le veau gras,
dré ann abek ma e distrôed iac'h.
par la cause que est retourné sain.

War gémeñt-sé a c'hlazaz, ha na deurvéé
Sur autant-là { *devint vert,* / *se fâcha,* } *et ne voulait*
két moñd ébars. Hôgen hé dâd éed er mez
pas aller dedans. Mais son père allé { *en la campagne,* / *dehors* }
en eun lakaas d'hé bédiñ.
se mit à le prier.

Hag hé-mañ a laras d'hé dâd : Chétu kémeñd
Et lui-ci dit à son père : Voilà autant
a vlaio a zô onn dindân hô kourc'hémenno, ha
de années est suis dessous vos commandemens, et
biskoas n'onn tréméned dreist hini anee ; ha
jamais ne suis passé outre aucun d'eux ; et
biskoas n'hoc'h eus rôed d'in eur c'havrik, évid
jamais ne vous a donné à moi un chevreau, pour
ôber fést gañt ma miñoned.
faire festin avec mes amis.

Hôgen ker keñt ma e deud ar mâb-mañ
Mais aussi avant que est venu le fils-ci
d'hac'h, an eus debred hé vado gañt gisti,
à vous, il a mangé ses biens avec f mmes perdues,
hoc'h eus lac'hed évit-hañ al loué lard.
vous a tué pour-lui le veau gras.

Hag ann tâd a laras d'éhañ : ma mâb, c'houi
Et le père dit à lui : mon fils, vous
a zô bépréd gan-én, ha kémeñd em euz a zô
est toujours avec-moi, et autant moi a est
d'hac'h.
à vous.

Hôgen réd a voa ôber fést, ha lid ; rag
Mais nécessité était faire festin, et joie car
ar breur-mañ d'hac'h a voa marv, hag
le frère-ci à vous était mort, et
e adbévet diañked é voa, hag e adkavet.
est { revécu : ressuscité : } égaré était, et est retrouvé.

HISTOIRE

DE L'ACADEMIE CELTIQUE.

NOTICE *nécrologique sur* M. BESNARD, *Inspecteur général du corps impérial des Ponts et Chaussées, lue à l'Académie celtique de France, par* M. DENOUAL DE LA HOUSSAYE, *l'un de ses membres.*

PIERRE-JOACHIM BESNARD naquit à Rennes, en 1741, d'une famille honnête, mais peu fortunée. Jaloux de procurer à leur fils une bonne éducation, au défaut des richesses qu'ils ne pouvaient lui laisser, ses parens le placèrent, dès son plus jeune âge, au collége de Rennes, alors dirigé par les Jésuites.

Les dispositions qu'il tenait de la nature, secondèrent l'habilité de ses maîtres. Il se livra au travail avec ardeur; ses progrès furent rapides. A quinze ans, il savait le latin, le grec; et ses connaissances dans le dessin, la physique et les mathématiques, le firent admettre comme élève, à l'école des ponts et chaussées de la province de Bretagne.

M. Chocat, savant ingénieur, dont la Bretagne conserve encore un précieux souvenir, sut discerner le mérite du jeune élève et dirigea ses premiers essais. M. *Besnard* fut également distingué par le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province.

Les routes de la Bretagne étaient, à cette époque, dans un état déplorable. Les communications entre plusieurs lieux importans, ou n'existaient point encore, ou étaient interrompues. Les réclamations du commerce avaient été étouffées ; le duc d'Aiguillon entendit ses plaintes ; il accueillit les vœux des hommes éclairés. Par son ordre, les anciennes routes furent réparées ; il en fit ouvrir de nouvelles. Sa présence accélérait l'exécution des plans médités dans le cabinet ; l'intérêt particulier, presque toujours aveugle, dut céder, dans cette circonstance, à l'intérêt général.

Le jeune *Besnard* accompagnait le gouverneur dans tous ses voyages. A vingt ans, il en obtint le titre de sous-ingénieur.

Cette récompense était méritée. Deux années auparavant, il avait rempli, par intérim, la place d'ingénieur à Vannes, et sa conduite lui avait acquis de nouveaux droits à l'estime et à la confiance de ses chefs.

En 1770, les Etats de Bretagne décidèrent que les places d'ingénieurs des divers arrondissemens de la province, seraient données aux sous-ingénieurs, par la voie du concours. La place d'ingénieur à Landerneau était vacante ; M. *Besnard* se mit sur les rangs ; il réunit tous les suffrages. Un nouvel arrêté, rendu en 1786, étendit ce mode d'avancement à tous les grades, sans en excepter celui d'ingénieur en chef. M. Frignet remplissait cette fonction importante. L'année suivante il

obtint sa retraite, et l'on s'occupa de lui nommer un successeur. L'ingénieur habile auquel on doit les ponts magnifiques de Neuilly, de la Concorde et de Sainte-Maxence, M. Perronet et les inspecteurs généraux des ponts et chaussées de France, furent établis juges du concours, par les États de Bretagne.

L'opinion publique, qui ne se trompe guères lorsqu'elle n'est point influencée dans ses jugemens, se prononçait sur le mérite des candidats. Cette fois, du moins, sa décision ne fut point infirmée : la place qu'abandonnait M. Frignet, fut conférée à M. *Besnard*.

Si le poids des suffrages ajoute à la gloire d'un succès, notre collègue dût goûter une satisfaction complète. Il obtenait la première place de son corps ; elle lui était décernée dans un concours solennel, par des hommes qu'il regardait comme ses maîtres ; et parmi lesquels nous le verrons, un peu plus tard, être appelé à siéger.

Le triomphe de notre confrère offrait à tous les employés des ponts et chaussées, des motifs puissans d'émulation et d'espérance. Leurs acclamations avaient été unanimes ; elles ne furent pas moins sincères. Il n'était pas facile de récuser un juge comme M. Perronet. M. *Besnard* n'avait eu d'autres protecteurs que ses talens ; comment les calomnier ?

J'ai rappelé successivement les divers emplois que notre confrère remplit en Bretagne. Je suivrai

une marche semblable pour les travaux qu'il a fait exécuter dans cette province. Ils sont, en général, moins brillans qu'utiles. Le régime de la corvée qui existait autrefois, n'est pas favorable aux développemens du génie. Dans cette situation, un ingénieur se borne à réparer, à entretenir. Le désir d'accroître sa renommée, cède à des sentimens plus humains. Il repousse les plus brillans projets, quand chacune des pierres qu'il emploie doit être mouillée par les larmes d'un malheureux.

Un des ouvrages de M. *Besnard* les plus connus, est le redressement de la tour Saint Louis, à Brest. Par une opération ingénieuse, il a soutenu en l'air cette superbe tour, et fait reconstruire par sous-œuvre les piliers qui la portent, sans qu'elle en ait souffert. Ceux qui connaissent la difficulté des *reprises* en sous-œuvre, apprécieront d'autant mieux les obstacles qu'eut à vaincre notre confrère, qu'il s'agit ici d'une tour prodigieusement élevée, dont le plus léger tassement aurait occasionné la chûte. Le port de Brest, cet éternel objet de jalousie et de terreur pour la moderne Carthage, doit encore à notre collègue, l'établissement de la conduite des eaux pour ses fontaines publiques.

A ces premiers travaux, j'ajouterai la construction de la belle église de Saint Martin de Morlaix, et celle des deux ponts qu'il a fait construire, l'un sur la rivière d'Aune, rivière sujette à des crues considérables; l'autre entre Saint Pol-de-Léon et

Morlaix, sur un bras de mer où la marée montait de 7 à 8 mètres au dessus des fondations.

Les prisons de Lesneven, les fontaines de Landerneau, sont encore son ouvrage. La ville de Fougères lui devra des communications plus faciles avec Rennes et Saint Malo. Il a fait aussi des opérations de la plus grande importance, par ordre de l'ancien gouvernement, dans les montagnes de Ménéhom.

Mais si depuis vingt-cinq ans, M. *Besnard* n'est resté étranger à rien de ce qui a été projeté ou entrepris d'utile pour les travaux publics dans la ci-devant Bretagne, on doit sur-tout distinguer la partie de ses travaux relative à la navigation intérieure. Et, peut-être, est-il juste de mentionner avant tout le canal commencé, il y a quatre ans, pour joindre la Vilaine à la Rance; opération peu coûteuse et d'un grand avantage pour l'Etat.

M. *Besnard* a participé aux projets qui ont eu lieu pour détourner le cours du Coesnon, à son entrée sur les grèves du mont Saint Michel, et pour garantir de nouvelles dégradations le territoire précieux des marais de Dol. Son nom, dans cette circonstance, se trouve associé honorablement à celui de mon respectable ami, M. Rallier, qui est aussi notre collègue.

Plusieurs des projets présentés pour perfectionner la navigation de la Vilaine au-dessous de Rennes, pour joindre cette rivière à la Mayenne, et pour établir une communication intérieure

entre Quimper et Châteaulin, sont en partie l'ouvrage de M. *Besnard*. Son dernier voyage en Bretagne, eut pour objet d'arrêter les plans proposés pour l'embellissement, ou plutôt pour la reconstruction de Napoléon-Ville. Je sais aussi qu'il a eu beaucoup de part aux projets que l'on s'occupe d'exécuter entre Nantes et Brest, dans le but de réunir la Loire à la Vilaine, la Vilaine au Blavet, et le Blavet enfin à la rivière d'Aune qui se jette dans la rade de Brest.

Cette Notice des travaux de notre confrère, toute incomplète qu'elle est, peut néanmoins paraître longue; mais qu'on m'excuse d'éprouver du plaisir en citant les services rendus par M. *Besnard*, à une province où j'ai reçu le jour, que je chéris, et dont mon père fut, pendant douze ans, l'un des administrateurs. Quelques-uns de ces derniers projets remontent à une époque éloignée. Personne ne contestait leur importance, mais leur exécution n'avait pu avoir lieu par l'effet des prétentions divergentes, et des jalousies locales. La révolution, en brisant les barrières qui séparaient la Bretagne de la France, a mis fin à ces rivalités. L'un de ces premiers résultats, a été de réunir les ingénieurs employés dans cette province, au corps des ingénieurs de France. L'organisation qui suivit ce nouvel ordre de chose, dédommagea M. *Besnard* de la place qu'il perdait. Il fut nommé l'un des inspecteurs généraux des ponts et chaussées, chargé spécialement de l'inspection de la ci-devant

Bretagne, et jusqu'à sa mort il a conservé ce poste honorable. Notre collègue a pu non seulement y réaliser, pour l'avantage de son pays, ce que long-tems il avait dû considérer comme les rêves de sa jeunesse. Il s'est encore associé, par une active coopération, à tous les chefs-d'œuvre produits depuis l'an 8, par le corps impérial des ponts et chaussées; monumens immortels du génie et de la puissance, qui nous étonnent nous-mêmes, nous témoins du tems des prodiges, et qui feront l'admiration de la postérité.

Ces immenses travaux n'occupèrent point exclusivement M. *Besnard*. Un amour excessif de l'étude, une heureuse facilité, un sage emploi de ses momens, lui permirent d'allier toute sa vie, la culture des lettres à celle des hautes sciences. Il avait passé sa jeunesse avec Euclide, Clairaut, Lacaille et Nollet, Horace et Thucydide. Il aima toujours l'ami de Mécène et le disciple d'Hérodote; il puisa dans leurs écrits, dans ceux d'Homère, de Cicéron, de Virgile, des connaissances profondes sur l'histoire et la mythologie, sur les principes de la véritable éloquence, et sur le goût de l'antiquité.

Quel que fût son enthousiasme pour deux peuples célèbres, nos maîtres dans les sciences et dans les arts, notre confrère ne partageait point l'indifférence, disons mieux, l'injustice de la multitude, pour ces bons et valeureux Gaulois, nos ancêtres. Leurs monumens sont encore nombreux dans la

ci-devant Bretagne ; il les visita avec soin ; il en découvrit plusieurs qui avaient échappé à tous les regards. Convaincu de l'utilité de la langue celtique pour la recherche des antiquités nationales, il profita de son séjour à Landerneau pour se la rendre familière. Ce fut aussi dans le même tems (*) époque où la statistique était peu cultivée, où le nom de cette science n'était pas même connu parmi nous, qu'il rédigea une description très-soignée et très-étendue du département des ponts et chaussées, dont Landerneau était le chef-lieu.

Les titres de M. *Besnard* ne pouvaient être méconnus par l'Académie celtique ; elle l'admit avec empressement dans son sein. Vous n'avez point oublié, Messieurs, son exactitude à suivre vos séances, la part qu'il prenait aux discussions les plus importantes, l'intérêt qu'il répandait sur les matières les plus abstraites. Sur son invitation, et par son intermédiaire, plusieurs ingénieurs nous transmirent des dessins exacts, des mémoires curieux. Vous placerez aussi sans doute au nombre des obligations que vous avez à cet homme estimable, celle de vous avoir présenté son petit-fils, M. Gilbert, jeune ingénieur de la marine, dont vous avez déjà eu l'occasion d'apprécier les recherches.

Revêtu d'un emploi considérable, respecté dans son corps, environné d'amis, adoré de sa famille,

---

(*) De 1771 à 1786.

M. *Besnard* était heureux. Il avait contracté, jeune encore, les liens du mariage; deux de ses enfans l'avaient imité, et, semblable à ces anciens patriarches qu'il rappelait par son caractère, il voyait s'élever, sous son ombre paternelle, ses petits enfans, et les enfans de ses petits enfans. Son bonheur, celui de tous les siens, devait bientôt s'évanouir!

Si les années n'avaient point altéré son courage, il n'en était pas de même de ses forces; elles diminuaient chaque jour, et bientôt le plus faible exercice lui fut interdit. Ses regrets de ne pouvoir plus assister à vos séances, sont consignés dans vos archives; ils étaient aussi gravés dans son cœur.

Mesdemoiselles *Besnard* ne pouvaient longtems se dissimuler la perte dont elles étaient menacées; mais leurs sentimens naturels fortifiés par une éducation libérale, leur indiquaient leurs devoirs. Par un effort dont le sexe le plus délicat, le plus sensible, est peut-être le seul capable, elles cachaient leurs inquiétudes sous le voile de la sécurité. Rassuré par elles, notre collègue, parvenu au terme de sa carrière, s'abandonnait encore à de douces illusions; et si quelquefois ramené par la souffrance à de tristes pensées, il s'occupait d'une séparation qui devait être fatale à sa famille, tous les moyens qu'inspirent une ingénieuse tendresse, étaient mis aussitôt en usage pour tromper sa douleur. Car si le père ne trembla

jamais que pour ses enfans, les enfans n'eurent jamais de crainte que pour leur père.

Les vœux les plus ardens, les sentimens les plus tendres ne purent sauver ce bon vieillard. Il s'éteignit, le 27 Février 1808, dans les bras de ses filles, leur laissant pour tout héritage un nom respectable et l'exemple de ses vertus.

Lorsque des écrivains ont pris à tâche de calomnier les tems où nous vivons, ne me serait-t-il pas permis de citer le modèle de désintéressement et d'intégrité qui nous est offert dans la personne de notre confrère ? Il a rempli, presque toute sa vie, des emplois supérieurs ; il a fait exécuter des travaux pour plusieurs millions ; et je dirai qu'il lui eut été facile de s'enrichir, si l'homme de bien n'était pas guidé par sa conscience, et s'il ne lui était pas impossible de composer avec ses devoirs. Bien loin d'avoir acquis de la fortune en servant l'Etat pendant un demi-siècle, M. *Besnard* avait contracté des dettes à cette époque désastreuse où le traitement des fonctionnaires publics ne présentait qu'un signe sans valeur.

Les inspecteurs généraux des ponts et chaussées ont fixé les regards du gouvernement sur la famille de leur collègue ; et le digne chef de cette branche importante de l'administration publique, s'est chargé de porter aux pieds du trône leurs honorables réclamations. La cause du malheur fut toujours intéressante. Pourrait-elle succomber devant

un souverain ami de la justice, et plaidée par M. Montalivet? (*)

Chaque mois, Messieurs, vient accroître nos pertes et renouveler nos regrets. MM. Masson, Hénin, Legrand, Cambri, nous ont dit un éternel adieu; le respectable *Besnard* est allé les rejoindre dans le séjour de paix !.... Loin de nous laisser abattre par tant de malheurs, trouvons-y un nouveau motif pour exciter notre zèle; sachons employer avec fruit tous les instans de ce pénible et court voyage qu'on appelle la vie. Celui qui laisse à sa famille, aux personnes qui lui furent chères et au pays qui le vit naître, le souvenir d'un bon parent, d'un ami fidelle, d'un citoyen utile, peut sans regret descendre au tombeau.

(*) Son Excellence le Ministre de l'intérieur doit également trouver ici les expressions de notre gratitude, pour les témoignages d'intérêt qu'il a donnés, dans cette circonstance malheureuse, à la famille de M. Besnard.

CORRESPONDANCE

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

EXTRAIT D'UNE LETTRE SUR LA LANGUE SLAVE.

MARC BRUÈRE, *Consul général de France à Scutary d'Albanie, Membre non résidant de l'Académie celtique séante à Paris,*

A Monsieur Eloi Johanneau, Secrétaire perpétuel de ladite Académie.

Scutary d'Albanie, le 10 Août 1807.

MONSIEUR,

Je regrette infiniment, que ma translation dans la Macédoine, m'ait privé d'une grande facilité de faire des recherches utiles au but que se propose votre Académie, en m'éloignant d'un pays où l'on parle la langue *Celtique* (si je ne me trompe), ou du moins un de ses dialectes; je suis non moins contrarié de me trouver séparé de mes papiers, où j'aurais peut-être trouvé quelques notes relatives à la nature de vos travaux.

J'avouerai cependant, que n'ayant jamais dirigé ma curiosité précisément vers l'objet que l'Académie celtique a en vue; je ne serai naturellement pas dans le cas de fournir de si tôt, le contingent de lumières qu'elle a droit d'exiger de ses collaborateurs. Aussi j'attends d'avoir connaissance des mémoires qu'elle a publiés. C'est avant tout,

à l'examen de ces mémoires que je dois travailler ; semblable à ces négocians qui n'étant pas assez riches de leurs propres fonds, font valoir ceux des autres.

La langue *Slave*, une des plus intéressantes qui existent, sous le rapport de l'ancienneté et des étymologies, me donnera souvent le moyen de résoudre le nœud gordien qui aura embarrassé un autre plus savant collègue ; telle fois elle me mettra à même d'en détromper un autre d'une ingénieuse et laborieuse erreur ; autresfois elle sanctionnera par une irréfragable évidence, ce qu'il aura deviné ou établi par de savantes inductions.

D'autre part, éclairé moi-même par l'érudition accumulée de tant d'illustres collaborateurs, je verrai souvent frappé d'un trait de feu, tel objet, qui me paraissait ténébreux, jeter, pour ainsi dire, par réverbèration, une utile lumière.

Pour faire mieux comprendre mon idée, qu'il me soit permis de citer ici quelqu'exemple de ces heureuses rencontres.

Lorsque Varron nous apprend que Diane s'appelait anciennement *Diviana ;* s'il avait possédé la langue Slave, il n'aurait pas ajouté « *quasi Dividuana*, *a dividendis mensibus.* » Il aurait su qu'en langue Slave ou Celtique (*) ou Scythique, *Diva* signifie Vierge, et *Divia* Sauvage, par con-

(*) Le Slave n'est point le Celtique. — E. J.

séquent que *Diviana* signifiait *Virginalis*, ou *Sylvestris*, qui sont précisément les deux attributs de Diane.

Tant d'auteurs n'auraient mis leur esprit à la torture pour trouver l'étymologie et les véritables attributs de *Vertumnus*, s'ils avaient su qu'en Slave, *Vœrt*, dont dérive le mot latin *Hortus*, signifie *Jardin*; et *Vertuman*, *Hortensis*.

Il en serait de même du nom de Vénus *Cotytto*, si l'on savait que *Kotit* signifie *prolifier;* et de celui de *Neptunus*, si l'on sait que *Ne-poton* signifie *Insubmersibilis*, et ainsi de tant d'autres.

LETTRES CRITIQUES

Sur l'origine du Christianisme et sur le Calendrier de l'église gallicane.

PAR M. LOUIS DE MUSSET.

PREMIÈRE LETTRE.

MOIS DE DÉCEMBRE.

Cogners, prés St-Calais, 6 Octobre 1807.

Vous voulez, Mon cher confrère, que je vous donne une idée de mon travail sur le Calendrier de l'Eglise catholique, et en particulier sur le Calendrier de l'Eglise de France. J'ai suivi avec exactitude l'ordre des fêtes, depuis la Saint André, au 30 Novembre de l'année civile; j'ai noté les leçons de l'Evangile pour les principaux dimanches; j'ai recherché les faits attribués aux Apôtres, aux Disciples, aux premiers Diacres. Je ne me suis arrêté qu'aux légendes des Saints ou Saintes qu'on annonce avoir vécu avant le quatrième siècle de l'Eglise; j'ai recherché les étymologies des noms des Apôtres dans les tables qui se trouvent à la suite de la Bible *Vulgate*. J'ai noté l'époque de quelques fêtes, et rapporté sur l'établissement de ces fêtes l'opinion de M. Bergier.

On convient généralement, qu'il est impossible de faire remonter l'origine du christianisme au-

delà du règne de l'empereur Tibère; on fixe l'époque de la mort et de la résurrection du Christ, à la vingtième année du règne de ce prince; on remarque que le nom de chrétien n'a commencé a être donné aux sectateurs de Jésus-Christ, que sept ans après, ce qui répond à l'an 793 de Rome, et la quatrième de Caligula. Dans le siècle suivant, c'est-à-dire depuis 793 jusqu'à 893 de Rome, nous trouvons que trois auteurs non suspects, nous fournissent la preuve de l'existence des chrétiens. Ces trois auteurs sont Tacite, Suétone et Pline le jeune. Nous nous rangeons à l'avis de ceux qui regardent comme interpolé, le passage de F. Josephe où il est qnestion de Jésus-Christ. Nous ne ferons même aucun compte de celui où cet écrivain parle de Saint Jacques, parent de Jésus-Christ; mais en nous tenant aux trois seuls auteurs latins qui, dans l'espace d'un siècle, nous rendent témoignage de l'existence du christianisme, nous dirons que Tacite et Suétone n'en parlent qu'avec mépris, en termes généraux, et seulement à l'occasion des cruautés exercées contre les chrétiens sous les yeux et par les ordres de Néron. Nous apprenons par une lettre de Pline le jeune, adressée à l'empereur Trajan, que les chrétiens à un certain jour marqué, s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient entre eux, tour à tour, des cantiques en l'honneur du Christ, comme s'il eût été Dieu. Si on rapproche ce témoignage de celui que les chrétiens se rendent à eux-mêmes dans leurs livres, on verra que dans

l'origine, les Disciples du Christ restant confondus avec les juifs, *allaient tous les jours au temple* (de Jérusalem), *dans l'union du même esprit et y persévéraient en prières, et, rompant le pain dans les maisons* (des fidelles), *ils prenaient leur nourriture avec joie et simplicité de cœur.* Les juifs ne les laissèrent pas long-tems jouir de cette paix : ils furent persécutés, dispersés, et c'est à Antioche que les Disciples furent premièrement nommés chrétiens.

Il paraît que s'ils consacraient par la prière chacun de leurs jours à Dieu, cependant le jour le plus particulièrement destiné au culte qu'ils lui rendaient, était le lendemain du sabat des juifs, c'est-à-dire le dimanche, qui était chez les romains appelé *dies solis* jour du soleil, et qui depuis a été nommé *dies dominica* jour du Seigneur. La résurrection du Christ, toujours célébrée vers l'équinoxe du printems, a été et est encore la fête du christianisme. L'Ascension, la Pentecôte et l'Epiphanie sont aussi connues avant que l'Eglise jouît d'une entière liberté; mais il n'est point prouvé qu'avant cette époque on ait célébré dans l'Eglise des fêtes en l'honneur de la Vierge ou des Apôtres. On y faisait mémoire des Martyrs : on invoqua ensuite ceux qui sans avoir perdu la vie pour la foi de Jésus-Christ, l'avaient cependant confessé au milieu des tourmens. Ce n'est que dans le moyen âge qu'on a rendu un honneur public à des justes qui n'ont été ni martyrs, ni confesseurs. Le Calendrier à l'usage des

chrétiens et en particulier à l'usage des catholiques, a été depuis le dixième siècle de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, surchargé des noms de Saints et Saintes; on y a marqué des fêtes inconnues à l'antiquité : nous le prenons dans l'état où il était en France à l'époque de 1789.

Dans l'usage ecclésiastique, les jours dont l'année se composent se nomment Féries. La réunion de sept féries forme une semaine, en observant que le jour spécialement consacré aux exercices religieux, appelé *dies dominica*, est la première férie, *dies lunæ* ou lundi est la seconde, mardi la troisième, mercredi la quatrième, jeudi la cinquième, le vendredi la sixième, et le samedi la septième. Cette septième férie est dédiée particulièrement à la Vierge mère du Christ. Le vendredi est le jour de la mort du même Christ, le dimanche est celui de sa résurrection.

Andreas (*Fortissimus*), première fête de l'Eglise suivant l'ordre connu sous le nom de *propre du tems*, est celle de Saint André Apôtre. Elle tombe au 30 Novembre de l'année civile. Saint André est le frère aîné de Saint Pierre. On remarque qu'il fut le premier des Apôtres qui eut l'avantage de parler à Jésus-Christ, parce qu'étant disciple de Saint Jean Baptiste, il fut présent lorsque ce grand précurseur montra N. S. avec le doigt, en disant : Voilà l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. Ce qu'ayant entendu André et un autre disciple qui était avec lui, ils suivirent Jésus. « Jésus leur dit, que cherchez-vous. Ils lui répondirent *Rabbi*, c'est-à-dire maître, où demeurez-

vous? Il leur dit venez et voyez. Ils vinrent et virent où il demeurait, et ils demeurèrent chez lui ce jour-là. Il était alors environ la dixième heure. » Saint Jean l'évangéliste qui rapporte ces circonstances, ajoute (chap. 1, verset 40) qu'alors ayant le premier trouvé son frère Simon, « il lui dit : Nous avons trouvé le messie, c'est-à-dire le Christ, et il l'amena à Jésus. Jésus lui dit vous êtes Simon, fils de Jonas (ou Jean); vous serez appelé Cephas, c'est-à dire Pierre. »

On représente Saint André lié à deux pièces de bois réunies au point central et formant un X. Lorsque cette espèce de croix est levée, elle touche par deux de ses extrémités à la terre. On dit que Saint André y fut attaché avec des cordes et sans cloux; mais les peintres peignent plus souvent Saint André debout devant la croix à laquelle on donne son nom, que placé sur cet instrument de son martyre. On croit qu'il annonça la foi en Scythie, et qu'il mourut dans l'Achaïe. De son tombeau, au rapport de Grégoire de Tours, il sortait au jour anniversaire de sa mort, le 30 Novembre, une manne d'une excellente odeur; et selon que cette manne coulait avec plus ou moins d'abondance, on présageait que l'année serait plus ou moins fertile. La tradition de la croix de Saint André n'a, suivant plusieurs, aucun fondement solide dans l'Antiquité.

C'est au plutôt trois jours avant la fête de cet Apôtre, que commence la préparation à la naissance de Jésus Christ. On appelle ce tems de préparation l'Avent ou Advenement du Christ. Il y a

quatre dimanches dits de l'Avent. La fête qui dans l'usage le plus commun suit celle de la Saint André, est la Conception de la Sainte Vierge, au 8 Décembre. Il paraît que dès le neuvième siècle, cette fête était déjà célébrée en Occident, et qu'elle est encore plus ancienne dans l'Orient. L'Eglise fait lire ce jour là un passage de la Genèse, qui rappelle la chûte d'Adam, sa sortie du Paradis et la sentence prononcée contre le serpent.

Le 21 du même mois de Décembre arrive la fête de Saint Thomas, dont le nom signifie Abyme. Origène dit que cet Apôtre prêcha l'Evangile aux Parthes. Or, comme les Parthes au tems d'Origène étaient en possession de la Perse et des pays voisins qui confinent aux Indes; on a conclu que Saint Thomas avait établi l'Evangile dans toutes ces contrées. M. Bergier pense que cela est d'autant plus probable, qu'il y a eu de bonne heure des chrétiens dans ces parties de l'Asie, et qu'ils ne connaissaient point d'autre origine de leur christianisme que la prédication de Saint Thomas ou de ses disciples. Cet Apôtre est surnommé Didyme ou le Gemeau. On croit qu'il fut tué à coups de dards et de javelots, par les habitans de la ville de Calamine, ou de *Malipur*, *Méliapour*, ou de *Saint Thomé* dans la presquîle des Indes, en deçà du Gange. On dit que l'on y a vû son tombeau. Simon Métaphraste écrit que Saint Thomas était fort pauvre quand il entra dans cette province, qu'il avait les cheveux longs et mêlés, le visage jaune et sec, le corps si exténué qu'il semblait plutôt une ombre qu'un vrai corps; qu'en-

fin, il était couvert de haillons. Une ancienne tradition veut que Saint Thomas ait été tué par un Brachmane qui le perça d'un coup de lance, devant une croix gravée sur une pierre. On ajoute que les Disciples de cet Apôtre l'avaient enterré dans une église que lui-même avait bâtie, et qu'ils avaient mis dans le tombeau, avec le corps du Saint, le bâton qu'il portait, le morceau de la lance qui lui avait donné la mort, et un vase rempli de la terre arrosée de son sang. Le Martyrologe romain et plusieurs anciens auteurs disent, au contraire, que le corps de Saint Thomas fut apporté à Edesse en Mésopotamie, et que son sépulcre était aussi vénéré que celui des Apôtres Saint Pierre et Saint Paul. L'Evêque Esquilin rapporte que tous les ans, la veille de la fête de Saint Thomas, on mettait sur son tombeau un sarment sec, et que le lendemain 21 Décembre, on le trouvait couvert de feuilles portant des raisins mûrs. Ce Saint est peint tenant une lance à la main.

Quatre jours après la fête de Saint Thomas surnommé Didyme, on célèbre celle de Noël ou de la Nativité de N. S. Le lendemain 26 Décembre arrive la fête du premier Martyr ou Témoin, Saint Etienne, dont le nom en grec signifie Couronne ou Couronné. Le 27 celle de Saint Jean Apôtre. Jean signifie *Gratiosus, Pius, Misericors*. Il eut pour frère Saint Jacques le majeur ou le grand. Jésus en les appelant à l'Apostolat, les surnomma *Boanerges*, ce que l'Evangéliste Saint

Marc interprête *Enfans du Tonnerre*, et ce qui signifie en hébreu, *Coup d'éclair.* On remarque que Saint Pierre et les deux frères Jacques et Jean, étaient les plus intimes et les plus familiers avec Jésus ; qu'il se servait d'eux dans les rencontres les plus secrètes, comme quand il se transfigura sur la montagne du Thabor ; quand il ressuscita la fille du prince de la synagogue, et alla prier le Père Eternel au jardin des Olives. Saint Jean a vécu vierge ; il a été martyr. Son martyre a cela de particulier, qu'il fut mis dans une chaudière d'huile bouillante et qu'il n'y trouva point la mort. Il sortit de cette chaudière plus pur, plus reluisant, plus vigoureux qu'il n'y était entré. L'empereur Domitien qui avait ordonné ce supplice, n'osa faire mourir ce Saint ; mais il le relégua dans l'île de Pathmos. On croit qu'à la mort de Domitien, Saint Jean revint à Ephèse, ville d'Asie, où il avait établi une église qu'il dirigeait, et qu'il y a vécu long-tems avec la Sainte Vierge. Quelques chrétiens croyent que Saint Jean n'est pas mort, mais qu'il a quitté la terre, et qu'il attend avec Enoch et Elie dans le Paradis terrestre, le moment où il sera nécessaire de venir prêcher avec eux contre l'Ante-Christ. L'opinion la plus commune est que Saint Jean est mort dans une extrême vieillesse.

A sa fête succède celles des enfans mis à mort par Hérode, tyran des Juifs. Ces enfans sont nommés les Saints Innocens. Leur Martyr arriva, disent les auteurs ecclésiastiques, sous l'em-

pire d'Auguste, le 28 Décembre, au commencement de la seconde année de J.-C. On peut voir dans l'Evangile selon Saint Mathieu, chap. 2, quelle fut la cause du massacre des innocens. Nous en parlerons plus au long à l'article de l'Epiphanie. La fête des Saints Innocens a été célébrée long tems dans l'Eglise, à la manière des Saturnales chez les Romains. Les enfans de chœur dans les cathédrales, les novices dans les abbayes, élisaient un évêque ou un abbé, le revêtaient d'habits pontificaux, et parodiant les actes du clergé, chantaient des cantiques absurdes, dansaient dans le chœur et fesaient de joyeux festins au réfectoire. Ces fêtes marquaient la fin d'une année, et le commencement de l'autre.

Saint Jean considéré comme Apôtre, est représenté sous les traits d'un jeune homme tenant en main une coupe sur laquelle il fait le signe de la croix. Souvent un dragon sort de cette coupe. Lorsque Saint Jean est considéré comme Evangéliste, on peint auprès de lui un aigle. Suivant Ribadeneira, qui rapporte le témoignage d'auteurs plus anciens, Jean était jeune et le plus petit des Apôtres. Quand Jésus l'appela, il changeait les feuilles des arbres en or, et les cailloux en pierres précieuses; puis il les remettait dans leur premier état: il but du poison, et n'en ressentit aucun mal. Bien plus, il ressuscita des personnes qui étaient mortes pour en avoir bu.

SECONDE LETTRE.

MOIS DE JANVIER.

L'année Julienne a toujours commencé au premier Janvier, et lors de la réformation du calendrier, le pape Grégoire confirma l'ancien usage des Romains, mais l'Eglise a long-tems commencé l'année au 25 de Mars ou à Pâques. Nous remarquons aussi, que dans d'autres tems elle en a fait l'ouverture aux fêtes de Noël. Elle célèbre le 25 Décembre la naissance du Christ, et sept jours après elle nous rappelle qu'il a été circoncis comme enfant d'Abraham. A la circoncision il recut le nom de Jésus. Ce nom qui signifie Sauveur, est, dit Ribadeneira, le plus propre, le plus expressif de tous ceux que la Sainte Ecriture lui donne, sans parler des noms métaphoriques, comme Lion, Brebis, Agneau, Pasteur, Porte, Chemin ou Voie, Lumière et autres semblables.

Le 6 Janvier tombe l'Epiphanie, *Apparition*, *Manifestation*, la *Théophanie* ou Apparition de Dieu et l'adoration des Mages. Le lendemain on peut faire des noces, ce qui n'est pas permis pendant l'Avent. Des Mages, c'est-à-dire des sages, des savans, et suivant le vulgaire, des Rois venus d'Orient à Jérusalem, publient dans cette ville, qu'a-

verti par un signe céleste, par une étoile miraculeuse, ils ont reconnu que le Roi des Juifs est né et qu'ils veulent l'adorer. Soutenu par la puissance de l'Empereur des Romains, un étranger nommé Hérode régnait sur la Judée, c'était un tyran redoutable à sa propre famille; il fut très-alarmé de la nouvelle répandue par les Mages, et ordonna qu'on les fit paraître devant lui. Il leur permit d'aller à Bethléem de Juda, pour y chercher le nouveau né; il les pria de venir le trouver après qu'ils l'auraient vu, afin qu'il pût à son tour lui rendre ses hommages. Les Mages partent, l'étoile qui avait servi à diriger leur marche jusqu'à Jérusalem leur apparut de nouveau lorsqu'ils quittèrent cette ville, et elle s'arrêta sur le lieu où était l'enfant qu'ils cherchaient. Ils le trouvèrent avec sa mère et lui offrirent de l'or, de l'encens, de la myrrhe; mais cédant à une inspiration divine, ils ne retournèrent point à la Cour d'Hérode, ils ne lui donnèrent, ni ne lui firent donner aucuns renseignemens sur le Christ qu'ils avaient adoré, et revinrent par un autre chemin dans la contrée d'où ils étaient partis. Cependant le tyran dont l'attente était trompée, envoya des soldats à Bethléem, avec ordre de tuer en cette ville et aux environs tous les enfans de deux ans et au-dessous. Jésus Christ échappa miraculeusement à ce massacre. Joseph le conduisit avec sa mère en Egypte, au sud-ouest de Jérusalem. On a regardé tous les enfans tués dans cette occasion comme des martyrs, et on

les honore sous le nom des Saints Innocens, ainsi que nous le disons plus haut. Ribadeneira conjecture pieusement, que les ames des saints Patriarches qui étaient dans les Limbes, *bords* ou *bordures*, recurent une merveilleuse consolation quand ces petits enfans leur portèrent des nouvelles de la naissance du Sauveur. Cette époque n'est indiquée que d'une manière vague dans l'Evangile. C'est au tems d'Hérode Roi, c'est lorsque par ordre de César Auguste, Cyrinus, gouverneur de Syrie, fit un premier dénombrement, que Jésus vint au monde. Il fut enveloppé de langes et posé dans une crèche, parce que sa mère ne trouva point de place dans l'hotellerie de Bethléem. Le jour ni l'heure de cette naissance ne sont pas marqués par les Evangélistes. Saint Luc, l'un d'eux, qui ne parle point de l'adoration des Mages, nous apprend que des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour-à-tour à la garde de leur troupeau, virent un ange du Seigneur: une clarté céleste les environna; ils furent remplis d'une grande frayeur, l'ange les rassura : ils passèrent, d'après le conseil qu'il leur en donna, jusqu'à Bethélem, pour voir ce qui y était arrivé, et ce que le Seigneur leur avait fait connaître : ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'enfant couché dans une crèche et enveloppé de langes.

Il est d'usage, dans plusieurs églises, d'offrir à la piété des fidelles, depuis Noël jusqu'à la fin de Janvier, une représentation de cette crè-

che. On y voit un enfant, ordinairement en cire colorée, qui repose sur des coussins de soie ornés de dentelles, de franges, de galons. On peint les Mages dans le costume oriental et revêtus des marques de la royauté; on assure qu'ils n'étaient que trois, et que l'un d'eux était Maure. L'Evangile ne dit rien de ces particularités. Lorsque les peintres représentent l'adoration des Bergers, ils placent le lieu de la scène dans une étable, et ils se permettent d'y peindre un bœuf et un âne, souvent Jésus dans un berceau plutôt que dans une crèche.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, ainsi que le remarque M. Bergier, la fête de Noël et celle de l'Epiphanie se célébraient le même jour, savoir le 6 Janvier, sur-tout dans l'Orient; mais au commencement du cinquième siècle, l'Eglise d'Alexandrie sépara ces deux fêtes, et fixa celle de Noël au 25 de Décembre. Dans le même tems, les Eglises de Syrie suivirent l'exemple des Occidentaux qui paraissent avoir toujours distingué ces fêtes. Et à ce sujet, M. Bergier cite l'Ouvrage de Bingham (*), tome 9, page 67, puis il continue en ces termes : « Nous ne pouvons approuver les conjectures que fait Beausobre, sur les raisons qui déterminèrent l'Eglise chrétienne à solenniser la naissance du Sauveur le même jour que son baptême et son adoration par les Mages... Autrefois l'Epiphanie

(*) Bingham, Origines ecclésiastiques.

ne se célébrait qu'après une veille et un jeûne rigoureux; on y a substitué très mal à propos, des réjouissances fort opposées à l'abstinence et à la mortification. La conformité qu'on a trouvée entre la fête du *Roi boit* et les Saturnales, a fait penser à quelques auteurs, que la première est une imitation de la seconde.... Les hommes n'ont pas besoin de se copier les uns les autres pour faire des folies, pour inventer des amusemens. Il est beaucoup plus probable, que le soupé de la veille des Rois est une suite du jeûne que les chrétiens célébrèrent d'abord avec beaucoup de respect et de religion, mais qui dans la suite dégénéra en abus que plusieurs Conciles ont cru devoir réprimer par des lois. »

Sans prononcer sur le mérite de cette conjecture, nous remarquerons que le même M. Bergier, en parlant des Innocens, dit : « Dans les bas siècles, la fête des Innocens a été profanée par des indécences, les enfans de chœur élisaient un Evêque, le revêtaient d'habits pontificaux, imitaient ridiculement les cérémonies de l'Eglise, chantaient des cantiques absurdes, dansaient dans le chœur. » Les trois Rois étant particulièrement honorés à Cologne, les chanoines dansaient aussi dans l'église le jour de l'Epiphanie, et ont conservé des traditions particulières sur les Mages ou Rois adorateurs du Christ naissant.

Le Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, on lit à l'église un passage de l'Evangile selon Saint Luc, qui nous rappelle que Jésus étant âgé de

douze ans, accompagna ses parens à Jérusalem pour la fête de Pâques; qu'il resta à leur insçu dans cette ville, et qu'après trois jours ils le retrouvèrent assis au milieu des Docteurs, les écoutant et les interrogeant. – Le 13 Janvier, dernier jour de l'octave de l'Epiphanie, fête en l'honneur du baptême de Notre Seigneur Jésus-Christ. —Le second Dimanche après l'Epiphanie, Noces à Cana en Galilée, où Jésus fait remplir d'eau six cruches, et change cette eau en vin; ce fut le premier de ses miracles. — Le troisième Dimanche, guérison d'un lépreux : la santé est rendue au serviteur du Centurion. — Le quatrième Dimanche, Jésus dort dans une barque pendant une grande tempête. Ses disciples le réveillent, il commande aux vents et à la mer; il se fait un grand calme. Il y a quelquefois jusqu'à six Dimanches entre l'Epiphanie et la Septuagésime, suivant que la fête de Pâques se célèbre plutôt ou plus tard. Les cinquième et sixième Dimanches après l'Epiphanie arrivent toujours dans le mois de Février. On lit à l'église, pour le cinquième Dimanche, une parabole dans laquelle Jésus compare le Royaume des cieux à un homme qui sème du bon grain dans son champ, et pendant le sommeil l'ennemi vient qui sème de l'ivraie au milieu du froment. Au sixième Dimanche on lit deux autres paraboles : dans la première Jésus compare le Royaume des cieux à un grain de moutarde; c'est la plus petite des semences, mais elle croît et devient

la plus haute des plantes, une espèce d'arbre. Dans la seconde, il compare ce même Royaume au levain qu'une femme cache dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte soit fermentée.

Pendant le mois de Janvier, les Saints dont on fait plus généralement mémoire, sont : le 1.er de ce mois, Sainte Euphrosine, née à Alexandrie d'Egypte, sous Théodose le Jeune. Le nom d'Euphrosine signifie *alégresse.* — Le 2, Saint Macaire, religieux égyptien : ce nom signifie *heureux.* — Le 5, en France, Sainte Geneviève, bergère, née de parens pauvres. Elle vécut vierge et fut contemporaine de Saint Siméon Stilite, *le discoureur de la colonne*, dont la fête tombe au 5 Janvier. — Le 10, Saint Paul premier hermite, et Saint Paul le simple et Nicanor ou le Victorieux, qui avec Prochore ou le Coryphée est ainsi qu'Etienne ou la Couronne, couronné au nombre des sept premiers Diacres élus par les Apôtres. — Le 17 Janvier, Saint Antoine. — Le 18, Chaire de Saint Pierre à Rome. — Le 20, Saint Sébastien ou l'Auguste, né d'un père Gaulois et d'une dame de Milan. — Le 21, Sainte Agnès, *chaste, pure.* — Le 24, Saint Timothée, *honneur de Dieu*, l'un des disciples de Saint Paul. — Le 25, Conversion de Saint Paul nommé auparavant Saul, *l'appelé*, *l'emprunté.* — Le 28 Sainte Paule, dame Romaine. — On représente Sainte Euphrosine avec une branche de palmier, sainte Geneviève avec un flambeau al-

lumé et quelquefois gardant des moutons près d'un puits. A coté de Saint Antoine on voit un porc. On représente Saint Pierre assis dans une chaise, pour indiquer la fête de son Episcopat à Rome. Les peintres mettent toujours à la main de ce prince des Apôtres une ou deux clefs, et ils le représentent dans le costume d'un Pape des derniers tems. Dans le tableau de la Conversion de Saint Paul, cet Apôtre des Gentils est vêtu en cavalier romain et armé de toutes pièces. Un trait venu du ciel le jette par terre avec son cheval. Sainte Agnès est peinte avec un agneau.

TROISIEME LETTRE.

MOIS DE FÉVRIER.

Les principales fêtes de ce mois sont, pour le 2 Février, la Purification de la Sainte Vierge Marie et la Présentation de Jésus-Christ au Temple ; pour le 24, Saint Mathias apôtre. Il faut observer à l'occasion de cette dernière fête, que dans les années bissextiles elle est remise au 25. — La fête de la Purification, ou la Chandeleur, était appelée par les anciens la fête de Saint Siméon le juste et d'Anne la Prophêtesse. On la nommait aussi en grec *Hypante*, et en latin *Occursus*, c'est-à-dire *rencontre*, *réception qui se fait à*

ceux qui viennent de loin et au-devant desquels on va pour les honorer. La Purification tombe au quarantième jour après Noël. La Vierge offrit l'enfant Jésus au Temple, et elle offrit avec lui, pour le racheter, cinq pièces de monnaie (cinq sicles) valant à peu près en ce tems-là vingt sous. Elle donna pour elle-même une paire de tourterelles ou de pigeons : la loi de Moïse le prescrivait pour un enfant mâle premier né. Le vieillard Siméon étant venu au Temple pendant que la Vierge Marie y était, vit l'enfant Jésus, le prit dans ses bras et dit qu'il mourrait content puisqu'il avait vu le SAUVEUR donné par Dieu; celui qui était destiné à être exposé à la vue de tous les peuples, comme la lumière qui éclairera toutes les nations. Le jour de la Purification, l'Eglise catholique bénit des cierges qui sont distribués au clergé. Les laïques en font bénir aussi, et les portent en procession à l'entour de l'église avant la messe.

M. Bergier ne croit point que cette procession soit faite pour remplacer les lupercales des Payens, ni la fête de Proserpine. Les lupercales se célébraient non le 2, mais le 16 Février. Il n'était question dans cette fête payenne, ni de torches ardentes, ni de cierges; quant à la fête de Proserpine, elle avait lieu à la fin des semailles, le 22 Novembre. Il paraît à M. Bergier, que l'Eglise n'a eu en vue dans la cérémonie de la Chandeleur, que d'honorer les mystères de la Sainte Vierge et de J. C. La fête de la Purification ne remonte pas, de

son aveu, beaucoup au-delà du 4.ème siècle; et il finit ce qu'il dit à ce sujet, par la remarque suivante : « Ceux qui ont imaginé que l'usage d'allumer des cierges et de les porter en procession le jour de la Chandeleur, est un reste du paganisme ou de superstition payenne ont très-mal rencontré, ça été au contraire un préservatif établi contre les idées des payens, et il en a été de même des autres cérémonies de l'Eglise. » Il donne dans un autre endroit plus de développement à cette opinion : « On a » soutenu que nos cérémonies sont un reste du » paganisme, qu'il n'y a aucune différence entre » les rites du christianisme et la théurgie des » Payens. C'est une vieille objection des Mani- » chéens. *Sanctus Augustinus contra faustum,* » *lib.* 20, *cap.* 4 *et* 21. Nous soutenons au con- » traire, que l'emploi des cérémonies au culte du » vrai Dieu, est la restitution d'un vol fait par les » Payens. La vraie religion est plus ancienne que » les fausses, elle a droit de revendiquer les » rites que ses rivales ont profanés. » Le vieillard Siméon et la prohétesse Anne, dont nous avons parlé à l'occasion de la présentation de Jésus-Christ au temple, sont fêtés chacun en particulier, savoir : Saint Siméon le 8 Octobre, et Sainte Anne le 1.er Septembre.

Judas, *laudatio* députation ou la louange, ou le *discours de louange*, surnommé Iscariotes ou *vir occisionis, l'homme du meurtre*, étant par sa trahison retranché de l'apostolat, et sa mort ayant suivi sa trahison, Saint Pierre proposa

L *

d'élire un disciple en sa place, pour compléter le collége des douze. L'assemblée, présidée par Saint Pierre, était d'environ six vingt personnes. Deux des soixante-douze disciples furent proposés ; l'un se nommait Joseph, *augmentum*, *accroissement*, dit Barsabas, *filius conversionis*, fils *de conversion ou du repos* et surnommé le juste. L'autre des candidats qui fut élu était nommé Mathias. Ce nouvel apôtre prêcha l'Evangile en Judée, et étendit sa prédication jusqu'en Ethiopie où il fut lapidé. On sépara ensuite sa tête de son corps avec le glaive. Mathias est représenté avec ce glaive ou une petite hache qui fut le dernier instrument de son martyre. Son nom ne se trouve point au canon de la messe avant la consécration; mais on le trouve après la commémoration des morts, avec ceux de Jean, d'Etienne, de Barnabé Ignáce, Alexandre, Marcellin, Pierre Félicité, Perpétue, Agathe, Luce, Agnès, Cécile, Anastasie.

Dans ce mois se rencontrent quelquefois les dimanches qu'on appelle de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime; c'est-à-dire septième, sixième et cinquième avant Pâques. Ces trois dimanches sont suivis des *Cendres*, cérémonie qui se rencontre quelquefois aussi, suivant l'occurrence de Pâques, avec la Quinquagésime dans le mois de Mars, tandis que par la même raison la Septuagésime et la Sexagésime peuvent se trouver dans le mois de Janvier. L'Eglise fait lire le jour de la Septuagésime, une parabole tirée de

l'évangile suivant Saint Mathieu; c'est celle du père de famille qui envoie des ouvriers à sa vigne. L'autre parabole pour la Sexagésime, c'est celle de l'homme qui sort pour semer. Le jour de la Quinquagésime, Jésus prédit à ses disciples sa passion, sa mort, sa résurrection et rend la vue à un aveugle. La cérémonie des cendres a cela de remarquable, que le prêtre en mettant sur le front de chaque fidelle des cendres bénies, lui rappelle que nous devons tous mourir. Souviens-toi, dit-il à tous ceux qui se présentent : souviens toi, homme! que tu es poussière et que tu y retourneras.

Parmi les Saints et Saintes dont on fait mémoire dans ce mois, on distingue au premier Février Saint Ignace, disciple de Saint Jean l'évangéliste. Ce Saint Ignace est surnommé *Porte-Dieu*, *Porte-Christ.* On a cru qu'il fut l'enfant que Jésus-Christ prit et mit au milieu de ses disciples, quand il leur dit qu'ils devaient être comme des enfans, s'ils voulaient entrer au royaume des cieux. Il fut évêque d'Antioche, et livré aux bêtes à Rome : des lions le dévorèrent.

Au 3, Saint Blaise, évêque et martyr ; il vivait dans la solitude. Les animaux sauvages y venaient tous les jours recevoir sa bénédiction. Un magistrat romain le fit arrêter et mettre en prison. Saint Blaise y opéra des miracles, entr'autres celui de guérir un enfant qui étranglait pour avoir avalé une arrête en mangeant du poisson. Sept femmes qui suivaient ce Saint, jettent les *dieux* du magistrat romain dans

un lac. Celui-ci ordonne que les femmes soient brûlées et que Saint Blaise soit jeté dans le lac. Saint Blaise marche sur les eaux. Soixante-huit payens entrent dans l'eau, espérant s'y soutenir comme lui, mais ils se noyent. Le Saint sort du lac et on lui tranche la tête. *Voyez* Simon Métaphraste. — Au 5, Sainte Agathe née en Sicile; le même jour Sainte Dorothée à Cesarée de Capadoce. Cette Sainte, en mourant, envoie à un avocat trois pommes et trois roses qu'elle reçoit d'un Ange. Au 18 Saint Siméon, évêque de Jérusalem, fils de Cléophas, cousin germain de Jésus-Christ; il fut crucifié et mourut sur la croix à l'âge de cent vingt ans. Au 22 Chaire de Saint Pierre à Antioche. Sainte Agathe et Sainte Dorothée sont représentées avec des palmes, ainsi que Sainte Julienne dont la fête arrive le 16. Les persécuteurs de Sainte Agathe et de Sainte Julienne, comme ceux de Saint Blaise, périrent dans les eaux. Sainte Brigide d'Ecosse, dont la fête tombe au premier Février, changea l'eau en bière et arrêta le cours d'une grande rivière.

NOTICE

Des Monumens celtiques visités dans le département de Maine-et-Loire, par Louis-Marie Revelliere-Lépeaux, J.-B. Leclerc, *et* Urbain Pilastre, *en Octobre* 1806. — *Avec 6 figures.* (*)

TOMBELLES.

Tombelle de la Villenière.

Cette tombelle d'une très-grande dimension est située vers le milieu de l'avenue du château de la Villenière, qui touche le bourg de la Poéze, à deux myriamètres cinq kilomètres au nord-

(*) L.-M. Revelliere-Lépeaux, *Membre de l'Académie celtique*, *à* M. Johanneau, *Secrétaire perpétuel de la même Académie.*

Mon cher Confrère,

Vous devez vous rappeler que lorsque vous quittâtes une retraite où vous nous aviez procuré des momens bien agréables et malheureusement trop courts, j'étais moi-même sur

ouest d'Angers. Le terrein est schisteux-ardoisé, le pays plat et couvert. Elle masquerait entièrement le château, si encore de nos jours on n'y avait

---

le point de partir de la Rousselière pour le Maine-et-Loire. Pendant le peu de loisirs que mes affaires m'y ont laissé, j'ai fait des recherches relatives aux Monumens druidiques. J'ai, en conséquence, parcouru plusieurs endroits de ce pays, en Octobre dernier, avec mes deux amis Pilastre et Leclerc, habitans de ce département, le premier associé correspondant de la Société d'agriculture de la Seine, le second de l'Institut National, et tous les deux également zélés pour tout ce qui peut être utile aux hommes et hâter le progrès de nos connaissances.

Tandis qu'avec le secours d'une érudition à la fois vaste et bien dirigée, vous faisiez la découverte de tout un ancien monde, nous nous estimions trop heureux d'en rencontrer quelques fragmens isolés que nous observions avec une religieuse attention.

Je vous fais passer la notice du peu que nous avons recueilli, accompagné de quelques conjectures hasardées sur les monumens qui nous ont paru remarquables par quelques circonstances particulières. Veuillez bien en faire hommage à l'Académie celtique, si vous jugez que cela peut l'intéresser. . . . . . .

A la Rousselière, Commune d'Ardon (Loiret), le 15 Janvier 1807.

L. M. Revelliere-Lépeaux.

P. S. Je compte vous faire passer dans quelque tems un court essai sur le patois Vendéen, avec le vocabulaire de tous les mots que ma mémoire a pu me fournir. Cet essai fait partie de ma description statistique du département de la Vendée.

fait une entaille considérable du coté du nord, depuis le sommet jusqu'à la base. Elle paraît avoir été entaillée également au midi, mais assez légérement. L'élévation de son sommet, dégradé par le tems et par la main de l'homme, aujourd'hui de 15 mètres, a dû être plus considérable autrefois. Dans ce moment elle n'est plus en proportion avec la circonférence de la base, laquelle avant qu'on l'eût attaquée, devait être de plus de 292 mètres. La plate-forme en a 36 de diamètre, d'orient en occident. Elle n'en a que la moitié du midi au nord. L'entaille dont j'ai parlé est la cause de cette différence.

Au midi et au sud-ouest on remarque deux excavations larges et profondes, d'où l'on a sûrement extrait la terre qui compose la tombelle. La première est une ellipse, la seconde a perdu sa forme primitive. C'est maintenant un grand carré long revêtu de murs de tous côtés, et qui sert d'abreuvoir. Il est très-probable que ces deux excavations n'en formèrent qu'une dans l'origine. La levée qui les sépare n'a de largeur que quelques mètres. Elle aura été construite pour faire un passage. Peut-être même cette excavation s'étendait-elle jusque vers le couchant et le nord. Actuellement, il est vrai, le terrein est parfaitement uni à l'ouest et au nord-ouest; mais l'immense quantité de terre enlevée à la tombelle, a pu être employée, en grande partie, à remblayer de ces côtés, afin que l'allée qui règne

en face du château ne fût pas coupée par le milieu. Au nord on a dû faire aussi un remblai jusqu'au degré nécessaire pour conserver à l'avenue toute sa largeur. Il est remarquable que vers ce point, il règne dans le terrein une pente assez brusque qui vient tomber sur le flanc de l'allée. Cette pente peut être l'ouvrage de la nature; mais elle peut aussi avoir la cause dont je viens de parler: après avoir donné à l'allée toute sa largeur, on aurait comblé du côté du champ, de manière à ne laisser qu'une pente qui pût se labourer aisément. D'après ces conjectures, l'excavation maintenant comblée en grande partie, aurait autrefois formé une enceinte qui aurait embrassé la butte au midi, au couchant et au nord. Mais une singularité qui accompagne ce monument, et que je ne connais dans aucun de ceux que j'ai visités ou dont j'ai entendu parler, prouve qu'en aucun cas l'enceinte, si elle a existé, n'a dû être parfaite, et qu'elle était interrompue à l'orient.

En effet, à partir du niveau de la plate-forme jusqu'au sol naturel, on avait établi de ce côté une pente de 60 mètres de longueur sur plus de 30 de largeur. Elle a été coupée transversalement pour y pratiquer un passage de quelques mètres. Au premier coup d'œil, cette circonstance porterait à croire que la portion séparée de la masse principale, formait une petite tombelle à l'orient de la grande; maison est

forcé de renoncer à cette idée, 1.° parce que la pente de cette portion détachée fait suite avec la pente de la portion adhérente au monument et qui fait corps avec lui; 2.° Parce que la tombelle était un côue dont les contours, excepté vers l'orient où se trouve l'expansion dont je viens de parler, étaient vraisemblablement circonscrits en totalité par une fosse large et profonde, et le sont encore, du moins en partie, par les deux excavations que je suppose être les restes de cette enceinte. Enfin, il me semble que lorsque deux tombelles sont voisines l'une de l'autre, c'est vers l'occident et non vers l'orient que la plus petite est placée.

Mais quel était l'objet de cette longue déclivité à l'orient? avait-on voulu faciliter l'ascension des blocs énormes qu'on employait, dans ces tems reculés, à la constructions des monumens religieux? aurait-il en effet existé sur la plate-forme de la tombelle un de ces monumens que le tems aurait fait disparaître? Je ne sais d'abord si il existe quelque exemple de ces constructions ainsi placées; mais au reste, lorsque l'édifice est élevé on détruit l'échaffaudage.

Cette ligne ascendante en partant de l'orient, aurait-elle été l'emblême de l'ascension graduée du soleil depuis l'extrémité de l'horizon lorsqu'il se lève, jusqu'au plus haut point où il se place au milieu du jour? Dans cette supposition cependant, une même pente vers l'occident au-

rait dû être le signe de la déclinaison de cet astre brillant, depuis sa plus grande exaltation jusqu'au moment où il se couche ; emblême trop frappant de tout ce qui se passe dans le monde physique et dans le monde moral, où tout décline inévitablement dès l'instant que le plus haut point où l'on puisse atteindre a été touché ! heureux encore lorsqu'une chûte le plus souvent précipitée, ne renverse pas brusquement les hommes et les choses, et avec eux tous les calculs et toutes les espérances!

Aurait-on enfin voulu représenter la marche progressive de l'année depuis sa naissance au solstice d'hiver, jusqu'au solstice d'été ? Mais encore ici, pourquoi n'avoir pas signalé le déclin après avoir peint le progrès ?

On est tenté de s'arrêter plutôt à l'idée que cette pente était destinée à recevoir le peuple rangé dessus en longue et épaisse colonne, depuis le sol naturel jusqu'au bord de la plate-forme. Dans cette position, le peuple tourné vers l'occident, pouvait suivre, de point en point, dans les solennités, les rites pratiqués par les prêtres tournés vers l'orient.

J'abandonne mes conjectures au jugement de l'Académie et je passe à un autre objet, après avoir observé que je n'ai pu recueillir la moindre tradition sur celui-ci.

Tombelle de Saint Florent-le-vieux, aliàs *Montglone*.

Saint Florent-le-vieux, autrefois Mont-glone, est une petite ville du pays des Mauges en Maine-et-Loire. Elle doit sans doute son existence et son nom actuel à une abbaye de Bénédictins, très-ancienne et très-riche, fondée, dit-on, par Saint Florent, appelé le premier solitaire des Gaules. Elle est située à 4 myriamètres sud-ouest d'Angers, sur la rive gauche de la Loire, sur une côte extrêmement élevée et presque perpendiculaire. La rive opposée fait aujourd'hui partie de la Loire inférieure, et par conséquent faisait autrefois partie de la Bretagne.

A l'ouest de l'abbaye et au nord de la ville, sur le bord du même côteau, s'élève une tombelle de 11 à 12 mètres de haut, à prendre de la partie du sol la plus élevée. Au nord, du côté de la rivière, il y a une plus grande profondeur de terres rapportées, parce que, de ce côté, la base ne porte pas immédiatement sur le haut du côteau, mais 3 ou 4 mètres plus bas sur une saillie formée par le rocher. Cette base est de 115 mètres et la plate-forme de 10. L'étendue de la tombelle, vers le midi, ainsi que son élévation, ont été considérablement diminuées. La masse entière a été travaillée par les moines qui en avaient fait une sorte de colimaçon planté en charmille.

Dans le rocher qui sert de base et sous la tombelle elle-même, on montre à l'orient une grotte dont l'entrée a de largeur 2 mètres 10 centimètres; sa profondeur est de 2 mètres 30 centimètres, et son élèvation de 5 mètres ou environ.

L'inspection des lieux démontre qu'elle fut autrefois beaucoup plus profonde. Le monument a été visiblement entaillé perpendiculairement de ce côté.

La seule tradition qui règne dans le pays sur la tombelle et sur la grotte, est que celle-ci fut habitée par Saint Moron, bénédictin, qui y dormit cent ans, et que la butte fut élevée dans un tems de guerre pour éclairer la marche de l'ennemi, supposition ridicule. La vue qui plane de tous les points de la côte sur un pays immense, prouve qu'on n'a pu se proposer un pareil objet. Quoi qu'il en soit, il résulte de cette position sur les bords de la Loire, que de la tombelle ainsi que de tous les environs, on jouit de l'un des points de vue les plus enchanteurs que présentent les rives de ce beau fleuve.

Nous allons nous en éloigner, de ces vastes tableaux, riches, pittoresques et variés, qui se produisent de toutes parts aussi grands dans leur ensemble, que gracieux et rians dans les détails. Qu'un monument religieux était heureusement placé sur ces bords élevés! l'ame séduite par

tous les sens et transportée par le ravissement que fait naître un aspect si plein de charmes, devait sans cesse s'élancer vers la divinité, lui offrir de continuelles actions de grâces, et dans l'exaltation de la reconnaissance, se livrer sans réserve à la direction de ceux qui se disaient ses interprêtes et ses ministres !

Quel contraste nous offrira le pays des Mauges où nous allons pénétrer. Cette partie sud-ouest du Maine-et-Loire confine la Vendée et lui ressemble, presque en tout, par la nature du sol et par le caractère des habitans. Dans ce pays mélancolique et sauvage, loin d'être porté à la gratitude et à l'extase, l'homme est assiégé par la terreur et poursuivi par de sombres idées. Nulle part ailleurs les contes de fées malfaisantes, les revenans, les loups-garoux, les anecdotes effrayantes et les tragiques histoires n'occupent les loisirs du peuple comme dans ces contrées. La divinité n'est plus ici, comme sur les bords de la Loire, un être aussi aimable que puissant qu'on doit sans cesse remercier de ses bienfaits; elle ne s'offre aux imaginations troublées, que sous l'aspect d'un génie terrible dont il faut s'efforcer continuellement d'appaiser le courroux ! Quel joug ne devaient pas faire peser sur de tels esprits des prêtres qui s'annonçaient comme les ministres de la vengeance d'une pareille divinité, et qui persuadaient que leur intervention était indispensable pour fléchir sa colère ? Eh ! combien la disposition à la crainte

devait être encore renforcée, chez ces peuples malheureux, lorsque d'épaisses forêts enveloppaient, pour ainsi dire, ce pays d'obscurité et y semaient l'épouvante? Aussi les monumens celtiques y furent-ils multipliés autrefois, comme à présent les croix et les chapelles. Les prêtres dans tous les tems furent habiles à maîtriser l'homme. Sur les bords de la Loire, ils l'entraînaient par l'enthousiasme; dans les Mauges et dans la Vendée, ils le dominèrent par la terreur! Encore au moment de la révolution, à la fin du dix-huitième siècle, la Congrégation des mulotins, établie sur les rochers de la Sèvre nantaise, y exerçait par ce fatal moyen un empire si absolu et avec des formes si extraordinaires, qu'il faut en avoir été le témoin pour le concevoir. On en sera cependant un peu moins étonné, si l'on examine la nature du pays. Là, en effet, ainsi que je l'ai observé dans mon Essai sur la Vendée (*), environné de bois et de haies épaisses, perdu dans des chemins creux et couverts, engagé dans des vallons tortueux, étroits et profonds, n'apercevant, la plupart du tems, ni l'homme qui vous touche ni l'habitation qui vous avoisine, frappé par l'alternative d'antiques forêts, de landes incultes, de blocs de granit qui, par leur entassement dans les champs et

(*) Lu à la deuxième Classe de l'Institut National, dans le cours de l'an X.

sur les bords des rivières ressemblent à de vastes ruines d'édifices élevés jadis par les géans, vous êtes comme abymé dans une solitude absolue. De chimériques illusions prennent la place de la réalité dans une imagination errante au sein d'une région fantastisque. Le murmure des ruisseaux, le bruit retentissant des chûtes d'eau, un air épais qui résulte d'un pays glaiseux et couvert, que ne vivifient ni le courant des grandes rivières, ni le vent des montagnes, tout enfin concourt à nourrir dans les esprits, une mélancolie profonde et un sombre fanatisme. Or, en peignant la Vendée, je l'ai déjà dit, à quelques modifications près, on peint les Mauges. Maintenant que nous connaissons le lieu de la scène; passons aux monumens celtiques qui y figurent.

Tombelle du grand Montrevaut.

Le bourg ou la petite ville de Montrevaut, à un myriamètre 5 kilomètres au sud de Saint Florent, tire son nom de sa situation sur un monticule environné d'une ceinture de côteaux plus élevés, et occupés par trois principaux vallons. *Mont-tres-vaux*, mont-trois-vallées. La tombelle dont il s'agit ici, est à l'orient et à bonne portée de fusil d'un vieux château qui menace ruines et qui fait partie du bourg, ou du moins l'avoisine de fort près. Elle a environ 200 mètres de circonférence à sa base. Sa plate-forme en a 28 de diamètre, et son élévation

est de 16 mètres. On juge facilement, à la seule inspection, qu'elle fut autrefois beaucoup plus considérable. Les habitans du pays attestent eux-mêmes qu'ils l'ont vu diminuer sensiblement. Aujourd'hui on la laboure avec des bœufs, tant sur la plate-forme que dans ses contours, ce qui en accélère encore l'abaissement. On a, nous ne savons pour quelle cause, entamé la tombelle depuis le sommet jusqu'à la base, ce qui altère un peu la régularité du cône. Il existait à l'entour une enceinte dont les traces ne peuvent se méconnaître. Cette enceinte est creusée assez profondément vers le nord. Mais c'est un travail moderne, dont le but était de conserver l'eau pour l'usage d'une ferme voisine. Les terres tirées de cette excavation sont encore entassées sur ses bords. La tombelle met le réservoir à l'abri des rayons du midi, et contribue à en diminuer l'évaporation. Aucune tradition touchant ce monument n'a été transmise à la génération actuelle. On se contente de dire qu'il fut élevé pour placer de l'artillerie destinée à battre le château. Mais quelle apparence, qu'on ait voulu perdre à cela et tems et peine, lorsqu'on trouvait de plus grands avantages sur plusieurs collines naturelles, dont les unes dominent le château et les autres sont à son niveau? Cette énorme masse appartient très-certainement, ainsi que la suivante, plus énorme encore, à un système religieux d'une haute antiquité.

Tombelle du petit Montrevaut.

Du haut de la tombelle du grand Montrevaut, on aperçoit à un quart de lieu à l'est, le bourg de Saint Pierre Mont-limart, ou Montelimart, remarquable par un chapitre très-ancien qui subsistait encore au moment de la révolution. Immédiatement au-dessous de ce bourg, vers le pied de la colline, on trouve le très-petit village de Montrevaut, dont le curé portait le titre de Prieur. C'est là que s'élève une butte de plus de 33 mètres d'élévation, sur-tout du côté du nord où le terrein est plus bas. La disposition des lieux, les bois et les broussailles qui l'environnent, ne nous permirent pas d'en mesurer la circonférence. Mais elle est bien plus considérable que celle de la motte de la Villenière, Elle doit avoir, par sa base, un contour de plus de 350 mètres. Les alentours, déjà travaillés par la nature qui y a groupé plusieurs collines très-rapprochées, offrent encore plus de mouvement à raison de cette butte immense et des excavations faites pour l'élever. Celle-ci se partage en deux sommets, avec un petit vallon de la largeur de 4 à 5 mètres entre les deux. Le sommet de l'ouest, beaucoup moins exhaussé, a peut-être été fort applati par les travaux qu'on y a fait pour y pratiquer un jardin. Le sommet qui est à l'est, a dû perdre encore bien davantage,

lorsqu'autrefois il fut couronné par un château très-renommé dans ces contrées, et dont le féodal propriétaire étendait fort au loin ses droits et sa mouvance. Un puits creusé depuis le sommet de la butte jusqu'à la base, et des caves pratiquées dans ses flancs, sont les seuls restes de cette gothique structure, dont les derniers matériaux ont été enlevés de nos jours.

Si l'on en croit la chronique du pays, cette énorme masse ne fut créée que pour y placer le château dont on vient de parler. Mais nous persistons à croire que c'est un vrai monument celtique existant antérieurement, et dont on a profité pour asseoir cet édifice. L'élever exprès pour cela, c'eût été vouloir bâtir sur le sable, c'eût été vouloir se livrer à une entreprise insensée. Comment des terres meubles et fraîchement rapportées, auraient-elles pu servir de fondemens solides à un édifice quelconque, et à plus forte raison à une masse aussi pesante que devait l'être ce château, à en juger par les souterrains et par tous les autres indices? Comment se livrer à une mesure aussi folle et aussi évidemment infructueuse, lorsqu'on avait tout à l'entour, des collines très-élevées dont le noyau est un rocher fort solide mais facile à excaver, et qu'enfin on pouvait circonscrire sans beaucoup d'effort? Il est donc clair qu'ici, comme par tout ailleurs où l'on voit des édifices construits sur des mottes artificielles, ces mottes étaient des tombelles dont on a profité parce qu'elles étaient affermies, comme le sol

natif, par une immense longueur de tems. Si d'ailleurs dans les premiers âges du christianisme, les prêtres se saisirent souvent d'un lieu sacré par la vénération des siècles, pour étendre et consolider la nouvelle domination religieuse; n'est-il pas à croire que des hommes puissans s'en emparèrent de même, pour en faire le siége d'une domination politique presque toujours usurpée, et qu'on voulait affermir par la superstition comme par la force?

Mais il se présente une autre question que nous n'avons pu résoudre. Cette motte à double sommet entrait-elle dans un thème religieux avec celle du grand Montrevaut, et même avec quelques autres dont les unes seraient échappées à nos recherches et les autres auraient été rasées? Cette supposition de buttes qui ont disparu dans un pays où de toutes parts on enlève les terres neuves pour amander les guérêts, n'est point invraisemblable. Mont-Faucon, où nous allons nous transporter, nous en fournira un double exemple!

Tombelle de Mont-Faucon.

La tradition et les fouilles prouvent que Mont-Faucon, ruiné par les guerres civiles du 16.ème siècle et très-endommagé par celles du 18.ème, fut beaucoup plus considérable autrefois. Cette petite ville est bâtie à 2 myriamètres de Montrevaut, sur une éminence baignée par la Moine. Les mo-

numens que l'on trouve dans son sein, et le nombre de ceux que l'on rencontre dans son voisinage, semblent favoriser l'opinion des antiquaires, qui supposent que c'est toujours dans l'étendue des marches qui circonscrivaient les diverses nations ou les diverses peuplades, que s'élevaient les monumens celtiques. En effet, placé à l'extrémité des Mauges, en Maine-et-Loire, la commune de Mont-Faucon est limitrophe d'un petit pays appelé les Marches communes d'Anjou, de Bretagne et de Poitou; lequel jusqu'à la révolution, a joui de très-grands priviléges.

A peu près au milieu des maisons dispersées de cette bourgade, domine une tombelle appelée *la Motte*. Son élévation et sa circonférence paraissent avoir été presque le double de ce qu'elles sont aujourd'hui. Le sommet a été applati pour y pratiquer un jardin et y bâtir une masse de moulin construit et démoli depuis peu d'années. Actuellement elle a aux environs de 225 mètres de tour, son élévation est de 14 à 15. La plate-forme en a 10 de diamètre.

Ce qui excita notre attention, c'est que cette tombelle formait, avec deux autres, un triangle équilatéral dont chacun des côtés pouvait avoir 4 à 500 pas de longueur. L'une de ces mottes s'appelait *la motte rétive.* Elle a été rasée il y a assez long-tems. L'emplacement qu'elle occupait était fort étendu et porte encore le même nom. La deuxième dont je me rappelle parfaitement l'existence, a été également rasée depuis fort peu

d'années, et les terres qui la composaient ont été transportées dans les champs, ainsi que celles de la première, pour y servir d'engrais; un champ de foire a pris la place; elle était beaucoup plus considérable que celle qui subsiste encore aujourd'hui. On y remarquait un double sommet dont le moins élevé était au couchant sur le bord du côteau de la Moine. Un vallon assez semblable à celui qui partage en deux le labyrinthe du muséum d'histoire naturelle à Paris, séparait les deux sommets.

Ici comme au petit Montrevaut, nous avons cru reconnaître dans ce mont à double cime l'emblême des deux solstices; et dans la disposition triangulaire des trois tombelles, le nombre mystérieux si vénéré chez beaucoup de nations de l'antiquité, les nombres de Platon, les trois principes de Pythagore, les trépieds sacrés, le triangle des juifs, la trinité des chrétiens, etc., etc. Nous laissons, au surplus, à des hommes plus profonds que nous dans cette branche importante d'érudition, à fixer l'opinion que l'on doit se faire de la destination réelle de ces monumens et de leur vraie signification, et nous allons appeler leur attention sur des structures d'une nature toute différente. Ce ne sont plus des terres accumulées avec une longue patience, qui vont étonner nos esprits; mais des quartiers de rochers souvent énormes, qu'il a fallu mouvoir, transporter, élever et entasser avec des forces surprenantes.

PIERRES MONUMENTALES (*).

PIERRES BRANLANTES ET DOLMEN.

Première Pierre branlante. — Fig. 1.

C'est à 3 kilomètres, à l'est de Mont-Faucon, à la gauche du chemin qui conduit à Saint-André, que nous aperçûmes ce premier monument. Cette pierre est énorme, elle a 12 mètres de circonférence et 2 d'épaisseur. Sa forme est une sorte d'ovale irrégulier. On la distingue au milieu d'un champ parsemé de blocs de granit, les uns épars et les autres entassés d'une manière très-pittoresque. Le bloc sur lequel elle est posée, s'élève peu hors de terre ; il paraît avoir été placé par la nature. Depuis très-peu d'années, et je crois dans le cours de la dernière guerre civile, on est parvenu, avec de grands efforts, à enlever à ce curieux monument une grande partie de son intérêt. A force de leviers on l'a déplacé de dessus son centre de gravité. Nous vîmes encore les pierres qui servirent à faire la pesée. Avant ce tems, un léger effort imprimait à la pierre un mouvement assez prolongé. Sa direction est du nord au midi.

Dolmen ou Autel druidique. — Fig. 2.

La pierre branlante dont nous venons de parler, est pour ainsi dire flanquée à l'est, par un monument d'une espèce qui nous était inconnue,

(*) Elles sont toutes de granit grisâtre.

et qui n'en est séparé que par une espace de 2 ou 3 mètres au plus. C'est un bloc très-épais, formant un triangle irrégulier et un peu arrondi, de 8 mètres 70 centimètres de tour. Cette lourde masse, élevée sur d'autres blocs et inclinée à l'est, nous parut placée par les mains de la nature; mais nous restâmes convaincus qu'on avait profité de cette disposition pour la consacrer à la religion. Le rapport dans lequel elle se trouve avec la pierre branlante, n'a pas été le seul motif de notre persuasion. Nous fûmes frappés de voir que, vers l'extrémité ouest-nord-ouest, on avait creusé dans la pierre, un bassin ovale ayant de largeur 40 centimètres et 60 centimètres de longueur, avec un couloir de 80 centimètres. Ce couloir se forme insensiblement par le rétrécissement du bassin. La profondeur de l'un et de l'autre, est de 15 à 18 centimètres. L'issue du couloir est au bord occidental de cette pierre monumentale, et par conséquent à l'orient de la pierre branlante. Voici les raisons qui nous ont déterminés à regarder ce bassin comme travaillé de main d'homme.

1.° Ces sortes de jeux de la nature, assez communs dans les grès, sont fort rares dans les blocs de granit. Du moins je n'y en ai jamais vus, quoique mon pays natal, la Vendée, en soit couvert en beaucoup d'endroits.

2.° La régularité du bassin et l'espèce de poli qu'on y remarque, donnent lieu de croire qu'il a été travaillé avec une substance dure et taillée en pointe ou en coin.

3.° Enfin nous avons trouvé un bassin presque en tout semblable à celui-ci, dans le monument que nous allons décrire.

Deuxième Pierre branlante. — Fig. 3.

Celle-ci se voit sur la limite d'un champ tout voisin, à peu de distance d'un moulin à vent, à la droite du chemin de Mont-Faucon à Saint Germain. Elle a 8 mètres de longueur, 2 mètres de circonférence à son extrémité nord et le double à son extrémité sud, parce que à partir de la moitié de sa longueur ou à peu près, elle éprouve un renflement considérable qui fait saillie du côté de l'est. Elle est comme la première, dirigée du nord au sud. On la met en mouvement sans beaucoup de peine. C'est sur le sol même qu'elle est en équilibre. Ce sol graveleux est fort solide, parce que la roche granitique est presque à fleur de terre.

Ici se présente la preuve que le premier bassin dont nous avons parlé dans l'article précédent, est l'ouvrage de l'homme. En effet, vers le milieu de la partie méridionale du monument dont il s'agit ici, nous remarquâmes un bassin creusé dans la pierre, et, comme nous l'avons déjà dit, semblable à peu près en tout au premier. Or, comment peut-on supposer que la nature s'est plue à produire deux ressemblances aussi remarquables dans ce genre là, et dans le même lieu? Ce second bassin, à la vérité, a son écoulement

à l'orient, tandis que la pierre monumentale qui accompagne la première pierre branlante a le sien à l'occident. Mais de cette disposition même, il résulte que le sang des victimes ou les libations coulaient dans l'un comme dans l'autre cas, au levant de la pierre branlante. Nous n'entendons rien inférer de cette dernière observation ; mais nous avons cru devoir constater le fait.

MENHIRS OU PEULVANS.

Premier Menhir. — Fig. 4.

Au milieu du chemin qui sépare les deux champs que signalent les pierres monumentales qui précèdent, s'élève un menhir de 2 mètres de hauteur. Sa base a 3 mètres 20 centimètres de circonférence. Il est incliné, et paraît avoir été brisé.

Deuxième Menhir. — Fig. 5.

A une demi-lieue à l'est, dans une pièce de la ferme de la Bretaudière, commune de St. Macaire, on nous en fit remarquer un second en ligne dans une lisière de chênes plantés parallèlement à l'une des haies dont le champ est enclos. Ces chênes s'élevèrent vraisemblablement eux-mêmes dans une autre haie, laquelle aura été arrachée pour englober dans le champ l'entre-deux qui formait autrefois un chemin.

Ce monument d'un poids considérable, a 3 mètres 20 à 25 centimètres de haut; un peu applati dès le bas, il offre deux côtés de 2 mètres de largeur. La face tournée vers le sud, est plus arrondie et moins brute; mais ce poli n'est dû, sans doute, qu'à la position du bloc avant qu'on l'érigeât. Cette face aura été la face supérieure et par conséquent usée par la pluie, la grêle et tous les autres météores, tandis que l'autre portée sur la terre ou même enterrée, aura conservé le brut de sa composition primitive.

Mais ce que nous distinguâmes particulièrement dans ce beau menhir, sans pouvoir en interprêter l'objet, c'est l'existence de huit coches peu profondes, mais très-bien marquées, lesquelles entaillent le sommet beaucoup plus applati que la partie inférieure. Ces coches descendent, en mourant, de l'un et de l'autre côté, à 15 ou 18 centimètres. Nous remarquâmes la même singularité sur le monument qui va suivre.

Troisième Menhir. — Fig. 6 (*).

C'EST du milieu d'une haie qui sépare deux pièces de terre appelées le grand et le petit tennement de *la pierre levée*, que s'élance ce troisième menhir, sur la métairie de la Bretellière, commune de Saint-Macaire. Sa masse et son élévation nous

(*) Les Planches n'étant pas terminées, on ne les livrera qu'avec le N.° VI.

frappèrent d'étonnement. Sa majesté sauvage parut en imposer à nos guides eux-mêmes. Figurez-vous un bloc de granit de 7 mètres 50 centimètres de circonférence, s'élevant à la hauteur de 7 mètres, avec des proportions aussi belles que la nature puisse les offrir dans un bloc de pierre, sans le secours de l'art. Son transport a dû coûter encore plus de peines que son exaltation. Car, ici la surface de la terre n'est plus jonchée de blocs de pierre. Nous n'en avions aperçu aucun derrière nous, depuis plus de 3 ou 4 kilomètres.

L'extrémité supérieure de cette belle pierre monumentale s'applatit un peu en coin, et l'on y remarque trois coches semblables à celles du précédent menhir. On a gravé sur le côté occidental plusieurs croix peu profondes, et de 20 à 30 centimètres de longueur.

Si ces croix étaient placées avec plus de symétrie et avaient plus de proportion, on pourrait croire que les prêtres chrétiens voulurent, jadis, consacrer ce monument au nouveau culte; ce qu'ils firent à l'égard de tant d'autres, quand ils ne purent les détruire. Mais il est à croire, que ces signes du christianisme sont uniquement l'ouvrage de quelque particulier pieux, et non le témoignage d'une consécration solennelle!

Un paysan qui nous accompagnait, nous assura que du même côté où étaient les croix, on voyait plusieurs mots gravés, qu'un émigré

réfugié parmi eux dans le cours des derniers troubles, leur avait dit être de la plus grande ancienneté et à lui inconnus. Malheureusement les lichens qui couvrent les monumens, joints à l'obscurité qui nous gagnait, nous mirent dans l'impossibilité de rien distinguer. Il nous fallut faire en pleine nuit et à pied plus d'un myriamètre, par des chemins très-difficiles, pour regagner Mont-Faucon. Cet inconvénient nous priva aussi de la vue d'un quatrième menhir qu'on nous avait indiqué dans le voisinage de la deuxième pierre branlante, et que nous comptions visiter au retour.

La seule tradition que nous ayions pu recueillir sur toutes les pierres monumentales des environs de Mont-Faucon, c'est que les barons ayant conquis tout le pays, et s'étant fait longtems la guerre pour le partage, érigèrent enfin ces divers monumens pour marquer leurs limites respectives. Mais on ne peut savoir ce que c'est que ces barons, ni dans quel tems se firent la conquête et le partage.

Cependant le troisième menhir, de 7 mètres de haut, a mérité une tradition particulière. Le Diable devait le transporter, à cloche-pied, de l'autre côté de la rivière de Moine, et il fallait qu'il le portât, avant minuit, jusqu'à sa destination. Mais l'heure fatale ayant sonné avant qu'il eût atteint les bords de la rivière, il laissa

tomber la pierre levée dans l'endroit où elle est aujourd'hui au nord de la rivière, sans avoir pu l'enlever depuis.

Ces antiques témoins des tems passés, répandus sur 3 ou 4 kilomètres d'étendue, ont-ils toujours été des monumens isolés, ou bien entrent-ils dans l'ensemble d'un thème céleste, dont plusieurs parties auraient été détruites par diverses causes, et sur-tout par le fanatisme des premiers chrétiens ? Le vandalisme religieux n'a pas été, comme on sait, moins funeste aux arts et aux monumens historiques que le vandalisme politique. N'est-ce pas le premier qui détruisit tant de chefs-d'œuvre dans tous les genres qu'avait produit l'antiquité : temples, statues, vases, tableaux, etc. etc., tout ce qu'on ne put ou ne voulut pas consacrer au culte nouveau, on s'efforça de le briser et de l'anéantir, en le qualifiant d'œuvre du démon. Les monumens celtiques et tout ce qui appartenait à d'autres systèmes, connus ou inconnus, subirent le même sort. Quoi qu'il en soit, cette question, pour être décidée, demande des connaissances plus étendues que les nôtres, et aussi de nouvelles recherches locales. Et ces recherches devraient se faire avec d'autant plus de soin, que, dans l'immense quantité de blocs de granit dont une grande partie du pays est naturellement parsemée, il est souvent difficile de dis-

tinguer les rochers dont l'élévation et l'arrangement sont dus à l'industrie humaine, de ceux qui ont été plantés ou entassés par le jeu des élémens. Pour moi qui n'ai que du zèle, je me borne à rapporter les faits et à faire connaître les circonstances qui les accompagnent, afin d'en faire mieux apprécier la valeur.

Il est, au reste, plus probable qu'en fouillant le pays, on trouverait, dans ces cantons, un bien plus grand nombre de monumens druidiques encore existans. Les habitans de ces campagnes paraissent eux-mêmes le reconnaître.

Je crois néanmoins avoir remarqué que dans le sud-est du Maine-et-Loire, les monumens celtiques sont beaucoup plus multipliés que dans le sud-ouest, où, d'ailleurs, on ne rencontre que peu ou point de *Dolmens*, constructions si répandues dans le sud-est. On trouvera peut-être la cause de cette double circonstance, dans la faculté que l'on a eue de se procurer des matériaux commodes dans le sud-est, pays calcaire souvent uni, découvert, et en beaucoup d'endroits parsemé de grès applatis, de la plus grande dimension, tandis que les Mauges ou sud-ouest, contrée granitique, coupée de ravins, couverte de bois ou de chênes champêtres, ne fournissent que des blocs extrêmement épais et peu propres à la construction des Dolmens.

Quant aux tombelles, elles paraissent également multipliées dans ces deux cantons.

Thème céleste.

J'ai aussi observé, dans le sud-est, en me rendant de Saumur à Fontevrault, au-dessous de Champigny-le-sec, et touchant immédiatement la forêt de Fontevrault, un Thème céleste assez étendu, de forme elliptique, et semblable à ceux qui sont gravés dans les monumens celtiques de M. Cambry, *planch.* 5, N.° 25, 26, 27 et 28. Il en diffère néanmoins, en ce qu'il est formé par un triple ou quadruple rang de pierres extrêmement rapprochées et multipliées. Ces pierres peuvent avoir 25 à 30 centimètres d'épaisseur et autant de hauteur. Ce cercle existe presque dans tout son entier; il est cependant interrompu en quelques endroits. Il me fut impossible d'en prendre, dans le moment, les dimensions et le véritable orient; mais j'y compte retourner moi-même, et en attendant, prier une de mes connaissances, homme de beaucoup de mérite, qui habite Fontevrault, de l'examiner avec attention.

Dolmen, appelé pierre Césée.

Le Dolmen appelé *pierre Césée*, est situé sur les bords du Loir, dans une vaste prairie couronnée par de beaux côteaux, à 2 myriamètres d'Angers, vers l'est. Le dessin en 4 feuilles de ce magnifique monument et sa description, doivent être dans les archives de l'Académie.

celtique, avec nombre d'autres que je confiai il y a deux ans et demi à M. Cambry, qui désirait s'en servir pour son ouvrage, et qui a dû les déposer aux archives, ainsi qu'il m'a fait l'honneur de me l'écrire lorsque je le priai de me les faire repasser. Je ne rappelle donc ici ce Dolmen, que parce que nous y avons reconnu, en le visitant, l'existence d'une sorte de vestibule qui précédait la *cella*, et qui était formé à l'orient par des pierres placées parallèlement. Je crois que la personne que j'avais priée de se charger de l'examen de ce monument, avait oublié cette circonstance dans sa description.

Monumens qui m'ont été indiqués dans le Maine-et-Loire, mais que je n'ai pas visités.

1.° A Doué, trois tombelles, sur l'une desquelles le vieux château a été construit. On n'a pu m'indiquer leur situation respective.

2.° A Vihiers, une tombelle appelée la Motte aux Fées.

3.° Un Dolmen près des bords de la Loire au Toureil. Il est, m'a-t-on assuré, d'une grande dimension.

4.° Un Dolmen ou une galerie d'une dimension supérieure à celle du Dolmen précédent, dans les bois de Saint-Georges Chante-Laizon, autrement Saint-Georges des Mines.

Enfin, on m'a parlé de plusieurs autres monumens celtiques dont le nord du département était décoré, les uns toujours subsistans, les autres détruits ou mutilés; les uns en pierre, tels que Dolmens, Menhirs ou Peulvans; les autres en terre, comme Tombelles, etc. On cite parmi ces derniers, une motte d'une très-grande élévation, à quelque distance de Segré.

Tous les objets mentionnés dans cette notice, joints avec ceux dont les dessins et les descriptions ont été déposés aux archives de l'Académie, ainsi que je l'ai déjà dit, forment le total des monumens celtiques dont j'ai eu connaissance dans le Maine-et-Loire. Je ne laisserai échapper aucune occasion d'en compléter le tableau, autant que cela me sera possible.

J'ajoute ici la description d'un monument fort différent de ceux que je viens de citer. J'ignore à quels tems il appartient, et quel fut sa véritable destination.

Description du Camp de César, près Pont-de-Cé.

Parmi les antiquités de Maine-et-Loire, l'une des plus remarquables est celle qu'on connaît sous le nom de Camp de César. Voici en quoi elle consiste.

A 7 kilomètres ou environ, au midi d'Angers, la Mayenne appelée Maine par contraction, se décharge dans la Loire et forme avec elle un angle aigu dont l'ouverture regarde le nord-est. A partir des bords de la Loire, non loin du Pont-de-Cé, près la commune de Sainte-Gemme (*), on voit un retranchement en terre qui s'étend jusqu'à la Baumette ou Bamette, couvent de récolets, construit immédiatement au bord de la Mayenne, sur un rocher perpendiculaire et fort élevé (**). Ce retranchement très-apparent dans toute sa longueur qui est de 5 kilomètres ou environ, offre encore en beaucoup d'endroits une élévation de plus de 3 à 4 mètres.

(*) Qu'on prononce Sainte-Jame.

(**) Le nom de *Baumette* changé depuis en *Bamette*, est un diminutif de celui de *la Baume*. Réné roi de Sicile, comte de Provence et duc d'Anjou, érigea ce pieux monument en l'honneur de la Madeleine, et l'appela *Beaumette*, c'est-à dire *petite Baume*, pour le distinguer de la *Sainte Baume* en Provence. Telle est la tradition. On voyait à la Bamette, dans une niche pratiquée dans le rocher, dont les parois servent de mur à l'un des côtés de l'église, une Madeleine de taille plus qu'humaine, couchée, et vêtue uniquement de ses longs cheveux. Sur le mur extérieur de l'église, à l'entrée du couvent, on montrait à un assez grande élévation, un plat de faïence peint de diverses couleurs, qui y était fixé. La même tradition veut que ce fût le bassin dans lequel le roi Réné lava ses mains après avoir posé la première pierre.

Vers le milieu de cette enceinte triangulaire renfermée par le retranchement et les deux rivières, mais plus près de la Mayenne que de la Loire, s'élève une petite colline formée par la protubérance du rocher, et la seule, je crois, que l'on voye dans tout cet espaçe. Cette colline est couverte et environnée de ruines sur lesquelles s'élèvent les bâtimens d'une ferme et d'une chapelle appelées les Châteliers. Les fondations et les pans de mur qui subsistent sont construits en moellons de schiste ardoisé et en ciment. La ferme appartenait à un couvent, et les religieux en desservaient la chapelle. Au pied de la colline et tout proche des bâtimens actuels élevés sur les ruines et les fondations de l'ancien, dans un endroit assez bas par rapport au terrain environnant, subsistent deux restes de piliers carrés fort rapprochés l'un de l'autre. Ils sont construits en moellons et ciment, avec une assise de briques d'espace en espace.

Dans toute l'enceinte en général, et en particulier aux environs des Châteliers, on trouve beaucoup de médailles romaines. Des parties de chemins solidement ferrés, semblent offrir des restes de voies militaires.

Du milieu de la ligne que forme le retranchement, s'étendait en avant vers le nord-est, un mur d'une grande épaisseur, construit en moellons et ciment blanc très-dur. Il se prolongeait

jusqu'au-delà du chemin d'Angers à Saumur, c'est à dire à 7 ou 8 kilomètres au moins. On en trouve les fragmens d'espace en espace, en labourant. Ces ruines sont d'ailleurs à découvert pendant une centaine de mètres, le long d'un chemin où elles servent de voie de pied, tandis que les voitures passent en dessous. Ces vestiges peuvent avoir un mètre de hauteur; mais rien n'indique quelle devait être l'élévation totale du mur lorsqu'il subsistait en entier. Il passait auprès d'un lieu appelé la Fontaine, sur le chemin d'Angers au Pont-de-Cé, et où il y a de fort belles sources. Les Romains y avaient, dit-on, construit des bains.

J'ai remarqué dans l'enceinte triangulaire les noms de quatre fermes ou maisons, qui peuvent donner quelqu'indiquation aux étymologistes.

1°. Ceux de Frémur et du Frémureau, deux maisons placées tout près du retranchement.

2. Celui de Cornouailles, vers la pointe que forme le confluent.

3.° Le nom d'Empirée, à peu de distance et au nord de Cornouailles. D'après la tradition et d'après les historiens, l'enceinte triangulaire que je viens de décrire, était un camp romain occupé par un lieutenant de César, et on l'appelle camp de César. Les ruines des Châteliers sont celles d'un château fort où était établi le quartier général; et sur les deux piliers dont j'ai parlé, étaient plantées les aigles romaines.

Quand au mur, il est appelé le Mur blanc, ou la Chaussée du roi César. Suivant les uns, ce mur n'avait d'autre objet que de protéger les fourrageurs; suivant les autres, c'était un aqueduc qui amenait dans le camp l'eau du lieu appelé la Fontaine, dont j'ai parlé plus haut, pour l'usage d'une naumachie qui y avait lieu.

Toute l'enceinte et même tout le canton jusqu'au chemin du Pont-de-Cé à Angers, s'appelle Frémur, du nom de la maison que j'ai déjà citée. On fait dériver ce nom de *fractus murus*, par allusion aux ruines du Mur blanc, étymologie qui paraît assez juste.

Je ne puis, quant à moi, asseoir une opinion sur tout le reste. Mes connaissances dans les Antiquités ne sont point assez étendues pour cela. Mais j'observerai néanmoins, que le Mur blanc, dit Chaussée du roi César, n'a pu être destiné à protéger les fourrageurs, puisque le pays est abondant de l'un comme de l'autre côté, et que par l'élévation de ce mur, on rétrécissait beaucoup l'espace sur lequel on pouvait fourrager. On se fût d'ailleurs contenté, pour l'objet qu'on suppose, de faire un retranchement, sans se donner la peine d'élever, pour une résidence passagère et un simple campement, un ouvrage immense, dont la confection a nécessairement coûté un très-long tems et des travaux très-multipliés et très-dispendieux.

Ce mur ne fut jamais non plus destiné à porter un aqueduc. Il n'en reste aucune trace. La

pente de la Fontaine aux Châteliers étant d'ailleurs douce et nullement interrompue, l'aqueduc aurait dû être en terre ou à fleur de terre, autrement il eût été plus élevé que la source. Enfin, ni aux Châteliers, ni dans le surplus de l'enceinte, il n'existe de vestiges d'une naumachie. Si l'on veut que ce fût uniquement pour abreuver le camp, qu'on fasse attention qu'il était bordé par deux rivières, dont l'une, la Loire, offre une boisson aussi agréable que salutaire.

La destination donnée aux piliers me paraît toute aussi fausse ; car ils sont dans un bas, cachés par l'élévation seule du terrain ambiant, et de plus entièrement couverts par les constructions actuelles, comme ils durent l'être par les constructions anciennes, de manière que ces enseignes qui devaient annoncer et faire reconnaître la demeure du général, n'auraient été vues de nulle part.

Pour mettre les personnes plus instruites que moi à portée d'asseoir des conjectures sur ce monument, je crois devoir faire remarquer qu'à peu de distance du confluent des deux rivières, dans une île de la Loire, en la descendant, on voit une chapelle appelée Notre-Dame de Béhuard. J'ignore si le nom de Béhuard a été transmis de la Notre-Dame à l'île, ou de l'île à la Notre Dame. En face de l'île de Béhuard sont les îles Lambardières, dont le nom est attribué par les uns à une colonie de Lombards, et par les autres à un fameux personnage dont ma mémoire ne

ne fournit pas le nom. Louis XI avait une grande dévotion à cette Notre-Dame ; c'est encore un pélerinage assez fréquenté. On s'y rend un jour de l'année, pour s'y livrer à la dévotion et au plaisir. Ce rendez-vous fort nombreux a lieu, à ce que je crois, le jour de la Saint-Jean.

Enfin, on voit à Angers, à une médiocre distance du mur blanc, dans le jardin d'une communauté de femmes qu'on appelait *la Fidélité* à l'entrée du faubourg Bressigny, les fondemens d'un amphithéâtre romain qui avait une triple enceinte et pouvait contenir à peu près 30 à 35 mille spectateurs. Les ruines de ce dernier monument étaient encore fort considérables dans le dix-septième siècle. Il en fut fait, à cette époque, un dessin qui était exposé dans l'une des salles de l'Oratoire. Ce dessin a disparu, sans qu'on ait pu le recouvrer. Quant aux restes encore très-beaux du monument lui-même, ils avaient disparu depuis très-long-tems. Les religieuses les avaient fait démolir pour en vendre les matériaux et débarrasser leur jardin. Ainsi l'amphithéâtre est, comme je l'ai dit, réduit à ses fondemens.

L. M. Revellière-Lépeaux.

TRADITIONS ET USAGES DE LA SOLOGNE,

PAR M. LEGIER, DU LOIRET,

Ex-Législateur, et Membre de l'Académie celtique.

I.

Quand un serpent a sept ans, sans avoir été vu de personne, il lui pousse des ailes, et le jour même il va se rendre à la tour de Babylone. Cette tour est remplie d'animaux de toute espèce; l'on ne peut l'approcher que de sept lieues, tant ces animaux sont méchans.

II.

Le rossignol et l'anvot, suivant la croyance des Solognots, n'avaient qu'un œil chacun. Depuis très-long-tems ils vivaient dans une bonne intelligence; mais le rossignol fut un jour invité de la noce. Il pria l'anvot de lui prêter son œil, afin de paraître à la noce avec deux yeux. L'anvot le lui prêta. Le rossignol de retour refusa de rendre à son ami l'œil qu'il lui avait prêté. L'anvot fâché jura de s'en venger sur lui ou sur sa progéniture. Mais le rossignol ingrat lui répondit: *Je ferai mon nid si haut, si haut, si haut, si bas, que tu ne le trouveras pas;* et voilà pourquoi l'anvot ne voit pas clair. L'opinion des Solognots est que non

loin du nid d'un rossignol, souvent sous l'arbuste où il est, on peut chercher, on y trouvera certainement un anvot; j'ai cherché et n'ai rien trouvé.

III.

Quand une vache est malade du fourchet, le moyen de la guérir est de la conduire entre quatre chemins, c'est-à-dire à un carrefour. On examine l'endroit où la vache pose son pied droit de devant. On cerne cet endroit qu'on enlève soigneusement, et on le renverse sur le premier aubépin qui se trouve sur la route, en évitant scrupuleusement d'avoir aucune mauvaise pensée durant l'action. L'herbe attachée à la portion de terre cernée et renversée pourrit, l'aubépin meurt, et la vache guérit.

IV.

Tous les ans, le premier de Mai, avant le soleil levé, les Solognots vont cueillir du mai. Ils ont soin d'en attacher une petite branche à chaque porte des cenacles de leurs habitations, étables, bergeries, etc., afin, disent-ils, de faire fuir les serpens, couleuvres, crapaux et autres animaux venimeux, qu'ils prétendentaimer à s'attacher aux pis des vaches et à en sucer le lait.

Le 12 Mai j'ai tué une couleuvre dans mon salon à manger. Il paraît que le mai qui avait été mis à la porte, n'avait pas la grâce suffisante, ou que la

bergère qui l'y avait attaché, n'était pas elle-même en état de grâce. — Ils plantent aussi une branche de mai sur leurs tas de fumier, mais pour un autre but, celui sur-tout d'annoncer aux jeunes gens qu'il y a dans la métairie filles à marier; et jeunes filles ne manquent jamais à cet usage.

V.

La veille du dernier jour d'Avril, on a très-grand soin, quelque tems qu'il fasse, de sortir et faire promener, de gré ou de force, tous les animaux faisant partie du bétail. Autrement ils deviendraient lourds, et périraient dans le mois suivant.

VI.

Il existe dans les communes de Joui, Ligny, Ardon et autres circonvoisines, un préjugé tellement enraciné, que la raison s'armerait en vain pour le détruire. Certaines familles passent pour avoir le secret ou le pouvoir de créer à leur gré des orages. Il leur suffit de vouloir le changement de tems, pour qu'aussitôt le plus beau ciel devienne nébuleux et que le tonnerre gronde. La grêle, la pluie, les vents, tous les élémens enfin se heurtent, s'abyment et se confondent. Plusieurs femmes sur-tout m'ont, de bonne foi, assuré avoir vu opérer les sorciers, créateurs de ces orages. Mais il est une mesure préalable; c'est que ceux des membres de ces familles privilégiées pour

faire le mal, se réunissent dans un étang, trois au moins à la fois. L'étang de Boisgibaut a plus de charmes malfaisans que tout autre. Ils ont de grands battoirs avec lesquels ils battent l'eau et la font jaillir en l'air à plus de 30 pieds, en faisant des cris et des hurlemens affreux. Cette préparation ou, pour mieux dire, cette formation du mauvais tems qui doit suivre, se fait plus spécialement la nuit jusqu'au lever du soleil, qui retourne de frayeur sur ses pas et n'ose paraître de trois à quatre jours. — C'est dans l'étang de Boisgibaut qu'a été créé l'orage du 13 Juillet 1788, par des gens dont on ne se doutait pas, un de la Ferté Saint Aubin, un de Joui et un d'Ardon.

Ce conte ridicule m'a été raconté vingt fois par différentes personnes, et presque toujours dans les mêmes expressions.

Les Solognots superstitieux croyent à une grande et petite magie. La petite magie les amuse, la grande les effraye. Par exemple, il est du ressort de la petite magie, d'envoyer chez son voisin ou autre personne que l'on n'aime pas, des nuées de moucherons, de sauterelles et tous les insectes dévasteurs des récoltes ; d'envoyer aussi beaucoup de souris et rats qui détruisent les grains engrangés, font périr les couvées de dindes, de poules ou d'oies, et même les veaux, les agneaux, attaquent également les mères, et ne quittent la place qu'après qu'ils ont éte exorcisés, ou que le tems prescrit pour leurs ravages est expiré.

Un jeune homme veut-il épouser une fille qui le refuse ? un sorcier lui envoye un charme, et elle va à son tour chercher son galand.—Un ivrogne quitte-t-il le cabaret quand il ne peut plus boire, et par conséquent trouver son chemin? le diable le force de revenir au cabaret, où il reste jusqu'à ce que l'on vienne le chercher : alors il peut passer outre, parce que le diable n'a pas pouvoir tous les jours, sur-tout sur des vierges ; de sorte que s'il n'y en pas dans sa famille ou dans le pays, il prend gîte éternel près du tonneau du cabaretier, qui, par délicatesse, lui compte et fait payer six bouteilles, quand il n'en a pas souvent livré la moitié.

Si l'on veut avoir une bonne couvée, il faut avoir soin de ne donner à la poule ou autre volatile, des œufs à couver qu'après le soleil couché, parce qu'alors on ne craint point les sorciers ni les vents.

Vent galerne ou solaire, rend tous les œufs clairs. Vent haut produit des coqs, et vent bas des poules.—Pourquoi, dis-je, à l'un de mes laboureurs, ne m'avez-vous pas prévenu qu'un tel... m'a porté préjudice, etc ?—Oui-da, Monsieur, c'est un vieux sorcier qui aurait jeté un sort sur mes oisons. Je m'en suis aperçu moi-même, et les oisons n'en sont pas moins morts par défaut de soins de ma laboureuse qui, pour s'excuser, me disait en pleurant, N... croit que c'est nous qui vous avons appris son vol ; et pour se venger,

il a envoyé un sort à mes oisons. — Ne pouvant convaincre ces imbécilles, il faut se taire.

J'ai entendu, non sans surprise, une histoire qui, quoique ridicule, annonce que l'ignorance solonaise reçoit bien facilement les impressions que l'astuce veut lui suggérer. Les personnes qui me l'ont racontée, toujours avec un sang froid à glace, la rangent dans la classe de la grande magie. Son origine rappelle les horreurs de notre révolution, car elle ne date que de 1793.

A cette époque, me dirent mes conteurs, les devins décidèrent de tuer toutes les femmes, et pour parvenir à ce massacre on eut recours à la magie. Mais avant tout, il fallait avoir deux ou trois gouttes au moins de lait de femme. Ces devins se transportent à Joui-le-Pothier, chez une jeune nourrice qui est morte depuis. Ils lui demandèrent de son lait qu'elle refusa; mais d'après la promesse qu'ils lui firent de lui payer un louis, elle consentit à les satisfaire, si son mari, absent alors, y consentait lui-même. — En conséquence, leur dit-elle, revenez demain.

Le mari prévenu, défendit à sa femme d'accéder à la demande de ces mauvaises gens. Cependant, séduit par l'appât des vingt-quatre francs, il trouva l'expédient d'obtenir cette somme en faisant lui-même une friponnerie. Il prit une chatte qui lors allaitait plusieurs petits. Il prit de son lait quatre à cinq gouttes qu'il déposa dans une bouteille, et la fit remettre par sa femme à ses sorciers, pas assez sans doute pour deviner la tromperie. Ils

payèrent le louis et se retirèrent. Ils furent suivis (on ne dit pas par qui) et vus sur la rivière dite du Cosson. Là, avec de grandes gaules, et couverts d'habits d'églises, ils se mirent à battre l'eau où ils vidèrent le lait de la chatte, en faisant des contorsions et en marchant sur l'eau les pieds en haut. Aussi-tôt le soleil pâlit, la terre trembla, et tous les chats périrent à plus de vingt lieues à la ronde. C'était une désolation, dit l'histoire. Quant à moi, réflexion faite, je serais d'avis d'appeler cet événement, la conjuration des souris et des rats. C'était un moyen plus sûr que celui du bon Lafontaine. — Qui de vous, dit-il, ira le premier attacher la sonnette au col de Rominagrobis ? Dans le cas présent il n'y a eu de danger pour personne, si ce n'est pour les femmes, et par suite pour les générations futures, car j'oubliais de dire que l'intention de ces sorciers était de détruire tout le monde ; et pour y parvenir, on coupait l'arbre par la racine. Où en serions-nous, s'il n'y eût pas eu de chattes ? Car, enfin, vingt-quatre fr. avaient tenté notre Solognot. Pauvres humains ! serez vous donc toujours imbécilles, fripons ou sourds ?

Tous les habitans des campagnes observent très-exactement la fête des Brandons chaque année, le jour du dimanche des Rameaux ; mais les Solognots sont plus spécialement religieux sectateurs de cet usage. Ils vont, le soir de ce dimanche, armés de brandons de paille enflamée, tout à l'entour de leurs blés, criant à peu

près comme faisaient les Bacchantes : *Branlons, brûlez par les vignes et par les prés. Sortez, petits mulots, des blés; allez vous-en dans les bois fouiller; s'il vient un prêtre, donnez-lui ses guêtres; s'il vient un capucin, donnez-lui un quart de pain; s'il vient un grand larron, donnez-lui cent coups de bâton. Branlons, brûlez etc.*

Ensuite, pendant que les processions se font, la ménagère apprête le repas, où le mil est un plat spécial. — Elle tient la porte fermée, et ne l'ouvre qu'après des demandes réitérées, mêlées de chants et de dialogues. Si les porteurs de brandons de deux fermes différentes se rencontrent, ils se battent entr'eux. La fête se termine par une réunion des filles et garçons du pays, chez un cabaretier du bourg voisin, où l'on passe la nuit à boire, rire et danser, et trop souvent à faire pis. Mais le lendemain, le travail de la campagne et le bétail se ressentent de la veille.

Quand une mère brebis refuse d'allaiter son agneau, on lui donne le nom de *Ejonne;* ce mot, suivant les Solognots, signifie *marâtre.*

Le tonnerre a sept différentes formes pour se manifester aux Solognots. Il tombe en *fer*, alors il brise tout; en *feu*, il brûle; en *soufre*, il empoisonne; en *guenille*, il étouffe; en *poudre*, il étourdit; en *pierre*, il balaye ce qui l'environne; en *bois*, il s'enfonce où il tombe.

L'aubépin a la vertu de le braver de toute ma-

nière; il peut en vain tonner : tout couvert *d'aubépin*, un Solognot ne craint pas la foudre. La fable attribuait autrefois ce prétendu privilége au laurier seul; mais quand on réfléchit que tant de généraux illustres, tant d'hommes de lettres célèlèbres, ont été frappés du tonnerre révolutionnaire, quoiqu'ils dussent, par leurs belles et grandes actions ou leurs ouvrages, être respectés; il faut aujourd'hui supposer que le pouvoir du laurier est passé à l'aubépin.

Quand il fait un tems ni trop chaud ni trop froid, les vaches ne rentrent que très-difficilement dans les meilleurs pâturages. Elles courent çà et là, chacune de leur côté, sans même faire attention aux beuglemens du taureau. Les Solognots appellent ce vagabondage *iter*. Nos vaches *itent*, disent-ils ; leur queue est retroussée sur leurs reins, et leur tête est tendue au vent.

Il existe sur la commune d'Ardon, non loin de la métairie de la Touche, vis-à-vis le lieu de Villiers, un marchais dit le *Marchais-rond*, présumé être sans fond. Le Solognot ajoute à cette erreur, celle de prétendre qu'autrefois, sur son emplacement, était bâti un temple (il ne dit pas à quel dieu il était consacré), mais ce temple est englouti dans cet abyme. Une seule ardoise a surnagé pendant deux jours sur ses eaux alors bouillantes. Une colombe a eu le courage de voltiger sur leur surface, de prendre cette ardoise avec son bec, et de la transporter au lieu où est actuellement construite l'église d'Ardon, construction qui n'a

été faite que par ordre de cette colombe. « *Et ista columba, dicunt Solonienses, est Sanctus Spiritus qui sic voluit.* »

Ce qu'il y a de très-vrai, c'est que le 15 Juin 1805, le laboureur de Villiers a failli périr en s'approchant témérairement de trop près de ce marchais, avec sa voiture attelée de trois chevaux. La voiture et les trois chevaux ont disparu, et l'homme qui la conduisait ne s'est sauvé qu'avec beaucoup de peine.

J'ai vu à Joui-le-Pothier, un hommage rendu à la virginité, le premier Juillet 1804, par plusieurs filles de la commune, d'une manière cependant dont je me permis d'arrêter les effets :

L'usage permet ou veut que le jour qu'une vierge se marie, on attache à son bonnet une couronne de fleurs dites *éternelles*. Cet usage, je crois, est général; j'ignore si son infraction est aussi sévérement punie. Une jeune Solonaise qui s'était oubliée, mais avec le jeune homme que elle allait épouser, se présente chez l'officier pubiic, ornée de cette marque conservatrice de sa fleur virginale. Sept à huit Solonaises l'attendirent à la porte. A peine elle avait mis le pied sur le seuil, que elles sautèrent à la tête de la mariée, la décoiffèrent, arrachèrent sa couronne et la lui rendirent, parce que je me permis de l'ordonner. Sa coiffure de noces toute chiffonnée, les ris furent pour les vierges furibondes, et les larmes pour l'épousée. L'auteur même de sa honte n'osa la défendre.

Cette scène à peine finie, fut suivie d'une action plus criminelle de la part du ministre du culte catholique, qui alimenta la crédulité de ses paroissiens. Les deux époux venaient de recevoir la bénédiction nuptiale, quand on s'aperçut qu'un homme inconnu était sous le bénitier, en posture de pénitent. Aussitôt les assistans prétendirent qu'il méditait un sort contre les mariés, et le pasteur se prêtant à cette erreur, revêtu de ses habits d'église, prononça très-gravement excommunication contre l'étranger, et étendit ses malédictions contre tous les devins et sorciers qui pourraient avoir intention de nuire aux époux.

Les Solognots observent aussi lequel des deux cierges brûlant à l'autel où le prêtre dit la messe, se consume le plus vîte, et ils prétendent en augurer le décès plus ou moins prompt des époux. Malheur à celui du côté duquel il se trouve! il doit, suivant eux, mourir le premier.

En revenant de l'église, dès que le violon se fait entendre, la cuisinière est chargée spécialement de mettre le manche à balai à travers la porte; si la mariée passe dessus, elle est jugée devoir n'avoir point d'ordre ni propreté dans son ménage; si au contraire elle le ramasse, alors l'opinion la déclare une bonne et sage ménagère.

Si tôt après le dîné, on chante les *grâces*, et le soir après soupé, le plus savant de la compagnie chante *magnificat* et *laudate*. Les assistans lui répondent par le refrain suivant :

Nous chanterons pour Marie,
Nous chanterons pour elle ; (*trois fois*)
Nous chanterons pour elle ce cantique nouveau.

Un maire de village se croyant un homme d'importance, parce qu'il est le seul dans la commune qui sache écrire son nom, me dit un jour, sans rire, qu'il était extrêmement surpris que l'on vantât tant le diamant de la couronne, appelé par lui le *Franci* (1). Rien, suivant lui, n'était plus facile que de s'en procurer un, et même deux plus beaux. Comment, lui dis-je ? Voici sa réponse :

Tous les ans au 13 de Mai, les couleuvres, les serpens et les anvots de la Sologne, se réunissent en un seul monceau, tous entassés ensemble, de manière que la masse fait un volume plus gros qu'un poinçon. Quand ils sont ainsi rassemblés sur les bords d'un étang situé entre Ardon et Jouy, ils travaillent ensemble à la formation d'un gros diamant. Chacun de ces animaux dégorge une espèce de liqueur très-brillante qu'il a sous la langue. Les deux plus habiles, ou reconnus tels parmi eux, reçoivent cette liqueur qui se con-

(*) Suivant mon villageois, le nom de *Franci*, donné au diamant de la Couronne, vient de ce que c'est François I.er qui l'a trouvé sur les bords d'un étang, en chassant du côté de Chambord.

gèle. Ils la pétrissent, et la besogne faite, chaque animal se traîne sur le diamant, qu'il polit par le frottement de son corps, et se retire dans l'étang. Le dernier d'entr'eux le jette dans l'eau, où il reste jusqu'à ce que quelquefois en pêchant, quelqu'un le trouve. La précaution de le jeter dans l'eau, a pour objet d'empêcher qu'il ne soit ramassé par un geai qui le porterait dans son nid, et s'en servirait à nuancer les couleurs de ses ailes. Voilà même la raison pourquoi les geais ont des ailes si belles. Si l'on cherchait bien, on en trouverait sûrement dans les anciens nids de geais, car ce n'est qu'avec ce diamant que le premier de ces oiseaux a su s'embellir, et sa postérité a hérité de cette magnificence due, comme on voit, dans le principe, non à la sagesse de Dieu, mais à celle des serpens. — *Indè*, le serpent passe pour le symbole de la sagesse.

Je dois convenir que dans cette fable, il y a un principe de vérité. J'ai vu moi-même un monceau de serpens et couleuvres réunis, et ce monceau m'effraya, sur-tout quand je l'eus séparé par deux coups de fusil, et que ceux des serpens seulement blessés, faisaient des sifflemens affreux en se dispersant.

On a vu ci-dessus, que les Solognots se croient à l'abri du tonnerre sous une branche d'aubépin, mais ils n'ont pas encore de préservatif contre un animal qu'ils disent ne pas être rare

dans ce climat, et que cependant je n'ai jamais vu : cet animal est de la famille des serpens, et s'appelle la *sangle*. Suivant leur croyance, dès qu'il vous aperçoit, il se jette sur vous, s'entortille à l'entour de votre corps par trois et quatre fois, et vous serre avec tant de vigueur, tant de force, tant de célérité sur-tout, qu'il vous ôte la respiration, et ne vous laisse que lorsqu'il vous a étouffé.

Dans la partie du Berry attenant au canton d'Aubigny, on se sert des mots suivans :

Pour dire pain tendre : *pain panille.*

Pour dire essuye-toi donc, quand quelqu'un a chaud : *pannes toi donc.*

Quand quelqu'un est méchant, on dit : *il est agouant.*

Encore une superstition des Solognots : il faut, suivant eux, que le vacher qui conduit habituellement leurs vaches au pâturage, baptise le veau, le taureau ou la génisse qu'il associe à son troupeau. Cette cérémonie ne se fait que le vendredi saint qui suit la naissance du veau. Il entre dans l'etable, frappe trois coups de son bâton sur le derrière du nouveau né, en lui disant : *A l'avenir tu t'appelleras ..... et je défends au loup de te manger.* Les assistans répondent : *non non, le loup ne te mangera pas.* Alors le baptisé fait nombre du troupeau.

Ils prétendent aussi que leur berger ne doit pas compter ses brebis le vendredi, autrement le loup

les mange; de là vient leur proverbe : *qui compte ses moutons le vendredi, les décompte.*

Il y a dans le cimetière d'Ardon, un cercueil en pierre, qui, par sa forme, annonce l'antiquité de sa construction, et semble appartenir au culte druidique. Lors de la construction de la salle de la comédie à Orléans, qui était auparavant une église dédiée à Saint Michel, il s'en est trouvé plus de deux cents de pareille forme, mais plus grands.

A Buglain en Sologne, Commune d'Ardon, département du Loiret, Canton de la Ferté Lowendal, 18 Juin 1806.

Renseignemens populaires sur l'existence et l'origine d'une motte de terre située près de Cléry.

Chacun, à cet égard, fait sa version. La première est ainsi racontée :

La vierge dite *Notre-Dame de Cléry*, et dont la chapelle contient les cendres de Louis XI, roi de France, s'ennuyant dans l'église de Mezières, résolut d'élever un monument qui provoquât plus particulièrement la piété des fidelles; en conséquence, elle prit de la terre dans son tablier. On ne dit pas où, et nulle part aux environs il n'existe

d'excavations, même partielles, capables de former cette montagne. Elle la porta à l'endroit où est cette montagne sur laquelle elle voulait être adorée, et il lui fut construit un oratoire; mais elle fut poursuivie par Judas. On prétend que ce Judas n'est pas celui qui trahit le Christ, mais le pasteur d'alors, qui se nommait ainsi, et qui, par la fuite de cette vierge, perdait le produit des adorations des croyans (*). Judas la menaça de brûler son oratoire, si elle ne revenait à Mezières. Cette bonne vierge persistant dans son intention de fuir Judas lui-même qui la tourmentait sans-cesse, ramassa un peu de la terre par elle apportée et déposée, et suivant toujours son chemin vers la Loire, choisit, non loin de sa première station, un lieu où elle jeta cette autre terre, et se reposa de sa fatigue, espérant qu'enfin elle ne serait plus persécutée, ce en quoi elle se trompa. Enfin le saint, le pieux roi Louis XI, instruit de toutes ses peines, la mit sous sa protection, et lui fit bâtir la chapelle de Cléry qu'il lui dédia ; et pour la rassurer pleinement contre toutes injures ou maléfices de qui que ce soit, il fonda un chapitre de chanoines chargés de veiller chaque jour à la garde et sûreté de la bonne vierge, près de laquelle il voulut être enterré. Mais tous ces témoignages d'affection de Louis

(*) Je doute que la Paroisse et l'Eglise de Mézières, voisines de celle de Cléry, existassent du tems de Louis XI.

XI, avaient pour condition, qu'à son tour la vierge prierait pour lui le bon dieu, et lui ferait avoir une place dans le paradis, sur le même banc où siégeaient les rois Clovis et Charlemagne, de glorieuse mémoire. On ne sait si la vierge qui, dit-on, promet tout, a tenu parole. Le seul fait vrai dans ce conte, est que le chapitre de Cléry a existé jusqu'à la révolution qui a détruit ces fondations, et que les deux buttes existent encore.

L'autre tradition a une origine chevaleresque. Je ne contredirai ni l'une ni l'autre, je suis seulement référendaire. La voici :

Voyage à la motte de Renaud-tombant, 18 *Juin* 1806.

EPITRE A M. E. J.

SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Non loin du hameau lès-Cléry,
Pays célèbre dans l'histoire
Par sa Madonne et ce Louis
De tant exécrable mémoire,
Est un monument respecté
Des amis de l'antiquité.

De ce *tumulus* on ignore
Quel est au vrai le créateur;
Rien ne dit à l'observateur
Quelle main même l'a fait clorre.

Deux riches habitans du lieu
S'en disent les propriétaires.
Il sert de limite à leurs terres.

Jadis on en eut fait un Dieu;
Mais la tradition vulgaire,
Veut que ce soit le cimetierre
D'un héros fameux du vieux tems,
D'un de ces chevaliers errans
Qui ne respiraient que la guerre:
Du Sir Renaud de Montauban. (*)

Je ne suis pas assez savant
Pour oser dire le contraire.
D'ailleurs franchement je le crois.
Des gens moins crédules que moi,
Sur ce mont bâtissent des fables,
Et mille contes incroyables.

Un fait certain, c'est qu'en creusant
Cette montagne tumulaire,
On trouva des jetons d'argent
A peine cachés sous la terre,
Et quelques médailles de prix.
Un pasteur alors du village,
Présent au moment des fouilles,
S'en empara suivant l'usage.

Qu'en a-t-il fait? Je n'en sais rien.
Vous me direz: Il devrait bien
Envoyer à l'Académie
Ces trésors, ces témoins muets
Des tems passés, de ces hauts faits
De l'antique chevalerie.
Un mot répond: c'est qu'il n'est plus.
Sous la hache atroce du crime,
Il a péri triste victime

(*) *Rinaldus occidens.*

Et des horreurs et des abus.
Mais nul doute que cette mine
Qui recélait ces pièces d'or,
En a quelques autres encor.
Quel secret elle vous destine!
Il serait, je crois, à propos
D'essayer des fouilles nouvelles;
Mais c'est détruire les tombelles,
Et des morts troubler le repos.

Il existe un usage assez singulier dans le pays des Mauges, partie du Maine-et-Loire, et notamment dans la commune de Jallais, située à trois ou quatre lieues de la Vendée, au plus. Le lendemain des noces, dès le matin, on prend la meilleure charrette de la métairie; on y attelle tous les bœufs. Toute la noce se rend dans un champ de choux verts (choux cultivés en plein champ, et qui ne pomment point). On parcourt le champ avec beaucoup d'attention, pour distinguer le plus beau chou. Aussitôt qu'on s'est décidé pour l'un d'eux, on ouvre au loin une tranchée, et peu à peu on approche du pied, mais lentement, avec un grand air de travail. Il semble que l'on ait à abattre un *baoba*. Lorsque l'arène est suffisamment dégarnie, chaque homme de la noce essaye d'arracher le chou avec de grands efforts simulés, mais en vain. On est obligé de s'adresser à M. le marié, qui enfin en vient à bout, mais avec les plus grandes peines. Pendant tout

ce tems, les quolibets, les allusions, les lazzis pleuvent de toutes parts, et le rire est inextinguible; mais ce n'est pas tout : il faut lever ce chou et le transporter jusqu'à la charrette, et l'y placer, ce qui ne s'exécute qu'avec des léviers et avec la même apparence de peine, que si l'on transportait un poids de cent milliers. On crie tout le long du chemin après les bœufs, comme s'ils avaient à traîner un fardeau qui fût trois fois au-dessus de leurs forces. Arrivé à la métairie, mêmes difficultés que dans tout le reste pour le descendre et le porter dans la maison, où il est remis entre les mains des femmes pour en faire de la soupe, ce qu'elles exécutent avec un fracas, un mouvement, un embarras tout-à-fait conformes à ce qui vient de préceder.

Un usage analogue existe dans plusieurs parties du Maine-et-Loire, même de la Vendée. Il se pratique notamment à Touarcé et à Fauvraye en Maine-et-Loire. Il est à remarquer que dans ces contrées on bat en plein air la totalité de la récolte, dès qu'elle est enlevée des champs. Cet usage nécessite une grande quantité de moissonneurs, afin que toutes les gerbes soient battues, et le grain serré très-promptement. Or, lorsqu'il ne reste plus qu'une gerbe à battre, les moissonneurs viennent en bande avec des bouquets, et le fléau à la main, avec un fauteuil paré de fleurs. Ils annoncent au maître qu'il ne reste plus qu'une gerbe, mais telle, qu'aucun effort de leur part ne la peut enlever, de manière qu'il n'y a que lui

seul qui puisse en venir à bout. Alors on place le maître dans le fauteuil, on le transporte dans le champ dont on lui fait faire le tour ainsi porté. On essaye ensuite devant lui d'enlever la gerbe, et on a l'air de prodiguer pour cela de grands efforts; mais ils sont vains. Cet honneur est réservé au maître, qui seul a l'honneur d'en venir à bout. Alors on délie la gerbe, et on la bat en sa présence. Le tout se termine par une réjouissance aux frais du maître, et dans laquelle le vin n'est pas épargné.

LEGIER (du Loiret).

Bourges, le 19 Juillet 1808.

Le Général, Préfet du Cher, Chancelier de la 7.e Cohorte de la Légion d'honneur,

A Monsieur E. JOHANNEAU, *Secrétaire perpétuel de l'Académie celtique.*

MONSIEUR, tout ce qui concerne les usages des Gaulois, ne pouvant être indifférent au savant que l'Académie celtique à choisi pour son secrétaire perpétuel, j'ai l'honneur de vous adresser (vous invitant à en faire l'usage qui vous paraîtra le plus convenable), mes observations sur le mémoire (*) dans lequel M. Mongez, traitant des signaux des anciens, à prétendu prouver *que le récit de J. César n'est pas exact*, lorsqu'en parlant des signaux des Gaulois, il dit, *lib.* 7 : « *Celeriter ad omnes galliæ civitates fama perfertur. Nam ubi major atque illustrior incidit res, clamore per agros regionesque significant : hunc alii deinceps excipiunt, et proximis tradunt, ut tunc accidit. Nam quæ genabi oriente sole gesta essent, ante primam confectam vigiliam in finibus arvernorum audita sunt : quod spatium, est millium passuum circiter centum et sexaginta.* »

Quelque respectable que soit la critique du sa-

(*) Voyez un extrait de ce mémoire, dans le Moniteur du Lundi 11 Juillet 1808.

vant membre de l'Institut, je me permettrai de la combattre en produisant les raisons qui me font persister à croire que le fait rapporté par l'historien romain, mérite toute créance, et que même il n'y a aucun motif suffisant pour le révoquer en doute !

La question se réduit à savoir :

1.° S'il est possible qu'en quinze heures de tems, l'on ait pu apprendre sur les frontières de l'Auvergne, ce qui s'était passé à Orléans, qui en est éloigné d'environ 160 mille pas ou 49 lieuès de 2,500 toises (23 myriam. 555);

2.° Si le moyen que les Gaulois ont employé pour transmettre cette nouvelle, est celui rapporté par J. César, c'est-à-dire des cris répétés de distance en distance.

M. Mongez voulant examiner la possibilité du fait, dit que par des expériences faites sur la place des Invalides, il a appris qu'on cesse d'entendre distinctement des mots *criés* à une distance plus grande que 91 mètres (280 pieds), et qu'on peut la porter sans inconvénient, pour des voix formées à cet exercice, à 97 mètres, (300 pieds); il ajoute que des cris inarticulés se font entendre à une plus grande distance, que, probablement par exagération, certains voyageurs estiment être de près d'une demi-lieue.

M. Mongez suppose ensuite, que pour établir la correspondance de ceux qui devaient transmettre les mots criés depuis Orléans jusqu'à Gergovie, qui sont séparés par un intervalle de

53 lieues, il aurait fallu employer 2,630 crieurs, ou 50 par lieue.

Il dit enfin, qu'il est invraisemblable que ces hommes ayent été placés d'avance, et en conclut que le récit de César n'est pas exact !

Pour répondre en tous points à M. Mongez, j'observerai : 1.° qu'il a choisi pour champ d'expérience un local très-défavorable, savoir : un terrain parfaitement uni et où les sons auront été brisés par les arbres ou amortis par les vapeurs s'élevant sur la rivière, selon le point où les crieurs auront été placés.

2.° M. Mongez ne donne à des hommes exercés à crier, sur ceux qui ne le sont pas, que l'avantage de se faire entendre à une distance plus grande de 6 mètres ; et il aurait dû dire avec plus d'exactitude, que si ces derniers se font entendre à la distance de 91 mètres, les premiers le peuvent faire à 200 mètres.

3.° Il reconnaît que des sons inarticulés se font entendre à une plus grande distance, que probablement, par exagération, certains voyageurs estiment être de près d'une demi-lieue. L'on ne voit pas d'abord pourquoi M. Mongez suppose qu'en cette circonstance, les Gaulois se sont servis de mots articulés, ainsi qu'il paraît par la distance qu'il a assignée entre chaque crieur. Les Gaulois méditent d'exterminer tous les Romains qui sont dans Orléans ; mais leur projet peut être découvert et rester sans exécution. Le jour, l'heure, dépendent de plusieurs circonstances ; il importe

éminemment aux Orléanais que les Auvergnats, leurs alliés, soient instruits le plutôt possible de ce massacre, soit pour s'assurer des personnes suspectes, soit pour se prémunir contre le ressentiment des Romains. A la seule nouvelle de ce massacre général, Vercingétorix doit courir aux armes, rassembler ses partisans. Le point capital est que le chef auvergnat sache positivement si le massacre a eu lieu ou non. Il est donc plus que vraisemblable, que des crieurs auront été placés d'avance pour transmettre cette nouvelle : peu importait pour le moment les détails, un seul cri peut l'avoir annoncée ; ainsi, nul lieu de supposer que les Gaulois aient voulu transmettre des détails par des *crieurs*, puisque cela était non-seulement inutile, mais encore impossible ; et d'ailleurs, on devrait conclure du mot *clamore*, employé par l'historien, qu'il n'a entendu parler que de simples cris, et non de mots articulés.

4.° Examinant à présent à quelles distances ces *crieurs* ont dû être placés, je conviendrai qu'on pourrait taxer d'exagération les voyageurs qui ont dit que les sauvages s'avertissent dans les dangers, par des cris qui sont entendus à près de demi-lieue, si l'on suppose qu'ils ont voulu parler d'un pays parfaitement plat ; mais s'il s'agit d'un pays de montagnes, loin d'avoir exagéré, ils sont fort au-dessous de la vérité, et ils me paraissent avoir accusé juste, s'ils ont entendu parler d'un pays de côteaux.

La ligne à parcourir pour aller à vol d'oiseau,

d'Orléans à la frontière de l'ancienne Auvergne, passe, à peu de chose près, par la Ferté - Saint-Aubin, Nohan-le-Fuselier, Mehun, Charenton et Mont-Luçon. En considérant la structure de ce pays, je trouve des plaines coupées par quelques inégalités entre Orléans et la limite du Cher. Ces inégalités sont beaucoup plus sensibles dans ce département; et depuis la limite méridionale jusqu'à la frontière de l'Auvergne, je trouve des côteaux, et suis fermement persuadé que des *crieurs* placés sur cette ligne à chaque demi-quart de lieue (un peu plus ou un peu moins, selon les circonstances), auraient été beaucoup plus rapprochés qu'il n'était nécessaire pour la sûreté de leur correspondance : c'est cependant d'après ce nombre, que j'établirai mon calcul.

5.° Je demanderai actuellement, pourquoi M. Mongez a supposé qu'en quinze heures ces cris ont dû être transmis sur une longueur de cinquante-trois lieues, et d'Orléans à Gergovie, tandis que J. César n'a parlé que de quarante - neuf lieues, et de la distance qui se trouve entre Orléans et la frontière de l'Auvergne. J'observerai d'abord, que si l'historien romain pouvait être soupçonné d'avoir altéré la vérité en racontant un fait extraordinaire, on devrait croire qu'il aurait diminué le nombre des heures ou augmenté la distance; ainsi, il n'y a nulle raison pour ajouter quatre lieues à celle indiquée, et il convient de s'en tenir au texte : « *Quod spatium, est mil-*

lium passuum circiter centum et sexaginta ,» ou environ quarante-neuf lieues.

Il convient encore d'observer, que loin d'ajouter à la distance en question, il faut en retrancher la différence qui se trouve entre une ligne tracée à peu près à vol d'oiseau, et les détours que fait nécessairement une route pour passer par une ville ou un village, pour traverser un courant d'eau, pour monter et descendre des côtes. D'après ces considérations, je croirai avoir établi un calcul fort modéré, en disant que la ligne en question a dû être au plus de quarante-quatre lieues; et plaçant un *crieur* à chaque demi-quart de lieue, leur nombre aura été de trois cent cinquante-deux, et non de deux mille six cent trente, ainsi que l'a dit M. Mongez.

6.° Cet honorable académicien prétend expliquer l'inexactitude du récit de César, en supposant *des signaux dont on aura soigneusement caché la nature au général romain, et que celui-ci, trompé par des bruits populaires, aura cru être de simples cris.* Voilà, je l'avoue, un point sur lequel il m'est plus difficile que sur tous les autres, d'être de l'avis de M. Mongez.

Comment supposerai-je en effet, qu'un général tel que J. César, qui entretenait sans doute des partisans et des espions dans les Gaules, avant même d'en entreprendre la conquête, aurait pu ne pas connaître quels étaient les moyens qu'employaient ses ennemis disséminés dans

de vastes contrées, pour se prévenir mutuellement des dangers qu'ils couraient, des secours dont ils avaient besoin, pour concerter leurs opérations, etc.; une telle ignorance n'aurait pas été pardonnable même à un général d'un mérite ordinaire. C'est par ces différentes considérations, que tel que puisse être le poids d'une opinion émise par un érudit tel que M. Mongez, je ne puis m'empêcher de penser qu'il n'y a aucune raison plausible pour révoquer en doute le récit de J. César, et qu'il ne présente rien d'impossible, ni même d'invraisemblable.

Si vous pensez, Monsieur, que ces observations sur la critique de M. Mongez soient fondées et présentent quelque intérêt, je vous invite à en faire tel usage qui vous paraîtra convenable.

J'ai, Monsieur, l'honneur de vous saluer avec une considération distinguée.

DE BARRAL.

DES NOMS PROPRES.

MEMOIRE lu à la séance de l'Académie celtique, le 19 Juillet 1807, par M. Mangourit,

Messieurs, le moyen de disposer le public à goûter un importante partie de vos travaux, je ne cesserai de le répéter, c'est de renoncer à l'ambition de lui présenter des étymologies compliquées. Dans l'enseignement, il faut aller du simple au composé; cela est si facile quand on veut réellement enseigner. Avec des principes simples, il n'est personne qui ne se rende à l'évidence de ce qui avait paru abstrait et même incompréhensible. En matière étymologique, occupons-nous donc à poser des règles, telles qu'aucun entendement ne puisse en repousser les résultats. Quand tout le monde, par exemple, sera convaincu que les noms propres de *Scouarnec* (*), ignorant, de *Mauclerc*, mal habile, sont: le premier, un nom propre tiré de la langue celtique ou finisterrienne; et le second, un nom propre latin d'origine, qui, en passant par la langue romance, est devenu français; personne ne disputera à votre secrétaire perpétuel, son ingénieuse étymologie

(*) Ce mot, l'adjectif possessif du celtique *scouarn*, oreilles, signifie aussi : *qui a de longues oreilles*.

du mot *aquitania*, consignée dans le savant ouvrage des monumens celtiques, de M. de Cambry; l'origine et le sens d'une foule de mots français issus de la langue celtique, encore parlée des Gallois et des Bas-Bretons, seront complètement démontrés. Quand, par les étymologies, les monumens, les usages et les mœurs, il sera prouvé que ces Gallois et ces Bas-Bretons sont les derniers restes d'un grand peuple qui, longtems avant le peuple romain, instruisit, colonisa la terre, et qui devait disparaître suivant les lois du tems, pour faire place à de nouveaux peuples dominateurs, de même que dans sa naissance il sonna la fin de peuples plus anciens que lui; et que, dans sa vigoureuse jeunesse, il étouffa des peuples qui avaient eu des règnes brillans; quand avec le secours d'une science aussi prudente que hardie, on ne pourra plus douter que les Français, par leur langage, par leurs lois, par leurs usages, par leurs arts même, descendent des Celtes ou Gaulois, tous les lambeaux épars seront rapprochés, recousus, restaurés, on sera convaincu que la masse française est toujours celtique, et plus ou moins purement celtique, selon qu'elle s'est rapprochée ou isolée des langues, des monumens, des mœurs et des usages des nations arrivées ou fixées sur son territoire. Par exemple, on trouvera moins de monumens celtiques dans les provinces de la Gaule méridionale que dans l'Armorique, la Cornouaille anglaise et le pays de Galles, par la

raison qu'ici les Romains gouvernèrent plus longtems que là. Mais le cercle de mon travail est trop étroit pour que j'étende ces idées, dont quelqu'un, je l'espère, plus savant que moi, voudra bien tirer profit et appeler au partage, de patiens collaborateurs.

Une fois les règles admises, les écrivains de Rome et de Londres se tairont, faute de moyens de tirer profit des discordes littéraires, alimens, plus qu'on le croit, des discordes civiles. L'*Adam* des Hébreux, l'*Adamo* et la *Procriti* des Indiens, et d'autres personnages d'une haute antiquité, ne feront plus obstacle, comme le géant du cap des tempêtes de *Le Camouëns*, à la marche de la science qui recherche non la création de la terre, mais les preuves qu'avec des cent mille années, nous ne parviendrions jamais à nous assurer de cette époque, plus aisée à concevoir qu'à déterminer. Avec des principes évidens, Messieurs, vous verrez bientôt disparaître ces *nains de l'Edda*, qui s'occupent à faire ténébreusement le mal, lorsque ses héros s'occupent de gloire; et ces *gorics* (*) de la Basse-Bretagne, qui, dans l'épaisseur des ombres où ils sont plongés, attirent dans les étangs et les marais, les voyageurs trompés par leurs feux follets.

Il y a, disait Diodore de Sicile, sous le règne d'Auguste (et c'est ce qu'il est curieux de

(*) Lutins, Farfadets, Démons.

remarquer), *des professions qui semblent n'avoir qu'un but, celui d'obscurcir et de combattre la vérité* (*); mais sous l'empire de Napoléon, ces professions tomberont dans la poussière du mépris, et l'on verra les ennemis de la paix dans les lettres, forcés de se mêler aux bandes errantes des sorciers, des *Gypsies* et des *Bohémiens* leurs ancêtres. Alors, la science des monumens antiques, assise sur une base inébranlable, repoussera également les fausses conjectures et les folles interprétations, l'impudence et les jongleries.

Ce qui a le plus servi les projets de ces perturbateurs, ce sont les rêveries de savans qui, de la meilleure foi du monde, ont adopté des interprétations étymologiques, ou des systèmes dont la déraison ne peut être comparée qu'aux divinations de toute espèce dont on a affligé le bon sens, en l'étonnant, en l'amusant, en l'effrayant. Ces charlatans se sont avidement emparés de ces rêveries, pour dénoncer à un peuple léger, la science comme coupable de ces absurdités. On ne saurait trop signaler ces ennemis de toute vérité, de toute raison, de toute découverte. Ils se nourrissent des ordures du passé; ils empoisonnent les fleurs du présent; ils s'introduisent dans les fruits de l'avenir, pour les corrompre et en dessécher les germes. Ils calom-

(*) Préf., p. 5. trad. de l'abbé Terrasson.

nient *Fénélon* aujourd'hui, parce qu'il y a quelques années, ils eussent calomnié *Saint Vincent de Paule;* ils vantent *La Harpe* qu'ils n'estiment pas, et ils déchirent *Voltaire* dont les mânes les font trembler dans l'obscurité. Ils ne font la guerre aux sociétés savantes et littéraires, que parce qu'elles sont en état perpétuel de surveillance sur les confrères et les compères de la sottise.

Le travail que j'ai l'honneur, Messieurs, de mettre sous vos yeux, a déjà été entrepris par plusieurs savans, mais non traité, je crois, sous le même aspect. J'ai rangé alphabétiquement des noms propres dont le sens serait inintelligible, si je n'avais eu recours pour savoir ce qu'ils signifient, au dictionnaire celto-breton du père *Rostrénen;* au dictionnaire du vieux langage, par *Lacombe*, et à quelques mots que j'avais extraits des vieilles chroniques, et recueillis dans les poëtes anciens.

La traduction de ces noms propres, est littérale et non tourmentée. Elle prouve que ces noms, pour la plupart, appartiennent à la langue celtique, et que, par conséquent, les familles qui les portent encore, descendent de la nation celte sans mélange, ou du moins avec le plus de pureté. C'est dans la Basse-Bretagne où se trouvent de ces noms propres en plus grand nombre, parce que c'est dans la Basse-Bretagne que s'est le mieux conservée la

langue des Celtes. Pourquoi le mieux conservée? C'est que les Romains n'ont gardé l'Armorique que peu de tems après César; c'est que l'Armorique eut ses rois et ses princes particuliers; c'est que l'Armorique ne fut unie à la France que par les mariages successifs d'Anne de Bretagne avec Charles VIII et Louis XII, et par le contrat d'union de François 1.er; c'est que la Bretagne ayant essuyé plus de 800 ans de guerre, dont la plupart furent dirigées contre la France, elle a dû conserver bien plus long-tems que la France, la langue, les lois, les mœurs, les usages de la Gaule.

Des savans très-estimables s'aideront du passage où César dit *que les Gaulois parlaient diverses langages*, pour soutenir qu'ils n'avaient point de langue nationale. César n'a certainement entendu autre chose, sinon qu'ils avaient plusieurs dialectes, comme aujourd'hui encore la langue bretonne a le dialecte de Vannes et le dialecte de Quimper; car on ne peut croire qu'une nation qui n'avait qu'un seul corps de religion et de coutumes, et qui avait ses états généraux où tous ses députés assistaient, délibéraient et statuaient, n'eût pas une langue commune et solennelle. Personne n'osera contester que les Bas-Bretons et les Gallois, tous deux séparés depuis bien long-tems, ne s'entendent. On assure qu'un canton de l'état vénitien parle bas breton. On vient d'imprimer dans tous les papiers publics, qu'un Gallois, prêt à être mis à mort par des sauvages

du fond de l'Amérique septentrionale, a été sauvé en parlant sa langue qui s'est trouvée être celle de ces barbares. Les marches et les expéditions des Gaulois se trouvent en Europe et en Asie, inscrits en caractères certains dans les noms des villes, des montagnes et des plus petites rivières. Ces noms, avec le secours de la langue parlée en Basse-Bretagne, expliquent parfaitement les qualités et le site de ces villes, de ces montagnes, de ces rivières : d'après cela, peut-on soutenir encore que les Celtes n'avaient point de langue nationale ? Et si notre Empereur écrivait comme César des commentaires, disait que *les Français*, de son tems, *parlent divers langages*, aucun savant, dans deux mille ans, grâce à l'imprimerie, ne s'y méprendrait ; il saurait que si l'on avait parlé picard, gascon, languedocien, etc., en France au 19.[e] siècle, cette belle France s'honorait alors d'une langue générale et devenue presque universelle comme sa gloire, ses lettres, ses arts, sa politesse et sa philosophie.

Mais avant de rendre raison de toutes mes idées, je sens la nécessité de prémunir et les savans qui recherchent, et le public qui juge, contre beaucoup d'étymologies hasardées par des écrivains emportés par les séductions, car le travail opiniâtre a aussi les siennes. Rapporter des exemples de ces illusions dangereuses, me mènerait trop loin de mon sujet que je borne aux noms propres. Il suffit de signaler un de mes devanciers dans cette carrière, comme un de ceux

qui a contribué le plus, par un délire inconcevable, à rendre ridicule la science de l'étymologie.

Voïci de ses traductions de noms.

Cochon, vieux mot dont l'origine *celtique* signifie *découvre tout*.

Bénésech, mots arabes qui signifient *fils de la fortitude*, et qui attestent, dit il, l'illustration la plus antique, et la descendance d'un *héros sarrazin* établi en France.

Treilhard, tient au culte de Bacchus.

Vignerot (famille d'Aiguillon), passage de Bacchus celtique, passage du maître, du seigneur des vignes.

Ramel, de *Ramus heliacus*. Branche ou postérité du soleil. La configuration de ce nom tient *évidemment* au culte des premiers âges.

Barras. *Barr*, éléphant, *As*, Dieu. La probabilité, *supérieure à toute explication*, est que la famille *Barras* descend d'un chef qui avait la force d'Hercule, et qui fut divinisé.

Talleyrand. *Tall*, grand, haut, élevé, suprême; *er*, *eyr*, *herr*, seigneur, maître; *and*, allant, procédant. Ce nom, dit-il, remonte aux tems mythologiques antérieurs à l'introduction du christianisme dans les Gaules.

Brancas, autrefois Branchauss, descend *évidemment* de *Branckus*, roi des Allobroges, rétabli par Annibal. Ce *Branckus* descendait *directement* de *Brens* ou *Brennus*.

Reveilliere-Lépaux. *Reveilliere*, lieu consacré

au banquet sacré ; *Lépaux*, sans peaux, sans pavillon. De cette juxta-position, il résulte que ce nom est celte, du culte le plus antique, et tenant à celui de Jupiter.

Mais le nom sur lequel cet étymologiste se complaît à répandre une profusion de richesses, c'est celui de *Bacon-Tacon.* La famille qui en est glorifiée (depuis un tems immémorial qu'elle habite *le Delta* du Bugey), peut figurer à juste titre parmi les patriarches celtiques. Elle est répandue sur nombre de contrées ; d'elle sortit le chancelier Bacon. Il n'y a point, assure-t-il, d'antiquité de races à lui opposer, et il en dirait bien davantage s'il n'en était le chef. *Tacon* est le nom d'un poisson d'Auvergne. *Tacon* signifie: tout rapide, tout impétueux. *Tacon*, ajoute-t-il, est le nom primitif du Rhône ; et *Bacon* a une double richesse, il signifie à la fois : lard et cochon châtré.

C'est en imprimant de semblables choses, que la science étymologique devient un plastron de sarcasmes, un objet de risées.

Il est un autre ouvrage en 3 vol. *in-8.°*, *la République des Champs-Elysées*, dans lequel l'auteur, M. de Grave, s'est livré à toute l'incontinence de sa docte et brillante imagination. Le plan en est absurde, les notes qui l'étayent sont curieuses et intéressantes, le système est aussi hasardé que celui de M. Bailly sur le plateau de la Tartarie; que celui de M. le Brigant, sur les fils de Gomer; que celui de M. de Tressan, sur le soleil, plateau de cristal. Mais les recherches laborieuses de M. de Grave, le soin qu'il a pris de fouiller dans les terrains ou

bliés, les savantes découvertes qu'il a faites, fournissent en général des matériaux excellens dont on se servira avec fruit; et si l'on doit le plaindre de sa folie, il faut lui savoir gré de ses travaux. Malheur à celui qui, sans études préalables, et dédaignant le scepticisme dans l'étude des *origines celtiques*, se laisserait persuader par l'auteur de la *République des Champs-Elysées*, que la Hollande et la Belgique furent le berceau des sciences, des arts et des féeries du monde.

Maintenant que je crois avoir mis en garde contre les systèmes, je dois établir quelques notions préalables sur les noms propres.

La Roque prétend qu'au-delà de mille ans, les individus n'étaient désignés que par des noms propres, ou par ceux de leurs pères. C'est, dit-il, cet usage que les prélats ont retenu, en ne signant que leurs noms propres avec celui de leur évêché.

Sans nier l'usage à peu près général en Europe, attesté par *la Roque*, on peut soutenir que les peuples dont les habitudes et les mœurs n'avaient point été contrariées ou effacées par les habitudes et les mœurs romaines, avaient conservé à leurs familles les noms formés de la langue de leur patrie. Dans l'obscurité des tems, les Sigovèse, les Bellovèse, les Brennus; du tems de César, le druide éduen Divitiac; puis les Salaün ou Salomon, les Nominoë, Erispoë, Judicaël, Grallon, Conan-Meriadec, rois de

Bretagne; et de nos jours, l'illustre maison de Roc'han ou Rohan, donnent quelque force à mon opinion.

On lit aussi dans *Moréri*, qu'avant le règne d'Edouard I.er, le commun peuple d'Angleterre n'avait pas de surnom : sur ce j'observe qu'il n'applique point sa négative au commun peuple des royaumes de Galles et de la Cornouaille albionique, lequel était non Saxon, mais purement celtique et qui l'est encore, ainsi que celui de la Cornouaille armoricaine. J'observe aussi, qu'en Ecosse les sujets d'un *Clan* ou d'une Seigneurie, portaient le nom de leur seigneur, comme depuis ils ont porté ses couleurs. C'est cette communité de nom des vassaux avec leurs seigneurs, qui de nos jours a servi les prétentions de beaucoup d'écossais à la noblesse. Le *Laird* ou Seigneur écossais, était le père des habitans de sa seigneurie. Il est possible que pour différencier ceux-ci du chef, on ajouta le mot *son* fils en finale, à *Macpher*, à *Patter* etc., ce qui fit : fils de Macpher, fils de Patter, comme qui dirait vassaux, sujets de Macpher et de Patter. Il ne faut pas confondre Macpherson et Patterson, avec *Johnson*, *Robertson*, *Williamson*, fils de Jean, de Robert et de Guillaume; ces dénominations sont de l'époque de la substitution des noms des Saints catholiques, aux noms originaires de la langue du pays.

Au surplus, le dictionnaire de *Moréri*, en soutenant qu'avant Edouard I.er, *le commun*

peuple d'Angleterre n'avait pas de surnom, ne semble-t-il pas avouer que les classes anglaises supérieures en portaient.

Duchêne observe aussi qu'avant 987 il n'y avait point de *surnoms*. Ce mot ne doit pas s'entendre d'un nom ajouté à un premier nom : on l'appela ainsi, de ce que l'on signait par exemple *Louis*, et de ce qu'au-dessus l'on écrivait : *de Bourbon*, c'est-à-dire *Louis, Seigneur de Bourbon*.

Quand les princes eurent adoptés les surnoms, les ducs, les plus simples seigneurs, les petits nobles, les hauts bourgeois ensuite, et les plus minces marchands plus tard, s'en donnèrent à leur tour; et alors les qualités de *miles* soldat, et de *nobilis* noble homme, considérables dans leur origine, devinrent à rien par la suite. Une famille dont le père possédait une maison, dota l'aîné des garçons du surnom *du puits*, le second de celui *de la vigne*, et le troisième de celui *de la cour*.

Un bâtard ayant été exposé près de la fontaine d'un village, avec une écuelle auprès de lui, pour exciter la compassion des passans, fut nommé *Fontaine-bonne-écuelle;* il fit fortune. Son fils acheta une charge de Secrétaire du Roi, et ne s'appela plus que M. de Bonne-Ecuelle : son petit-fils eut assez de crédit pour faire ériger en sa faveur une terre en Baronie, et ne fut plus connu que sous le nom de baron d'Org***.

L'histoire de tous les âges nous présente des

personnages à surnoms : Artaxercès longue main, Scipion l'africain, Fabius pictor, Fabius le temporiseur, Julius César, Tullius Cicéron, etc.

Clodion le chevelu, Louis Hutin, Jean-sans-terre, Charles le mauvais ; Guillaume le bâtard, ou le conquérant ; le Grand ou le Béarnais, pour Henri IV, selon le vœu du peuple ou les gazettes des ligueurs, Nelson de Bronto, Souwarow-Italinski, etc.

Peu de surnoms ont mérité l'apothéose ; il en est d'honorables : ceux qui attestent la récompense d'éminens services rendus à la patrie, resteront.

L'orgueil en inventa pour s'élever au-dessus de ses inférieurs, de ses égaux, de ses supérieurs ; ceux-là sont passés.

Il en est qui furent imposés par l'opinion ou par le ridicule : ils tiennent de la nature des châtimens ou des sobriquets ; et ils sont passés des pères à leurs derniers neveux, comme le péché originel qu'on lave si difficilement.

Certains surnoms naïfs et n'offensant point la pudeur des tems d'innocence où ils furent donnés, nous feraient rougir aujourd'hui, tel que celui de la famille *Plantamour*, de la ville de l'Orient, dont la désinence est devenue aussi aimable quelle serait révoltante si on l'eût conservée.

De ce que dit *Duchêne*, qu'avant 987 il n'y avait point de surnoms, et de ce que je viens d'alléguer, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en avait point du tout. Et *Duchêne*, ainsi que je l'ai observé sur *la Roque*, ignorait sans doute si les surnoms

étaient en usage chez les petites nations encore existantes, que je prétends être les restes les plus purs de la race des Celtes, les Bas-Bretons et les Gallois.

Il est de fait que le catholicisme, après avoir renversé la mythologie druidique, imposa à ses croyans des noms de saints, bien plus facilement dans les Gaules que dans le Nord, ainsi qu'on le verra dans un petit vocabulaire de noms teutoniques et saxons, que le nouveau culte dans les contrées où se parlaient ces langues, fut obligé de tolérer, ne pouvant les abolir. Le protestantisme, en haine du catholicisme, donna à ses fidelles des noms d'apôtres ou d'anciens patriarches. Pendant la révolution, la haine des saints, des apôtres et des patriarches, fut telle que leurs noms s'éclipsèrent devant ceux de Brutus, de Caton, d'Anaxagoras, etc.; noms presque tous aussi dignes de leurs nouveaux propriétaires, que ceux de Prudence, de Modeste, d'Agnès et d'Honorée, sur les fronts de certaines vierges.

C'est ici le lieu de rappeler que bien antérieurement à l'influence des noms de saints catholiques sur les Gaulois déjà asservis par les Romains, et réduits en servitude par les Francs barbares, ces Gaulois, Celtes, Keltes ou Galates, étaient dans l'usage de donner aux cantons, aux villes, aux bourgades, aux plus petits hameaux de la contrée qu'ils habitaient et de celle qu'ils venaient de conquérir, des dénominations très exactes de leurs formes, de leurs qualités et de leurs rapports avec

les eaux, les vallées, les élévations, les forêts, les landes et les cultures environnantes. S'il en fut ainsi à l'égard des points remarquables de la terre, peut on douter qu'ils se soient donnés, dans chaque famille, des noms exprimant l'origine de leurs chefs, leurs professions, leur génie, leur gloire, le berceau qui les vit naître et les lieux qu'ils conquirent ?

Il existe encore beaucoup de familles que les noms suivans distinguent :

Par des dignités : Porte lance, l'écuyer, de l'écu, bachelier, chevalier, marquis, le comte, baron, le duc, rey, le roi, etc.

Par les professions : Fabre, le févre, le fébure, potier, charron, gastellier, le boulanger, marin, le laboureur, le bastard, l'épicier, champion, sergent, le clerc, le moine, le prêtre, le doyen, l'évêque, le pape, le diable, etc.

Par des désignations d'origine : Berruyer (du Berry) l'angevin, le bret, le breton, du breton, le lorrain, champagne, gallois, le gall, gault, comtois, picard, flamand, liégeois, l'anglais, l'allemand, germain, etc.

Par des désignations de lieux d'habitations: La vigne, des vignes, guy, le chêne, du chêne, la chesnaye, châtaigner, des buissons et du buisson, la châtaigneraye, la rosière, la rosais, la ronceraye, la fresnaye, fresnais, fresnière, la pommeraye, du clos, des clos, l'enclos, des champs, du pré, des prés, du roc, du rocher, la pierre, du pâti, du bois, du boccage, la rabinays, la forêt,

vallée, la vallée, la valette, valon, des vallons, duval, la combe, des vaux, des baczins, marais, du marais, des marais, du port, du lac, du ru, des ruisseaux, de l'étang, la rivière, des rivières, la place, des places, du placis, du plessix, de la borde, de la borderie, le métayer, fermier, la closerie, la rue, des rues, du chemin, du bourg, du hamel, du hameau, la bastide, la celle, la salle, des salles, du manoir, des maisons, des masures, la porte, des portes, portail, du portail, la tour, la ville, des villes, etc.

Par des qualités personnelles: Le gris, le brun, le rouge, le blanc, le noir, bigarré, gai, gaillard, l'ignorant, le sale, bien vêtu, le bossu, le tort, le borgne, camus, le mauvais, boucherat, le riche, sot, sottin, cocu, nigaud, arrogant, lâche, taquin, paillard, le sage, ribaud, joli, galant, pélerin.

Par des noms d'animaux, depuis le mulot jusqu'à l'éléphant: On retrouve cet usage chez les Rouges de l'Amérique: ils ont des familles du petit renard, du serpent noir, de la grande tortue, etc.

Un décret de la Convention nationale, ordonna à toutes les familles de renoncer à leurs surnoms, et de reprendre leurs noms d'origine. Si la France eût été moins triste alors, le caractère de ses habitans se fût beaucoup amusé de cette métempsycose. Celui qui s'appelait *Bois joly*, exhuma le nom *bûche* du tombeau de son premier aïeul; madame de Saint-Amour devint madame Gorgu, et le duc

de Célicourt ne se trouva plus être que le citoyen Crottin.

Par le secours de la langue celtique et du vieux langage, la magie des noms lesplus révérés disparaît. Par exemple :

Valois, signifie : instrument de pêche.
Capet, ... petite cape, casaque.
Bourbon, . . . pustule.
De Croy, . . . de la craye.
Rohan, ... roc.
Guise, ... vêtu.
Boucicaut, . . mercenaire.
Damville, . . . maison de la Vallée.
Rieux, ... ruisseau.
Lafare, ... filet à pêcher.
D'Estrées, . . . des chemins.
Guiche, ... bourg.
Pignatelli, . . instrument de pêche.
Galvez, ... charpentier, etc.

Des noms moins illustres, mais célèbres, se présentent encore dans cette vallée dont les morts ressuscitent.

Bacon, . . . graisse de cochon (le chancelier).
Becket, . . . brochet (l'arch. de Cantorbery).
De Thou, . . du trou (l'historien).
Vignole, . . . vignoble (l'architecte).
DuQuesne, . . de la cruche (l'amiral).
Du Tillet, . . du billet (bienf. de la bibl. nat.).
Maimbourg, tuteur (le père).

Guys, ... manière d'agir (famille dans la diplomatie).
Quinaut, ... sot (le poëte).
Menage, ... ferme (littérateur).
Target, ... petit bouclier (l'avocat).
Rusca, ... tanné (le général).
Suire, ... le poursuivant (le général).
Ramon, ... balai (estimable géologue), etc.

D'après cette digression déjà trop longue si elle portait en elle moins d'intérêt, je vais entrer dans des considérations plus générales, directement relatives à mon travail.

Parmi les noms de famille que je citerai, il en est qui, quoique français aux yeux et à l'oreille, ne sont pas moins d'une origine aussi ancienne que les noms celtiques; car à mesure que la langue élégante que nous parlons aujourd'hui, s'est agrandie des richesses des langues celtique, romaine, saxonne, teutonique, grecque, hébraïque, etc., moins encore par les invasions et les conquêtes de la guerre, de la législation, de la religion et du commerce, que par l'influence des sciences, des arts et de la philosophie, cette langue s'est érigée en puissance; et dès lors elle a fait rentrer dans l'abjection et le néant, une foule de mots antérieurs: elle a appelé à l'avantage de la servir, des mots nouveaux, plus utiles instrumens de son pouvoir; dans cet esprit, elle en a façonnés d'anciens: elle a accordé l'indigénat aux étrangers, la franchise aux esclaves et la noblesse aux

plébéiens. Moins précipitée que Pierre-le-Grand, c'est avec le tems qu'elle racourcit le *sagum* gaulois, et qu'elle introduisit la toge romaine, puis l'habit français, ce vêtement si propre à seconder d'industrieux travaux sous le beau ciel et les longs jours de la Gaule. C'est dans la marche de cette sage révolution, que les familles celtes traduisirent tout ou partie de leurs noms en langue romaine, puis en langue française. Par exemple, la famille *Penfeunteun* traduisit son nom mot pour mot, et se nomma *Chef-fontaines* : celle de *Boisgaran* s'appelait originairement *Boscgaran*, ce qui signifie en celtique, *Bois des grues*. D'autres donnèrent à leurs noms une désinence française, comme celle des noms Gauthier, la Ronceraye, Moreau, etc. ; d'autres conservèrent le nom celtique et ne traduisirent que l'article, comme *le Coz*, l'ancien, *le Gonidec*, le laboureur, *le Goüez*, le sauvage, etc.

Plus la langue française se perfectionna, et plus l'âpreté des sons céda à la lime des mœurs : elle estampilla, pour ainsi dire, les instrumens qu'elle créait, conservait ou réformait ; elle façonna ce peuple à son génie ; elle amena, par son adresse, une foule de sujets de pays et de caractères différens, à se supporter, à vivre de bon accord, et bientôt à s'unir et à ne pouvoir exister les uns sans les autres.

Ainsi firent les langues grecque et romaine : tel fut le procédé des langues antérieures, lorsque leur destinée naissante fit disparaître celles qui les

avaient précédées. Nous en aurions la preuve, si le tems nous eût conservé d'une manière reconnaissable, les restes des langues parlées dans les Gaules, avant le règne de la langue celtique; nous retrouverions très-certainement dans le celtique, des débris de la parole de la nation qui précéda l'empire des Celtes dans les Gaules, et peut-être encore quelques fragmens de la langue du peuple qui avait disparu dans la masse de cette nation dominante : ainsi va le monde !

D'autres causes contribuèrent aux changemens, aux modifications, aux traductions de noms. Des allemands, des anglais, des espagnols, des provençaux, des basques, des bas-bretons, etc, s'établissant sur le domaine de la langue française, ont tout à fait traduit leurs noms en français, ou les ont adoucis par la diminution des consonnes, la suppression des gutturales, ou la désinence. Il est des étrangers qui, en se domiciliant en France, ont résisté à cet usage, en conservant leurs noms dans toute leur intégrité. Ces noms intacts indiquent le pays nourricier de la souche de ces familles. Xercès, Léonidas, Scipion, Moses, Mohemmed, Kerouart, Mackensie, O Connor, Williamson, Strogonoff, Pétrowitz, Miaczenski, Cadovich, Lopéz de Vega, Signoretti, Arismendi; qui ne reconnaîtrait que ces noms appartiennent au persan, au grec, au latin, à l'hébreu, à l'arabe, au celtique, à l'écossais, à l'irlandais, au saxon, au russe, au polonais, à l'illyrien, à l'espagnol, à l'italien, au biscayen, etc ? Pour un français un

peu instruit ou un peu répandu, l'origine d'une famille gascone ou provençale, normande ou bretonne, peut-elle rester cachée, quand on lui en prononce le nom ?

Les changemens diminutifs ou augmentatifs dans les noms propres, se sont encore opérés à l'époque où les savans donnèrent aux leurs une terminaison latine ; et à l'époque plus rapprochée de nous à laquelle les traducteurs d'ouvrages latins en français, donnèrent à des noms latins la finale française. Montaigne félicita Amyot d'avoir laissé les noms latins dans toute leur essence ; Corneille et Racine en soumirent souvent le son à la nécessité de la rime. Mais ce que les poëtes se permettent, l'historien et l'orateur ne le doivent pas faire.

Rendons l'intégrité aux noms célèbres que nous avons corrompus. Le célèbre Arminius est Herrman ; les tartares, sont les tâtars ; Valère, Tite, Cicéron, Vespasien, sont Valérius, Titus, Cicero, Vespasianus ; tandis que Cluvérius, Leïbnitius, Linnœus, Borbonius, sont Cluver, Leïbnitz, Linnée et Bourbon ; Roazoun, Rothomagus, Solodurum, Londres, sont Rennes, Rouen, Soleure, London.

Il résulte des changemens apportés dans les noms propres anciens :

1.° Qu'il en est peu qui se soient conservés dans leur primitive pureté ;

2.° Que la langue du peuple chez lequel les noms propres anciens se sont le plus généralement

conservés, est antérieure à la langue moderne à laquelle les noms propres nouveaux appartiennent ou semblent appartenir;

3.° Que c'est en Basse-Bretagne et dans le pays de Galles que les noms propres anciens se sont le plus généralement conservés;

4.° Que des noms propres appartenant à une langue vivante ou morte, indiquent fortement la nation qui la parle ou qui l'a parlée;

5.° Que ceux qui portent des noms tirés de langues modernes, peuvent être aussi anciens d'origine, que ceux qui portent des noms de langues perdues, de langues mortes ou de langues tirant à leur fin, parce que les accidens dont nous avons parlé, et les révolutions sociales ont amené des traductions, des modifications, des désinences et même des créations nouvelles dans les noms de famille;

6.° Que les noms de famille qui n'ont ni rapport ni analogie avec aucune langue connue, appartiennent à une langue très-ancienne, de laquelle il ne reste plus aucun intersigne;

7.° Que la langue parlée et les noms portés en Basse-Bretagne, au pays de Galles, introduits dans la langue française, prouvent évidemment que ces contrées sont encore celtiques ou gauloises. La fille règne avec gloire, l'aïeule finit sa vieillesse avec honneur.

Au surplus, Messieurs, qu'importe que l'on tienne, par son nom, à tel ou tel peuple ancien ou moderne, à Darius ou à Esope, à Vercinge-

torix ou à Saint Eloi : La vraie noblesse, est celle qui est soutenue par une honnête propriété, une éducation libérale, l'amour des hommes, la tendresse pour les siens, et le sentiment de la patrie sur toutes choses. Alors on est estimé, considéré, respecté, soit que l'on s'appelle Burchard ou Montmorency, le roi ou le bâtard, le pape ou le diable, le beau ou le bossu, éléphant ou mulot.

NOTA. — *Le Vocabulaire des Noms propres paraîtra dans le Numero prochain.*

ALPHABET

De la Langue primitive de l'Espagne et Explication de ses plus anciens Monumens, en Inscriptions et Médailles, par Don Juan de Erro y aspiroz; *suivi de la critique de cet Ouvrage, par* D J. A. C., *curé de Montuenga, traduits l'un et l'autre de l'Espagnol en Français, par extrait, avec des Remarques sur la Lecture et l'Explication de ces Inscriptions, par* M. Eloi Johanneau.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

La langue espagnole étant connue de tous les savans que cet ouvrage peut intéresser, ce n'est pas pour leur en faciliter l'intelligence que je l'ai traduit; plusieurs raisons m'y ont engagé : la première c'est que cet ouvrage est si peu connu et si rare en France, malgré le bon voisinage et la proximité de l'Espagne, que je ne connaissais, il y a six mois, à Paris, que l'exemplaire qui m'a été prêté par notre savant et modeste confrère, M. Tourlet, et que je n'avais pu me le procurer jusqu'ici; la deuxième, c'est afin de le répandre et de le faire connaître davantage, sur-tout à une époque où tous les trésors littéraires de l'Espagne nous sont accessibles et ouverts; la troisième, c'est que trouvant que l'auteur s'était souvent jeté dans des digressions étrangères à son sujet, dans des opinions ou des étymologies inadmissibles, j'ai vu que je pouvais le réduire de moitié sans rien négliger de bon et de satisfaisant; la

quatrième, enfin, c'est que j'ai cru pouvoir y ajouter des remarques importantes tant sur son alphabet que sur la lecture et les explications qu'il donne des inscriptions celtibériennes, ou sur les étymologies des noms des villes anciennes de l'Espagne.

Ce n'est pas que je connaisse la langue basque, ni même que je sois né ou que j'aye résidé dans les pays où on la parle; mais l'étude comparée et approfondie que j'ai faite du mécanisme de presque toutes les langues et de leurs alphabets; la longue expérience que j'ai acquise dans la science si décriée et si peu connue des étymologies, m'ont donné une grande facilité pour vérifier toutes les valeurs des lettres de l'alphabet de M. de Erro, toutes ses explications et ses étymologies, un dictionnaire et une grammaire basques à la main; et souvent pour les rectifier ou les corriger d'une manière peut-être plus heureuse ou au moins plus probable.

J'ai refait en entier l'alphabet celtibérien d'après les inscriptions et les légendes rapportées par M. de Erro et par M. Mionnet, dans sa description des médailles du cabinet des antiques, et d'après les médailles elles-mêmes de ce cabinet. J'ai commencé par comparer avec ces dernières, celles qui ont été publiées par l'un et par l'autre, afin d'en voir la différence et de connaître la meilleure leçon; j'ai noté celles qui se trouvent dans l'un et qui ne se trouvent pas dans l'autre; et j'en ai trouvé plusieurs dans M. Mionnet, qui ne se trouvaient pas dans M. de Erro et réciproquement, qui ont

servi à appuyer mes conjectures. J'ai trouvé aussi, et je m'y attendais, que l'un et l'autre avait souvent mal lu, et j'ai rectifié leur erreur ou celles de leurs graveurs, d'après les médailles celtibériennes du cabinet impérial, que j'ai fait graver de nouveau. Je donne d'abord l'alphabet de M. de Erro; je donnerai ensuite le mien avec mes remarques sur la lecture et l'explication des inscriptions et légendes celtibériennes.

J'ai fait plus : étant persuadé depuis long-tems que les écritures celtibérienne, celtique, runique et étrusque ou ancien latin, étaient toutes dérivées de l'alphabet grec ancien, et ayant remarqué dans presque tous les caractères, des ressemblances frappantes de valeurs et de formes, j'ai voulu refaire cet alphabet lui-même, sur les légendes des médailles publiées dans ce caractère, par M. Mionnet, que je suis parvenu à lire toutes. J'ai lu même toutes celles que M. Mionnet appelle Osques et Samnites, et presque toutes celles qu'il appelle barbares, qui ne sont encore que des monumens du même alphabet.

Une fois ces légendes bien déchiffrées, je n'ai pas eu de peine à déduire de leur lecture un alphabet du grec ancien, que je crois plus complet ou au moins plus sûr que tous ceux qu'on a publiés avant moi, parce que je n'y ai fait entrer que les caractères dont la valeur m'avait été fournie par la lecture des noms des villes sur les médailles, de la lecture desquels j'étais le plus certain; et que j'ai justifié la valeur de chaque caractère par une

ou plusieurs inscriptions dans l'analyse et le développement que je donne de mon alphabet. Cet alphabet une fois bien déterminé pour la forme et la valeur des caractères, sa connaissance m'a aidé singulièrement à refaire l'alphabet celtibérien, lequel a l'avantage sur celui de M. de Erro, de n'avoir été composé que des caractères tirés d'inscriptions dont la lecture m'a paru la plus certaine. Malheureusement je n'ai pas eu ici la même ressource que pour l'alphabet de l'ancien grec, celle des noms de villes bien connues, en caractères inconnus. Il n'y en a qu'un très-petit nombre qui aient cet avantage dans les légendes des médailles celtibériennes; mais la comparaison des deux alphabets de l'ancien grec et du celtibérien a presque toujours suppléé avec avantage à ce défaut, et m'a aidé à asseoir ce dernier sur des bases certaines. Une chose qui m'a encore beaucoup servi à vérifier et à appuyer mes conjectures, c'est la décomposition et l'analyse que j'ai faite des différentes formes des caractères d'un même son, et la double classification des caractères de mes deux alphabets par la valeur et la figure des lettres, en même tems que le rapprochement continuel que m'a fourni un tableau synoptique que j'ai dressé de ces alphabets en regard.

Mais je l'avoue, une chose m'a manqué pour l'alphabet celtibérien, et c'est un des grands avantages que M. de Erro a sur moi dans ce travail, c'est la connaissance du basque que je regarde avec lui comme la langue ancienne de l'Hispanie, et en particulier des inscriptions des monumens de

cette péninsule regardées jusqu'ici comme étant en langue inconnue. La connaissance pratique de cette langue m'eût singulièrement aidé à lire les inscriptions celtibériennes, parce que la connaissance des mots m'eût dirigé dans leur lecture; et c'est cette connaissance, cette idée aussi juste qu'heureuse et naturelle, qui a donné à M. de Erro un si grand avantage sur tous les savans qui ont tenté avant lui d'expliquer les inscriptions celtibériennes. J'en étais si persuadé, qu'à la simple annonce de son ouvrage, en 1806, avant même de l'avoir vu, je crus pouvoir faire espérer à la république des lettres, le succès le plus complet des tentatives de M. de Erro; comme on le voit par l'article qui suit; que j'ai inséré dans le Moniteur (voyez page 261), le 2 Mars de la même année; et aujourd'hui que j'ai lu, traduit et même refait son ouvrage, je déclare que je n'ai pas été taut à fait trompé dans mon attente, malgré les défauts en assez grand nombre que j'y ai remarqués, dont les uns tiennent à l'éducation, aux opinions et à la littérature du pays, et dont les autres lui sont particuliers. C'est pour les faire disparaître en partie, que je n'ai traduit cet ouvrage que par extrait; selon ma coutume de ne prendre dans les auteurs que ce que je crois bon, et de laisser ce que je crois mauvais, sans perdre de tems dans des réfutations inutiles.

Comme les gravures de mes alphabets grec ancien et celtibérien ne sont pas encore terminées, j'ai pris le parti de rejeter à la fin de ma traduction,

par extrait, de l'ouvrage de M. de Erro, les remarques que j'ai faites sur la lecture et l'explication des inscriptions celtibériennes par ce savant; d'en faire même un ouvrage distinct et séparé, en prenant pour base mes propres alphabets, leur développement, leur analyse et leurs preuves; pour en faire ensuite l'application à la lecture et à l'explication des mêmes inscriptions celtibériennes, et vérifier ou rectifier l'une et l'autre. En déchiffrant les légendes des médailles en caractère grec ancien, j'ai remarqué qu'il y avait sur ces médailles quatre sortes d'écritures : une directe qui va de gauche à droite, une rétrograde qui va de droite à gauche, une en *boustrophedon*, qui va d'abord de gauche à droite, ensuite de droite à gauche, enfin une quatrième renversée, c'est-à-dire dont les caractères ont les jambages en haut, au lieu de les avoir en bas, laquelle va de gauche à droite; mais cette dernière est rare, est particulière aux légendes des médailles, et tient à l'impéritie du graveur ou de l'antiquaire.

Une autre remarque que j'ai faite, et qui est plus importante, c'est que d'après la découverte des alphabets grec ancien, celtibérien, étrusque et runique, il résulte de leur comparaison avec celui de quelques légendes et inscriptions celtiques ou gauloises; 1.° Que les Gaulois, comme le dit César, et c'est ce qui explique singulièrement ce passage, se servaient non pas tout à fait des caractères grecs de son tems, mais des caractères de l'ancien grec; 2.° Que puisque ce savant

empereur a pu les lire, ou au moins les reconnaître pour être des caractères grecs, nous devons espérer de les lire aussi et de déchiffrer toutes les inscriptions des Gaules, en caractères regardés jusqu'ici comme illisibles et inconnus, sur-tout à l'aide de la connaissance du breton et du gallois; dialectes de l'ancienne langue celtique parlée dans les Gaules, et probablement dans ces inscriptions; 3.° Que l'inscription du lion de Venise, que le savant M. Akerblad a prise pour runique, tant les caractères étrusques ont de ressemblance avec les caractères runiques, est et doit être en caractères et en langue étrusques, et qu'il est à croire que ce n'est qu'à l'aide de ces caractères et de cette langue, qu'on parviendra à la lire et à l'expliquer.

ANNONCE DU MONITEUR.

Alfabeto de la Lengua primitiva de España, etc. Alphabet de la Langue primitive de l'Espagne, et explication de ses plus anciens monumens en inscriptions et en médailles; par don Juan de Erro y Azpiroz (*).

« Cet ouvrage donne une idée absolument neuve de l'Espagne primitive. Les monumens

---

(*) *Alfabeto de la Lengua primitiva de España, y explicacion de sus mas antiguos monumentos de inscripciones y medallas, por don Juan Bautista de Erro y aspiroz, contador principal por S. M. de rentas reales, propios y arbitrios de la ciudad y provincia de Soria. Madrid, en la Imprenta de Repullès; petit* in-4.° *de* 320 *pages* 1806.

R *

qui existent encore de ces siècles reculés, en vases, fragmens de pierre et médailles qui s'offrent dans différentes parties de la péninsule, à la vue et à l'examen de tout le monde, sont, par leurs inscriptions, une preuve incontestable que la langue basque a été quelque tems la langue universelle de l'Espagne, et l'idiome dans lequel sont écrits ces monumens anciens et inconnus. Cette découverte si désirée, si souvent tentée par les premiers savans de l'Europe, ouvre un très-vaste champ pour réformer l'histoire, et pour arriver jusqu'à des époques auxquelles on n'avait jamais cru pouvoir atteindre.

« Cette branche précieuse d'antiquités cesse enfin d'être ignorée, par le moyen de l'alphabet qu'on a formé et des règles qu'on prescrit pour la lecture et l'intelligence de secrets jusqu'ici si mystérieux, à ceux qui veulent employer leur tems à les pénétrer. Leur parfaite intelligence fait connaître la véritable religion des anciens Espagnols, quelques-uns de leurs usages, leur culture des arts et des sciences, et met dans tout son jour l'injustice des jugemens de quelques lettrés sur les premiers habitans de l'Espagne, qu'ils ont dépeints comme des sauvages sans aucune instruction, jusqu'à l'arrivée des Phéniciens.

« Cet ouvrage fournira une preuve authentique que l'Espagne était une nation lettrée plusieurs siècles avant l'époque de ses monumens; qu'elle faisait usage d'une écriture très-parfaite et même

supérieure à celles des autres nations ; qu'elle avait une monnaie avec des types utiles et instructifs, et qu'elle communiqua son alphabet à la Grèce avec d'autres connaissances.

« Les planches représentent avec la plus grande exactitude les fragmens et les restes de la langue primitive de l'Espagne, qui ont le plus exercé la curiosité des antiquaires, et que l'auteur a réunis avec soin. »

Je n'ai point lu ni même vu l'ouvrage que j'annonce d'après cet extrait que j'ai traduit de la Gazette espagnole de Barcelone, du 12 Février 1806; mais je pense que les découvertes de l'auteur doivent être réelles et fondées, parce que j'ai toujours cru que le basque était la plus ancienne langue connue de l'Espagne, et que c'était dans les langues les plus anciennes du pays, et non dans les langues étrangères, qu'on devait chercher l'explication des monumens des plus anciens peuples. Sans rien préjuger cependant sur un ouvrage que je ne connais que par la notice d'une gazette, je me permettrai une observation justifiée par l'exemple heureux que nous a donné le savant Lanzi, pour les inscriptions étrusques. Avant lui, plusieurs savans s'étaient couverts de ridicule en voulant les expliquer, parce qu'ils en cherchaient l'explication dans des langues étrangères à l'Etrurie ; Lanzi en a cherché le sens dans l'ancienne langue du pays, dans l'ancien latin, et il est parvenu à les entendre et à les traduire.

De même donc qu'on explique et qu'on doit

expliquer les plus anciens monumens de l'Etrurie par l'ancienne langue étrusque, de l'Espagne par l'ancienne langue espagnole, et non par le phénicien, l'hébreu ou toute autre langne étrangere; de même on expliquera plus heureusement encore les plus anciens monumens des Gaules et de la Grande-Bretagne par le breton et le gallois, parce que ce sont des dialectes très-purs de l'ancienne langue celtique. De même encore que le basque fait connaître la religion et les usages des plus anciens habitans de l'Espagne, ainsi que son antique civilisation; de même le breton et le gallois suppléeront pour les Gaules et la Grande-Bretagne au silence de l'histoire, expliqueront tous les mots cités comme celtiques par les auteurs anciens, toutes les inscriptions celtiques, tous les noms des monumens, des lieux et des personnes; prouveront que les Gaulois étaient plus civilisés et plus avancés dans les arts et les sciences qu'on ne le croit communément, et nous révéleront enfin presque toute la doctrine mystérieuse de leurs anciens législateurs, les Druides. C'est la tâche que l'Académie celtique se propose de remplir, à l'aide de ces deux dialectes, dans les mémoires qu'elle va publier. Chez tous les peuples et dans tous les pays, les mots sont les monumens les plus durables, les plus précieux et les plus nombreux des tems les plus reculés.

Eloi JOHANNEAU.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Il y a déjà plusieurs années que mon inclination m'a porté à étudier les antiquités de l'Espagne, notre patrie. Ce petit ouvrage est le résultat de mes longues observations. Son titre suffit pour faire connaître l'importance et la difficulté de l'entreprise. J'ai la conviction que si je n'ai pas toujours réussi également, j'ai laissé au moins très-peu à faire dans un sujet entièrement inconnu, dans lequel j'ai marché sans guide à travers l'obscurité des siècles, puisque les auteurs qui ont écrit jusqu'ici pour l'éclaircir, n'ont pu m'éclairer dans ma route, ayant suivi des sentiers différens de celui que j'ai suivi.

Mon système de l'origine de notre alphabet primitif, est entièrement neuf. Je ne doute pas que, quelque glorieux qu'il soit à notre nation, les gens de lettres ne le regardent comme une prétention chimérique. Il me le parut à moi-même, quand mes essais me conduisirent à sa découverte; dans le cours de huit années que j'y ai employées, j'ai eu fréquemment occasion d'abandonner ces recherches pour me livrer à d'autres affaires; mais chaque fois que j'y suis revenu, j'ai trouvé de plus fortes preuves pour confirmer mon opinion, et l'établir d'une manière incontestable. Je m'en remets, au reste, au jugement impartial des savans qui aiment et recherchent sincèrement la vérité.

Deux grandes difficultés, jusqu'ici, se sont opposées à la lecture et à l'intelligence des monumens les plus anciens de l'Espagne: la première, la langue dans laquelle ils sont écrits; la seconde, la connaissance des caractères de leur écriture.

Quant à la première difficulté, cet ouvrage est une preuve incontestable que la langue celtibérienne ou basque, a été la langue primitive de l'Espagne, et celle de toutes les inscriptions et légendes en caractères appelés *inconnus* jusqu'ici, qui sont gravées sur des vases, des pierres et des médailles de notre péninsule; quant à la seconde difficulté, on ne peut pas donner une preuve plus convaincante que j'en ai trouvé le véritable alphabet, que celle d'en lire, par son moyen, tous les monumens. Il pourrait être plus étendu et embrasser un plus grand nombre de variations dans ses caractères, mais je n'ai pas voulu en mettre aucun, que je ne l'aie justifié et vérifié dans trois inscriptions différentes, me réservant de les ajouter quand je découvrirai des monumens suffisans pour en faire les comparaisons nécessaires.

Cet ouvrage aura deux parties: la première, qui est celle imprimée, traite de l'origine, de l'histoire et de la connaissance de l'alphabet primitif de l'Espagne, et des règles qu'il faut suivre dans la lecture des inscriptions écrites avec ses caractères. On y fait connaître les monumens les plus importans de ces caractères primitifs, et on y prouve qu'ils sont tous Celtibériens. Dans la seconde partie, qui est presque terminée, on verra que le Basque fut la langue primitive de l'Espagne, et on y donnera l'explication des médailles de la Bétique, attribuées faussement aux Phéniciens et aux Carthaginois.

Si cet ouvrage est bien accueilli, je publierai dans peu l'histoire et l'explication de l'alphabet Etrusque, pour lequel on n'a pas été plus heureux jusqu'ici que pour le celtibérien.

ALPHABET CELTIBÉRIEN.

CHAP. I.er — *De l'état où en est l'explication tentée jusqu'à ce jour, des caractères de l'alphabet primitif de l'Espagne et de ses médailles et inscriptions.*

Ceux qui ont essayé, jusqu'ici, d'expliquer les médailles et les inscriptions de l'Espagne ancienne, sont Juan Andres Estrañ, de Valence, l'illustre archevêque de Tarragonne, don Antonio Agustin, don Bernardo Alderete, don Vicente Juan de Lastanosa, Francisco Fabro, le père Paulo Alviniano de Rajas, le docteur don Juan Francisco Andres Uztarroz, don Blas Nasarre, don Manuel Marti, le doyen d'Alicante, Jaime Bari, le marquis de la Aula, don Luis Joseph Velasquez, Bayer, le père Florez et beaucoup d'autres, tant nationaux qu'étrangers. Parmi eux il y en a qui ont été plus heureux les uns que les autres; don Luis Velasquez parvint à connaître quelques lettres celtibériennes, mais il en confondit beaucoup d'autres, et ses alphabets sont très fautifs.

Le docteur don Juan Francisco Andres, le père Rajas, jésuite, don Francisco de la Huertà et d'autres, soupçonnèrent les premiers que les caractères des médailles celtibériennes étaient les caractères primitifs de l'Espagne, et particuliers à notre nation. Les pères jésuites, Larramendi, dans le prologue de son dictionnaire en trois langues, et Terreros, dans sa paléographie espagnole,

prétendirent que c'étaient des caractères basques, et que le basque avait été la langue primitive de l'Espagne.

En 1801, don Luis Carlos y Zuñiga, curé de Escalonilla, dans l'archevêché de Tolède, essaya, dans une brochure, et dans les Ephémérides de Février 1804, d'expliquer quelques médailles; mais manquant de la connaissance du basque, son alphabet est sans aucun accord. Jacques Bari, consul de Hollande à Séville, ne fut pas plus heureux, pour la même raison, ainsi que Bayer. L'alphabet de ce dernier est très-défectueux, et ses explications ne sont pas tolérables.

La véritable explication des inscriptions et médailles espagnoles est aujourd'hui une énigme qui a confondu tous les savans, par la discordance et le défaut de solidité des preuves de leurs explications; *c'est*, selon leurs expressions, *un de ces mystères qui a été et qui sera toujours impénétrable*, *étant dans une langue qui n'existe plus.* Sans m'embarrasser de ces assertions, persuadé que c'était l'ignorance de la langue basque qui en était la cause, j'essayai mes forces en 1798, le hasard ayant fait tomber en ma possession quatre ou cinq médailles celtibériennes, et le succès a répondu à mon attente.

Chap. II. — *De l'antiquité de l'écriture.*

Strabon dit que les Espagnols turdetains conservaient par écrit les mémoires de l'antiquité, et qu'ils avaient des poëmes et des lois en vers,

de six mille ans, à ce qu'ils prétendent : *hi inter Hispaniæ populos sapientiâ putantur excellere, et litterarum studiis utuntur, et memorandæ vetustatis volumina habent, poemata, leges quoque versibus conscriptas è sex annorum millibus, ut aïunt.* L. 3.

Il est vrai que le traité *de æquivocis temporum* attribué à Xénophon, dit que *les Ibériens se servaient ordinairement d'une année de quatre mois, et rarement de l'année solaire ;* mais ce traité a contre lui la prévention d'avoir été publié par Annius de Viterbe.

CHAP. III. — *De l'origine de l'écriture et de l'alphabet celtibérien.*

Les caractères et la langue des inscriptions et médailles de l'Hispanie, sont ceux des Celtibériens et non des Phéniciens, des Grecs, des Carthaginois et des Romains ; et la langue de ces inscriptions existe encore aujourd'hui dans la langue basque.

CHAP. IV. — *Erreur de ceux qui ont cru trouver dans les langues et alphabets phéniciens et grecs, l'origine de la langue et de l'alphabet de l'Espagne primitive.*

Le peu de succès obtenu jusqu'ici dans l'explication des inscriptions de l'Hispanie, provient sur-tout d'avoir été persuadé que la langue la plus ancienne de l'Espagne était un dialecte du grec ou du Phénicien, ou un mélange des deux dia-

lectes. D'après cette fausse opinion, il était conséquent de chercher dans les alphabets grecs et phéniciens les caractères espagnols, et dans ces langues l'explication de ces anciennes inscriptions; par suite on a dû perdre entièrement le chemin qui menait à la vérité.

Les savans qui pensaient ainsi, s'appuyaient de l'autorité de Strabon qui, en parlant des Turdetains, dit, liv. 3, que non-seulement ces peuples, mais encore tous les autres peuples de l'Hispanie, avaient l'usage des lettres de l'alphabet, lesquelles, à la vérité, variaient aussi bien que leur langue : *cœteri etiam Hispani usum habent litterarum, non unoquidem genere, neque una illis lingua est.* En effet, la langue basque use d'un grand nombre de dialectes, dont les principaux sont celui de Labour, celui de Guipuzcoa, et celui de Biscaye, sans compter dix à douze autres moins considérables. Je suis de Andoain en Guipuzcoa, où se parle le meilleur dialecte, et j'avoue que j'ai beaucoup de peine à suivre une conversation avec un habitant du Labour ou un villageois des Pyrénées de la Navarre. Quant à la différence des caractères dont parle Strabon, elle est sans doute légère; il faut néanmoins distinguer l'alphabet espagnol de ceux des peuples étrangers, pour ne pas confondre les uns avec les autres.

On trouve en Espagne fréquemment des monnaies des différens peuples qui l'ont habitée, savoir de phéniciennes, de grecques, beaucoup de romaines, et un assez grand nombre

de celles qu'on appelle celtibériennes, lesquelles sont les plus anciennes de l'Espagne. Je ne parlerai que des inscriptions et médailles espagnoles, tant pour les caractères que pour la langue, et je prouverai, par leur explication, que j'ai enfin découvert l'un et l'autre.

CHAP. V. — *L'alphabet grec n'est pas d'origine phénicienne, mais espagnole.*

En 1803, don Pablo Pebro de Astarloa publia son apologie de la langue basque, où il prouve que chaque lettre a une signification particulière, observation que j'ai faite aussi.

On a cru jusqu'ici que les Grecs avaient reçu leur alphabet des Phéniciens, mais il n'y a rien de plus faux.

1.° L'alphabet grec, dans l'origine, n'avait que seize lettres, et le phénicien en avait vingt-deux.

2.° Les lettres grecques ne ressemblent point aux phéniciennes.

3.° Les lettres grecques anciennes, qu'on appela cadméennes, sont exactement les mêmes que les celtibériennes.

4.° Le nombre primitif des caractères grecs est le même que celui des celtibériens, et ce nombre est celui des basques.

5.° Les Phéniciens écrivaient de droite à gauche, et les Grecs de gauche à droite, comme les Celtibériens. Quoique les Grecs écrivirent quelques tems comme les Phéniciens, cet usage n'ayant point été général, il ne contredit point mon assertion; et la très-ancienne inscription de

Delphes, que Pline dit avoir été écrite en caractères grecs primitifs, la justifie, sans compter bien d'autres inscriptions. Hérodote, Diodore de Sicile, Pline et autres, prétendent que l'alphabet grec tire son origine de celui que Cadmus emprunta des Phéniciens et introduisit dans la Grèce.

Chap. VI. — *Preuves* (*) *que l'alphabet grec vient de l'alphabet basque* (**).

A. Le nom *alpha* de cette lettre, vient du basque *ar, ara*, plat, uni, et de la finale *ba*. Le changement de *r* en *l*, est très-fréquent dans notre langue : exemple, *alaba* pour *araba*, *galpe* pour

(*) *Note du Traducteur*. Ces preuves consistent à donner par le basque les étymologies des noms des lettres grecques; mais ces étymologies n'étant point admissibles, je ne les ai point traduites; je n'ai conservé que quelques remarques sur la figure des lettres celtibériennes et sur la langue basque. En effet, il n'existe pas de noms de lettres en basque, analogues à ceux des Grecs, excepté dans l'imagination de l'auteur, et il faut appeler *caractères celtibériens*, ceux qu'il appelle ici *basques*. Quant aux noms anciens de ces caractères, nous ne les connaissons pas; il est donc absurde de chercher dans le basque l'étymologie des noms grecs de ces lettres. Ces noms étant d'origine hébraïque, à l'exception de quatre qui sont grecs, savoir *epsilon*, *upsilon*, *omicron* et *omega*, et qui signifient, comme on sait, petit *e*, petit *u*, petit *o* et grand *o*; il est évident qu'il n'a pu en trouver des étymologies satisfaisantes dans la langue basque, quoiqu'il ait arrangé ces noms à la manière dont il dit que les prononcent les Basques; car encore une de ses erreurs, est de supposer que ces noms existaient de toute antiquité, et c'est d'après cette opinion qu'il a mis ces noms en regard avec les noms grecs des lettres, en deux colonnes, dans son alphabet; mais comme les noms grecs sont connus de tous les savans, et que ceux en basque sont imaginaires,

garpe, *galatia* pour *garatia*, ainsi que celui de *l* en *r*, comme le prouvent *ulia* ou *uria*, peuple; *ilia* ou *iria*, pays, etc., que nous disons indifféremment l'un pour l'autre.

B. Le caractère celtibérien de cette lettre représente un poids pendant à une corde. (*Voyez pl. I et II, caractères* 7 *et* 8). Ce caractère est le même pour le P et l'F; et les Basques confondent encore ces trois lettres, et disent selon les dialectes *nabarra*, *naparra* ou *nafarra*.

G. Cette lettre en celtibérien a la figure d'un escalier. Voyez caractère 19.

D. Cette lettre a le même caractère que le T, et les Basques se servent encore indifféremment de l'une pour l'autre. Il paraît que nos ancêtres faisaient de même, car malgré mes recherches, je n'ai encore pu trouver dans les monumens qui

---

j'ai supprimé les uns et les autres, dans la gravure de l'alphabet celtibérien, et j'ai remplacé ces deux colonnes par les caractères celtibériens avec ligatures ou points-voyelles de la deuxième planche, en réunissant les deux planches en une seule, pour faciliter le rapprochement des caractères de la première avec ceux de la seconde. N'existant point de caractères celtibériens mobiles, j'ai assigné un numéro à chaque caractère, dans la planche de l'alphabet, et je l'ai désigné dans le texte par le numéro correspondant. — E. J.

(**) *Note du Traducteur.* Presque par tout l'auteur appelle *caractères basques* ou *euscarans*, les *caractères celtibériens*, et *langue basque* ou *euscarane*, la *langue celtibérienne*; presque toujours aussi j'ai remplacé le nom des *Basques* par celui des *Celtibériens*, comme plus exact et plus vrai. J'ai regardé encore comme un abus l'emploi continuel que l'auteur fait de ces expressions : l'*Espagne primitive*, *la langue primitive*, l'*écriture primitive*, *les caractères primitifs*, etc., et je les ai presque toujours fait disparaître ou adoucies. — E. J.

sont parvenus à ma connaissance, de caractère particulier.

C ou Z. Le premier caractère celtibérien qui représente ces deux lettres qui n'en font qu'une, a la figure d'une serpette ou d'une faucille avec un manche, le deuxième d'un demi-cercle.

Le 41.e, 45.e et 48.e caractère celtibérien de cette lettre, est le caractère primitif 37.e double.

Cette lettre a deux sons, celui du *ch* castillan ou aspiré et celui du *ch* français, qui s'écrivaient de même, mais qui se distinguaient dans la prononciation, comme dans *zacurra* grand chien, lequel nom quoique toujours écrit par Z initial, se prononçait *chacurra*, quand on parlait d'un petit chien; d'autres fois on prononçait indifféremment des deux manières, comme *zingarra* ou *chingarra* étincelle, *zimista* ou *chimista*, éclair.

T. Le caractère celtibérien de cette lettre numéro 47, a la figure du sein d'une femme. Il a la valeur du T et du *ch* aspiré. Je n'ai pas trouvé d'exemple de cette dernière valeur; mais il est certain qu'encore aujourd'hui le T a cette double prononciation, et que nous disons indifféremment selon les dialectes, *tiquiena* ou *chiquiena* le plus petit, *guti* ou *gucki* peu, etc.

J. Cette lettre numéro 61, a la figure d'un jonc en celtibérien, et a le son de l'*i* et du *j* en basque, qui fait usage indifféremment de l'*i* et de l'*u*.

K a la figure d'un joug. Voyez numéro 71.

L a en celtibérien (n.° 73) la figure d'une houe ou d'une pioche et d'un pic. Le *ll* mouillé n'ayant pas de caractère paaticulier, cela peut venir de ce que ce son n'existait pas, et en effet il y a quelques dialectes, tels que celui de Labour et de Navarre qui ne l'ont pas; aussi ce qu'un dialecte appelle *illetza* abondance de laine, *ollua* poule, un autre le nomme *ilietza*, *oilua*.

M (n.° 83) a la figure des lèvres, quand la bouche est fermée.

N (n.° 85) a la figure d'une houlette ou crosse d'évêque. A ce caractère appartient le *ñ*, qui est très-fréquent dans notre langue. Les anciens n'avaient pas de caractère propre pour le représenter, sans doute parce qu'ils n'en avaient pas le son; ce qui a encore lieu dans quelques dialectes. L'*n* précédé ou suivi de l'*i* a une prononciation équivalente au *ñ* dans les dialectes dans lesquels il existe, comme dans *oina* pour *oña* le pied, *gania* ou *gaina* pour *gaña*, ce qui est au-dessus.

Le défaut des sons *ll* et *ñ* dans les dialectes des Pyrénées de la Navarre, et dans celui de Labour, ainsi que l'usage de leurs nombreuses aspirations dans le goût des langues orientales, me persuadent que ces deux dialectes étaient le dialecte primitif de notre langue ou au moins le plus général autrefois.

R. Cette lettre en celtibérien a la forme d'un poignard ou d'un couteau dans le premier caractère, d'une hache dans les deux autres caractères suivans.

Le dernier caractère de la 2.e colonne (le 104.e),

est un R double composé du premier (le 96.e) adossé et réuni à une 2.e figure du même caractère.

S (n.° 105) a la forme d'une couleuvre dans l'alphabet celtibérien, et son nom grec *sigma* vient du basque *suga* couleuvre, et de *me*, *mea* délié, fin, subtil.

U. Les Euscarans (les Basques) changent continuellement *u* en *i* et *i* en *u*, disant *ilcea* ou *ulcea* le clou, *ilea* ou *ulea* la laine, *iria* ou *uria* le peuple, *janugoicoa* ou *jaincoa*, Dieu, etc.; de là ces deux lettres représentées en celtibérien par les mêmes caractères.

En celtibérien l'un de ces caractères (le 108.e) a la figure d'une fourche à fanner, l'autre (le 109.e) d'une fourche patibulaire ou potence.

O. Cette lettre (n.° 115.e) a la figure d'un cercle.

CHAP. VII. — *Application des observations précédentes.* — Pl. I et II.

Le *chi* grec X correspond au 41.e caractère, composé, comme lettre double, de deux C celtibériens >< à angles opposés; le *pi* grec au 20.e caractère celtibérien; le *tau* grec au 50.e caractère celtibérien; le *phi* grec au 52.e caractère celtibérien, qui, par sa jucle, représente le Z avec voyelle, ainsi qu'au 9.^{e}

Le *chi* n'est que le son du K sous la figure du χ grec, un des caractères qui représentent le Z, comme on le voit dans la médaille de Sagonte; et le *psi* est le 5.e caractère de l'U celtibérien qui a la valeur de l'*u* et celle de l'*i* dans différentes légendes de médailles celtibériennes.

Chap. VIII. — *Les jucles* (*) *ou signes alphabétiques de l'écriture orientale, sont aussi anciens que l'usage des lettres.* — Pl. I et II de l'alphabet.

Rien de plus commun que ces points-voyelles ou signes alphabétiques dans les plus anciennes médailles espagnoles et dans les inscriptions qui nous restent de ces tems reculés. Mais il paraît que les Phéniciens ne les connurent pas, pendant leur séjour en Espagne; car il est certain que je ne les ai pas vues, quoique je les aie cherchées avec attention, dans aucune des inscriptions phéniciennes, qui se trouvent sur les monnaies de cette nation frappées en Espagne, dont il m'est passé cependant un grand nombre par les mains; ce qui prouve que les points-voyelle qui se voyent dans les inscriptions et les monnaies plus anciennes de l'Espagne, appartiennent à une époque antérieure.

Comme il reste peu de monumens celtibériens pour pouvoir faire avec certitude les compa-

(*) *Note du Traducteur.* J'ai cru devoir franciser le mot espagnol *jucla* ou *xucla* en jucle, et *juclar* ou *xuclar* en jucler, pour exprimer en un seul mot ce que je n'aurais pu rendre qu'en plusieurs, tels que ceux de *points-voyelles*, de *signes alphabétiques* dont je me sers cependant quelquefois; quoique l'auteur ne se serve jamais de l'expression *points-voyelles*, mais des mots *notes alphabétiques* ou *jucles*. — E. J.

raisons et les épreuves nécessaires pour la vérification du système d'écriture adopté par nos ancêtres, je n'ai que peu de règles à donner pour la lecture de leurs inscriptions ; mais je les présente avec confiance, comme ayant constamment soutenu l'examen et l'attention continuelle avec laquelle je les ai observées.

La première est que dans les inscriptions publiques des monumens lapidaires, on faisait beaucoup moins usage de ces signes alphabétiquesque dans les monnaies ; j'observe au contraire qu'il y a très-peu de voyelles supprimées, et que celles qui le sont étant celles du nom de la consonne, ne peuvent rendre la lecture difficile ; tel est le mot *zorzeben* d'une de ces inscriptions, dans lequel la quatrième lettre avertit par la jucle qu'elle contient, qu'il faut suppléer un *e* puisque ce n'est qu'avec cette voyelle qu'on complète le mot *zorzeben*, qui signifie *le devaient*, lequel convient parfaitement au sens.

Dans une autre inscription on voit le mot *icnin*, dont le *c* et l'*n* finals portent chacun une jucle qui indique la valeur de la voyelle supprimée ; or l'*e* étant l'auxiliaire de la consonne *ce*, il en résulte qu'un basque ne peut pas suppléer d'autre voyelle que l'*a* pour l'*n* finale, et qu'il faut lire *icenian* qui veut dire *dans le nom;* parce qu'il n'y a que ce mot basque qui puisse former un sens. Ainsi la première chose qu'on doit faire pour suppléer la voyelle qui manque, c'est de suppléer la voyelle *e* qui entre dans le nom des différentes consonnes

ALPHABET PRIMITIF,

ou CORRESPONDANCE

Des Caracteres Celtibériens

Des Monuments les plus anciens de l'Espagne

Avec les Lettres Vulgaires.

Caracteres Celtibériens		Variations postérieures	LIGATURES ou Lettres Juslées Celtibériennes avec leur valeur	
A.	1	2. 3. 4. 5. 6.		
B. F. P.	7. 8.	9. 10. 11. 12. 13. / 14. 15. 16. 17. 18.	*Ga, gue, gui, go, gu.*	24
G.	19	20. 21. 22. 23.		
D.			*Gan, guen, &c.*	25. 26.
E.	28. 29.	30. 31. 32. 33. 34.		
C ou Z.	35. 36.	37. 38. 39. 40. 41. 42. / 43. 44. 45. 46.	*Gui, goi, gu.*	27.
				78. 79. 80. 81. 82.
T.	47	48. 49. 50. 51.	*Lx.*	
J. I.	61. 62.	63. 64. 65. 66. / 67. 68. 69. 70.	*Na, ne, ni, no, nu. / An, en, &c.*	90. 91. 92. 93.
K.	[illegible]	72.	*Nan, nean, nian.*	94. 95.
L.	73.	74. 75. 76. 77.		
[illegible]	83	84	*At, et, it, ot, ut.*	52.
N.	85.	86. 87. 88. 89.		
R.	96. 97. 98.	99. 100. 101. 102. / 103. 104.	*Za, ze, zi, &c.*	53. 54. 55. 56.
S.	105	106. 107.	*Az, ez, iz, &c.*	57. 58. 59. 60.
U.	108. 109.	110. 111. 112. 113.		
O.	114. 115.			

ce, *be*, *de*, *erre*, etc., etc., et ensuite les autres voyelles selon le sens que présente la lecture et le contexte de l'inscription.

Ces règles souffrent quelques exceptions pour suppléer les voyelles des inscriptions numismatiques ; mais elles conviennent encore le plus souvent. Dans ces inscriptions, les *jucles* indiquent non seulement la voyelle, mais elles servent à distinguer ordinairement la consonne. Par exemple le *c* et l'*l* furent confondus quelques tems dans l'écriture celtibérienne, sous ce signe < ; pour cela on distingua l'*l* dans beaucoup de médailles, par la *jucle* des caractères 2.e et 3.e de l'L celtibérien (*voy. pl. de l'alph.*), et c'est la raison pour laquelle une seule médaille ne fournit pas quelquefois les lumières nécessaires pour l'expliquer.

La vérité est, qu'autrefois on eut compris l'inscription, même sans ce secours, tout comme aujourd'hui un habile basque la comprendrait, s'il était averti que le même caractère C, par exemple, qui convient avec cette valeur dans un mot, ne convient pas dans un autre, et qu'un même caractère a plusieurs sens différens. Mais nos ancêtres, pour faciliter la lecture, établirent des modifications de caractères pour distinguer ces modifications de sens ; ce qu'il faut toujours avoir présent à la mémoire, parce que les mêmes moyens adoptés sagement pour éviter la confusion, ne nous causent que plus d'embarras, comme je l'ai éprouvé dans la comparaison des médailles de

divers coins, dans lesquelles on remarque ces différences ou d'autres équivalentes.

La connaissance de quelques lettres qui se confondent, s'acquiert facilement par l'observation, en faisant toujours attention que tous ceux qui firent des inscriptions dans ces tems reculés, ne gardèrent pas toujours la même ponctualité, et sur-tout en observant pour le sens de l'inscription, la différence des coins des médailles d'un même peuple. Afin d'épargner cependant aux amateurs de l'antiquité les peines que j'ai prises pour parvenir à obtenir les connaissances que j'ai acquises sur ce sujet, je vais proposer quelques exemples de ligatures ou de lettres liées, dont les sons ou la valeur ont soutenu l'examen et les vérifications que j'en ai faits.

Au commencement le caractère 86 représenta l'*n*, mais ensuite on ajouta une *jucle* au pied de cette lettre quand une voyelle la précède ou la suit, dans la forme du caractère 91, ou à la partie supérieure, comme dans le caractère 92 de la même lettre, qui était la manière commune de l'écrire. Mais les Turdetains firent quelques changemens à l'alphabet primitif, et je pense que ce furent eux qui introduisirent la confusion dans l'écriture, et qui altérèrent la simplicité des caractères primitifs que conservèrent les Celtibériens. Ceux-ci adonnés à l'agriculture, ne firent pas tant usage des lettres que les premiers, qui avaient un goût plus décidé pour les sciences, et c'est là sans doute l'origine de la grande variété

des caractères qu'on remarque dans les médailles de la Turdetanie. Dans cette province, ils représentaient l'*n* par ce signe Λ', mettant comme on voit la *jucle* séparément du caractère, lequel la porte toujours avec lui dans l'alphabet primitif, et quand la voyelle venait avant ou après cette lettre, ils doublaient la *jucle* comme dans la 90.e, en cette forme Λ'', comme on le verra dans les monnaies d'*Obulco*. Cependant ils conservèrent, quoiqu'un peu altérés, les caractères primitifs de cette lettre, représentant l'*n* sans ligature et séparée ainsi /\ Λ, et avec la voyelle antécédente ou suivante, comme on le voit dans le caractère 93 de la lettre *n*.

Quand il y avait deux *nn* avec voyelle, comme *nan*, *nean*, etc. alors au signe juclé du caractère 93 de la lettre *n*, qui vaut *n* avec voyelle, ils ajoutaient une nouvelle *jucle* telle que dans le caractère 94 de la même lettre. Pour lui donner la valeur de tout un mot, ils représentaient le Z *abondantiel* et l'*s* double avec le caractère 59 de la lettre Z, en lui ajoutant la *jucle* comme dans les caractères 54, 55, 56 de la même lettre, quand il y avait quelques voyelles dans le mot. Le caractère 78 de la lettre L, qui se voit dans les monnaies d'*Obulco*, représentait l'union de l'*l* avec le *z*.

Le caractère ⁄ de l'L est commun dans les autres inscriptions, comme nous le verrons dans les monnaies de *Iligora*, et celui du Z qui est ainsi //, se voit aussi dans différens monumens,

entr'autres dans la monnaie de *Clunia*, et dans le vase de *Castulo*, avec la différence qu'il se trouve dans cette inscription avec la *jucle* comme au caractère 53 de la lettre Z, pour représenter la valeur de la voyelle *e* qui se trouve supprimée. Les caractères 79, 80, 81, 82 de la lettre L indiquent aussi cette union de l'*l* et du *z*. On les voit employés indifféremment pour représenter la valeur de ces deux consonnes liées. Le caractère 24 de la lettre G a la valeur du *g* uni à une voyelle, comme *ga*, *gue*, *gui*, *go*, *gu*, par le moyen de la jucle qui le représente. Si à ce signe on ajoute la *jucle* du caractère 26 de la lettre G, ou celle du caractère 25, ou celle du caractère 8 placée à gauche, alors aux sons *ga*, *gue*, *gui*, *go*, *gu*, désignés par le premier signe, on doit ajouter la valeur de la consonne *n*, et il forme alors les sons *gan*, *guen*, *guin*, *gon*, *gun*.

Cette réunion de lettres dans un même caractère est très-facile à reconnaître, si nous faisons attention à la valeur simple de chacun des caractères qui le composent, et à l'addition des points voyelles, puisque nous savons que ce caractère ∧ est un *g*, et qu'avec la jucle en cette manière ∧' ou en celle-ci ∧ , est un *n*, et que ce caractère ∧ est l'union du *g* avec la voyelle; si l'on place la jucle sous l'un des caractères qui représentent l'*n*, on obtiendra les différens sons réunis que je viens d'exprimer. Qu'on ne me dise pas que cette jucle pourrait donner lieu à quelque confusion,

et portera les lecteurs à lire, par exemple, *nu* pour *gun*, puisque pour représenter l'union de l'*n* avec une voyelle quelconque, et ne pas la confondre avec la modification du *g*, les Celtibères ont établi qu'on placerait les jucles sur le caractère du *g* en cette forme (c'est celle des 90.e et 93.e caractères de l'*n*, excepté que dans le 93.e les deux jucles traversent le jambage), comme je l'ai déjà dit, laissant au *g* tous les moyens nécessaires pour représenter ses modifications douces, par le moyen de la position de la jucle sous le caractère qui le représente.

Le caractère juclé (avec ligature) de la lettre *g*, est l'union de la consonne *g* avec la voyelle *i* ou *u*. On représentait souvent par le caractère 52 du *t*, le *z* avec la voyelle qui le précède ou le suit, et avec le même signe le *t* avec la voyelle; mais ce n'était que dans les cas où ce signe est suivi d'un *ż* en composition.

Telles sont les principales observations que j'ai pu faire sur le petit nombre de monumens que le tems nous a conservés; tels sont les caractères que l'examen et la lecture des inscriptions et des médailles de ces siècles reculés de la primitive Espagne m'ont fait découvrir. La planche de l'alphabet fera connaître les autres par la place qu'ils occupent, et par leur correspondance avec les caractères vulgaires.

Si quelque jour on découvrait de nouveaux monumens, parmi le grand nombre qu'il y en a sans doute d'enfoui sous les ruines des anciennes

villes de l'Espagne, dont la situation n'est pas inconnue, peut-être qu'en donnant lieu à de nouvelles observations, nous parviendrions à connaître et à établir les bases de l'ancienne écriture, et par son moyen à acquérir des connaissances importantes pour illustrer les origines de notre nation.

L'Académie d'Histoire, chargée par son établissement de les rechercher et de les éclaircir, pourrait rendre dans cette branche de littérature un service important à la nation, en procurant ces découvertes par des moyens plus efficaces que ceux adoptés jusqu'ici, et en les publiant avec ses savantes observations.

Chap. IX. *Des autres règles pour la lecture de l'écriture primitive de l'Espagne.*

A ces notions on doit ajouter d'autres règles et observations pour pouvoir lire les inscriptions des premiers peuples de l'Espagne. On doit savoir que, règle générale, ils écrivirent toujours de droite à gauche (*), et jamais de gauche à droite, comme les Phéniciens et les Hébreux.

(*) *Note du Traducteur.* — L'auteur s'est trompé et a sans doute voulu dire le contraire; la preuve en est dans l'écriture hébraïque, qui va de droite à gauche, dans celle des médailles celtibériennes elles-mêmes, enfin dans la phrase suivante. — E. J.

Malgré cela, on trouve un grand nombre de médailles qu'il faut lire de droite à gauche, à la manière des Orientaux; mais cette variation ne contredit pas mon observation, car elle ne vient pas de ce que les Euscarans (les Basques) avaient deux manières d'écrire, comme quelques-uns l'ont cru d'après les médailles, mais du peu d'habileté du monétaire, qui au lieu de graver les lettres en sens inverse de l'écriture, les grava dans le même sens que celle ci; c'est ce dont je me suis bien assuré. J'ai remarqué que cette écriture renversée n'avait lieu que dans les monnaies mal travaillées, et qui indiquent le peu d'habileté du graveur.

Pour connaître dans les médailles quand l'inscription est disposée dans notre manière d'écrire et quand elle ne l'est pas, voici trois règles qui, sans être invariables, démentent rarement l'observation. La première, c'est de remarquer avec soin s'il y a quelques lettres du côté du type de la monnaie. Ordinairement il y a deux caractères, l'initial et le final, du nom du peuple gravé au revers, lesquels sont disposés selon l'ordre naturel, à cause du peu d'embarras que donnait cette disposition de deux seuls caractères. Cette observation faite, et sachant quelle est la première lettre du nom du peuple, on recourt au revers, et on commence la lecture par la partie dans laquelle est située l'initiale. La seconde, c'est d'avoir présent que, lorsque

sur le côté du type il y a une seule lettre, c'est l'initiale du nom du peuple écrit au revers. La troisième, qu'il y a des médailles sur lesquelles la même disposition des lettres et leurs angles opposés à notre manière d'écrire, indiquent par quel bout on doit commencer la lecture.

Quand il y a dans l'inscription deux lignes d'écriture ou plus, on doit les lire dans le même ordre dans lequel commence la première ligne; c'est-à-dire, si la lecture de celle-ci commence de gauche à droite, on doit suivre cet ordre dans toutes les autres lignes; et dans le sens contraire, si on voit que l'inscription est disposée de droite à gauche dans la première ligne. L'Académicien don Luis Velasquez crut que dans ce cas on pourrait lire les inscriptions dans la forme du *Boustrophedon*, mais c'est une erreur qui provient de ce qu'il n'a pu parvenir à comprendre nos anciennes inscriptions, et de l'opinion où il était que nos lettres celtibériennes avaient été introduites en Espagne par les Grecs.

Une fois qu'on sait par ces observations par quel côté on doit commencer la lecture, comme avec les mêmes consonnes on peut former différens mots selon la voyelle qu'on supplée, il faut avoir soin de mettre la voyelle avant ou après la consonne qui porte une *jucle;* avec cette précaution et la valeur des autres voyelles qui sont

dans le mot à expliquer, on connaît facilement sa signification par le moyen de la langue basque, dans laquelle sont toutes ces inscriptions de l'Hispanie.

Quelques uns ont pensé que les médailles *Bilingues*, c'est-à-dire celles dans lesquelles on remarque deux sortes de lettres, des lettres latines et celtibériennes, contiennent en deux inscriptions et en deux sortes de caractères le même nom de peuple, ou bien le même nom des magistrats qui le gouvernaient; mais c'est une erreur qui a occasionné bien des peines en vain aux antiquaires. Le nom du peuple allié occupait le côté du type, tandis que sur le revers était le nom de la cité dans laquelle la médaille avait été frappée, nom qui, pour l'ordinaire, indiquait sa situation ou les fruits dont son territoire abondait, de même que les poissons, la charrue, l'épi, l'olive et autres productions naturelles qu'on y voit représentées, indiquaient la qualité de son territoire et son industrie; de même encore que le cheval et le cavalier armé à la légère qui se voyent principalement dans toutes les médailles des cités de la Celtibérie, donnent une idée du génie martial de ses habitans, de l'origine du nom de ce pays, par la multitude et la qualité de ses chevaux qui, selon Strabon, liv. 3, étaient les meilleurs de l'Espagne. C'est la raison pour laquelle dans les monnaies *Bilingues* on peut lire sur le côté de la face des noms de peuples distincts de ceux du revers, et même ceux

des magistrats ou gouverneurs du peuple chez lequel la monnaie fut frappée, sans que cette variété s'oppose à la véritable interprétation de la médaille.

Néanmoins il y a quelques-unes de ces médailles *Bilingues*, dans lesquelles on voit le nom primitif du peuple au revers, et sur le côté du type le même nom latinisé par les Romains. Quoiqu'il y ait peu de cités où l'on observe cette particularité sur les monnaies, le nom varie tant par les différentes inflexions des langues qui l'altérèrent, qu'il n'y a que celui qui sait la langue primitive du pays, qui peut se convaincre de la réalité.

Entr'autres observations, on doit faire attention que les caractères de quelques consonnes se confondent quelquefois, comme nous l'avons dit; car, quoique le plus souvent ceux qui écrivaient correctement avaient soin de distinguer leurs sons par le moyen de la *jucle*, il arrive quelquefois que l'impéritie des graveurs omet cette distinction, ce qui jette dans une grande confusion ceux qui se consacrent à l'explication de ces monumens. Pour sortir des doutes que cette confusion produit, nous ne pouvons prescrire d'autre règle que celle de l'observation des différentes monnaies d'un même peuple, pour voir si, dans quelques-unes, on remarque la *jucle* qui les distingue, d'après les règles que nous avons établies.

De plus, par ce qui nous arrive tous les jours

dans la lecture de nos manuscrits, la plupart du tems écrits en caractères liés les uns avec les autres, nous avons l'expérience que la connaissance de la langue dans laquelle sont ces caractères, ainsi que le sens, nous conduisent comme par la main à la parfaite intelligence de ces mêmes lettres, qui, à la première vue, nous paraissent toutes se ressembler, et que nous confondons les unes avec les autres. La connaissance de la langue et l'observation servent donc mieux l'antiquaire pour leur lecture, qu'un amas de règles et de remarques qui causent plus d'embarras dans la pratique, que la difficulté elle-même qu'on veut vaincre.

Chap. X. *De l'invention de la monnaie.*

Bien loin que les Espagnols aient reçu des Phéniciens l'usage de la monnaie, ce sont les Phéniciens qui l'ont reçu des Euscarans (des Basques), qui sont les Espagnols primitifs, et les possesseurs de la langue primitive de l'Espagne, comme je le fais voir dans la seconde partie. Ce qui est certain, c'est que nos monnaies basques (celtibériennes) sont absolument distinctes des Phéniciennes, avec lesquelles elles n'ont aucun rapport. Celles de nos ancêtres sont subdivisées en monnaies de différens modules, subdivisions qu'on ne remarque pas dans celles des Phéniciens. Les caractères n'ont aucune ressemblance, et ont une origine beaucoup plus

ancienne. Les nôtres font usage des jucles, qui ne sont point en usage dans celles des Phéniciens. Dans ces dernières on voit différens symboles d'idolâtrie qu'on ne rencontre point dans les nôtres, je parle des primitives. Enfin, ces monnaies se trouvent dans les contrées les plus septentrionales de l'Espagne, ou dans l'intérieur du pays, où probablement les Phéniciens ne pénétrèrent jamais, étant occupés de leur commerce sur les côtes de la Bétique, et sans force pour pénétrer chez un peuple puissant et vaillant.

Il est à croire que ce n'est que quelque-tems après l'arrivée des *Euscaldunes* (les Basques) en Espagne, qu'ils inventèrent la monnaie; car s'ils en avaient fait usage pendant leur voyage à travers les différentes contrées de l'Europe et de l'Asie; on trouverait dans les pays du Nord, où ils passèrent, quelques-unes de ces monnaies qu'on trouve journellement en Espagne, comme on y trouve des monumens réels, quoique peu observés, des lettres euscaranes (basques), qu'ils apportèrent avec eux. Ces lettres sont celles appelées *runes*, desquelles je parlerai dans la seconde partie avec plus d'étendue.

CHAP. XI. *De la monnaie travaillée.*

Les Euscarans ou les Espagnols primitifs passèrent de l'Espagne en Italie, et donnèrent naissance aux Romains, et à l'usage de la monnaie

en Italie; la preuve en est que les troupeaux étant les premières richesses des Romains et des Euscarans, il en est résulté chez les uns et chez les autres, que l'idée de richesse est dérivée de l'idée de troupeau, comme le témoigne en latin, le mot *pecunia* argent, dérivé de *pecus*, troupeau, selon Pline, *liv.* 33, *chap.* 3, et en basque, le mot *aberatsac*, pécunieux, riches, dérivé d'*abereа*, troupeau; de plus, on remarque sur les revers des monnaies primitives de l'Espagne, frappées avant le règne de Servius à Rome, et l'émigration des Euscaldunes en Italie, pour symboles, le taureau, comme sur celles d'Asido, Orrigo, Obulco, etc., le cheval sur celles de Sacili, Osca et autres, et enfin le bœuf, la chèvre et le porc; de même que sur les médailles les plus anciennes des Romains, sur lesquelles, au rapport de Pline et de Plutarque, on voit les figures du bœuf, de la brebis et du porc : *Vetustissimè numi bove vel ove, vel sue fuerunt signati*, dit Plutarque dans la Vie d'Agricola.

Ce qui le confirme encore, c'est le terme d'*ardit* que nous donnons en basque à la moindre des monnaies de notre pays, lequel nom avec l'*a* final de l'article, signifie riche en troupeaux de brebis, étant dérivé d'*ardia* brebis (*).

(*) *Note du Traducteur*, Quoique ces rapprochemens des mots soient très-vrais et tiennent aux idées primitives que les peuples anciens avaient des richesses, ils ne prouvent

Pour donner une idée de la grandeur de chaque monnaie celtibérienne, afin de s'en former une de leur valeur, je dirai que la plus générale, d'après le résultat des comparaisons que j'ai faites, a quatorze lignes et demie de diamètre.

Cette grandeur est celle des as d'argent et de cuivre, les seuls métaux sur lesquels on trouve des monumens de l'alphabet celtibérien. L'as de cuivre est en général de la grandeur indiquée ci-dessus.

Cette monnaie, autant qu'on peut l'inférer de sa grandeur, seul guide dans cette matière, se divise en huit *ardites*, ou monnaies de moindre grandeur. La première division de l'as était en deux moyens as, que l'on rencontre à chaque instant, ayant douze lignes de diamètre.

Cet as moyen se divise aussi en deux autres as plus petits qui faisaient chacun le quart de l'as, et qui avaient huit lignes de diamètre.

Enfin, ce quart d'as se divisaient en deux autres moitiés, qui faisaient chacune la huitième partie de l'as, et c'est celle qui est encore en usage, et que nous appelons *ardita ;* cette monnaie se trouve parmi celles frappées à Sagonte, et j'en ai plusieurs en ma possession. Le module est de cinq lignes et demie de diamètre.

L'as d'argent, ressemblant au dénier romain et

---

rien ici pour l'opinion de l'auteur, même quand il eût ajouté à ses preuves le rapport des deux mots espagnols *ganado* troupeau, et *ganar* gagner. E. J.

à notre réale d'argent, était la monnaie la plus grande de nos ancêtres ; au moins on n'a pas rencontré jusqu'ici de monnaie d'or ni d'argent plus grande ni moins grande parmi les monnaies espagnoles primitives, ce qui fait croire que c'était l'unique. Le module est de six lignes et demie de diamètre.

De même que l'as de cuivre se divisait en huit ardites, de même l'as d'argent se divisait, autant que je peux le conjecturer, en huit as de cuivre. Ce qui est certain, c'est que l'un et l'autre portent le même signe, et que ce signe qui, dans l'as de cuivre, indique la valeur de huit moindres parties, doit indiquer la même valeur dans l'as d'argent, et cette valeur doit être celle de huit as ou de soixante-quatre ardites, qui forment ses moindres subdivisions. Le signe dont ils se servaient communément pour indiquer la valeur de l'as, était celui de la lettre initiale A, comme on le voit dans les médailles de *Castulo*, d'*Ituci*, d'*Ilipula* ou *Ilipla*, du tems des Romains. Avant leur arrivée, ces signes étaient le 41.e et le 45.e caractère du C ou Z, comme on le voit sur différentes monnaies, en caractères primitifs, telles que les as frappés à *Obulco*, *Emporiæ*, *Ilimbelz*, etc., auxquels je renvoie le lecteur, pour abréger et passer à un autre sujet.

La suite au N.° *prochain.*

HISTOIRE

DE L'ACADEMIE CELTIQUE.

NOTICE *nécrologique sur* M. LEGRAND, *architecte, membre de l'Académie celtique, etc., par* M. LE BARBIER *l'aîné.*

Nous n'ignorons pas que nous naissons pour mourir, et que le premier pas que nous faisons dans le chemin de la vie, ne soit aussi celui qui nous porte vers la tombe. Cependant, malgré les exemples qui se renouvellent tous les jours, nous ne pouvons nous familiariser avec cette affligeante idée; et toutes les fois que la mort nous enlève un parent, un ami, nous oublions que ses arrêts sont irrévocables, comme si la perte que nous éprouvons était un événement qui arrivât pour la première fois, et qui nous fût particulier. Un sentiment profond presse notre cœur douloureusement; il devient plus pénible encore, quand l'objet de nos regrets joint à notre attachement personnel l'estime générale. La mort d'un homme de bien fut toujours un malheur; la perte d'un homme de génie est une calamité publique.

C'est sous ce double point de vue, Messieurs, que je vais essayer de vous tracer une esquisse de la vie d'un homme que l'académie a perdu, et que les arts regretteront toujours.

Jacques-Guillaume *Legrand* naquit à Paris le 9 Mai 1753. Son enfance fut remarquable par une douceur extrême; cette heureuse disposition de caractère que l'âge et le jugement développèrent encore, lui attacha des amis constans et des protecteurs zélés. Il eut le bonheur de faire ses études au collége Louis-le-Grand. Il s'y distingua par son application et ses progrès. Sortant de dessus les bancs, il fut admis en qualité d'élève à l'école des ponts et chaussées. C'est là que l'étude des mathématiques lui donna cette justesse d'esprit qui se fait sentir dans tous ses ouvrages, soit en architecture, soit dans ses écrits. La rapidité de ses progrès ne pouvait échapper à l'œil vigilant du directeur de cette école, l'homme du monde le plus attaché à développer les dispositions de ses élèves. Les ponts et chaussées n'oublieront jamais M. Perronet. Le jeune *Legrand* fixa son attention d'une manière particulière, parce qu'il sentait tout l'avantage qu'il pouvait en espérer pour l'honneur de l'école. Une heureuse circonstance se présenta; l'on construisait le pont de Tours: M. Perronet, plein de confiance dans les lumières de M. *Legrand*, et ne doutant pas que la sagesse et la prudence suppléeraient au défaut d'expérience, désigna son élève pour inspecter cette immense construction. L'intelligence avec laquelle il s'acquitta de ce travail, justifia le choix et la confiance du maître, et fit pressentir les rares talens qu'il développa dans la suite.

En effet, la carrière des ponts et chaussées parut trop étroite pour M. *Legrand*, elle ne lui servit que pour lui indiquer le vaste champ de l'architecture. Son imagination, enrichie par l'étude de l'histoire, dont les monumens confirment les récits et attestent l'existence des nations, s'éveilla. Il vit, dans ce bel art, qu'au défaut de monumens littéraires, l'architecture, non moins éloquente, pouvait apprendre à la postérité quels furent les mœurs, la religion, les usages des peuples, la chûte des empires, leur gloire et leur prospérité.

Plein de ces grandes idées, sans abandonner les ponts et chaussées, il vint, en 1771, se ranger parmi les élèves de Blondel, professeur à l'académie d'architecture. Ce grand maître, qui ne parlait jamais de son art qu'avec l'enthousiasme d'un inspiré, et dont les démonstrations étaient si éloquentes, avait si fortement enflammé le génie de notre jeune architecte, que dans les mains de celui-ci, tout devint règle et compas. Cependant M. *Legrand*, altéré de savoir, sans cesser un instant de cultiver sa maîtresse chérie, mais doué d'une imagination qui pouvait embrasser plusieurs genres d'études à la fois, fit une ample moisson de connaissances qui, loin de nuire au principal objet de ses veilles, ne fit que lui donner plus d'éclat par l'heureuse application que son jugement savait en faire, et dont il a donné des preuves si marquantes dans tout ce qu'il a produit.

Ce fut à l'école de Blondel qu'il se lia d'une

étroite amitié avec M. Molinos. Cette généreuse intimité fit leur gloire ; chacun d'eux sentait son intelligence et son génie s'agrandir du génie et de l'intelligence de l'autre. Une seule ame semblait les animer. Association rare et digne d'éloges, que la mort seule a pu dissoudre, et dont le souvenir fait le désespoir de celui qui survit.

Après la mort de Blondel, M. *Legrand* se présenta à M. Clairisseau qui l'admit au nombre de ses élèves. Ce savant professeur, antiquaire, architecte et peintre à la fois, était le maître qu'il fallait à un homme avide de connaissances. Aussi, ce fut dans cette école qu'il trouva une source abondante où il puisa cette supériorité de talens qui l'ont distingué dans les arts ; c'est là qu'il acquit ces notions profondes qu'il avait sur la chronologie, et ce discernement juste et éclairé qui lui faisait reconnaître dans le caractère des monumens de toute espèce, à quel peuple, à quel siècle, à quel usage on devait le rapporter ; c'est là qu'il perfectionna ce goût sûr et judicieux dont le principe était en lui, qui lui faisait distinguer avec un tact si fin, de quelle richesse ou de quelle indigence était l'emploi des ornemens dans l'architecture; parure séduisante, mais dont l'emploi dangereux (quand il est hors de place), dégrade et flétrit des productions qui, d'ailleurs, seraient estimables.

Si M. Clairisseau avait ouvert ses trésors au jeune *Legrand*, il s'aperçut bientôt qu'il en avait un bien précieux dans son élève ; il le trai-

tait comme son fils; et pour qu'il ne manquât rien à une adoption dont l'acte était dans son cœur, l'hymen l'acheva; mademoiselle Clairisseau devint madame *Legrand.*

Le moment de paraître au grand jour, après de longues études, était prochain, et M. *Legrand* devait bientôt rivaliser avec ses maîtres. Quoique séparé de M. Molinos qui suivit pour un tems une autre école, leur indissoluble amitié les réunissait chaque jour pour conférer sur leur art, car tout fut toujours commun entr'eux, peines, plaisirs, succès et gloire.

Enfin, en 1782, on célébrait à Paris la naissance d'un Dauphin. Le corps de ville voulut donner un bal public dans l'enceinte de la Halle aux blés, qui alors était à découvert; on tendit une banne qui lui servit de plafond, et l'effet admirable qu'elle produisit sur cette salle immense, inspira à nos deux architectes l'idée de la couvrir d'une manière durable. Un concours fut ouvert, les deux amis entrèrent dans la lice et en sortirent vainqueurs. Leur projet fut exécuté, et l'on se rappelle combien cette ingénieuse et hardie construction fut admirée. La flamme depuis l'a détruite.

C'est à toi, Michel-Ange de l'architecture française, immortel Philibert de Lorme, que nos athlètes durent cette victoire, en leur suggérant les moyens de réaliser un projet si grand et si difficile. Ils t'en rendirent un hommage public, en plaçant ton effigie sur cet édifice, avec une ins-

cription. Ce monument atteste et leur modestie et leur gratitude.

M. *Legrand* était trop avide d'étendre la sphère de ses connaissances, pour ne pas désirer depuis long-tems de parcourir l'Italie? Son ami pouvait-il ne pas former le même dessein? Ils partirent: leur imagination remplie des descriptions de ce pays enchanté, était préparée à recevoir toutes les impressions que devait leur faire éprouver la vue des merveilles de l'art. En touchant cette terre célèbre qui fut pour eux la terre promise, leur enthousiasme fut un délire. L'art qui, dans cette belle contrée, semble rivaliser avec la nature pour embellir la terre, leur montrait de toutes parts les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Ils se livrèrent à toutes les émotions dont leur ame préparée par l'étude était susceptible; mais l'œil de l'observation tempérant ces premiers transports, ils contemplèrent chaque monument en silence, méditèrent long-tems, et se communiquèrent leurs réflexions. Une critique judicieuse éclairait leurs remarques, et il en résulta une suite de notes instructives pour le progrès de l'art. C'est ainsi qu'ils visitèrent les villes d'Italie avant d'arriver à Rome, où tant d'autres merveilles s'offrirent à leurs regards. En parcourant cette ville à jamais célèbre sous tant de rapports, ils furent convaincus qu'elle n'avait point à regretter de n'être plus la capitale du monde dont elle fit le malheur, puisqu'elle était la capitale des arts qui en font l'ornement et le bonheur. La chaleur vivifiante d'un soleil toujours brillant,

l'azur éclatant d'un beau ciel, dont la lumière embellit tous les objets dont son sol est enrichi, en rendront toujours le voyage indispensable aux artistes dont le génie particulier demande à être alimenté par la vue des grandes choses.

Nos deux architectes prirent pour guide dans leurs savantes recherches, Dégodèl, comme ils auraient pris Pausanias à Athènes. Les temples, les palais, les arcs de triomphes, les aqueducs et ces thermes qui semblent avoir été bâtis par les géans, aucun monument de la grandeur romaine n'échappa à leur louable avidité; ils ne se lassaient point d'admirer le caractère majestueux de leurs masses imposantes, la juste ordonnance de l'ensemble, et le parfait accord de toutes les parties entr'elles. Ils moulèrent eux-mêmes avec soin les plus beaux ornemens, et formèrent de ces trésors une précieuse collection. Leurs observations furent si justes, que reconnaissant quelques erreurs de mesures dans leur propre guide, Dégodèl fut rectifié par leurs études. La publication de ce travail leur eût valu l'honneur d'avoir coopéré à la perfection d'un des ouvrages les plus utiles aux architectes, si la confiance de M. *Legrand* ne l'eût communiquée à un homme qui se l'est appropriée en l'inscrivant comme fruit de ses découvertes, sur un exemplaire des œuvres de Dégodèl, qu'il possède.

Ils quittèrent Rome et portèrent leurs pas sur les temples de Pœstum, pour y recueillir des observations utiles sur l'architecture grecque, dans l'ordre dorique. Ils virent que ses propor-

tions *robustes* et son style mâle rappelaient à l'esprit les formes athlétiques d'Hercule auquel il fut toujours consacré, tandis que les modernes en ont souvent fait un faux emploi, pour suivre la mode bien plus que la raison.

La grande Grèce faisait partie de l'itinéraire de nos voyageurs, lorsqu'un ordre du gouvernement les rappela en France; ordre honorable mais trop tôt donné, puis qu'il nous a privé des lumières qu'ils auraient ajoutées au faisceau immense qu'ils avaient déjà formé. Il fallut obéir : ils arrivèrent à Paris chargés des produits de leurs fatigues, de leurs observations et des précieuses collections qu'ils avaient amassées, et dont ils ont enrichi le domaine des arts.

Pour leur coup d'essai, on les chargea de la restauration de la Halle aux draps, de rendre la circulation facile dans les Halles, et d'établir le marché des Innocens. Ils s'en acquittèrent avec succès. C'est à eux que l'on doit le bel établissement de la cale où l'on construit les vaisseaux à Brest.

A leur retour, ils furent rappelés de nouveau aux Halles pour les dégager des maisons qui les obstruaient. Ils projetèrent des fontaines et firent un plan général pour disposer ces lieux d'une manière convenable à l'approvisionnement de Paris; le roi l'approuva, mais la révolution empêcha son entière exécution.

Cependant un marché vaste et commode prit la place du cimetière infect des Innocens; mais ce qu'on ne peut trop admirer, c'est d'avoir pu

transporter, au milieu de cette immense enceinte, la fontaine alors située à l'un des angles de cette place, donnant sur la rue Saint-Denis. Ce tour de force, d'une intelligence rare, a mis en évidence, d'une manière plus convenable, ce chef-d'œuvre de sculpture de la renaissance des arts, que l'on doit à l'immortel Jean Gougeon.

Lorsque la compagnie des actionnaires du théâtre des Bouffons voulut faire construire une salle pour cette troupe alors très-connue, ils demandèrent des projets à plusieurs architectes ; M. *Legrand* et son inséparable ami obtinrent la préférence. Pénétrés des sublimes exemples qui les avaient frappés dans les théâtres antiques, ils mirent en pratique ces hautes leçons dans la construction de leur salle, en les modifiant cependant, pour accommoder le local à nos usages si différens de ceux des anciens ; et l'on eut, pour la première fois, une idée juste des théâtres grecs. Cet exemple a été imité depuis au théâtre Français.

Ce fut à peu près dans le même tems, que nos deux architectes restaurèrent l'hôtel Marbeuf. Ils y déployèrent toutes les richesses de l'art grec, et l'on vit à Paris une maison particulière, devenir un temple dans le goût noble et pur de l'antiquité.

Un nouveau gouvernement venait de prendre la place de l'ancien, et la seconde assemblée nationale régnait alors, qui, croyant peut-être à une éternelle existence, voulait avoir un monument où elle put tenir ses continuelles séances.

L'église de la Madeleine fut désignée pour cette construction. MM. *Legrand* et Molinos présentèrent les projets qu'on leur avait demandés ; mais malgré leur magnificence, ils subirent le sort de tous les projets de ces tems désastreux : ils ne furent point exécutés.

C'est alors que les arts servaient à décorer de vaines et ridicules pompes pour en imposer à la multitude abusée, et à élever des monumens honteux, de toile et de carton, dont la durée et la solidité ne devaient pas plus se prolonger que la puissance destructive qui les faisait élever.

A cette époque malheureuse, tandis que M. Molinos était entraîné dans la carrière administive, M. *Legrand*, retiré dans le silence du cabinet, méditait les ouvrages littéraires dont il enrichit les arts et les lettres. Il entreprit particulièrement une Histoire générale de l'architecture, ou comparaison des monumens de tous les âges, chez les différens peuples ; ce travail immense devait former au moins trente volumes. C'eût été sans doute l'ouvrage le plus utile qui eût encore été conçu; il eût présenté un tableau historique et chronologique de tous les monumens anciens et modernes, avec une innombrable collection de dessins et de notes nécessaires à leur description; déjà il embrassait ceux des Egyptiens, des Chinois et des Juifs, avec tous les témoignages historiques relatifs à l'architecture de ces trois nations, depuis leur origine. Malheureusement cette savante entreprise est restée manuscrite et incomplète dans les papiers de son auteur.

On peut se faire une idée de son importance, par l'aperçu qu'il en a donné dans la galerie antique, où il a développé autant de connaissance profonde de l'art, qu'une lumineuse érudition. Dans ce docte travail il a su fixer quelques incertitudes de Stuart sur les constructions antiques et sur les dispositions topographiques des monumens d'Athènes, d'ailleurs si exactement et si scrupulensement dessinés par le savant voyageur anglais. Notre immortel confrère n'a rien laissé à désirer sur ces monumens, il les a expliqués par l'histoire, et il a expliqué l'histoire par eux; ses descriptions sont d'une exactitude si parfaite, que l'on croit voir, en les lisant, la ville chérie de Minerve, sortir de ses ruines et se rétablir comme aux jours de Périclès. Sous sa plume, les récits deviennent des réalités, et notre imagination enchantée, rassemblant tous les souvenirs à la fois, nous rajeunit de vingt siècles et nous fait voir ce qui n'existe plus.

M. *Legrand* toujours infatigable, forma la nomenclaturedes antiquités de la France, publiée par M. Clairisseau, son beau-frère; l'introduction de ce superbe ouvrage est un chef-d'œuvre de talent et d'érudition.

Pour se délasser des ouvrages sérieux, varier ses jouissances et des plaisirs que M. *Legrand* ne trouvait qu'au milieu de ses livres, il traduisit l'ingénieux *Songe de Poliphile*, avec une grâce de style qui fut vivement applaudie aux lectures dans les séances publiques de la société Philotechnique.

On respirait alors, et les arts après avoir été

persécutés osèrent reparaître et purent reprendre un libre essor.

Le ministre de l'intérieur sut distinguer le mérite de M. *Legrand*, il lui confia la conservation des monumens de Paris, d'un autre côté, le préfet du département le chargea de plusieurs missions et emplois, dont il s'aquitta avec un égal succès.

Toujours agité du désir d'enrichir les arts, il fit paraître une intéressante description des chefs-d'œuvres de l'architecture exécutés en relief, et dont la belle collection se voit chez M. Cassas. Paris et ses édifices ont été décrits par lui, avec des détails aussi instructifs pour les artistes, que curieux et intéressans pour les amateurs. On en peut juger par le premier volume : il fait désirer le second qui est sous presse.

Le gouvernement voulant rendre à sa première destination l'église de Saint-Denis, jeta les yeux sur notre confrère, et le chargea de la restauration de ce temple défiguré par la barbarie, souillé par le crime et profané par l'impiété. C'était confier cette grande entreprise à des mains pures, et personne n'était plus capable que M. *Legrand* de sentir toute la majesté du lieu qu'il avait à réédifier.

Pour s'occuper uniquement de ce travail, il alla se fixer à Saint-Denis ; l'on vit alors reparaître avec un nouvel éclat ce sanctuaire révéré depuis tant de siècles, et illustré par les dépouilles mortelles de tant de monarques français. C'est là que des autels expiatoires attesteront à la postérité nos malheurs et nos regrets ; c'est dans cette enceinte sacrée que M. *Legrand* a élevé des tombeaux dont

la noble simplicité rappellera à ceux qui les contempleront dans le recueillement d'un silence religieux, que c'est là le terme auquel le faible et le fort ne peuvent éviter d'arriver.

Mais hélas ! en élevant des tombeaux dignes de recevoir des cendres royales, notre digne confrère ne s'apercevait pas qu'il creusait le sien. Quel rapprochement ! au milieu de ses honorables travaux, M. *Legrand* acheva d'user une vie laborieuse épuisée depuis long-tems par l'étude et la méditation. Il cessa de vivre le 10 Novembre 1807. Je n'ai osé dire qu'il mourut, car les hommes de génie ne meurent pas tout entiers ; ce qu'ils ont dit, ce qu'ils ont fait, n'est point enfermé dans l'oubli de la tombe ; la mémoire s'en empare et le transmet à la postérité. J'oserai donc dire que les hommes de génie ne meurent pas ; qu'ils disparaissent....

La portion mortelle de M. *Legrand* fut portée à Auteuil, où elle fut arrosée des larmes de M. Clairisseau, son beau-père.

Ce savant artiste laisse un nom cher aux arts et à ses amis, des leçons à suivre et toutes les vertus domestiques à imiter, seul héritage qu'il lègue à sa famille désolée ; son désintéressement et sa générosité ayant toujours été un obstacle à sa fortune. Vos regrets, Messieurs, honoreront sa mémoire, ainsi que ceux de toutes les sociétés savantes qui eurent l'avantage de l'avoir pour membre.

Le Barbier l'aîné.

ALPHABET CELTIBÉRIEN. — *Suite.*

CHAP. XII. *De la religion primitive de l'Espagne.*

Saint Augustin dit que *les Espagnols croyent en un seul Dieu, incorporel, incorruptible, principe de tout bien, et auteur de toute créature.* Lib. 31, *De civitate Dei.*

Strabon, liv. 3, décrivant les mœurs des Espagnols celtibériens, dit que *ces peuples, ainsi que ceux qui habitent les pays circonvoisins vers le nord, adorent un Dieu sans nom.*

Les Athéniens avaient aussi érigé un autel à un Dieu inconnu, avec cette inscription : *Ignoto Deo*, Act. Apost., Saint Luc, cap. 17.

Lucain, *Pharsale*, l. 2, appelle le Dieu des Juifs un Dieu incertain : *dedita sacris incerti judœa Dei.* Isaïe, cap. 45, l'appelle Dieu caché, *Deus absconditus*, et Josephe, *Antiq.*, liv. 2, chap. 2, dit qu'il n'est pas permis de le nommer : *de quo mihi dicere non est fas.*

Les celtibériens n'avaient ni temples ni autels; des pierres amoncelées étaient les seuls autels sur lesquels ils offraient les prémices de leurs fruits.

Ephore, disciple de Socrate, qui abrégea l'histoire d'Hérodote, en l'an 414 de la fondation de Rome, et qui florissait 338 ans avant J. C.,

parlant de l'Espagne (*), dit que de son tems il n'y avait pas de temples en Andalousie, qu'en place on trouvait des pierres amoncelées de trois en trois ou de quatre en quatre (**) et qu'on n'y faisait pas de sacrifices; ce que confirme Strabon par la tradition génerale et constante du pays, *hæc hunc in modum se habere constans indigenarum opinio est;* et il ajoute que les Phéniciens n'introduisirent pas leur religion aussi vîte qu'ils l'auraient désiré dans la Bétique, pays de leurs établissemens et de leur commerce.

Je fais ces remarques pour faire voir que ceux qui ont voulu trouver dans les monnaies celtibériennes des signes d'idolâtrie pour les interpréter, se sont trompés. Ces signes ne se voyent que dans celles frappées du tems de la domination romaine, ou du tems des Phéniciens, et encore pas dans toutes; on ne les voit point dans les monnaies primitives espagnoles celtibériennes, ni même dans celles de la Turdetanie, que j'ai examinées.

Je ne veux pas dire qu'il n'y a absolument aucun signe d'idolâtrie dans les monnaies (celti-

(*) Cité par Strabon, liv. 3.

(**) *Note du Traducteur.* Voilà une description bien claire des *dolmens* ou autels druidiques, et une preuve qu'il y en avait dans l'Espagne comme dans les Gaules. Il y en a encore, et on les y appelle *antas* en espagnol et en portugais, mot qui signifie pilastres, jambages de portes. — E. J.

bériennes). Il est certain qu'il ne s'en rencontre pas dans les primitives; mais il y eut une époque intermédiaire dans laquelle la Bétique reçut la religion phénicienne et en grava des symboles sur ses monnaies, ce qui eut lieu non-seulement en Bétique, mais sur la côte de a Méditerranée dans les villes d'Emporiæ et de Sagonte, où les Grecs habitèrent pendant long-tems; mais ces symboles ne sont pas ceux de la religion espagnole; mais ceux de la religion que le commerce des nations étrangères introduisit dans ces pays.

Les symboles de la lune croissante ou décroissante et de l'étoile du soir, qui se voyent dans nos monnaies primitives, appartiennent à l'ancienne religion de nos ancêtres.

Les premiers hommes (l'auteur raisonnant toujours comme si les Basques étaient les premiers hommes ou au moins les premiers habitans de l'Espagne) appelèrent le premier jour de la lune *astelena*, ou le premier jour du principe (lunaire?); le jour de la pleine lune *asteartea*, c'est-à-dire le jour du milieu du principe (lunaire), qu'ils appelaient aussi *igoandia*, ou le plus grand accroissement; et le dernier jour de la lune *asteazquena*, c'est-à-dire le dernier jour du principe (lunaire). Ce furent sans doute les plus grands jours de fêtes des siècles primitifs; mais la plus grande fête, celle dans laquelle ils se réjouissaient davantage, était la fête de la

V *

nuit de la pleine lune, c'est-à-dire l'*asteartia* ou l'*igandia* (*).

Ce mot d'*asteartèa* ou *asteàrtia* devint sans doute le nom propre *astarte* de la lune, que lui donnèrent les Phéniciens, de *astearte*, le jour du milieu du principe lunaire. Une preuve que la pleine lune était la plus grande fête, c'est que le nom d'*igandia* qu'ils lui donnaient, est encore celui du dimanche en basque.

Job (chap. 31), parlant de cette idolâtrie, dit que c'est une très-grande iniquité d'adorer la pleine lune, *incedentem clarè*.

Strabon parlant de la religion des Celtibériens, nous donne une idée complète de ces fêtes de la pleine lune, dans le 3.me liv. de sa Géographie. « Les Celtibériens, dit-il, et les peuples qui les avoisinent au septentrion, dans le tems de la pleine lune, passent la nuit en dansant devant les portes de toutes les maisons, en l'honneur d'un certain dieu dont le nom n'est pas constant. »

Celtiberi et vicini sui in boream habitantes cuipiam Deo, cujus nomen non stat, rotunda luna, tempore nocturno, ante fores, per omnes domos pernoctant, saltus agitantes. De là

(*) *Note du Traducteur.* Ces trois divisions du mois ressemblent à celles des Romains en calendes, en nones et en ides, et à celles des Grecs en trois décades de la lune commençant, moyenne et finissant. — E. J.

l'origine de ces fêtes et de nos danses nationales depuis un tems immémorial (*).

(*) *Note du Traducteur*. La vignette qui est à la tête de ce chapitre représente cet usage à la fois ancien et moderne; on y voit quatre danseurs, deux hommes et deux femmes, se tenant chacun par le bout d'un mouchoir, dansant au clair de la lune dans son plein, au son d'un flageolet et d'un tambour de basque dont joue ou frappe un ménestrel. Un des deux danseurs, couvert d'un chapeau orné d'un plumet, plus richement vêtu, conduit la danse. Cette sorte de danse est encore en usage dans le midi de la France, en particulier à Perpignan.

Quant au passage cité de Strabon, il me fournit à la fois trois origines et trois rapprochemens intéressans; 1.° l'origine de l'usage où l'on est encore à Bordeaux et dans tout le Bordelais, ainsi que dans plusieurs autres contrées de la France, la nuit du premier Mai, et même toutes les nuits de ce mois, dont le nom semble tenir à *Maïa*, déesse de la pleine lune, appelée aussi *major* la grande, *magna mater*, *maxima mater*, comme si ce mois lui était plus particulièrement consacré, de l'usage, dis-je, de s'assembler la nuit, de suspendre des guirlandes et des couronnes de fleurs en cercle avec des bougies allumées, de planter des mais aux portes de ses maîtresses et dans les carrefours, et d'y danser toute la nuit: 2.° l'origine du sens donné au mot espagnol *marcha*, qui signifie à la fois marche de porte, et feu de joie devant la marche, le seuil d'une porte. Cette seconde signification extraordinaire tient certainement à l'usage des celtibériens rapporté par Strabon, de danser devant les portes: *ante fores saltus agitantes*; 3.° l'origine étymologique du mot français *Bailli*, lequel avant la révolution, était chez nous le nom d'un magistrat, des campagnes particulièrement. D'après l'usage des danses religieuses des anciens et la famille de mots à laquelle celui-ci appartient, un *bailli* me paraît n'avoir

De là rien de si commun et de si fréquent de voir la lune sous différens aspects dans leurs médailles.

été dans l'origine qu'un ménestrel, un barde qui faisait danser tout le village, un *bayle*, c'est-à-dire un chef de bergers, un coq de village qui ouvrait le bal et conduisait le branle. De là sans doute ce nom donné en Languedoc et en Provence au chef des bergers et à l'ambassadeur de Venise auprès de la *Porte* Ottomane, appelés le *bayle* l'un et l'autre; de là l'analogie de ce mot avec les mots qui signifient *bal* en français, en espagnol, en portugais, en italien et en celtique, tels que en espagnol ceux de *bayle* bal, danse mesurée, bailli, *baylecito* petit bal, *baylar* danser dans un bal, *baylador*, *baylarin*, danseur de bal, *baylia*, *bayliazgo* bailliage, *bayliage* dignité de bailli, *baylio* bailli, ces deux derniers mots, dans un sens plus restreint aujourd'hui, et borné à celui de bailli de Malte et à cette dignité, comme le nom de *bayle* a été restreint en France au sens de chef des bergers, et à Venise au sens d'ambassadeur près la Porte; tels que les mots Portugais *baile* bal, danse, *bailar* danser, *bailadeira*, danseuse, baliadère; les mots italiens *ballo* bal ou danse, *ballare* danser, *ballata* chanson à danser, ballade, danse; *ballarino* baladin, danseur, maître de danse; *balletto* ballet, *balia*, titre et nom du magistrat ou bailli de Sienne, magistrature, pouvoir, puissance, autorité en général; *balie* baile à Venise, père nourricier qui pourvoit à la nourriture des troupeaux, comme le bayle chef des bergers, ou à celle des hommes qu'il gouverne, comme le baile ou bailli de Sienne; *balioso* puissant, robuste, fort; *balire*, gouverner, régir, nourrir, élever; *baliatico* nourrisson, *baliaggio* bailliage, tels aussi que les mots français *bal*, *ballet*, *ballade*, *baladin*, *baliadère*, *baller*, *bailli* et *bailliage*. J'ai dit que

Je dois prévenir que parmi les médailles que j'ai vues, il n'y a que celles de *Carbula* où je trouve la lune représentée dans son plein ; dans celle des autres villes elle y est figurée dans son croissant ou son décours dans différentes positions. Seulement dans les médailles de Carbula, j'observe un signe qui paraît une lune pleine, mais il n'est pas assez certain pour ne pas laisser beaucoup de doute. Quant aux différentes positions du croissant, voici ce que j'ai remarqué. Quand la lune a ses pointes tournées vers la droite de celui qui regarde la médaille, c'est la marque du second déclin, c'est celle du premier quand elles regardent vers en bas. Quand les cornes sont tournées vers la gauche, elles indiquent le premier croissant ; quand elles sont tournées en haut, c'est que les an-

---

d'après l'usage des danses religieuses des anciens, ce titre de bailli ou de bayle n'a dû signifier dans l'origine qu'un chef de danseurs, un coryphée ; j'ajouterai que ce titre n'a été si respectable et si respecté jadis, que parce que je suis persuadé que c'était celui qu'on donnait au dieu soleil lui-même, bayle ou chef de bergers, comme Apollon chez Admète, ou conducteur de bal, chef de danseurs, comme le même Apollon et Hercule, chefs de la danse ou du chœur des neuf Muses sur le mont Hélicon, sous le nom de *Musagète*, De ces trois origines, les plus difficiles à trouver étaient celles de *marcha* et de *bailli*, l'une pour la dérivation de l'idée de feu de joie devant une porte, de celle de marche de porte ; l'autre, pour le sens primitif de *coryphée* ou *maître de ballet*. — E. J.

ciens veulent désigner le second croissant de la lune, pour faire connaître peut-être par ces différentes positions l'époque précise de la division du mois lunaire en trois, savoir : en *astelena*, en *asteartia* et en *asteazquena*.

L'autre figure qui se voit dans les médailles est celle d'une étoile. Cette étoile est l'étoile du soir appelée par nos ancêtres *ezbero*, c'est-à-dire fraîche, parce que par sa venue elle annonce la fraîcheur et l'humidité de la nuit. Les *Euscarans* la prirent pour attribut dans leurs médailles, parce qu'elle est la compagne continuelle de la lune qu'elle précède, et dont le bel éclat dédommage en partie de l'absence de cet astre.

Si le mot basque *Esperia*, nom primitif de notre Espagne, vient comme quelques-uns le veulent, du nom de cette étoile, alors ce symbole sur les médailles peut faire allusion au nom général de la nation ; mais je crois plutôt que le mot *ezperia*, nom que les Grecs donnèrent à l'Espagne, vient du mot *Aizperia* ou *Aizpeeria*, nom que nos ancêtres donnèrent à la partie septentrionale qui est à la descente des Pyrénées, et qui signifie *pays situé au bas des montagnes* (*).

(*) *Note du Traducteur*. Notre Auteur ne voit que du Basque dans des mots qui n'appartiennent point à cette langue, et qui sont évidemment grecs, comme les noms d'*Ezbero* et d'*Ezperia*, qui viennent incontestablement du Grec *hesperos* l'étoile du soir, et *hesperia* le pays de l'étoile du soir ou de l'occident. D'après cela, je suis en

CHAP. XIII. *Explication du vase antique de Castulo.* Pl. III, fig. 1.

L'ancienne ville de Castulo ou Castulon était située au même lieu où est aujourd'hui *Cazlona* la vieille, à trois lieues au nord-ouest de Baéza, et à une lieue de Linarès. C'était une ville fameuse, tant par sa grandeur et sa magnificence, dont il subsiste encore des restes, que par son attachement au parti des Carthaginois, et parce qu'elle était la patrie de *Himilce*, femme d'Annibal ; elle faisait partie des *Orétani* et de la province tarragonaise, et confinait à la Bétique. Les Grecs ont prétendu qu'une colonie de Phocéens étant arrivés au détroit de Tarife, pénétrèrent dans l'intérieur de la Bétique, fondèrent cette ville, lui donnèrent le nom de *Castulo* en mémoire de la fontaine de *Castalie* suivant les uns, et suivant d'autres du nom de *Castalia*, prêtresse d'Apollon, qui vint avec eux dans ces contrées. *Silius Italicus* a suivi cette opinion, en lui donnant l'épithète de *Parnassia*, liv. 3, vers 391 :

> *Fulgent præcipuis* PARNASSIA CASTULO *signis*,
> *Et celebre oceano atque alternis æstibus hispal.*

---

garde contre ses étymologies, même contre les étymologies des mots qui ne tenant point à nos langues connues, pourraient bien en effet, et devraient même appartenir au Basque, tels que les quatre mots précédens: *igandia*, *astelena*, *asteartia* et *asteazquelena*. — E. J.

Et vers 97 du même livre :

Cirræi sanguis Himilce
Castalii, cui materno de nomine dicta
Castulo phœbei servat cognomina vatis.

Bochart dérive son nom de l'Arabe *catala*, bruit de ruisseau. Moralès fait une description exacte de la position de cette ville, en disant *que la montagne sur laquelle elle était située a deux sommets, avec une vallée étroite au milieu*; c'est précisément ce que signifie le mot *Caocillo*, qui fut le nom primitif de cette ville, comme nous le verrons sur une pierre dont je parlerai plus bas. *Caocillo* ou *Caocilo* est le même mot que *Cao-zulo*, puisque l'on dit indifféremment *Zuloa*, *Cilloa* ou *Ciloa*. De *Caozulo* les Romains firent *Castulo*. Le nom de *Ca-o-cillo* est composé de la syllabe *ca* qui signifie étendue, du signe d'élévation *o*, et de *cillo*, *cilloa*, fondrière. Le tout ensemble signifie : *peuple situé sur une colline d'une fondrière sans étendue!* Cette ville jouit, selon Pline, du droit du *latium* ancien du tems des Romains, lequel rendait les citoyens habiles à obtenir les charges de Rome, et elle fut une de leurs municipes de l'Espagne, avec droit de battre monnaie.

On trouva près des ruines de cette ville, en 1618, un vase d'argent conique, représenté dans la planche III, du poids de dix onces, plein de médailles celtibériennes et de médailles latines consulaires. Don Luiz Velasquez, qui a tâché d'expliquer l'inscription qui est gravée sur un

de ses côtés, *avoue qu'elle est dans la langue ancienne de l'Espagne*, *comme le prouvent ses caractères celtibériens*, et cherche ensuite à l'expliquer par le grec, en divisant en quatre les deux mots qui la composent, et ajoutant à chacune des lettres grecques.

Cette inscription, comme je viens de le dire, et comme on le voit planche III, est composée de deux mots qui s'expliquent parfaitement sans rien ajouter que ce qu'indiquent les jucles et les sons propres à la nature de notre écriture primitive. La voici en lettres romaines :

LeNENNAK ZORZEBEN

Il faut suppléer trois voyelles, la première est l'*e* du premier caractère, après lequel l'*n* qui suit ne peut se prononcer sans une voyelle. Par le sens que les quatre autres voyelles donnent à ce mot, on voit qu'on ne peut pas en suppléer d'autres que l'*e*. La seconde voyelle suppléée est celle du cinquième caractère du même mot, lequel étant avec jucle, indique la valeur d'une voyelle. Le dixième caractère de l'inscription exige pour la même raison le supplément d'une voyelle, laquelle ne peut être douteuse. Maintenant le Basque le moins habile en comprend le sens. *Lenennac zorzeben* veut dire : les *princes ou les magistrats le devaient*. Nous appelons *lenennac* les premiers en rang, et aussi les princes

comme les premiers en rang et en autorité, et les chefs du peuple ou de la nation.

D'après ce sens usuel et courant, et attendu que ce vase a été trouvé plein de monnaies d'argent, nous pouvons supposer que la somme renfermée dans ce vase était celle de la dette que les gouverneurs ou chefs du peuple avaient contractée pour un motif que nous ne pouvons deviner. Les croissans de lune qu'on voit gravés autour de la bouche du vase, me font soupçonner que ce vase était destiné à quelque ministère sacré, et que la somme qu'il renfermait était un vœu pécuniaire que les princes du peuple avaient offert à Dieu pour quelque calamité publique, ou en action de grâces d'un grand succès.

De cette inscription nous pouvons tirer quelques particularités et connaissances relatives à la ville de Castulo. La première, que l'autorité du peuple n'était pas réunie dans une seule tête;

La seconde, qu'une grande partie des monnaies du vase étant des médailles romaines consulaires, on doit supposer que l'inscription fut gravée du tems de la domination des Romains en Espagne, et avant l'ère des Césars;

La troisième, qu'à cette époque la langue des habitans de Castulo était la langue basque, dans laquelle est l'inscription;

La quatrième, que l'écriture usuelle et courante était la primitive, comme on le voit par les caractères du même vase;

La cinquième, que le dialecte qui se parlait

à Castulo était le biscayen, un des trois principaux de notre langue, comme je le conclus du mot *zorzeben* le devaient, car si c'eut été le dialecte de Guispuscoa ou de Labour, on aurait écrit *zorzuten* ;

La sixième, que l'écriture que les modernes ont appelé celtibérienne et qu'ils ont cru particulière à cette contrée, était l'écriture de toute l'Espagne, puisqu'elle était usitée à Castulo, ville sur la frontière de la Bétique, et éloignée de plusieurs lieues de la Celtibérie.

Chap. XIV. *De la très-ancienne pierre de Clunia.* Pl. III, fig. 2.

Cette pierre a été trouvée dans les ruines de Clunia, il y a quelques années ; c'est la même que Lopè Arraez a donnée dans le second vol. de l'*Histoire de l'évêché d'Osma*, pag. 328, dont plusieurs ont cherché à expliquer l'inscription, presque sans succès.

En 1774 on eut à réparer la grande chapelle de l'église de Penalva, paroisse la plus voisine de l'ancienne Clunia. Ayant sollicité la permission nécessaire, on tira la pierre pour ces réparations des ruines de cette ville, où l'on rencontre beaucoup de morceaux d'architecture qui donnent encore aujourd'hui une grande idée de la beauté et de la grandeur de cette ville. On tira la pierre des murs qui l'environnaient dans le tems de sa prospérité. C'est parmi ces pierres

qu'on trouva celle dont nous parlons; on chercha en vain le morceau qui y manque.

La figure de cette pierre était circulaire, comme on peut l'inférer de son fragment. Elle était grossièrement travaillée. Au centre on voyait un bas-relief sans proportion ni goût, représentant un homme armé d'une rondache et d'un javelot dont on ne voit que la pointe, et un taureau dont le front baissé est dans l'action d'attaquer; dans la partie supérieure étaient gravés les caractères qui formaient l'inscription, laquelle je transcris ainsi en caractères vulgaires :

NI OIARNARI.

Nous ne pouvons douter de la valeur d'aucune de ces lettres, parce qu'elles se trouvent toutes employées dans beaucoup de médailles avec la même valeur qu'ici. L'inscription est purement basque, quoique le nom *oyarnari*, qui avec la caractéristique de l'appellatif est *oyarnaria*, soit un de ceux qui se soient perdus. Ce nom est composé de *oyana*, bois, bocage, et de la finale *ari*, *aria*, qui désigne l'action ou l'exercice, d'où *oyarnari* signifie celui qui s'exerce dans les bocages, c'est-à-dire le chasseur de montagnes. Le changement de l'*n* de *oyan* en *r* dans *oyar*, qui se rencontre fréquemment dans les composés de ce nom, tels qu'*oyarzum*, *oyarvide* etc., ne s'oppose point à cette explication.

Tel est le sens de l'inscription, telle que la rapporte Lopè Arraez dans son histoire d'Osma, qui a cherché à l'expliquer d'après cette idée. Mon inscription diffère de la sienne par un petit trait qui lui donne un sens tout différent, et je suis persuadé que c'est le véritable. Quand on découvrit ce monument, quelques curieux en tirèrent copie, et c'est une de ces copies que j'ai sous les yeux; la différence ne consiste que dans un trait vertical qui traverse du centre de l'*o*, lequel trait Lopè Arraez a omis, croyant que c'était un accident de la pierre, et non une partie essentielle de la même lettre, laquelle désigne un *b* (voy. Alphabet, caractère n.° 9) et non un *o*, et fait en lettres vulgaires :

NI BeIARNARI

Il n'y a pas de doute que des deux manières de lire, il résulte toujours que l'inscription est basque; mais l'addition du trait de l'*o* fait varier totalement le premier sens, car *ni beyarnaria* veut dire, moi le *toreador*, le cavalier qui combat les taureaux, de *bei-ar*, *bei-arra* le mâle de la vache, ou le taureau, et de la terminaison *ari*, *aria*, qui, comme je l'ai dit, désigne l'exercice auquel s'emploie le sujet, comme *necazaria* le travailleur, *arrainzaria* le pêcheur. Les figures de l'homme et du taureau appuyent cette leçon et cette explication; car il est très-vraisemblable que l'inscription est en relation avec le sujet représenté sur la pierre, comme on peut l'inférer

du prénom *ni*, moi. J'ai mis les deux interprétations pour que chacun, d'après les raisons exposées, suive le parti qui l'accommode le plus, en tirant de cette pierre les observations suivantes au profit de l'histoire :

La première, que la langue et l'écriture primitives deClunia étaient la langue et l'écriture basque (celtibérienne), puisque l'inscription de cette pierre est écrite dans une langue et avec des caractères qui n'ont point été introduits par la domination des Romains ;

La seconde, que la lutte des taureaux est d'une antiquité immémoriale en Espagne, comme on doit l'inférer non-seulement de ce monument très-ancien, mais encore des différentes médailles primitives dans lesquelles on voit très-fréquemment représenté le taureau *cornupete* ou dans l'action d'assaillir. C'était jusqu'ici l'opinion commune, que les Romains avaient introduit en Espagne avec leur domination les combats de taureaux ; mais le présent monument nous convainc que c'est une erreur, et qu'ils sont antérieurs aux Romains en Espagne, puisque Pline dit que ce fut Jules César qui le premier donna ce spectacle aux Romains.

L'année passée (1804) j'écrivis à un ami pour qu'il m'envoyât une copie exacte de ce fragment antique, et j'eus le chagrin d'apprendre que le curé d'une des paroisses voisines de Clunia, dans la maison duquel il avait été déposé, par un excès d'ignorance bien répréhensible l'avait placé dans

l'âtre de sa cuisine, ce qui avec la violence du feu, des coups et de la fumée, avait tellement maltraité la pierre, qu'elle conservait à peine la figure de ce qu'elle avait été.

CHAP. XV. *Pierre de Sagonte.* Pl. IV, fig. 1.

Nous allons faire connaître une très-ancienne pierre découverte il y a quelques annéees dans les ruines de Sagonte. Tous les antiquaires qui ont examiné son inscription, n'ont pu la comprendre; elle avait été communiquée au célèbre Archevêque de Taragone, don Antonio Agustin, mais il ne put découvrir le mystère qu'elle renfermait. Après sa mort elle passa en la possession du savant don Vincent Ximeno, qui la publia dans le discours préliminaire de ses *Ecrivains du royaume de Valence*, tom. 1.er

Cette pierre qui fut érigée à un célèbre nageur, avait sans doute au-dessus de l'inscription le buste du personnage auquel elle était consacrée, comme je l'infère du pronom *ni*, mot employé dans l'inscription. La voici en caractères vulgaires correspondans:

NI IZaZ IRIN
IGUEL aRINIA

L'*a* final de la seconde ligne est l'*a* caractéristique de l'appellatif; c'est pourquoi je le supplée dans la version pour plus grande intel-

ligence, et que l'original l'omet. J'ai déjà dit dans l'alphabet, que les Basques (les celtibériens) n'avaient pas besoin et n'avaient pas par conséquent de caractère déterminé pour le *ñ*, dont ils représentaient le son dans l'écriture, en mettant devant ou après l'*n* la voyelle *i*, comme dans le cas présent, dans lequel le mot *arinia* peut se lire si on veut *ariña* qui est le même mot. Ici l'*i* est mis après; la raison en est, qu'il est indifférent de le mettre avant ou après l'*n*. L'inscription traduite littéralement en français signifie: *moi en la cité maritime nageur léger*, ou ce qui est la même chose: *moi le léger nageur de Sagonte*, parce qu'on ne peut douter que la cité maritime dont il est ici question, ne soit celle de Sagonte, puisque c'est précisément la même où la pierre dont nous parlons a été trouvée.

Les caractères de cette inscription sont d'un usage très-commun dans l'écriture basque (celtibérienne), comme nous le verrons dans d'autres inscriptions, et le sens de l'inscription est très-analogue à la circonstance d'une ville maritime comme Sagonte.

Le supplément des deux voyelles est aussi très-ordinaire, puisqu'on ne peut prononcer deux *z* de suite; quand on voit une consonne double, c'est un avertissement qu'il faut suppléer une voyelle entre l'une et l'autre. En suppléant la première voyelle *a*, on a la satisfaction de voir se former un mot qui convient pour tant de raisons avec le reste de l'inscription. La seconde

voyelle suppléée dans le dernier mot est aussi un *a*, parce qu'étant tout-à-fait contraire au génie de notre langue qu'un mot commence par *r*, il fallait nécessairement suppléer devant *r* une des cinq voyelles qui fît un sens parfait, et j'ai dans l'inscription même la raison de la préférence que j'ai accordée à l'*a* à l'exclusion des autres.

De cette inscription je tire la conséquence suivante pour l'illustration de l'histoire; savoir, que la langue et l'écriture des invincibles Sagontins, étaient la basque (celtibérienne) comme le prouvent cette inscription et beaucoup de médailles dont nous parlerons.

Inscription du nikel de Lastanosa. Pl. IV, fig. 2.

Parmi les inscriptions lapidaires de l'Espagne primitive, celle que publia Lastanosa, pag. 51, n.° 176 de son Musée, doit tenir une place distinguée. La matière sur laquelle elle est gravée est une substance métallique appelée *nikel*, sur laquelle on voit représenté un cheval courant sans bride, monté d'un cavalier armé à la légère, dans l'action de traverser un tigre de sa lance. Sur le bord supérieur de l'ovale que forme le tranchant de la pierre on voit une inscription dont les caractères celtibériens font *ego*, que je lis *egoa* ou *egua* avec l'*a* caractéristique de l'appellatif, par le changement très-fréquent de l'*o* final en *u*, comme dans *asmo asmu-a*, dans *gogo*, *gogu-a*, etc.

Dans notre langue *ego* ou *egua* signifie l'*air*,

dont la vîtesse et la légéreté sont figurées dans ce précieux monument, par l'emblême d'un cheval qui a pris le mors aux dents, et dont le nom a donné origine au mot latin *equa* jument, et à ses dérivés, ainsi qu'à la fiction de ce prodige dont parlent Pline, Strabon et autres auteurs, que les jumens espagnoles concevaient par l'air.

PLINE, Hist. nat., 8, 42, dit : *Constat in Lusitaniâ circà olisiponem oppidum, et tagum amnem equas favonio flante obversas animalem concipere spiritum*, etc.

VIRGILE : *Ore omnes versæ in zephyrum stant rupibus altis*
Exceptant que leves auras et sæpè sine ullis,
Conjugiis vento gravidæ, etc.

JUSTIN, l. 44, cap. 3. *In Lusitanis juxtà fluvium tagum ventos equas concipere multi autores prodidere: quæ fabulæ ex equarum fæcunditate et gregum multitudine natæ sunt qui tanti in gallæciâ et Lusitaniâ, ac tam pernices visuntur, ut non immerito vento ipso concepti videantur.*

Strabon en parle aussi dans sa Géographie, liv. 3.

J'ai fait voir que cette inscription était basque et que son sens convenait très-bien avec le bas-relief de cette belle pierre.

Lastanosa dit que ce monument précieux par son antiquité, a été trouvé à Valence; qu'il le possédait en 1645, et qu'il le devait au père Baltazar Gracian, jésuite.

CHAP. XVI. *De la pierre trouvée dans le bourg de la Iglesuela, en Arragon*, Planche IV., fig. 3.

Il y a quelques années on trouva aux environs de la Iglesuela, petite ville du royaume d'Arragon, sur la frontière de Valence, auprès d'un hermitage nommé Notre-Dame du Cid, une pierre écrite en caractères celtibériens, qui est la même que celle dont nous allons parler. Lastanosa la copia avec beaucoup d'exactitude, et don Luis Velasquez la publia d'après lui dans son *Essai sur les alphabets en caractères inconnus* (*Ensayo de los alfabetos de letras desconocidas*). Les explications qu'on a données de l'inscription de cette pierre, n'ont pas été plus heureuses que celles des autres monumens du même genre; car Velasquez voulait qu'elle fût grecque, et des quatres mots basques qu'elle contient il en fit six, ajoutant et retranchant à son gré des lettres dans le premier et le dernier mot. L'inscription n'est pas dédiée à quelque divinité champêtre, comme le dit Velasquez: cette pierre est une pierre sépulcrale, dont voici l'inscription en lettres vulgaires correspondantes.

NAZEN ICENIAN.
NEGARRA EMEIN.

Cette inscription peut donner lieu à deux ex-

plications, selon le sens qu'on donne au premier mot. Si ce mot est un verbe, alors l'inscription est incomplète, il lui manque le nom du personnage auquel elle est dédiée, et elle signifie, comme tout basque peut le dire : *pleurez ici en mémoire de moi*, et littéralement *nazen incenian* de qui j'étais en nom, *negarra emein* les pleurs ici, ou pleurez ici.

Si le premier mot est un nom de quelque famille qui s'appelait *Naz*, comme le fait conjecturer le nom basque de cette famille, alors le mot *Nacen* est un génitif singulier, et l'inscription signifie : *pleurs ici en mémoire de Naz*, ou *pleurez ici en mémoire de Naza.*

La valeur que j'assigne à ces lettres est la valeur courante : seulement je ferai observer que le second caractère de la deuxième ligne, peut être par sa figure L, A ou G ; mais le doute pour le choix entre ces trois lettres cesse, quand on sait que tous les mots de l'inscription sont basques, et qu'on ne peut former ici de mot basque avec *l* ni *a*, mais seulement avec le *g*. La troisième lettre de la même ligne est un *a*, et elle se trouve employée avec cette figure dans les médailles d'*Areba* et d'*Iligora*, comme nous le verrons par la suite. L'inscription que je viens d'expliquer nous offre les observations suivantes :

La première, combien est ancienne la coutume d'honorer les morts par un tombeau et une épitaphe ; la seconde, que l'endroit où a été trouvée cette pierre, correspondant au pays appelé an-

ciennement *Edetania*, qui comprend une partie des royaumes d'Aragon et de Valence, il est évident que l'écriture et la langue basque dans laquelle est cette inscription, étaient l'écriture et la langue propres et naturelles au pays. La troisième, qu'on y parlait le dialecte de Labour, un des trois principaux de cette langue, comme on le voit clairement par le mot *emein* employé dans cette inscription. La quatrième, enfin, que l'ancienne écriture espagnole se lisait de gauche à droite, quoiqu'il y eut deux ou plusieurs lignes, et non pas dans la forme aratoire, comme quelques-uns l'ont cru pour n'avoir pu parvenir à la comprendre.

CHAP. XVII. *Inscription de Numance.* Pl. IV., fig. 4.

L'an passé 1803, au mois d'Août, la société économique de la ville de Soria, à ma sollicitation, fit faire quelques fouilles dans l'ancien emplacement de Numance, dans la vue de rencontrer quelques monumens qui pourraient illustrer la mémoire de cette cité. En effet, on trouva le premier jour de Septembre, dans une des fouilles, le couvercle d'un vase qui est celui figuré planc. IV, fig. 4, lequel me fut remis le même jour par le curé de Garray, don Joseph Gonzalo, chargé de la garde de tout ce que l'on trouverait sur la colline. La matière de ce couvercle est cette argile fine si connue dans les

ruines des anciennes habitations, et dans laquelle abonde extraordinairement l'emplacement de Numance; elle ressemble beaucoup par le vernis, au *bucaro* (vase de terre odoriférante). Il manque un morceau à ce couvercle sur lequel se trouvaient sans doute quelques lettres; il n'en reste qu'une seule (la septième de l'inscription), qui est peut-être la dernière du mot écrit sur ce fragment qui manque. Sur le morceau le plus grand, que je possède, 5 ou 6 caractères s'y trouvèrent gravés à la main avec quelque instrument pointu, les voici en caractères vulgaires correspondans: A L C I A C.

Ce couvercle était destiné sans doute à couvrir quelque vase dans lequel quelque laboureur réservait quelques petites semences pour semer dans leur tems, et c'est pour ne pas les confondre avec d'autres, qu'il avait écrit sur notre couvercle l'inscription *alciac* qui signifie pepins, tels que sont ceux de melon d'eau, de citrouille etc. Les lettres sont les lettres communes dans ces sortes d'inscriptions, et il ne peut par conséquent y avoir de doute sur leur interprétation, puisque quand même le second et le troisième caractères auraient la même figure et la même valeur primitive du C, et qu'on leur donnerait la valeur du *z* double (le 43.[e]) qui le représente, l'inscription même alors ne laisserait pas que d'être basque, et ne varierait pas essentiellement; car alors on lirait *aziac*, qui signifie petites semences. L'une et l'autre accep-

tion convient très-bien au sens de l'inscription du couvercle d'un vase destiné à la conservation des semences.

Ce petit monument des antiquités de Numance (*), nous fournit la conséquence que l'écriture

(*) Ce qui confirme que les Numantins étaient basques pour l'idiome, c'est que le nom de Numance est basque. *Numancia*, c'est-à-dire *N-umancia* signifie peuple *qui a une lagune en sa montée*, ce nom étant composé de la consonne *n*, qui est un signe de montée, et de *umantia* lagune, laquelle étymologie convient très-bien à la situation de cette ville, dans laquelle on voit encore sur le chemin qui va par la colline, où fut la population, au village de Velilla, la lagune qui, quoique à sec est encore la même qui baignait, selon Appien (1), les murs de cette ville dans le tems de ses guerres fameuses, ce que confirment les ruines des murs qu'on voit à l'entour.

Une autre preuve que les habitans de Numance étaient basques, c'est que deux de leurs généraux avaient des noms basques : l'un s'appelait *Leucoen* ou *Lecuon*, l'autre *Megarra*. Quant au premier nom, il n'y a pas un basque qui ne sache ce qu'il signifie ; le second *Megu-arra* signifie homme sans faiblesse, c'est-à-dire l'homme fort. De plus, presque tous les noms des lieux qui environnent Numance sont basques, tels sont ceux de *chabal-er*, *en-ar*, *gom-ara*, *almara-il*, *tardaz-illa*, *bel-illa*, *gaz-ala*, *ur-bi-on* dont la situation conforme en tout avec ce qu'indiquent ces noms, justifie leur origine basque.

Numance ayant été rétablie une seconde et une troisième fois, la seconde fois elle porta le même nom de Numance, la troisième celui de *Garratia*, nom que lui donne le livre de Becerro de San Millan, cité par Sandobal, *folio* 12;

(1) *Appianus de bellis Hispanicis : et quia paludem continentem nemo* (Scipio) *cingere non poterat aggerem ei super induxit.*

et la langue basques étaient d'nn usage commun et courant parmi les habitans.

Chap. XVIII. *De la très-ancienne pierre de Castulo.* Planche. V.

Un témoignage authentique de la religion de nos ancêtres et de l'universalité de la langue euscarique (*euscara* basque) dans les premiers siècles de l'Espagne, est l'ancienne et belle inscription de la ville de Castulo, dont je vais parler. Il y a bien long-tems que les savans désiraient en connaître le sens; mais n'ayant pu le pénétrer malgré l'examen qu'ils ont fait et les peines qu'ils se sont données jusqu'ici, ils ont été obligés d'abandonner l'entreprise, la regardant comme impossible, dans l'idée qu'ils avaient que la langue primitive (de l'Espagne) n'existait plus, et qu'on ne pourrait parvenir à en connaître la valeur des caractères.

Nous devons ce précieux monument à Pedro

Et ad flumen tera: ibi est Garratia antiqua civitate deserta. Ce nom est pur basque, et signifie ville qui a été fréquemment rasée, étant composé de *garra* flamme, et de la terminaison fréquentative *tia*, laquelle étymologie évidente pour tout basque qui sait sa langue, prouve que la troisième population de cette ville était encore basque.

Note du Traducteur. Je ne crois pas qu'on puisse admettre l'étymologie que M. de Erro donne de Numance, au moins pour le sens imaginaire qu'il donne à l'*n* initial.

Valera, lequel voyageant en Andalousie dans l'année 1589, recueillit différentes inscriptions grecques et latines qui se conservent en original au collège de *San Pelayo de Cordoba.* Parmi elles se trouve celle dont je traite; Valera en passant par Castulo, aujourd'hui *Cazlona*, la vit gravée sur une grande pierre; mais quoiqu'il la copia avec exactitude, il avoue *qu'on ne peut l'entendre, parce qu'il y a des lettres grecques et des lettres inconnues.*

A côté de cette pierre, s'en trouva une autre aussi en caractères basques (celtibériens); mais si maltraitée par le tems, qu'il ne put pas se former d'idée de ce qu'il y avait d'écrit, les lettres qu'il put copier étant en trop petit nombre.

Voici la première inscription en caractères vulgaires correspondans :

Go ARI
JaVN KAITSVGaRI LaRIRO
OLA AZIZ OK
KAOCILLOGO iLIAG
ALiC ILZ
ANAG.

Laquelle inscription signifie : *La population de la ville de Caocillo, qui mourut valeureusement, érigea à toute presse (lariro) ces grandes inscriptions au Très-haut, au Dieu immatériel (cait-su-ga).* Il paraît par les grandes pierres écrites dont parle l'inscription,

qu'il y en avait sans doute quelques autres antérieurement dans l'endroit où l'on plaça celle-ci par la suite.

La seconde inscription trouvée auprès de la première, peut bien être une de ces grandes inscriptions mentionnées dans notre monument. Quoique le petit nombre de lettres conservées de cette seconde inscription, ne permettent pas de fonder dessus aucune opinion, ne formant pas de mot complet, néanmoins son défaut de conservation même annonce sa plus grande antiquité.

Cette belle inscription contient quelques fautes d'orthographe que tout Basque pourra remarquer dans la transcription que j'en ai faite en caractères vulgaires; mais ces fautes n'altèrent en rien la valeur des mots. Le verbe *dedia*, *erigea* ou *offrit*, y est aussi supprimé comme dans les inscriptions grecques et romaines. Quant aux caractères, ils sont d'un usage commun dans les autres inscriptions où je leur donne une égale valeur, et ils n'en diffèrent que parce qu'ils sont plus ornés à la pointe, ce qui n'altère en rien leur signification, seulement le cinquième de la deuxième ligne, qui est lié avec l'*i* et la lettre double *tsa* offre quelque difficulté. Comme *Castulo* était sur la frontière de la Bétique, cette ville reçut quelques caractères de l'alphabet de cette contrée, altéré par les Phéniciens, ainsi que nous le verrons dans la 2.me partie, et elle admit cette ligature qui est plus particulière à l'alphabet bastulo-

phénicien, ou à l'alphabet espagnol primitif corrompu. Le caractère *ts* joint au caractère celtibérien de l'*i* romain, qui se prend encore pour *u*, compose le son *uts*, comme le peut voir celui qui comparera la médaille n.° 12, pl. 56 de Florez, avec les 9 médailles de la pl. 63 du même auteur, et avec toutes celles de la planche 17 de Velasquez, jusqu'au n.° 8 inclusivement, qui toutes appartiennent à une même ville et contiennent une même inscription. Par la comparaison des unes et des autres, il résulte que les habitans de la Bétique écrivaient le son *tsa* avec le signe de notre inscription et avec celui n.° 67 ou 108. Je mettrai cette vérité dans tout son jour quand je publierai la seconde partie, dans laquelle j'explique ces médailles et plusieurs autres de la Bétique.

De cette inscription il résulte les observations suivantes pour l'avantage de l'histoire : la première, que le nom de *Castulo* dont se servaient les romains pour nommer la ville que nous appelons aujourd'hui *Cazlona*, est une corruption du nom véritable *Caozcillo* ou *Caozulo* que lui donnèrent ses premiers habitans; je dis *caozillo* ou *coazulo*, parce que *cilloa* et *ciloa* a le même sens dans un dialecte que *zuloa* dans un autre, et signifie également fondrière;

La seconde, que les habitans de Castulo adoraient l'Etre suprême;

La troisième, que la langue et l'écriture générales du pays étaient la langue et l'écriture basques;

La quatrième, que les anciens et fidelles Castulons dont il est fait mention dans cette inscription, moururent pour la défense de la patrie, sans doute dans ces tems où l'Espagne étant divisée en petites républiques, les armes arrangeaient tous les différens, ce dont fait mention Diodore de Sicile, en parlant de la division des terres entre les Celtes et les Ibériens, et Strabon dans le troisième livre de sa Géographie, quand il attribue à ce gouvernement primitif de l'Espagne, l'origine de son vasselage.

Chap. XIX. *Inscription du vase de la petite ville de Trigueros.* Planche VI.

Je mets au rang des inscriptions basques ou caractères euscarans, la fameuse inscription du vase trouvé dans la petite ville de Trigueros, qui, quoiqu'écrite en caractères romains, appartient à la nation celtibérienne pour la langue et même pour quelques-uns de ses caractères qui se trouvent mélés parmi les caractères latins.

Nous devons cette découverte au savant don Miguel Ignacio Perez Quintero, qui la publia avec l'inscription dans son ouvrage intitulé : *Beturia vindicada.* C'est une jarre d'argile couverte d'un vernis jaune, qui a été trouvée en nettoyant le fond d'une *noria* dans la petite ville de Trigueros. Dans sa partie convexe on voit une ligne qui fait presque le tour du vase, formée de caractères romains travaillés en relief, et renfermés entre deux raies.

Cette même inscription se répète une seconde fois en entier dans la même ligne, et une troisième fois depuis le commencement jusqu'à la lettre Ↄ inclusivement. Dans le haut et dans le bas, et à des distances proportionnées, on voit une tête de femme renfermée dans un cercle comme dans un cadre, ornée d'une coiffe de la même manière que Strabon la dépeint, et telle que celle qui constitue encore une partie du costume du pays basque. Entre chaque tête est une feuille de vigne, et dans la partie supérieure opposée à l'anse du vase, on voit une tête posée de front, avec une barbe très-longue, ondulée, et des moustaches bouclées.

Quelques antiquaires et parmi eux quelques Basques, se sont appliqués à découvrir le sens de cette inscription, mais je ne sache pas qu'ils y soient parvenus. Celui qui en a approché le plus est M. Moguel, curé de Marquina, docte basque, qui a déclaré que cette inscription était basque. J'ai sous les yeux une des deux interprétations qu'il en a faites, laquelle m'a été donnée à Pampelune l'an passé 1808, par le docteur don Miguel de Elizalde, son grand ami, à qui il l'avait adressée; mais il n'a entendu que les trois derniers mots, et n'a pu parvenir à l'intelligence des autres, ne connaissant pas la valeur des caractères basques qui se trouvent dans l'inscription. Le curé de Escalonilla, don Luis Carlos y Zuñiga, a aussi assuré que l'inscription était basque, et s'est même hasardé de l'expli-

quer, mais avec peu de succès. Sa traduction est arbitraire et ne dit rien de ce que contient l'inscription. Don Miguel Quintero pense qu'elle est en langue celtique, qui était la langue propre et naturelle de ce pays. Dans la seconde partie de cet ouvrage, je ferai voir l'origine des Celtes, et quelle était la langue de cette nation célèbre, inconnue jusqu'à ce jour; nous verrons alors si ce savant a deviné juste.

Cette inscription qui est en vers basques, est une espèce d'*ovillejo* très-commun encore aujourd'hui dans nos chansons. L'objet de cette inscription est d'exagérer la passion de certains *ermes étrangers*, pour le vin. Nous ignorons aujourd'hui quels peuvent être ces personnages; nous ne connaissons dans la mythologie que Mercure qui a porté ce nom d'*Hermès* comme dieu de l'éloquence, ce qui me fait soupçonner que les Grecs lui ont érigé un temple à Trigueros, auquel ils ont attaché un certain nombre de prêtres ou devins auxquels ils auront donné en l'honneur de ce dieu le nom d'*Hermès*, et c'est sans doute quelqu'un d'eux que représente le vase dans sa partie supérieure.

Voici l'inscription dans la forme qu'elle doit être, d'après les remarques de l'éditeur, en lettres vulgaires correspondantes :

eRME ATZE ERMEaG
ATCH GOTI DVEN DICHERBAT

laquelle inscription se répète une seconde fois

sur le vase, ajoutant à la fin, comme pour réfrain, les premiers pieds *erme*, *atze*, *ermeac*, de cette manière :

Erme atze ermeac
Atch goti duen dicherbat
Erme atze ermeac
Atch goti duen dicherbat
Erme atze ermeac.

ce qui signifie : *C'est un vase ou un pot trop petit pour les ermès étrangers ;* inscription dont le sens burlesque fait allusion à la grandeur du vase, et exprime évidemment la passion intempérante de ces ermès pour le vin. Les mots *atch goti* peuvent encore se lire, si on veut, *atz goti*, par la prononciation variable du *z*, dont j'ai averti dans l'alphabet.

Le basque de cette inscription est très-ancien, aussi on y remarque quelques mots auxquels l'usage a donné une prononciation différente ; tel est le dernier mot du second vers, *dicherbat* qui aujourd'hui se dit *picherbat*, nom que nous donnons à un vase destiné uniquement à mettre le vin.

Quant aux lettres de l'inscription, je dois avertir que comme ce vase a été trouvé à Trigueros, peuple de l'intérieur de la Bétique, il y en a trois qui correspondent à l'alphabet bastulo-phénicien qui y était en usage courant, et en même tems

à l'alphabet celtibérien. La première est la quatrième lettre de la première ligne, qui est un des caractères qui représentent l'*a* de l'espagnol primitif; la seconde est la cinquième de la même ligne, qui est une lettre liéede l'alphabet bastulo-phénicien, destinée à représenter la valeur double des lettres *tz*, *ts*; la troisième est la neuvième lettre de la seconde ligne, qui est l'*e*. Les deux traits ou ligatures qui se remarquent après le *t* dans la seconde ligne, indiquent qu'il faut suppléer une voyelle à la place qu'ils occupent. J'ai suppléé par la voyelle *i*, la seule qui peut former un sens d'accord avec le reste de l'inscription.

Ce vase nous fournit les notions historiques suivantes : La première c'est que la petite ville de Trigueros où l'on a trouvé ce monument, étant l'ancienne Conistorsis, appartenant au pays des Celtes, d'après le témoignage de Strabon qui dit liv. 3: *in Celtis Conistorsis urbs est nobilissima*, et d'après la position assignée par le savant don Miguel Perez Quintero, il paraît hors de doute que la langue de l'inscription étant basque, comme nous l'avons vu, c'était la langue générale du pays et par conséquent des Celtes; ce que nous ferons voir par d'autres argumens puissans dans la deuxième partie; la seconde, que c'était le dialecte de Navarre qui se parlait dans les environs de cette ville, selon qu'on peut l'inférer des mots *goti* peu, *atze*, *atzea* l'étranger, et *duen* du verbe *du* tenir, tous d'une signification usuelle et courante aujourd'hui dans ce dialecte,

et qui ne sont pas usités dans les autres dialectes; et la troisième, que la langue basque était encore en usage dans ce pays plusieurs années après la domination de ces peuples, quoique les caractères de cette inscription fussent la plupart romains; ce qui est d'autant plus remarquable, que Strabon assure que de son tems dans ce pays on distinguait à peine par la langue les naturels des Romains, s'étant faits presque Romains par leur commerce continuel avec cette nation. *Nam Turdetani*, dit cet auteur liv. 3, *præsertim qui circà Betim loca tenent, in Romanos penitùs ritus transformati sunt, nec propriæ memoriam linguæ servant ampliùs, plurimique Latini facti, sécum accolàs accepere Romanos. Itaque parùm àbest quin universi Romani sint.*

CHAP. XX. *De la géographie des médailles primitives de l'Espagne, et explication de celles d'Arba ou Arèba, de Salamanque, de Carthagène et d'Araran.*

Ayant traité de toutes les inscriptions celtibériennes que j'ai pu me procurer, et qui passaient jusqu'ici pour des inscriptions inconnues, je vais parler des médailles en caractères celtibériens et turdetains.

Planche VII.

N.° 1. *Côté du type. Tête virile nue, regardant à droite; devant, un dauphin; derrière, la légende* ARBA *ou* A R e B A, *lue de droite à gauche; au revers, un cavalier armé à la légère avec la lance.*

Je ne peux assurer à quel peuple appartient cette médaille. J'en ai deux, et dans l'une et l'autre il n'y a point de lettres au revers, qui est le côté où se gravait le nom du peuple qui l'avait frappée. Lopè Raez dans son histoire d'Osma, a publié cette médaille. On ne sait où était située cette ville d'*Arba;* tout ce qu'on sait, c'est qu'elle a joui sous les Romains du droit de battre monnaie, ce qui est confirmé par trois médailles avec le nom d'*Arba* en caractères latins, publiées par Florez, dans les planches 4 et 59 de son ouvrage sur les médailles. Ce savant pense qu'elles appartiennent au *municipium arvense* de la Bétique, qui est aujourd'hui la petite ville d'Alcolea sur le bord du Guadalquivir, mais je ne suis pas de cette opinion. La tête nue et le cavalier armé à la légère, courant, sont des symboles de la Celtibérie et non de la Bétique. Je pense qu'on doit chercher sa situation dans les limites de cette province, sur-tout sachant qu'on y trouve le pays des *Arebaci.*

Ce qui est certain, c'est que le nom d'*Arba* qui,

sans changer de sens, peut aussi se lire *Areba*, est des deux manières un nom basque composé de *ar*, *ara* ou *area* qui signifie plaine, et de la finale *ba* étendue profonde, le tout ensemble signifiant, peuple situé dans de grandes plaines, ce qui convient aux *Arebaci* qui ont pris ce nom de leurs plaines et non du ruisseau *Areba*, comme le dit Pline.

N.° 2. *Tête nue; devant, un poisson; derrière, la légende en caractères celtibériens ZN; au revers, un cavalier avec la lance; au bas, dans les mêmes caractères celtibériens,* ZALMAN.

Cette médaille est des plus communes; la ville de *Zalman* est celle que les Romains ont nommée *Salmantica*, et que nous nommons aujourd'hui *Salamanca* en espagnol, *Salamanque* en français. Elle est située sur la rivière de *Tormes*. *Zalman* signifie peuple situé dans une vallée ou gorge de montagne, étant composé de la lettre explétive *z*, et de *alma* gorge ou vallée; et en effet, elle conserve encore cette situation entre deux vallées formées par trois montagnes.

N.° 3. *Guerrier debout, la pique dans la main gauche, et à l'entour* Karthago; *au revers, une tête de cheval avec la bride lâche; au bas, cette inscription* XXI, *c'est-à-dire* I Z a Z, *de droite à gauche, qui se lit aussi* ICHaZ, *par la prononciation variable du* Z.

Les antiquaires, sans autre motif que celui de

la tête de cheval du revers de cette médaille, l'ont attribuée à la ville de Carthage d'Afrique. Il est certain que ce symbole était particulier aux Carthaginois depuis que, par l'ordre de leurs oracles, ils fondèrent sur les côtes d'Afrique cette fameuse ville, à l'endroit où ils trouvèrent, conformément à la tradition, une tête de cheval, comme le dit Virgile; mais nous avons vu ce même symbole dans les médailles d'Obulco (*) et dans celle-ci qui appartient à Carthagène d'Espagne, comme l'indique le nom de *Carthago* du type, et l'inscription du revers, écrite en caractères espagnols et en langue celtibérienne qui jamais ne s'est parlée à Carthage d'Afrique.

Ichaz, comme tout basque le sait, signifie *mer*, parce que cette ville est sur la mer Méditerranée. On voit aussi sur les médailles d'*Emporium*, pour la même raison, le même symbole.

N.° 4. *Tête nue regardant à gauche; au revers, un cavalier courant avec la lance; à l'exergue*, ARARAN, *en lisant de droite à gauche*.

Le peuple auquel appartient cette médaille n'est pas connu, mais son nom est basque, puisqu'il signifie dans notre langue: *Peuple situé dans une très-grande plaine*.

(*) Voyez aussi les médailles 173 et 174 de M. Mionnet. — E. I.

CHAP. XXI. *Médailles de Clunia, Gelsa, Saldaña et Aran.*

N°. 5. *Tête nue regardant à droite; devant, un dauphin; derrière,* \\ *c'est-à-dire* Z; *au revers, un cavalier courant avec la lance, et au bas* CLOINA *ou* CLOINIA *si on veut, comme la nomme Ptolomée, suppléant l'*i *pour l'*a *dans la ligature de l'*n *et ajoutant l'*a *comme caractéristique de l'appellatif, ce qui ne change rien au sens, puisque selon les dialectes on prononce* oina, oinia *et* oña.

Il n'est pas difficile de déterminer le peuple auquel appartient cette médaille. Son nom, quoique altéré, subsiste encore dans celui de *Coruña* à cinq lieues au nord-ouest d'Osma, sur une colline spacieuse fortifiée par la nature, et élevée majestueusement au milieu d'une agréable et vaste plaine qui l'environne de toutes parts.

Sous la domination romaine, cette ville qui selon Pline était la dernière de la Celtibérie dans les *Arebaci : ipsaque clunia*, dit-il, *Celtiberiæ finis*, fut érigée en colonie.

Le *Z* du revers doit être la lettre initiale du véritable nom de *Cloinia*, qui par conséquent doit se lire CeLOINIA, lequel nom est la contraction de *celai oinia* colline de la plaine. Le poisson du revers indique sa situation sur la rivière d'*Arrandilla* qui la baigne et se jette ensuite dans le Douero.

N°. 6. *Tête nue à droite; devant, deux dauphins affrontés de haut en bas et de bas en haut, avec des caractères hispano-latins que je lis* CELeE; *au revers, un cavalier courant avec une palme sur l'épaule droite et une autre à son casque; dans l'exergue* CeLZE.

On voit par le costume du cavalier armé à la romaine, et le mélange des caractères latins avec les caractères celtibériens du type de cette médaille, qu'elle a été frappée du tems de la domination des Romains. Elle appartient à la ville de *Xelsa* en Arragon, à huit lieues de Sarragosse, sur la rive de l'Ebre, à l'endroit où était anciennement *Celce* ou *Celcea*, que les Romains nommèrent *celsa*, où était, selon Strabon, un pont de pierre sur l'Ebre : *ad hiberum amnem est celsa colonia ubi ponte lapideo amnis jungitur* liv. 3.

Elle jouissait du droit et de la dignité de colonie avec le titre de *victrix Julia*, et elle frappa beaucoup de monnaies avant et pendant la domination romaine. Elle faisait partie de la Celtibérie, comme l'indique le cavalier et la palme, symbole d'une victoire qui lui valut sans doute le titre de *Victrix*.

Les lettres du type contiennent en abrégé le nom de la ville. Les deux premières sont latines; la troisième est l'*l* celtibérien qui ayant la même figure que le *z*, sert à représenter ces deux consonnes et même l'*e* final du nom de cette ville,

par l'addition de la ligature. *Celce* est un mot contracté du basque *celaï-ce* campagne unie, plaine.

N.° 7. *Tête nue à droite; derrière, une palme; au bas, en caractères latins* GILI; *au revers, un cavalier courant avec une palme; dans l'exergue,* ZALEN *en lettres celtibériennes.*

Quelques savans ont cru que le mot *gili* qui est sur le type de cette médaille, était le nom propre d'une ville; d'autres, que c'était le même nom qui était écrit en caractères celtibériens au revers: mais les uns et les autres, à mon avis, se sont trompés. Les anciens Basques appelaient *ili* ou *ilia* toute peuplade, comme dans *iliberri* (*illiberis*), lequel nom dans le dialecte de Labour qui est plus aspiré, se prononce *gili*. C'est ainsi que dans ce même dialecte, au lieu de *erri* peuple, on prononce *gerri*, de manière que *gili* dans cette médaille se rapporte à *zalen* du revers, ce qui fait *gili zalen*, le peuple ou la ville de Zalen. Cette ville de Zalen pourrait être la capitale des peuples *Saleni* qui confinaient aux Cantabres, et que Mela place dans la Tarragonaise. Cet auteur dit que la rivière de *saura* ou *sauria*, que Pline nomme *sada*, arrosait le pays des *saleni* et des *cantabri*. Cette rivière étant la *Pisuerga* actuelle, comme le font présumer de très-fortes conjectures, il paraît que l'opinion du père Moret, qui place les *saleni* dans le territoire de *Saldaña* est incontestable.

Zalen est un nom basque et signifie *ville située dans une plaine délicieuse*, ce qui est en effet; si notre médaille appartient aux peuples de ce territoire, nous pouvons assurer qu'ils parlaient le dialecte de Labour.

N.° 8. *Tête nue, tournée à droite; devant, un dauphin; derrière, les deux caractères celtibériens* ZN; *au revers, un cavalier courant avec la lance; au bas,* ARAN, *en lisant de droite à gauche.*

Il n'est pas facile de fixer d'une manière solide la position de la ville d'Aran, à laquelle appartient cette médaille. La légende du type prouve qu'elle fut alliée avec la ville de *Zalman*. Ses symboles me font juger qu'elle appartenait à la Celtibérie, et le poisson, qu'elle était située sur une rivière.

Il y a aujourd'hui en Arragon la vallée de *Aran*, et il y en a une dans le pays basque de la Navarre, nommée *Aran-az*. Le mot *aran* est commun dans la composition des noms des anciennes villes d'Espagne, témoins les noms d'*arandiz*, *arandia aranda*. *Aran* signifie en notre langue, *plaine étendue*, et c'est précisément la situation de cette ancienne ville.

On pourrait lire de gauche à droite, sans varier essentiellement le sens de l'inscription NAaRA; mais n'y ayant pas d'indication d'un autre supplément que de celui de la voyelle par la ligature de l'*n*, on doit éviter ces supplémens toutes les

fois que sans eux l'inscription forme un sens parfait, comme dans le cas présent.

CHAP. XXII. *Médailles d'Ampurias, ou Emporiæ.*

Cette ville qui est aujourd'hui la capitale de l'*Ampurdan*, est située au pied des Pyrénées, sur le golfe de Roses, à l'embouchure de la rivière de Flubia, qui formait jadis un port sûr et beau.

Les Grecs ont voulu s'attribuer la gloire de lui avoir donné son nom d'*Emporiæ*, ambition que Flavien Joseph a remarquée et signalée en ces mots : *Les Grecs, dit-il, dans les siècles postérieurs ont cherché à s'approprier la gloire antique des autres nations, en y introduisant les noms et les usages de leur patrie, comme si toutes leurs devaient leur origine et étaient de leur dépendance* (liv. 1. cap. 6.); mais leur propre relation prouve qu'ils n'ont pu être les fondateurs d'*Emporiæ*, et qu'elle existait avant qu'ils y arrivassent. Elle s'est appelée ainsi de tems immémorial, à raison de sa situation.

Il paraît que les Espagnols de cette ville furent plus constans que ceux des autres villes de la péninsule ; qu'ils conservèrent inviolablement leur langue, leurs coutumes et leur gouvernement, et qu'ils étaient séparés des étrangers par une grande muraille jusqu'à l'arrivée des Romains. Leurs médailles toutes écrites en langue et en

caractères espagnols en sont la preuve, et surtout cette fameuse inscription trouvée dans ses ruines :

Emporitani populi græci hoc templum
Sub nomine Dianæ Ephesiæ eo seculo
Condidere, quo nec relicta Græcorum
Lingua, nec IDIOMATE PATRIÆ IBERÆ
Recepto, in mores, in linguam, in jura,
In ditionem cessere romanam.
M. Cethego et L. Apronio coss.

laquelle signifie : *Les peuples grecs d'Emporiæ érigèrent ce temple sous le nom de Diane d'Ephèse, dans ce siècle où, sans avoir abandonné la langue des Grecs, ni pris l'usage de l'idiome naturel aux Ibériens, ils se soumirent à la domination des Romains et prirent leur langue, leurs mœurs et leurs lois. Marius Cethegus et Lucius Apronius* (*) *étant consuls.*

En effet, cette inscription coïncide avec ce que dit Tite-Live, lequel, *liv.* 34, *cap.* 9, parlant de cette ville, assure que de son tems, c'est-à-dire au commencement du règne d'Auguste, on y avait établi un seul corps de ville, les Romains ayant d'abord été réunis aux Espagnols par J. César, après la déroute des fils de Pompée,

---

(*) Ces consuls étant des consuls substitués, et non des consuls ordinaires, leurs noms ne se trouvent pas dans les fastes consulaires.

et ensuite les Grecs, auxquels on accorda le même honneur de municipe romain dont jouissaient déjà les Espagnols.

Etienne de Byzance appelle la ville d'Emporiæ, celtique, avec beaucoup de vérité, sans doute parce qu'on y parlait celtique. L'ibérien, le celtique, le celtibérien et le basque n'étaient plus qu'une même langue divisée en plusieurs dialectes.

Cette ville qui, de tems immémorial, avant l'entrée des Romains, avait frappé de belles et nombreuses monnaies, continua sous leur domination, mais avec des inscriptions latines, soit parce qu'elle avait abandonné l'usage de sa langue pour le latin, soit parce que les Romains ne lui permettaient pas de faire usage d'une autre langue sur ses monnaies.

N.° 9. *Tête casquée, à droite ; devant,* EI *initiale et finale du nom d'EmporI ; au revers, le cheval Pégase à droite; à ses pieds, l'inscription celtibérienne* IZeNIC eZLEN.

Cette médaille, comme on voit par l'inscription, appartient à la ville d'*Emporiæ* des Espagnols, et non à celle des grecs qui gravèrent des coins et frappèrent des monnaies dans la langue de leur patrie et non en langue celtibérienne. J'en ai deux d'argent avec l'inscription grecque *Emporitôn.* Les antiquaires ont voulu attribuer à Diane la tête du type de notre médaille; mais je ne lui trouve

pas un caractère suffisant pour l'attribuer à une divinité : je croirais plutôt que c'est celle d'un de ces chefs qui gouvernaient alors le peuple. E et I du type sont l'initiale et la finale d'*EmporI*, nom celtibérien de cette ville, lequel avec la caractéristique de l'appellatif devient *Emporia*, et signifie *ville agréable*, c'est-à-dire sous un climat tempéré, située dans un terrain bas et stérile. Ce nom est composé de *em*, *ema* chose agréable, de *pe*, *pea* ce qui est bas, de *or*, *orra* chose défectueuse, stérile, et du signe de pénétration *i* (!), ce qui convient à la position d'*Ampurias*.

L'inscription *icenic ez len* signifie *sans nom auparavant*, c'est-à-dire ville obscure ou sans nom, avant d'être devenue fameuse par son commerce.

Je n'ai rien à dire sur les caractères de cette inscription, étant des plus clairs de l'alphabet, puisque la ligature de l'avant-dernière lettre, en indiquant la voyelle qui la suit, nous fait voir que c'est un *i*, et nous empêche de la confondre avec le *c*. Dans d'autres médailles de la même ville, ce caractère manque de la ligature, mais sa valeur étant déjà connue par ce moyen, nous ne pouvons le confondre dans la lecture.

N.° 10. *Cette médaille est en tout la même que la précédente, excepté qu'au-dessus de la croupe de Pégase, il y a une couronne de laurier.*

CHAP. XXIII. *Des autres médailles de la même ville d'Emporiæ.* Pl. VIII.

N°. 11. *Même médaille que les deux précédentes, n'en différant que parce que dans le type il n'y a pas le nom de la cité, et que dans le revers il y a au-dessus de Pégase une victoire volante, avec une couronne de laurier en main.*

N.° 12. *Tête comme dans les précédentes, à la différence, d'avoir un collier de perles ou d'autres pierres précieuses, et devant l'inscription suivante, de bas en haut:* IZeNIC eZLeN; *Au revers, un lion; au bas,* eRZE, *en lisant de droite à gauche, comme l'indique la position du* 3.e *caractère qui est un* R.

Erze ou *ercea* avec la caractéristique de l'appellatif, signifie côte, plage, rive.

N.° 13. *Tête comme dans les précédentes; au revers, un lion; au-dessus, une couronne de laurier, et au-dessous la même inscription que dans les autres, dans laquelle on remarque la ligature de l'*L *comme dans la* 1.re *médaille de cette ville, expliquée* n.° 9.

N.° 14. *Tête à droite; devant, de bas en haut,* ZORRLEM; *au revers, Pégase; au-dessous:*

ICeNIC eZLEN
NAIZAROLA

Cette belle médaille est la même que celle que Florez a donnée, Pl. 25 de ses médailles d'Espagne, mais sans oser l'expliquer, avouant qu'il ignorait la valeur de l'alphabet dans laquelle elle était écrite, malgré beaucoup de tentatives et de comparaisons. Il n'est pas étonnant, en effet, que la beauté et la variété des médailles de la célèbre ville d'*Emporiæ*, aient excité la curiosité de quelque savant passionné pour cette branche de littérature, dans l'espoir de parvenir à savoir ce que contenaient tant de différentes inscriptions. Il y a long-tems que j'ai eu la même curiosité, et les épreuves répétées qui m'ont confirmé dans la valeur de l'alphabet celtibérien, m'ont fait connaître ce mystère tel que je le dévoile aujourd'hui,

L'inscription *zorrlem* du type est un mot qui n'est plus usité en basque, au moins que je sache; mais son étymologie est si facile, qu'il n'y a pas un basque qui, réfléchissant un peu, ne la trouve sur le champ. Ce mot est composé de *zor*, *zorra*, dette, du participe *le*, *lea* faiseur, auteur, agent, facteur, et du signe augmentatif *m*, et signifie *grand faiseur de dettes*.

L'inscription du revers contient deux lignes; la première signifie : *sans nom auparavant*, comme je l'ai dit; la seconde : *na-izar-ola*, ville située dans une plaine très-étendue. Il se pourrait que l'*r* d'*izar* eût été mis par euphonie en place de *z*, alors elle signifierait ville située sur une plage de mer. Toujours est-il que les inscriptions de cette médaille sont basques, et écrites dans

la langue du pays, soit qu'on l'appelle ibérienne, comme la nomme l'inscription que j'ai donnée plus haut, soit qu'on l'appelle celtique, comme le dit Etienne de Bysance.

N.° 15. *Tête casquée comme dans les précédentes ; au revers, un phoque ou cheval marin ; au dessous*, ERBeRBE, *en lisant par la droite, comme l'indiquent les signes* 3.e *et* 5.e *tournés à gauche.*

Erbe erbe, ou *erbe erbea* avec la note de l'appellatif, veut dire *pays plus bas* ou *pays maritime.*

N.° 16. *Tête casquée ; devant*, IZeNIC EZ LeN ; *au revers, taureau cornupete, tel qu'il y en avait dans les fêtes publiques des Espagnols appelées aujourd'hui corridas* (courses) ; *au-dessus, croissant de lune ; au-dessous, comme dans la précédente :* eRBeRBE ou eRBeRBEA.

Les combats de taureaux parmi les Espagnols, étaient sans doute très-anciens, comme on peut l'inférer de la pierre de Clunia, que j'ai déjà expliquée, et du grand nombre de médailles dans lesquelles nous les voyons dans l'action de combattre.

N.° 17. *Tête nue, à droite ; derrière, un dau-*

phin ; au revers, un cheval marin qui se termine en navire ; au-dessus, trois points, signe de la valeur pécuniaire ; au dessous, en lettres celtibériennes, IZeNIC eZLeN.

Cette médaille indique par ses trois points la 3.e grandeur, qui est celle de la 4.e partie de de l'as.

CHAP. XXIV. *Médailles de Lumbier, Montoro, Iurzum et Lecea.*

N.° 18. *Tête virile diadémée, à droite ; devant, une main et un croissant de lune ; au revers, Sphynx le pied gauche levé sur un caractère qui est la note de l'as ; au-dessus, une étoile ; dans l'exergue*, iLIMBeLZA.

L'inscription de cette médaille n'est pas aussi complette que celle des autres de la même ville, dans lesquelles on remarque dans l'L initiale une ligature qui appelle à son secours une voyelle, laquelle est l'*i* que je mets au commencement pour donner toute sa valeur à l'inscription *ilembelz* ou *ilimbelza*, avec la caractéristique de l'apellatif qui est indiquée dans la ligature du Z.

Le peuple auquel appartient sans doute cette médaille, est la très-ancienne ville de Lumbier, au royaume de Navarre, appelée par les Romains *Ilimberis*, dont les habitans étaient nommés *Ilimberitani* ou *Ilumberitani*, selon Pline.

La suite au N.° prochain.

NOTICE

SUR UNE MÉDAILLE CELTIBÉRIENNE (*),

Lue à l'Académie celtique, le 9 Juin 1808, par M. DE CAILA, membre de cette Académie.

MESSIEURS,

Notre collègue, M. Legonidec, m'a communiqué une pièce d'argent qui mérite de fixer votre attention; c'est une de ces pièces de monnaie qui avaient cours dans l'ancienne Celtibérie (aujourd'hui l'Espagne), à l'époque où les Romains en firent la conquête. Elle représente d'un côté une tête de héros, avec deux caractères; au revers, un cavalier armé d'une lance, et à l'exergue des caractères inconnus, qui par un rapprochement étudié des lettres romaines, peut exprimer le mot *kremon* ou *kreman*.

On trouve en Espagne des suites nombreuses de ces monnaies. Les caractères dont elles sont accompagnées occupent depuis long-tems les

(*) C'est la médaille n.° 2, planche VIII de l'Alphabet celtibérien de M. de Erro y Azpiroz, décrite n.°s 419 et 422 du tome 1 de la description des médailles de M. Mionnet, et gravée planche XVII, n.°s 39 et 40, 43 et 44 du même auteur. — E. J.

antiquaires; Antoine Augustin, Archevêque de Tarragone, un des plus savans hommes du seisième siècle, est un des premiers qui en ait parlé, mais il avoue avec une louable modestie, que ces caractères lui paraissent inintelligibles. Zurita, Ambroise de Moralès, Severin de Fariâ et les historiographes de quelques villes d'Espagne en ont parlé, les premiers par interprétations conjecturales, les derniers en les regardant comme des types de fondation.

Vincent Lastanosa, qui vivait au dix-septième siècle, nous a donné un précieux recueil de ces monnaies, augmenté par François Xinunès de Vrrea, sous le titre de Musée des médailles d'Espagne inconnues. Il a eu soin en rappelant ces monnaies, d'indiquer le lieu où elles avaient été trouvées; mais ni lui ni son éditeur n'en ont donné l'explication.

M. Mahudel, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, fit paraître en 1725 une Dissertation sur les monnaies antiques d'Espagne, et voulut prouver que ces monnaies ne devaient pas être placées au rang des inconnues, et qu'elles pouvaient servir à l'explication de l'histoire ancienne d'Espagne.

Il forma une table des différens caractères qui se trouvent sur ces monnaies antiques, rangés suivant l'analogie qu'ils peuvent avoir entr'eux par leur conformité.

On ne doute point aujourd'hui que ces monnaies n'ayent été frappées en Espagne, parce

que les symboles dont sont chargés leurs revers, rappellent la fécondité de ses productions, en minéraux, en vins, en palmiers, oliviers, poissons, coquillages, bétail, gibier, et sur-tout en chevaux. Tous les doutes se sont portés sur l'origine des caractères dont elles sont accompagnées, qui ne peuvent être ni Phéniciens, ni Puniques, ni Samaritains, ni Romains, ni Goths, ni Maures, ni Arabes; on est convaincu de cette vérité en les rapprochant les uns des autres.

Velasquez a donné en 1752, un alphabet de ces caractères, qu'il désigne aussi comme celtibériens.

M. l'abbé Audibert, dans un petit imprimé qui parut en 1764, publia quelques médailles qui avaient été trouvées à Vielle Toulouse, et les communiqua à l'abbé Barthélémy, l'ami de Caylus et le Varron du siècle dernier. Ce savant n'hésita pas de les regarder comme celtibériennes, et leva tous les doutes de l'abbé Audibert. Nous devons à M. Mionnet, Garde des médailles du Cabinet Impérial, une table des différens caractères qui se trouvent sur les monnaies celtibériennes qui enrichissent ce précieux Cabinet. Il avait d'abord pensé qu'ils se rapprochaient de ceux dont les Osques et les Samnites, anciens peuples d'Italie, avaient fait usage; mais il est revenu à l'opinion générale, à cette opinion qui place ces médailles dans la classe des monnaies qui eurent cours chez les Celtibériens avant et même

après qu'ils eurent été subjugués par les Romains ; c'est le moyen le plus sûr et le plus plausible d'allier les anciennes monnaies espagnoles où l'on voit, d'un côté la tête d'un héros, et au revers les symboles de ces contrées, accompagnés de caractères celtibériens inconnus, avec les monnaies frappées après la conquête, où l'on voit la tête des Empereurs, des inscriptions romaines, et des revers chargés de symboles propres à l'Espagne, avec les anciens caractères celtibériens. En un mot, Messieurs, et pour fixer les doutes des antiquaires sur l'origine de ces caractères, je croirais, d'après M. Mahudel, que quand bien même on trouverait quelque ressemblance de configuration avec les caractères phéniciens, grecs ou puniques, on ne doit pas moins les regarder comme les plus anciennes lettres qui composaient l'alphabet celtibérien. Ces lettres, dans la supposition de leur analogie avec d'autres, auraient essuyé par un long espace de tems, de si grands changemens, qu'elles seraient devenues les caractères d'une langue nouvelle absolument perdue.

Mais s'il est reconnu que ces caractères sont celtibériens, dois-je dire dans une Académie celtique, que la langue qu'ils exprimaient est perdue ; les Celtes, anciens habitans de cette partie de l'Espagne située entre les Pyrénées et l'Ebre, ont dû parler la langue du grand peuple dont ils faisaient partie, de ce peuple qui habitait

les Gaules et la grande Germanie; de ce peuple dont la langue s'est conservée dans le fond de la Bretagne, dans la province de Galles et en Irlande; de ce peuple enfin dont vous voulez, Messieurs, rappeler les mœurs, les usages, les pratiques religieuses, et sur-tout le langage, avec autant de zèle que de persévérance. Je ne suis, je l'avoue, nullement versé dans les connaissances de cette langue, je ne suis point initié dans ses mystères, c'est à vous, Messieurs, à juger si les caractères recueillis par M. Mahudel, et en dernier lieu par M. Mionnet, peuvent former l'alphabet celtique. Le rapprochement de chacun de ces caractères avec chaque caractère correspondant dans l'alphabet romain, produira une expression, un son dont la langue parlée aura conservé l'interprétation, le sens. Ces rapprochemens pénibles mais piquans ne peuvent être faits que par quelqu'un bien versé dans la connaissance de la langue celtique; ce sera, si je ne me trompe, par ce seul rapprochement que l'on pourra enfin interpréter les inscriptions que l'on trouve sur les monnaies celtibériennes.

DE CAILA.

Notice *sur les Cérémonies des mariages dans la partie de la Bretagne connue sous le nom de* Bas-Léon,

Lue à l'Académie Celtique dans la séance du 9 Août 1806, par M. Legonidec.

Lorsqu'un père de famille a jeté ses vues sur la jeune personne qu'il désire faire épouser à son fils, et que celui-ci lui a déclaré y consentir, ils se rendent tous deux chez un de ces entremetteurs qu'on nomme dans le pays *Baz valan*, nom qui signifie en français *bâton de genêt*, et qui vient apparemment de ce que ces hommes portent dans ces occasions une canne faite d'une tige de cet arbuste

L'entremetteur ayant reçu ses instructions, se transporte chez les parens de la jeune fille, et lui fait part du sujet de sa visite. Si l'alliance proposée flatte les parens de la jeune personne, aussitôt on se prépare à bien traiter l'ambassadeur. A cet effet l'on fait chauffer du bouillon dans lequel on met un morceau de porc salé et quelques œufs, et si l'on est près d'un bourg, on envoie chercher une bouteille de vin. Si par hasard il ne se trouve pas de viande cuite dans la maison, et qu'on soit trop éloigné d'un autre hameau pour en emprunter chez ses voisins, l'on met de suite la galettière sur le feu et l'on prépare des crêpes. Ce mets, plus rare dans la contrée dont je parle, que

dans tout le reste de la Bretagne, y est regardé comme un mets très-recherché et digne d'être présenté aux bouches les plus délicates; mais lorsque l'alliance ne convient pas, on se contente d'offrir à l'entremetteur, de la bouillie frite, ce qui lui fait connaître qu'on le dispense de plus amples détails sur l'objet de sa mission.

Si l'ambassadeur a été bien reçu, aussitôt qu'il a fini son repas splendide, il entre en matière. Après avoir fait valoir la lignée sans tache de son commettant, sa fortune, sa capacité et son mérite sous tous les rapports, il s'informe si l'on est dans l'intention de garder la fille chez elle ou de l'envoyer chez son mari, après la noce. Si l'on veut la garder, il demande quelle est la part qu'on lui donnera dans le ménage, et en même tems quelle est la dot, en argent, qu'on lui assurera. Muni de ces connaissances, il s'en retourne chez le père du jeune homme et rend compte de son ambassade.

Lorsque les conditions préliminaires paraissent convenables au père, il envoie de nouveau l'entremetteur vers la famille de la jeune personne, pour qu'elle fixe le jour où l'on pourra faire *gwéladen*, c'est-à-dire la *visite*.

Le futur, accompagné de six ou huit de ses plus proches parens, tous à cheval et en demi-parure, se rend chez sa prétendue. Après avoir fait un petit repas, les deux familles parcourent ensemble toutes les pièces de la maison, dont on a eu soin auparavant d'ouvrir toutes les armoires. De là on passe dans les écuries, dans les étables, dans les

granges; l'on visite les champs ensemencés, sans oublier de jeter un coup-d'œil sur les monceaux de fumier.

Avant de se séparer, l'on convient ensemble du jour et du lieu où l'on doit se réunir pour faire le contrat de mariage. L'on choisit ordinairement pour cela une auberge du bourg ou de la ville voisine. C'est là que l'on détermine la dot que l'on donne de part et d'autre aux deux futurs époux; c'est là encore que l'on fixe la part de ménage à accorder à celui des deux qui restera dans la maison paternelle.

Cette portion de ménage varie suivant la fortune des parens, et le nombre d'enfans que l'on doit marier à la maison. Si l'on n'en marie qu'un, il est d'usage de lui donner la moitié ou le tiers du ménage; si l'on en marie deux, on leur donne à chacun un tiers : si la ferme est considérable et qu'il y ait plusieurs enfans, on en marie quelquefois plus de deux dans la maison, et alors on donne à chacun un sixième seulement.

Pour fixer la valeur de cette moitié, de ce tiers ou de ce sixième, on fait venir un expert, que les deux familles choisissent à l'amiable. Cet expert fait une estimation détaillée de tout le mobilier, y compris le bétail, et si les champs sont ensemencés, on en estime le contenu, ne serait-il qu'en herbe. La moitié, le tiers ou le sixième du total de cette estimation, devient la somme au moyen de laquelle les jeunes époux entrent en jouissance de leur part dans le ménage.

On me demandera peut-être comment les nouveaux mariés peuvent payer une somme d'argent qui est souvent très-considérable. On se rappellera que les parens sont d'abord convenus de donner à chacun des époux une dot quelconque. Ces deux dots réunies forment le premier payement. Pour l'acquit du reste de la dette, les parens accordent du tems aux jeunes mariés, en déterminant une somme payable tous les ans jusqu'à parfait payement. Il n'est jamais question d'intérêts dans de pareils contrats.

Du moment où la première somme est versée, les jeunes époux ont leur part du produit de tout ce qui se vend aux marchés et aux foires, dans la proportion de la moitié, du tiers, etc., suivant les premières conventions. Ils sont obligés également de fournir à la masse, dans la même proportion, les sommes nécessaires pour les acquisitions d'outils, de bestiaux, etc. Il n'y a pas de caisse ; il n'y a pas d'intendant. Celui qui a été au marché, dépose sur la table, en rentrant chez lui, tout le produit de la vente. Le partage se fait sur le champ, et tout le monde est content.

Dès que l'estimation est finie, les deux futurs, avec la mère de la jeune personne, se rendent à la ville voisine pour acheter l'anneau, ou, comme ils disent en plaisantant, pour acheter le licol, *préna ar c'habest.* Cet anneau est ordinairement surmonté de deux cœurs unis. On achète en même tems la ceinture de ruban de la nouvelle mariée, et les autres objets de toilette pour la noce.

Huit jours avant le mariage, les deux familles vont prier leurs parens respectifs de venir au banquet. Cette invitation s'étend sur tous les habitans de la maison, grands et petits, valets et servantes; et pour que les invités n'aient aucun doute là-dessus, on ne manque jamais de les engager à *mettre la clef sous la porte.* Les parens invités à une noce, croiraient, de leur côté, manquer aux égards qu'ils se doivent entr'eux, s'ils n'emmenaient pas toute leur maison, persuadés qu'ils ne peuvent faire un plus grand honneur aux nouveaux mariés, que de concourir à augmenter le nombre des convives.

C'est ce qui fait que ces réunions sont pour l'ordinaire composées de deux et trois cents personnes; il n'est pas rare d'en voir de quatre cents, et moi-même j'ai assisté à une noce où nous étions cinq cents personnes. On achète toujours une barrique de vin par cent convives.

Comme il n'existe pas dans les maisons de paysans, de chambre assez vaste pour contenir tant de monde, on élève une ou plusieurs tentes très-longues, dont l'intérieur est ordinairement garni, au moins dans le haut de la tente, de draps les plus fins du ménage. Au-dessus de la place occupée par les nouveaux mariés, sont suspendus des couronnes de fleurs et des bouquets. La toile est couverte d'images de saints grossièrement enluminées. Les tables se composent d'échelles placées bout à-bout sur des pieux : des planches couvrent les degrés de ces échelles, et des pièces

entières de toile tiennent lieu de nappes. Pour siéges on emploie des planches clouées également à des pieux, aux deux côtés de la table.

Le jour de la noce étant arrivé, la future fait sa toilette de grand matin, pour être prête à recevoir le futur qui doit venir la prendre pour aller à l'église. Le futur étant arrivé, avec une grande partie de sa famille, s'arrête à la porte, qu'il trouve fermée.

Alors deux bardes, dont l'un est renfermé dans la maison avec les parens de la jeune fille, et l'autre placé à la porte, en dehors, à la tête de la famille du jeune homme, commencent une plaidoirie d'un genre moitié sérieux, moitié plaisant. Ces deux bardes portent une canne d'une couleur sombre, avec une garniture de rubans et une pomme en ivoire.

Après avoir salué tous les spectateurs avec une contenance magistrale, le barde du futur commence son discours par une demande en mariage de la jeune personne; l'autre fait semblant de ne le point comprendre. Le premier réitère sa demande, et fait avec emphase l'éloge du futur; le second à son exemple, élève le mérite de sa protégée au-dessus de toute comparaison. La dispute s'échauffe fort souvent, et la facilité que ces sortes de poëtes ont à improviser, fait que ces discours durent quelquefois plus de deux heures. Celui qui plaide pour le futur, fait valoir les droits que ce dernier a acquis sur le cœur de son amante, par les soins qu'il n'a cessé de lui rendre depuis qu'il

la connaît; l'autre trouve encore de nouvelles raisons pour la refuser. Assistant un jour à un de ces discours, je vis le moment où le barde du futur allait être poussé à bout, lorsque par une saillie assez ingénieuse, il se tira d'affaire et ferma la bouche à son adversaire. « Si elle est vierge, dit-il, » donnez-là; si elle ne l'est pas, gardez-là. *Mar* » *d-eo gwerc'h*, *róit-hi*, *ma né d-eo két*, *mirit-* » *hi.* »

Après qu'ils se sont disputés long-tems, le barde de la future demande à son antagoniste s'il reconnaîtrait bien l'objet de ses recherches; ce dernier assure qu'on ne saurait le tromper. La porte s'ouvre alors, et on lui présente une femme âgée. Celui-ci secoue la tête et dit que celle qu'il cherche est pleine de jeunesse, de beauté et de grâces. On lui présente ensuite une petite fille, en lui demandant si c'est-là celle qu'il désire; mais il répond encore que ce n'est pas elle. On lui offre enfin la future. Aussitôt après lui avoir adressé un petit compliment au nom du nouvel époux, il prend des mains de ce dernier la ceinture de ruban qui a été achetée en même tems que l'anneau; il la passe autour de la taille de la nouvelle mariée, pour la reconnaître, dit-il, par la suite, au milieu des jeunes filles.

Ces discours sont entremêlés de phrases latines, de citations tirées de la bible et de la fable, et tout y est, pour l'ordinaire, si incohérent, que je défierais le plus habile de reconnaître le fil qui lie les différentes parties d'un dialogue aussi plaisant.

Dès que le discours est fini, les deux familles, précédées d'une musette, partent pour se rendre à l'église.

Les cérémonies pratiquées dans l'administration du mariage, diffèrent peu de celles en usage dans les autres parties de la France. Je ferai remarquer cependant, qu'au moment de l'offrande on porte sur l'autel plusieurs gâteaux et quelques bouteilles de vin que le prêtre bénit en même tems que l'anneau d'alliance. Je ferai observer encore, que lorsque l'époux place l'anneau au doigt de la femme, celle-ci à soin de fermer la main, pour empêcher qu'il ne passe la seconde phalange, croyant se conserver par là un ascendant certain sur son mari.

Toute la noce s'en retourne au son de la musette, et l'on se met à table en arrivant. Ce premier repas, qui n'est qu'un déjeûné, se compose de tripes hachées, de pieds, de fraises de veau et autres dépouilles. Le vin n'y est point épargné. Comme tous les convives ne sont pas arrivés en même tems, le déjeûné se prolonge jusqu'aux environs de deux heures. Alors tout le monde se rend sous la tente et l'on se met à table pour dîner. Les nouveaux mariés se placent à l'un des bouts, et à côté d'eux le garçon et la fille d'honneur. C'est auprès de ces derniers que l'on fait asseoir les personnes de marque invitées à la noce.

On ne sert d'abord, d'un bout à l'autre de la table, que des potages; et comme la table n'a,

comme je l'ai dit plus haut, que la largeur d'une échelle ; les plats sont toujours placés à la file l'un de l'autre. On ne présente jamais plus d'une sorte de mets à la fois. Après le potage, on sert du bouilli ; le bouilli est remplacé par du porc salé et du *far* (espèce de pâte enfermée dans un sac, que l'on fait cuire dans le bouillon), ensuite viennent le bœuf, le mouton, le veau, tous rôtis au four : après cela l'on apporte les fars de froment et de riz, également cuits au four, et entremêlés de raisins secs, puis des tourtes de prunes et de raisins, et enfin des espèces d'échaudés pour dessert.

Lorsque l'on a cessé de manger, un des chefs de famille se lève, impose silence et récite les grâces ; il adresse une prière au ciel pour la prospérité des nouveaux époux, et n'oublie pas les parens morts dans l'année. Aussitôt que le chef de famille s'est rassis, l'on commence à entonner des hymnes latines ; à ces hymnes succèdent des cantiques en langue bretonne, et le concert se termine par des chansons.

Insensiblement les jeunes gens s'échappent de la tente pour se rendre au lieu destiné à la danse. Les danses se font toujours, soit au son de la musette, soit à la voix. Tantôt on se tient en rond, l'homme présentant le petit doigt et la femme le second doigt ; tantôt on se sépare deux à deux, et l'on saute l'un devant l'autre.

Les deux nouveaux époux, au lieu de se trans-

porter à la danse en sortant de table, vont se placer aux deux côtés de la porte de la cour : là l'époux tenant une bouteille d'une main et une tasse d'argent de l'autre, présente du vin béni à ceux qui, trop éloignés pour rester jusqu'au soupé, se disposent à gagner leurs demeures. L'épouse, de son côté, offre du gâteau béni, dont tous les partans rompent un morceau.

Lorsqu'il ne reste plus que les personnes qui doivent assister au soupé, les nouveaux mariés vont enfin joindre les danseurs; mais pendant toute cette journée ils ne peuvent danser qu'ensemble.

L'heure du soupé étant venue, tout le monde se place à table, à l'exception des nouveaux époux, qui après avoir été servis dans le cours de la journée par leurs plus proches parens, les servent à leur tour, sans s'asseoir un instant à table. A la fin du soupé, les deux époux ayant chacun un verre de vin à la main, vont faire le tour de la table, et trinquent avec tous les convives. Après avoir achevé cette petite politesse, ils se retirent et vont s'habiller pour se mettre au lit.

Dans cet intervalle, tous les convives se transportent à la chambre où doivent coucher les nouveaux époux. Ces derniers, entièrement vêtus de blanc, se rendent d'abord dans la pièce voisine, et vont ensemble se jeter aux pieds des auteurs de leurs jours, dont ils réclament la bénédiction. Cet acte de piété autant que de soumission étant

accompli, la nouvelle mariée, toute en pleurs, précédée de la fille d'honneur, qui tient une chandelle allumée, entre dans la chambre où toute la noce est réunie. Là elle se présente devant chaque personne, à qui elle donne un baiser. Chacun alors lui fait un souhait. Celui-ci lui souhaite beaucoup d'enfans, celui-là le bonheur; l'un la paix, l'autre la santé; d'autres une longue vie, etc. Après s'être assurée qu'elle n'a oublié personne, la nouvelle mariée présente la main à la fille d'honneur, qui lui aide à monter sur un coffre toujours placé devant le lit, et elle entre, en présence de tout le monde, dans le lit nuptial.

Le nouveau marié, précédé du garçon d'honneur, qui porte également une chandelle allumée, fait aussi le tour de la chambre, baise tout le monde, et reçoit des souhaits de chacun; mais il ne pleure pas. Lorsqu'il a pris place à côté de sa femme, le garçon d'honneur ferme le lit et s'assied, avec la fille d'honneur, sur le coffre dont j'ai déjà parlé. Ceux-ci restent à leur poste jusqu'au moment où la chandelle (*), usée entièrement, est sur le point de leur brûler les doigs; car on remarquera que l'on n'emploie point de chandelier dans cette occasion.

Aussitôt que les nouveaux époux sont réunis,

(*) De là, sans doute, notre proverbe, *Tenir la chandelle;* lequel prouve que cet usage était autrefois général chez les Gaulois. — E. J.

un des assistans entonne le *Veni creator*. Bientôt tous les autres joignent leurs voix à la sienne, et il se forme un chœur que les fumées du vin rendent souvent très discordant. A cette hymne succèdent des chansons, dont le chant se prolonge presque jusqu'au jour.

Les nouveaux mariés n'ont garde de dormir au milieu d'un si grand tapage, et de peur que cela ne suffise pas, on s'amuse à les agacer continuellement. Le garçon et la fille d'honneur font tous leurs efforts pour les défendre; mais ils ne peuvent se servir que d'une main, dans la crainte que leurs chandelles ne viennent à s'éteindre.

A l'approche de l'aurore on porte aux deux époux une soupe au lait, dont tous les morceaux de pain sont attachés par un fil, et on leur donne à chacun un os en guise de cuiller. Ils sont obligés de manger cette soupe jusqu'au dernier morceau. Comme à cette heure la chandelle des gens d'honneur est éteinte, ceux-ci n'ont plus le droit de défendre les approches du lit. De ce moment on ne cesse de tracasser les époux, jusqu'à ce qu'ils se lèvent.

Les nouveaux mariés passent ordinairement les trois premières nuits de leur mariage dans la continence; et, pour éviter la tentation, il n'est pas rare de voir des jeunes femmes aller coucher avec leur sœur ou leur amie, la seconde et la troisième nuit.

Le lendemain des noces, les nouveaux mariés

prennent le grand deuil, et font chanter un service solennel pour leurs parens décédés.

S'il y a des abeilles dans la maison où l'on fait une noce, on ne manque pas d'habiller leurs ruches en rouge, ce qui se fait en posant sur chacune d'elles un morceau d'écarlate ou autre drap de même couleur, les Bretons se figurant que les abeilles quitteraient leurs demeures, si on ne les faisait participer à la joie qui anime leurs maîtres. C'est dans les mêmes vues qu'on les met toutes en deuil, lorsqu'il meurt quelqu'un dans la maison.

LEGONIDEC.

NOTICE sur la cérémonie du CHEVAL MALLET,

Lue à l'Académie Celtique le 30 Juin 1806, par M. THOMAS DE SAINT-MARS, membre de cette Académie.

MESSIEURS,

PARMI les nombreuses cérémonies civiles ou religieuses dont l'histoire et sur tout la tradition nous donnent la connaissance, il en est peu sur l'origine desquelles elles nous instruisent complétement. L'existence du plus grand nombre est connue, mais les faits qu'elles rappellent, les articles de croyance dont elles sont le symbole, sont ignorés.

La cérémonie du *Cheval Mallet*, dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir, est dans ce cas. Elle se célébrait chaque année, mais la tradition ne dit rien sur les motifs de son institution. Aussi discret que la tradition, je donnerai seulement les détails de cette fête champêtre, et je laisserai à ceux de nos savans confrères que des recherches approfondies ont familiarisés avec les usages et les mœurs de nos pères, le plaisir de soulever le voile mystérieux qui nous cache la vérité.

Tous les ans, à la fête de Pentecôte, cette cérémonie avait lieu dans la paroisse de St.-Lumine de Coutais (*Sancti Leobini de Costis fanum*),

ancien pays de Retz, diocèse de Nantes, département de la Loire-Inférieure.

En voici les détails :

Le personnage principal était un cheval de bois. Il avait au milieu du corps un trou dans lequel s'introduisait l'acteur chargé de lui donner le mouvement, de la même manière que sur nos théâtres on le donne aux chevaux d'osier qu'on y fait caracoler.

Le dimanche qui précédait celui de la Pentecôte, les nouveaux marguilliers se rendaient chez les anciens, en enlevaient le cheval de bois, et le portaient chez l'un d'eux; de préférence chez celui qui demeurait dans le village, et chez le plus ancien, quand ils y demeuraient tous les deux.

Neuf parens ou amis des marguilliers, acteurs essentiels de la cérémonie, formaient le cortége. Chacun d'eux avait pour costume des habits de toile peinte, en forme de dalmatique, parsemés d'hermines noires et de fleurs de lis rouges (*).

Le personnage qui portait le cheval était revêtu d'un long sarrau de toile, également parsemé d'hermines et de fleurs de lis. Ce sarrau servait de housse au cheval.

Deux sergens de la juridiction, revêtus du même costume, précédaient le cheval, et tenaient

(*) Les armoiries de Bretagne étaient des hermines sans nombre. Depuis la réunion de cet Etat à la France, l'écusson était mi-partie de France et mi-partie de Bretagne.

chacun à la main droite une baguette ornée de fleurs comme la verge sacrée des Druides.

Un des neuf acteurs de la cérémonie marchait immédiatement après les deux sergens, tenant en main un bâton de cinq pieds, ferré des deux bouts en forme de lance.

Le cheval était suivi de deux autres personnages qui avaient chacun à la main une longue épée, avec laquelle ils ferraillaient pendant toute la marche.

La musique, si l'on peut donner ce nom aux sons discordans de deux tambours, d'un cornet à bouquin et d'une *vése* (le *biniou* des bas-bretons) ou *cornemuse*, était exécutée assez ordinairement par les quatre autres acteurs de la fête.

Le cheval restait en repos dans son nouveau domicile, jusqu'au jour de la Pentecôte.

La veille de ce jour, après dîner, les marguilliers assistés de sergens en costume, et accompagnés d'une foule de peuple, se rendaient dans quelque bois voisin où l'on arrachait un chêne qui était conduit, au son de la musette, sur la place publique de l'église.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, si tôt après la première messe, les marguilliers, accompagnés de leur cortége en costume, faisaient apporter le cheval dans l'église, et le plaçaient dans le banc du seigneur. On procédait ensuite, au son de la musette seulement, à la plantation du chêne.

Aussitôt après la grand'messe, tous les personnages de la cérémonie apportaient le cheval sur

la place, et faisaient en dansant et caracolant au son de leur musique rustique, trois fois le tour de l'arbre.

Nulle personne étrangère à la cérémonie ne pouvait, pendant cette danse, approcher des acteurs qu'à la distance de neuf pieds.

Les trois tours finis, on se rendait chez l'un des marguilliers, où il y avait un banquet auquel assistaient les plus notables habitans de la paroisse.

Après les vêpres on reportait le cheval sur la place, et, comme le matin, on formait une danse autour du chêne. Cette danse était composée de neuf tours, après lesquels on approchait le cheval du chêne, qu'on lui faisait baiser trois fois.

Cette dernière cérémonie finie, les sergens criaient trois fois *silence*, et le *bâtonnier* (*) entonnait une chanson de quatre-vingt-dix-neuf couplets.

Cette chanson devait être nouvelle tous les ans, et contenir toutes les anecdotes scandaleuses (**), les événemens remarquables arrivés pendant l'année dans l'étendue de la paroisse. Un double de cette chanson était déposé à la Chambre des comptes de Nantes, et l'original restait aux archives du lieu, avec le procès-verbal de la cérémonie.

Je regrette, Messieurs, de ne pouvoir vous

(*) Celui qui portait le bâton ferré.

(**) Sous la désignation de *tours plaisans*.

donner un échantillon du produit des muses sauvages de mon pays ; mais dans les quatre-vingt-dix-neuf couplets qui m'ont été communiqués, je n'ai pas trouvé un seul vers qui pût vous être lu. Rien, au surplus, dans cette chanson, qui puisse indiquer ou même faire soupçonner l'origine et le but de cette cérémonie.

La chanson finie, on portait le cheval chez un des marguilliers qui en restait dépositaire jusqu'à l'année suivante.

Le lendemain les marguilliers, avec leur cortége de la veille, étaient tenus d'aller sur la place et autour de l'église, et d'ôter eux-mêmes les pierres et autres objets qui pouvaient obstruer le passage.

Ils avaient le droit, le jour de la fête, d'aller sur la place où se trouvaient des marchands forains attirés par le rassemblement qui avait lieu ce jour-là dans le village, et de leur prendre ce qu'ils croyaient propre à parer ou embellir leur cheval.

Je dois maintenant, Messieurs, vous donner connaissance d'un acte authentique qui, sans rien apprendre sur l'origine de la cérémonie, en consacre néanmoins l'institution. C'est une délibération du *général* (c'est ainsi que se désignait l'assemblée à laquelle répond le conseil général aujourd'hui) de la paroisse de St.-Lumine de Coutais, qui autorise les marguilliers à rendre aveu au roi. Voici dans quels termes est conçue cette délibération, calquée au surplus sur les délibérations des années précédentes.

« L'an 1788, le dimanche 6 Avril, en consé-
» quence de la publication de dimanche dernier,
» se sont assemblés Messire François Chevalier,
» recteur de cette paroisse, nobles gens Guillaume
» Ordreneau, Louis Guédon du Rorthais, Jean
» Bretagne et autre délibérans.

» Le général considérant la nécessité de rendre
» aveu à sa Majesté pour les marais et com-
» muns qu'il possède dans la paroisse, donne
» pouvoir et procuration à Jean-François Rain-
» geard et Léobin Arlais, *fabriqueurs* en charge,
» de se transporter chez le premier Notaire royal,
» pour y déclarer, au nom desdits paroissiens,
» qu'ils possèdent dans ladite paroisse les deux
» tierces parties d'une tenue de marais et maré-
» cages, terres et rives, vulgairement appelés les
» *marais et communs de St.-Lumine et St.-*
» *Mars de Coutais* (*Sancti Medardi de Cos-*
» *tis fament*), indivis avec l'autre tierce partie,
» bornés d'un côté les terres et marais de la Mo-
» ricière ; d'un bout les terres et prairies dudit
» St.-Lumine, et d'autre bout le lac de Grand-
» Lieu, duquel marais ils ne peuvent déclarer le
» contenu, à cause de l'impossibilité de l'arpen-
» ter; lequel marais ils déclarent relever de sa
» Majesté, prochement et roturièrement, à cause
» de sa seigneurie et vicomté de Loyau, près
» Nantes, et sur laquelle il est dû par chacun
» an la rente de 3 liv. 8 sous 5 den. à cause des-
» dits marais et communs, à Noël ; plus, 1 liv.
» 13 sous 8 deniers de rente, à cause de la re-

» charge due par les habitans de ladite paroisse,
» sujets aux rentes dites de *retraits*, due à la
» même époque de Noël ; plus, ils déclarent qu'il
» est dû chacun an aux jour et fête de Pente-
» côte, aux issues des grand'messe et vêpres,
» *un cheval appelé le* CHEVAL MALLET, *et en*
» *faisant et jouant l'histoire et jeu dudit che-*
» *val, dire une chanson nouvelle*, laquelle
» sera dite à l'endroit dudit jeu, après vêpres, dans
» la place près de l'église, à cause desdits marais
» et communs, desquels ils sont en possession
» de tout tems immémorial; pour cet effet, les
» marguilliers plantent un *mai* dans ladite place,
» autour duquel se joue ledit jeu, par neuf per-
» sonnages ; savoir : celui qui joue, deux tam-
» bours, deux épées, un bâton ferré des deux
» bouts, un cor à corner ou *grellier*, et un haut-
» bois, le tout conduit et assisté du ou des sergens
» de la juridiction ; déclarent de plus, que cha-
» que nouveau marié doit un jalon de vin, et
» pour huit deniers de pain aux marguilliers en
» charge; le tout conformément à la sentence
» de réception, de l'aveu rendu pour le même
» objet, en date du 10 Juin 1680, et autres titres
» plus anciens. »

Tels sont, Messieurs, les détails relatifs à la cérémonie du *cheval Mallet*. L'existence de cette cérémonie est incontestable ; la délibération des paroissiens de St.-Lumine, prouve que c'était un droit féodal ; mais quelle est l'origine particulière de ce droit ? à quelle époque peut-on en fixer

l'institution ? Cette cérémonie n'était-elle point antérieure à ce droit, et ne tient-elle pas au culte des Druïdes, ainsi que le font présumer le chêne, le cheval et les baguettes fleuries? Ces deux hommes armés de longues épées et ferraillant pendant la marche et les danses, ne nous rappèlent-ils pas ces sacrifices humains où l'on faisait combattre les prisonniers de guerre, les uns contre les autres, et où les vaincus devenaient ensuite les victimes du sacrifice? Le cheval de bois que les Grecs introduisirent dans Troie, et le cheval de bois que les marguilliers de St.-Lumine introduisent dans l'église, ont-ils ensemble quelqu'analogie ? ce droit de prendre sur les marchands forains des objets propres à parer le cheval, est-il un emblême du droit que s'arrogèrent les hébreux de piller les égyptiens, lorsqu'ils suivirent Moïse dans les déserts de l'Arabie ? L'époque de cette cérémonie et quelques-uns de ses détails ont-ils quelque trait avec le système druidique sur l'astronomie ? Les hermines et les fleurs de lis qu décorent les vêtemens des personnages, pourraient-elles faire soupçonner que du moins ce costume est postérieur à la réunion de la Bretagne à la France, lorsqu'il est incontestable, par un titre de 1495, que le costume était le même avant cette réunion? Dans ce cas, ne semble-t-il pas convenable de conclure que ce qu'on a nommé depuis des fleurs de lis, étaient simplement des fers de lance; les fleurs de lis rouge, au surplus, n'étant pas les fleurs de lis de l'écusson de France ? ne doit-on pas conclure encore de ce que

cette cérémonie est unique dans le canton, qu'elle n'a pas été instituée pour l'objet auquel elle a été depuis appliquée, puisque les paroisses de St.-Marc, de St.-Philibert et autres, qui avaient des marais comme celle de St-Lumine, dans le même lieu, et relevant pareillement du roi, n'avaient pas de *cheval Mallet?* le nom *Mallet*, par corruption *Merlet*, donné au cheval, vient-il de *mall* qui, en celtique, signifie *malle*, *valise*, etc. par allusion à la forme du cheval de bois, ou vient-il du substantif celtique *maëlier*, qui suivant Davies signifie *lucrator*, *lucrosus*, qui donne *du gain*, *du profit*, de *Maëlio* lucrari, de *Maël* lucrum; par allusion à la jouissance fructueuse des marais dont la fête du cheval était le gage? Quelle est l'analogie qui se trouve entre ce cheval et les chevaux *frisques* ou *fresques*, connus dans nos provinces méridionales? Enfin, Messieurs, les nombres *trois* et *neuf* qui semblent entrer essentiellement dans les détails de cette fête, renferment-ils quelques mystères Pythagoriciens?

THOMAS DE SAINT-MARS.

SUITE DU CALENDRIER,

PAR M. LOUIS DE MUSSET.

QUATRIEME LETTRE.

MOIS DE MARS.

L'Église pendant tout ce mois se prépare à la Pâque et ne célèbre avec solennité que l'Annonciation et l'Incarnation. Lorsque cette fête, qui tombe au 25 de Mars, se rencontre dans la quinzaine de Pâques, on en renvoie la célébration après Pâques. Le peuple appelle l'Annonciation la *Notre-Dame de Mars*, à cause du mois où elle arrive, quoique souvent on la solennise pendant le mois d'Avril. Nous avons remarqué plus haut, que c'est une de celles que les Chrétiens ont choisies pour faire l'ouverture de l'année. Un Ecrivain anglais du treizième siècle, se plaint de la confusion qu'apportait dans les divers corps d'histoire sous le nom d'Annales ou de Chroniques, la différente manière de supputer les tems, et il ajoute : *Quidam enim annos Domini incipiunt computare ab Annuntiatione ; alii à Nativitate, quidam à Circumcisione, quidam verò à Passione.* Gervasius, Til. vel. Ken.

Plusieurs Eglises d'Orient ont placé l'Annonciation au mois de Décembre, avant la fête de Noël. Les Arméniens la fêtent le 5 de Janvier,

et les Syriens l'appellent *Information.* Un concile de Tolède ordonna qu'elle serait solennisée huit jours avant Noël. Saint Ildephonse, en se conformant à ce décret, nomma la fête qui fut célébrée à l'époque indiquée, *Attente des couches de N. D.* Les Juifs appellent *Annonciation* une partie de la cérémonie de leur Pâque.

Le Carême, qui commence quelquefois en Février et finit dans d'autres années en Avril, est un espace de quarante-cinq jours, pendant lesquels le jeûne et les exercices de pénitence sont spécialement recommandés aux fidelles. On fait à l'Eglise plus de prières et de plus longues lectures des livres Saints. Ces lectures varient chaque jour. Nous indiquerons seulement celles des Evangiles pour les quatre dimanches. Au premier Jésus Christ, après son baptême, est conduit par l'Esprit dans le désert, il y jeûne quarante jours et quarante nuits, après cela il a faim, et le Tentateur s'approchant lui dit : *Si tu es le fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains.* Le Tentateur le porte ensuite sur le pinacle du Temple : *Jette-toi en bas*, lui dit-il, *si tu es le fils de Dieu.* Il l'emporte enfin sur une montagne très-élevée, lui montre tous les royaumes de la terre avec leur gloire. *Je te donnerai toutes ces choses, si te prosternant tu m'adores....* Jésus-Christ répond : *il est écrit vous n'adorerez que Dieu seul.*

Au second dimanche Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, et les conduit sur une

montagne élevée, à l'écart. Il est transfiguré devant eux. Sa face est resplendissante comme le soleil, ses vêtemens sont blancs comme la neige. Moïse et Elie lui apparaissent et s'entretiennent avec lui.

Au troisième dimanche Jésus chasse un démon muet.

Au quatrième dimanche un enfant avait cinq pains d'orge et deux poissons : Jésus reçoit les pains, et après avoir rendu grâces fait distribuer ces pains à cinq mille hommes assis pour manger, et semblablement des poissons tant qu'ils voulurent.

Le dimanche qui suit le quatrième est appelé dimanche de la *Passion*, et ce jour Jésus disant aux Juifs : *Qui de vous m'accusera de péchés*, ils lui répondirent avec aigreur et prirent des pierres pour le lapider, mais il se cacha et sortit du Temple.

Au dimanche de la Passion succède celui des Rameaux : on bénit des palmes ou des branches d'arbustes toujours verts, comme le laurier, le buis, etc. On porte ces branches vertes en procession, en mémoire de l'entrée de Jésus à Jérusalem, et à la messe on lit l'histoire de sa passion, de sa mort et de sa résurrection. Les sept jours qui suivent s'appellent la grande semaine, la semaine sainte ; tous les jours en sont marqués par des offices particuliers. Le lundi on lit à l'Eglise un passage de l'évangile selon Saint Jean, dans lequel on rappelle le miracle de la

résurrection du Lazare et l'action de Marie qui répandit un parfum précieux sur les pieds du Christ et les essuya avec ses cheveux. Dans cette même leçon de l'Evangile il est parlé de Judas, qui doit trahir son maître. — Le mardi, lecture de la Passion suivant Saint Marc. — Le mercredi, lecture de celle suivant Saint Luc. — On fait le soir de ce même jour l'office qu'on appelle Ténèbres. Ce sont les Matines et les Laudes du jeudi qu'on avance, sans doute afin que les fidelles y assistent plus commodément. — Le jeudi, mémoire de la Cêne du Seigneur avec ses disciples; institution de l'Eucharistie; lavement des Autels; lavement des pieds de douze personnes : ce sont d'ordinaire douze pauvres qu'on choisit pour cette cérémonie. Le célébrant baise le pied droit de chacun d'eux après l'avoir lavé. Outre la célébration de la messe en mémoire de l'établissement de l'Eucharistie, il y a des endroits où l'on fait la Cêne. Le célébrant bénit le pain et le vin qu'on lui présente, et après quelques prières, les diacres ou des clercs en habits de chœur et la tête nue, distribuent le pain et le vin au clergé et au peuple, qui mangent et boivent assis. A la messe le célébrant consacre deux hosties. Il en réserve une pour le lendemain, et après la communion il met celle qu'il a réservée dans un autre calice que le diacre place au milieu de l'Autel. Après la messe le célébrant porte solennellement l'hostie réservée, dans le lieu où elle doit être gardée avec solennité. On appelle

ce lieu *Paradis*, *Reposoir*, *Tombeau*. On le décore avec soin ; on y allume un grand nombre de cierges ; les fidelles vont y adorer J. C. souffrant et mourant pour les péchés des hommes. Le soir de ce même jour on fait l'office appelé Ténèbres, comme on l'a fait le mercredi soir pour le jeudi.

Le Vendredi Saint est un jour très-solennel dans toutes les communions chrétiennes. Les anciennes traditions du temple de Jérusalem, les prophéties les plus accréditées, annonçaient que le Messie désiré, le Christ promis, donnerait sa vie pour son peuple. Ce sacrifice s'accomplit en ce jour : *Nous prêchons*, dit Saint Paul, *Jésus crucifié*, *scandale pour les Juifs*, *folie* selon *les Gentils ; mais aux yeux des élus*, *soit Juifs*, *soit Gentils*, *prodige de la puissance et de la sagesse de Dieu.* Les souffrances, la mort du Christ étaient prédites ; sa résurrection l'était aussi : elle est la preuve de sa divinité. *Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité*, dit le même Saint Paul, *notre prédication est vaine*, *votre foi ne porte sur rien*, *nous sommes de faux témoins qui outrageons Dieu en attestant*, *contre la vérité*, *qu'il a ressucité Jésus-Christ.* — On lit à l'office du Vendredi Saint la Passion suivant Saint Jean. On prie pour tous les ordres de l'Eglise ; on prie même pour les Hérétiques et pour les Schismatiques, pour les Païens, pour les Juifs. On baise à genoux la croix, et l'hommage qu'on lui rend s'appelle *adoration*. Après cette adoration le clergé va

processionnellement au lieu où est l'hostie réservée la veille, on la reporte à l'autel, sous un dais, mais en silence. Le célébrant l'encense à genoux, puis le diacre met du vin et le sous-diacre met de l'eau dans le calice. Le célébrant lave ses mains, invite le peuple à prier avec lui et récite l'Oraison *Dominicale*. Il élève l'hostie, puis la divise en trois parties, s'incline vers l'autel, se dispose par des prières à communier, et après la communion et l'ablution se retire avec le diacre et le sous-diacre. Le chœur récite les vêpres sans chant, et termine ainsi l'office du matin. A celui du soir, on chante les matines et laudes pour le lendemain, comme les deux jours précédens.

Le Samedi Saint on fait la bénédiction du feu nouveau et celle du cierge paschal, auquel on doit attacher cinq grains d'encens béni. On allume trois bougies posées en triangle, en chantant trois fois *Lumen Christi*. Avec l'une de ces bougies on allume le cierge paschal, puis les lampes et les autres cierges. On lit plusieurs passage des écritures de l'ancien Testament, on va aux fonds baptismaux ; on bénit l'eau destinée pour le baptême, ensuite la messe est célébrée avec solennité. On y lit un passage de l'Evangile, qui nous apprend qu'un Ange a dit à Marie-Madeleine et à Marie, venues toutes deux pour visiter le sépulcre : *Jésus qui a été crucifié et que vous cherchez n'est point ici, il est ressuscité comme il l'a dit.*

Le Dimanche de Pâques est consacré à célébrer avec joie le mystère de cette glorieuse résurrec-

tion. Il en est parlé au liv. 18.e, chap. 4 des *Ant. judaïques*, par Flavius Josephe. Les termes dans lesquels ce témoignage est exprimé sont si favorables, que quelques auteurs pensent que ce passage a été corrompu; d'autres soutiennent que c'est une interpolation manifeste : ils rejettent de même le passage où Josephe, en parlant de la mort violente de Jacques, l'appelle *Jacques, frère de Jésus nommé Christ.* Ainsi donc, nous ne nous prévaudrons point de l'autorité de l'écrivain Juif : cependant M. Bergier dit : *c'est très-mal à propos que les incrédules veulent triompher sur la prétendue falsification du texte de Josephe, et insulter à la simplicité de ceux qui regardent comme authentique le témoignage qu'il rend à Jésus-Christ.*

Lorsqu'on ouvrait l'année à Pâques, c'était entre la bénédiction des fonds baptismaux et celle du cierge paschal qu'elle commençait. On attachait à ce cierge une inscription, elle marquait l'année de J. C., l'indiction et les autres notes chronologiques qui convenaient à l'année courante (*D. Mabillon*, Diplom. liv. 2, ch. 23).

Les plus anciens monumens nous attestent que la solennité de Pâques est de même date que la naissance du Christianisme. On a donné à cette fête de la résurrection du Christ un nom qui convient bien mieux à la grande fête des Juifs, mais on le lui a donné parce qu'il est arrivé plusieurs fois dans le premier âge de l'Eglise, qu'on la célébrait en même-tems que les Juifs faisaient mémoire du *Phasé*, *Pasca* ou *passage* de l'ange

exterminateur, qui tua dans une nuit tous les premiers nés des Egyptiens, et épargna ceux des Hébreux; miracle qui fut suivi du passage de la Mer Rouge. *C'est la Pâque*, dit Moïse dans l'Exode, *c'est-à-dire le passage du Seigneur*, c. 12, ỷ 11. Une des principales cérémonies de cette fête judaïque était le repas fait pendant la nuit du 10 au 11.e jour du mois de Nisan. On mangeait à ce repas un agneau mâle rôti, des pains sans levain et des laitues amères. Les Chrétiens de l'Asie mineure, pour imiter l'exemple de J. C., avaient coutume, dans les premiers tems de l'Eglise, de manger un agneau le soir du 14.e jour de la lune de Mars, comme font les Juifs. On dit que cet usage subsiste encore chez les Arméniens, chez les Cophtes et chez d'autres Chrétiens orientaux. En Occident où l'on a toujours témoigné plus d'éloignement pour les usages des Juifs, on s'est borné à rappeler d'une manière sensible la partie de la Cêne où Jésus bénit le pain et le vin qu'il distribua à ses disciples; nous le remarquons en parlant de l'office du Jeudi Saint. Le véritable agneau paschal des Chrétiens est Jésus-Christ. *Il a été immolé*, dit Saint Paul, *pour être notre Pâque*. C'est un usage à Rome, que le Pape, après sa consécration, et ensuite de sept ans en sept ans, bénit solennellement des pains de cire empreins de la figure d'un Agneau portant l'étendart de la Croix. On appelle ces pains des *Agnus Dei*. La cérémonie pour laquelle ils sont bénis se fait

à la fin de la quinzaine de Pâques, le dimanche *in Albis* ou de la *Quasimodo*. Le sous-diacre qui les présente au Pape pendant la messe, lui dit en latin : *Ce sont ici de jeunes Agneaux qui vous ont annoncé l'Alleluia ; voilà qu'ils viennent à la fontaine pleins de charité. Alleluia.* Ensuite le Pape les distribue aux Cardinaux, Evêques, Prélats, etc. On croit qu'il n'y a que ceux qui sont dans les ordres sacrés qui puissent les toucher ; c'est pourquoi on les couvre de morceaux d'étoffe proprement travaillés, pour les donner aux laïcs.

Il y a eu dès les premiers tems, de la variété entre les différentes Eglises quant au jour où l'on devait solenniser la Pâque. Il paraît que cette diversité dura jusqu'au concile de Nicée, tenu l'an 325 de l'ère chrétienne. Ce concile décida que toutes les Eglises célébreraient uniformément cette fête le dimanche après le quatorzième de la lune de Mars, et non en même tems que les Juifs. Comme il y avait dans Alexandrie une école célèbre d'astronomie et de mathématiques, le patriarche de cette ville était chargé de notifier d'avance aux autres Eglises le jour auquel la fête de Pâques devait tomber ; il en écrivait au Pape qui l'indiquait à toutes les Eglises d'occident.

Si le tems où Jésus-Christ naquit n'est qu'indiqué par les Evangélistes, celui de sa mort est marqué d'une manière non moins vague. C'est pendant la Pâque des Juifs que Jésus fut arrêté par la trahison d'un des Apôtres. Le Messie est

conduit devant Anne, beau-père de Caïphe, et c'est Caïphe qui est Pontife ou Prince des Prêtres cette année-là. Jésus est accusé d'avoir dit qu'il pouvait détruire le Temple de Dieu et le réédifier dans trois jours, ou, en d'autres termes, d'être maître d'en faire reparaître un autre qui ne serait pas construit de main d'homme; cette accusation semble assez grave pour que l'accusé soit mis en jugement. On l'interroge, il ne répond d'abord rien; on lui demande s'il est le Christ, il répond : *Vous verrez le fils de l'homme assis à la droite de la puissance ou de la majesté de Dieu.* Interrogé s'il est le Christ, le fils de Dieu béni à jamais : sa réponse est, *Vous dites que je le suis*; ou *tu l'as dit, je le suis.* Alors le Prince des Prêtres déchire ses vêtemens et s'écrie : *Il a blasphémé. Nous avons ouï le blasphême sortir de sa bouche, qu'avons-nous besoin de témoins?* Les membres du conseil répondirent : *Il mérite la mort.* Tous le condamnent au dernier supplice. Mais comme la Judée est sous la puissance des Romains, et que les Sénateurs du peuple juif n'ont pas le droit de mettre à exécution le jugement qu'ils viennent de prononcer, ils livrent Jésus à Ponce-Pilate, leur Gouverneur. Cet officier de l'Empereur ne trouvant point Jésus coupable, les Princes des Prêtres, les Anciens, les Scribes, tout le Conseil porte de nouveau leur accusation en ces termes : *Nous avons trouvé cet homme qui cherche à soulever notre nation. Il défend de payer tribut à César : il dit, qu'étant Christ, il est*

Roi. En procédant sur cette accusation, Pilate apprend que Jésus est Galiléen, et considérant que l'accusé est de la juridiction d'Hérode, le renvoie devant ce Prince qui est à Jérusalem. Hérode et sa cour se moquent de Jésus, on le fait revêtir d'une robe blanche et on le reconduit chez Pilate.

Cette circonstance de la réunion d'Hérode et de Pilate à Jérusalem, celle du Pontificat de Caïphe, gendre d'Anne, peuvent aider le chronologiste dans ses calculs; mais il faut convenir que ce sont des moyens bien faibles pour déterminer une époque devenue aussi célébre que celle de la mort et de la résurrection du Christ. Ce n'est que par tradition qu'on sait qu'il est mort dans la trente-troisième année de son âge. Les livres saints ne parlent point de la durée de sa vie. Nous avons vu précédemment qu'ils nous apprennent qu'il avait douze ans lorsque la Vierge et Saint Joseph le trouvèrent au milieu des Docteurs. C'est là seule fois qu'ils parlent de son âge. Qu'on ne s'étonne donc point si on compte jusqu'à cent trente deux sentimens différens sur l'an du monde où le Messie est vénu. On remarque cependant qu'ils n'y a point d'auteurs qui comptent plus de 7000 ans, ni moins de 3700, depuis Adam jusqu'à Jésus fils de Marie. On s'arrête assez généralement à l'opinion de Bossuet, qui pose la naissance du Christ à l'an 4000 du monde, et à ce sujet M. Bergier dit: « La manière la plus sûre et la plus commode

» de fixer cette époque, est de supposer, comme
» les anciens Pères de l'Eglise, que Jésus-Christ
» est né dans l'année de Rome 749, la qua-
» rantième d'Auguste, la cinquième avant l'ère
» commune, sous le consulat d'Auguste et de
» Cornélius Sulla. Il entrait dans sa trentième
» année lorsqu'il fut baptisé ; il fit ensuite quatre
» Pâques, et fut crucifié le 25 Mars, la trente-
» troisième année de son âge, la vingt-neuvième
» de l'ère commune, sous le consulat des deux
» Gemines ; par conséquent Jésus mourut la
» quinzième année de Tibère, à compter du tems
» auquel cet Empereur commença de régner
» seul, ou la dix-huitième depuis qu'Auguste
» l'eût associé à l'Empire ».

Les Evangélistes rapportent dans un grand détail toutes les circonstances de la Passion. Elles étaient sans doute présentes à l'imagination ardente de J.-J. Rousseau, lorsque cet homme éloquent, qui en matière de Religion a plus consulté sa raison qu'il n'a respecté l'autorité de la foi, comparait la magnanimité du Maître de Platon à la majesté du Christ, et s'écriait dans son enthousiasme : *Si la mort de Socrate est d'un homme, celle de Jésus est d'un Dieu.* (*)

Les peintres, les sculpteurs ont reproduit

(*) Valère Maxime, en parlant de la mort de C. César, a dit : *In hunc modum non homines expirant, sed dii immortales sedes suas repetunt.* Lib. IV, Cap. V, n.° 6.

toutes les scènes de la Passion, et on peut remarquer qu'ils représentent Jésus mourant attaché avec des cloux à deux fortes pièces de bois en croix, mais qu'ils lui mettent à la main, lorsqu'il est ressuscité, une croix légère à laquelle est jointe un drapeau ou étendart. Dans le crucifiement, Jésus couronné d'épines a au-dessus de la tête, une inscription dans laquelle on distingue I. N. R. I. Lorsqu'avant sa mort il est amené devant le peuple par Pilate, il est couvert en partie d'un manteau d'écarlate. Le Calvaire où fut élevé la croix, est la montagne sur laquelle des auteurs disent qu'Adam fut enterré : on croit aussi qu'Abraham y avait mené son fils Isaac pour l'offrir à Dieu. On veut que la croix ait eu 15 pieds de haut et 8 de large. Deux voleurs furent crucifiés sur la même montagne, en même tems que Jésus, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. L'un de ces voleurs est appelé *le bon Larron*, parce que loin d'insulter, comme son compagnon, aux souffrances de Jésus, il lui dit : *Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez dans votre royaume;* à quoi Jésus répondit : *Je vous le dis, en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi dans le lieu de repos* ou *Paradis*.

Les Saints et Saintes dont on fait mémoire pendant le mois de Mars, sont : au 1.er Mars Saint Aubin, évêque d'Angers. Dans quelques églises on fête le Saint Ange Gardien. — Le 7 Mars Sainte Perpétue et Sainte Félicité Martyres.

Elles furent arrêtées avec Satyre, Saturnin, Revocat et Secondole. Félicité accoucha en prison, et Perpétue y nourrissait un enfant. Ces six chrétiens furent exposés aux bêtes. Les lions mangèrent Sainte Perpétue et Saint Satyre, Les léopards déchirèrent Félicité et Révocat. Saturnin et Secondole n'éprouvèrent aucun mal, mais depuis Saturnin fut décapité, et Secondole mourut en prison.-Le 15 Saint Longis, qui étant soldat romain à Jérusalem, perça, dit-on, le côté de Notre-Seigneur avec une lance.-Le 17 Saint Patrice d'Irlande. Il eut trois noms, qui sont *Socher*, *Mognon*, *Patrice* ou *Patricius*. — Le 18 Mars, en quelques églises, fête de l'Archange Saint Gabriel. Son nom signifie, *homme de Dieu* ou *force de Dieu*. — Le 19 Saint Joseph, époux de la Sainte Vierge. — Le 20 Saint Joachim : on croit, suivant une pieuse tradition, qu'il était le mari de Sainte Anne, et que la Vierge mère du Christ naquit de leur union. Le nom de Joachim signifie *Domini præparatio* ; celui d'Anne, *gratiosa sive misericors;* celui de Joseph, *augmentum*.—Saint Joseph est représenté avec un lis. Cette même fleur se retrouve dans la main de l'Ange qui annonce l'Incarnation.

CINQUIEME LETTRE.

MOIS D'AVRIL.

Une partie du Carême et les fêtes de Pâques ou les dimanches qui suivent cette grande solennité, occupent tout le mois d'Avril et ne laissent de place que pour la fête de l'Evangéliste Saint Marc.

Il y a cinq dimanches depuis Pâques jusqu'à l'Ascension.—Le premier est appelé *in Albis*, de l'habit blanc avec lequel paraissaient encore à l'église, ce jour-là, les Néophites ou nouveaux chrétiens. On l'appelle aussi *Quasimodo*, du mot par où commence la prière nommée *Introït*. —Le lundi de Pâques, on lit à l'Eglise, dans l'Evangile de Saint Luc, l'apparition de Jésus à deux disciples dont l'un est nommé Cléophas, *Gloria omnis*.. Il allait avec son compagnon à Emmaüs, *timens consilium*.—Le mardi on voit dans le même Evangéliste, l'apparition du Christ au milieu de ses disciples. Il mange en leur présence du poisson et du miel.—Le mercredi Jésus fait faire à ses Apôtres une pêche miraculeuse dans le lac de Tibériade.—Le jeudi on rappelle la douleur qu'éprouva Marie assise en dehors du monument, et la joie qu'elle ressentit lorsqu'elle eut vu le Seigneur et qu'il lui eût parlé.—Le vendredi, les onze disciples étant allés en Galilée, à une montagne que Jésus leur avait indiquée, ils le virent, l'adorèrent:

quelques-uns cependant doutèrent, Jésus s'approcha d'eux et leur dit : *Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre. Allez, enseignez, baptisez, gardez mes commandemens, je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles.* Le samedi on revient encore sur une des circonstances de la résurrection. C'est Marie Madeleine qui, de grand matin et lorsque les ténèbres régnaient encore, vint au monument. Elle aperçut la pierre ôtée de dessus, elle courut, vint à Simon Pierre et à Jean qui, l'ayant entendu, coururent aussi vers le monument, y virent les linceuls; virent et crurent.

Le dimanche de la *Quasimodo*, Thomas surnommé Dydime est convaincu de la vérité du prodige de la résurrection.

Au second dimanche après Pâques, on rappelle à l'Eglise que Jésus avant sa Passion a dit à quelques Pharisiens, *je suis le bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.* Au troisième dimanche, que Jésus annonçait à ses disciples, *qu'encore un peu de tems et ils ne le verraient plus, et qu'encore un peu de tems ils le verraient, parce qu'il allait à son père.* Au quatrième dimanche, *qu'il allait vers celui qui l'avait envoyé, et que l'Esprit viendrait qui le glorifierait, parce que l'Esprit prendrait de ce qui est au Christ et le leur annoncerait.* Au cinquième dimanche il les encourage à demander en son nom, leur promettant qu'ils seront exaucés. Il leur répète qu'il retourne vers son

père dont il est sorti, et ses disciples confessent qu'ils croyent qu'il est sorti de Dieu.

Les Rogations, l'Ascension même, peuvent encore se rencontrer dans le mois d'Avril, mais nous n'en parlerons qu'en décrivant les fêtes de Mai.

La fête de Saint Marc arrive le 25 Avril. Cet Evangéliste était hébreu de nation et de la tribue de Levi. Quelques auteurs disent qu'il était l'un des 70 ou plutôt des 72 disciples de Jésus-Christ, et compagnon de l'apôtre Saint Pierre. —Saint Marc a établi l'église d'Alexandrie en Egypte. On croit qu'il fut arrêté dans cette ville le 24 Avril, veille de la fête que les Egyptiens célébraient en l'honneur de leur dieu Sérapis. Saint Marc qui avait beaucoup souffert ce jour-là par la cruauté de ses persécuteurs, fut traîné le lendemain par des lieux raboteux, de sorte que déchiré par les pierres, froissé, brisé, il rendit l'ame; son corps a été depuis porté à Venise. Cette république s'est mise sous la protection du disciple de Saint Pierre. On appelait Venise la Seigneurie de Saint Marc. Le lion est le symbole de l'Evangéliste Saint Marc, et ce lion, la patte posée sur un livre, se retrouve dans les armoiries de Venise. Le jour de la fête de l'Evangéliste Saint Marc, l'Eglise chante les grandes litanies, et l'on fait une procession générale pour rendre grâce à Dieu de tous ses bienfaits. Cette procession à Rome, va de l'église St.-Marc à l'église St.-Pierre.

Les autres Saints et Saintes dont on fait mémoire en ce mois, sont : au 2 Avril, Sainte Marie égyptienne, et au 23 Saint Georges. — Marie l'égyptienne, retirée dans un désert depuis 47 ans, y est rencontrée par un abbé nommé Zozime. Elle était nue, son corps était tout brûlé et noirci par les ardeurs du soleil. Elle avait peu de cheveux et ils étaient courts et blancs. Lorsqu'elle priait elle se tournait vers l'orient, et son corps était élevé de terre de plus d'une coudée. Elle raconta à Zozime, que née en Egypte, elle avait dès l'âge de douze ans fui de la maison paternelle, et que réfugiée à Alexandrie, elle y avait vécu dans la débauche, se prostituant, non pas par avarice, mais par sensualité. Des habitans d'Alexandrie s'embarquant pour aller à Jérusalem solenniser la fête de l'Exaltation de la Ste.-Croix, elle s'embarqua avec eux, abandonnant son corps à tous ceux qui en voulurent, afin de payer son passage; elle jeta sa quenouille, entra dans le navire, provoqua les passagers et en séduisit plusieurs ; arrivée dans Jérusalem elle voulut le jour de la fête entrer dans l'église, une force invisible l'en tint éloignée jusqu'à ce que touchée de repentir à la vue d'une image de la Vierge mère du Christ, elle l'invoqua. Assurée de trouver le repos au-delà du Jourdain, elle passa ce fleuve, emportant trois pains qui suffirent long-tems à sa nourriture. Zozime après avoir entendu cette espèce de confession, la bénit et revint l'année

suivante lui donner la communion. Elle marcha sur les eaux du Jourdain, au grand étonnement du Saint Abbé qui, l'année suivante, lui rapportant à la fin du carême la Sainte Eucharistie, la trouva morte. Il fallait l'enterrer, un lion paraît, creuse la fosse, Zozime y dépose Marie l'égyptienne. Le lion couvre le corps de terre, comble la fosse et se retire doux comme un mouton. Nous avons Ribadeneira pour garant de tous ces faits. C'est encore à ce Légendiste que nous devons ce que nous rapporterons de Saint Georges.—Ce Saint naquit en Capadoce, et fut tribun des soldats sous Diocletien. A son aspect, les idoles tombaient et se brisaient, il imposait silence aux oracles et contraignait le démon à confesser qu'il n'était pas dieu.—L'Empereur irrité fit décapiter le tribun, que l'Eglise romaine a coutume d'invoquer avec Saint Sébastien et Saint Maurice, contre les ennemis de la Foi.—Les rois, les chevaliers lui adressent leurs vœux dans les combats. C'est le patron de toute chevalerie, et en particulier celui de l'Angleterre. Son martyre est appelé le Grand Martyre. Le lendemain l'Eglise de Rome honore Saint Sabbe, capitaine en France; on fait mémoire de Sainte Beuve.

Nous avons dit que Saint Marc est avec un lion. Saint Georges est armé de toutes pièces et monté sur un cheval; de sa lance il perçe un Dragon.

La suite au N.° *prochain.*

OBSERVATIONS CRITIQUES

Sur la partie étymologique d'un Mémoire de M. DE SORGO, *et d'une Lettre de* M. MARC BRUÈRE, *sur la langue Slave en particulier, ainsi que sur la Science des étymologies et l'analogie des langues en général, par* M. ELOI JOHANNEAU.

---

§. I.er — *Observations sur les étymologies de* M. DE SORGO. (Voy. le N.° IV.)

NOTRE savant confrère, M. de Sorgo, dans son intéressant mémoire sur les mœurs et la langue slaves, a traité un sujet de la plus grande importance, et a exploité une mine presque inconnue à notre littérature. La première partie, concernant les mœurs des Slaves, me paraît un morceau supérieur et achevé, un tableau de main de maître, tant par sa concision que par les vues profondes et philosophiques qui y sont développées.

Quant à la seconde partie, relative à la langue slave, l'auteur, en esprit juste et exercé, présente en général ses étymologies avec ce doute méthodique si recommandé par Descartes dans la recherche de la vérité, et semble demander qu'on le redresse s'il se trompe dans une matière aussi neuve que difficile; qu'on l'approuve s'il a rencontré juste. C'est ce qui m'engage à lui faire

part de mes remarques sur la partie étymologique de son mémoire, remarques courtes et rapides, mais, j'ose le dire, fruit d'une étude approfondie et d'une longue expérience dans cette partie.

Ce n'est certes pas l'envie de critiquer un confrère aussi estimable, qui me fait entreprendre mes observations, mais la crainte que son autorité n'accrédite quelques erreurs qui lui sont échappées, erreurs qui proviennent en grande partie, ainsi que celles de M. Marc Bruère, d'une trop grande prédilection pour la langue qui fait l'objet particulier de leurs études.

Je ne prétends pas relever toutes les fausses étymologies que je crois avoir remarquées dans ce mémoire, je me bornerai aux principales, à celles qui tiennent essentiellement aux principes de la science et sur-tout aux recherches de l'Académie. Je n'ai d'autre motif, je le répète, que l'amour de la vérité, à la recherche de laquelle je me suis consacré dès mon enfance, et personne ne rend plus de justice que moi aux vastes connaissances de l'auteur et au mérite rare et incontestable de son mémoire.

Je dois déclarer aussi, que si je revendique dans mes observations plusieurs des mots dont notre savant confrère a cherché l'origine dans le slave, ce n'est pas moi-même par une prédilection particulière pour le celtique; j'en revendiquerai également pour d'autres langues; je ne tiens point à une langue favorite et privilégiée: mon principe inva-

riable est de chercher les origines des mots dans les langues auxquelles ces mots appartiennent, et de restituer à chaque langue les mots de leur vocabulaire, comme une propriété contre laquelle il n'y a point de prescription.

Première Observation. — M. de Sorgo dit (pag. 21) que le nom d'*esclavon* est une corruption du nom de Slave, et (pag. 50) que le mot de *Slave* n'est pas le vrai nom de ce peuple, mais celui de *Slovinski-Narod*, génération des *Slovins*. Ces deux assertions ne me paraissent pas tout-à-fait exactes, parce qu'il est évident que les noms de *Slave*, de *Slovinski* et d'*Esclavon* sont un seul et même nom avec une initiale et une finale différentes dans le mot *Esclavon*, et seulement une finale différente dans le mot *Slovinski*, finales et initiales qui ne tiennent qu'à la différence des langues dans lesquelles ces noms ont été introduits. Quant à l'addition du substantif *narod* génération ou nation, après l'adjectif *Slovinski*, elle ne dénature pas plus le nom primitif *Slave* ou *Slovin*, que le mot *populus* le nom de *romani*, dans le nom de *populus romanus* le peuple romain. Il est donc inutile de s'étendre davantage pour démontrer l'identité de ces trois noms sous trois formes différentes; c'est une de ces vérités qu'il suffit d'indiquer pour les faire reconnaître.

2.e *Observation.* — Dans la note 9.e M. de Sorgo dit que *vid* signifie le dieu qui voit, et que le *theos* des Grecs a la même signification, si l'on tire ce mot du slave *theome* voir; mais je le

prie de remarquer 1.° qu'on ne doit pas dériver un mot d'une langue ancienne d'un mot d'une langue moderne, sur-tout si ce prétendu primitif est plus long que son prétendu dérivé; 2.° qu'on s'égare toujours en fait d'étymologies, quand on les cherche dans une langue à laquelle les mots n'appartiennent pas; que ce n'est qu'en cherchant les origines des mots dans leur propre langue, et non dans une langue étrangère, qu'on peut espérer de trouver les véritables.

Le mot grec *theos* dieu ne peut donc venir du slave *theome* voir, mais plutôt du grec *theó* courir, attribut distinctif du soleil, la première des *planètes*, dont le nom grec *planétés* signifie errant, par opposition aux étoiles, *stellæ*, dont le nom signifie astres fixes et immobiles. C'est une vérité reconnue par tous les anciens auteurs grecs, en particulier par Plutarque et par Platon, qui dans son Cratyle dit que les Grecs ont formé leur mot *theos* du verbe *thein* courir, en observant que les corps célestes qu'ils tenaient pour des dieux, faisaient constamment leurs cours. *Theos* dieu a donc signifié *coureur* dans l'origine, et par conséquent ce dieu des premiers Grecs, n'était que le soleil qui, comme Ulysse, est toujours courant, toujours errant, toujours en mouvement comme notre Juif *errant*, qui n'est lui-même qu'un ancien dieu soleil, dont la fable et le nom, renouvelés d'une fable et d'un nom plus anciens, se sont conservés parmi le peuple. Ce nom de *theos* coureur, revient aussi à celui de *gradivus* marcheur, grand marcheur, nom du dieu Mars; à celui de

Vertumnus, dieu des Romains, qui prit toutes sortes de formes, fit mille tours et détours pour tromper Pomone, et dont le nom vient évidemment de *vertere* tourner en rond, en cercle, ainsi que ceux de *verticordia* et *vertens*, dans *venus verticordia*, *fortuna vertens*. C'est à la même idée encore que tient l'épithète homérique d'Achille aux pieds légers, et celle d'*Achillei pedes* dans Martial, pour ne pas en citer mille autres analogues.

M. de Sorgo a donc eu tort de chercher dans sa langue slave, les noms des dieux romains, *Vertumnus*, *Gradivus*, *Mars*, *Saturnus*, etc.; puisque les noms et le culte de ces dieux appartiennent aux Romains, il devait en chercher les origines dans la langue de ce peuple, dans laquelle en effet on trouve des étymologies satisfaisantes de ces noms, comme on le voit par celles que je viens de donner des deux premiers, et par celle encore de *Saturnus* qui me paraît être la contraction de *satorinus* diminutif inusité de *sator* semeur, ou de *satyrus* satyre, dérivé du même radical; quant à celle de *Mars*, elle est trop compliquée pour trouver place ici. Pour faire sentir à M. de Sorgo l'importance du principe que je viens d'établir, je le prie de me permettre de me servir d'un exemple qui est ce qu'on appelle un argument *ad hominem*. Il dérive le nom des Slaves d'un mot de la langue de ces peuples, qui signifie *lettré*, et cette étymologie me paraît assez probable. Qu'aurait-il à me répondre maintenant, si ne respectant pas plus

qu'il ne le fait le principe qu'il faut chercher les étymologies des mots dans leur langue, je dérivais le nom des *Slaves*, ainsi que celui d'*esclave*, du celtique *sclav* esclave, qui est dans les fers, serf, mot dérivé lui-même du radical celtique *clav* ferrement, d'où est venu le latin *clavus* clou et *clavis* clef? qu'aurait-il à me répondre, si pour confirmer mon étymologie, je faisais remarquer que l'*Esclavonie* était, et est encore le pays des serfs et de la servitude, ou pour me servir du mot propre, des *esclaves* et de l'esclavage, et si je lui citais le passage de Strabon qu'il a cité lui-même au sujet des Celtes qui habitaient avec les Thraces et les Illyriens, mêlés avec eux : *ii enim permixti Thracibus et Illyriis habitabant?* Mon étymologie assurément fausse pour le nom de *Slaves*, mais qui a pour elle l'apparence de la vérité, et qui même est la seule véritable pour le mot *esclave*, doit donc lui prouver combien il faut respecter les principes fondés sur l'expérience en fait d'étymologies, et être en garde contre les fausses analogies de son ou de sens, et sur-tout contre la prédilection qu'on a naturellement pour la langue qu'on possède le mieux.

3.e *Observation.*— D'après les principes posés ci-dessus, je ne peux admettre ni l'étymologie du mot indous *samscrit*, ni celle du mot latin *humanus*, tirées de la langue slave (pag. 31). Ces deux mots doivent avoir leur vraie étymologie dans leur propre langue; et en effet, pour m'en tenir à ce que je connais bien, il est évident pour moi que le mot latin *humanus* vient du latin *homo* homme, le-

quel me paraît analogue de son et de sens avec le mot latin *humus* terre végétale et nourricière ; ce qui me le confirme, c'est qu'en hébreu *adam* signifie à la fois homme et terre végétale, et que la religion nous apprend que l'homme n'est que terre et qu'il retournera en terre : *memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* . . . .

Ce que je viens de dire des étymologies slaves des mots *samscrit* et *humanus*, doit s'étendre à celle des mots hébreux, *jehova*, *golgota*, *nabuchodonosor* et *ciaxar*, que M. de Sorgo dérive de sa langue. Je n'oserais pas assurer que ces étymologies soient fausses, mais je persiste à dire que ce n'est pas là où il fallait les prendre, et qu'il est bien plus sûr de les chercher dans leur propre langue. Je pourrais le démontrer par une discussion particulière sur chacune d'elles; mais cela m'entraînerait trop loin de mon but.

4.e *Observation.* — M. de Sorgo (pag. 33) cite comme étant des mots de la langue slave et dérivés du mot slave *voda* eau, *bodincum* nom du Pô, qui, selon Pline, signifie dans la langue des Liguriens, sans fond, *fundo carentem*, ainsi que *bodincomagum* nom d'une ville sur cette rivière, *bodobrica* nom d'une ville sur le Rhin, *bodotria* nom d'une rivière de la Bretagne dans Tacite ; il cite également comme slaves et dérivés de la même racine, d'autres noms de lieux de la Bœotie et de la Thessalie, tels que celui de *boedrias* qui est évidemment grec, et qui

signifie siége, demeure, repos ; station du bœuf ou de la vache, étant composé de *boé*, *boûs*, bœuf ou vache, et d'*hedra* siége, *hedrion* séance, assise, consessus, *hedriaö* s'asseoir, siéger, dérivés de *hedos* siége, demeure, temple, sedes, cunctatio, delubrum, ce qui n'a aucun rapport à la position de ce lieu sur l'eau, mais au culte du bœuf, dont la *Bœotie* elle-même tire son nom, ainsi que le *Bosphore* et mille autres noms de lieux. Ces étymologies de *boedrias* et de *bœotia*, font allusion à la génisse de Cadmus. On sait que l'oracle de Delphes, qu'il avait été consulter, lui avait ordonné de suivre la génisse qu'il rencontrerait, de bâtir une ville dans le pâturage où elle s'arrêterait, et de donner à ce pays le nom de *Bœotie*, station de la génisse.

Voilà pour *boedrias*; quant à *bodincum*, *bodincomagum*, *bodobrica*, *bodotria* qui sont des noms de lieux des Gaules et de la Grande-Bretagne, notre savant confrère me permettra de lui faire observer que le zèle et la prédilection pour sa langue nationale, l'emportent un peu trop loin, et qu'il empiète, soit dit en badinant, sur le domaine et le terrain d'autrui ; car il est de fait que la Ligurie faisait partie des Gaules, et qu'on parlait celtique dans la Grande-Bretagne, selon César et Tacite; qu'on y parle encore celtique dans le pays de Galles, dans la Cornouaille et dans une partie de l'Ecosse et de l'Irlande, ainsi que dans les îles adjacentes. C'est donc dans la langue celtique qu'il faut chercher l'étymologie

de ces noms de lieux des Gaules et de la Grande-Bretagne, et non dans la langue slave; et en effet, j'y trouve l'étymologie la plus heureuse et la plus satisfaisante de *bodincum* et de *bodincomagum*. Les deux autres noms exigeant une discussion trop longue, je me borne à celle des deux premiers, et je la fonde sur le même passage de Pline, sur lequel M. de Sorgo a établi la sienne.

Pline dit que dans la langue des Liguriens, le fleuve du Pô est appelé *bodincum*, qui signifie sans fond, *fundo carentem*; ce qui est confirmé par le nom de *bodincomagum* donné exprès, *industriá*, dit Pline, à une ville située sur sa rive, à l'endroit où commence sa plus grande profondeur: *Ligurum linguâ amnem* bodincum *vocari, quod significat* fundo carentem, *cui argumento adest oppidum juxtà industriá vetusto nomine* bodincomagum, *urbi præcipuè altitudo incipit*. Puisque la Ligurie faisait partie de la Gaule cisalpine, la langue des Ligures devait être un dialecte de langue des Gaulois; et en effet, ouvrons les dictionnaires du Breton et du Gallois, deux dialectes encore existans du Celtique, et nous trouverons que *pod* y signifie pot, concavité, profondeur, *altitudo*; que son diminutif est *podik*; que le mot *ink* ou *enk* y signifie étroit, angustié, resserré; que *pod* y devient *bod* en construction; que l'*o* se change souvent en *a*, puisqu'on y dit *amon* ou *aman* du beurre, comme on dit en français *horde* et *harde*, *omelette* et *amelette*, *armoire* et *ormoire*, etc. etc.; d'où il suit 1.° que le nom du Pô *bodincum* qui signifiait

sans fond dans la langue des Ligures, existe encore dans les deux mots bretons *bod inc* fond étroit, resserré, profondeur étroite ; 2.° que *padus* lui-même, autre mot latin ou plutôt latinisé du Pô, a le même radical que *bodincum* et vient également du celtique *pod*, dans sa forme absolue et primitive, par le changement ordinaire de *o* en *a*. Le mot *padus* existe bien en entier encore avec sa finale en *us*, et sans la moindre altération, dans le Celtique *padus* qui signifie perdurable, durable, qui est de durée, qui dure un long espace, un long intervalle, qui a un long cours, dérivé de *pad* durée, espace de tems, le tems que dure une chose, d'où *pada* ou *padout* durer, *padelez* durée, *padus*, *hir-bad*, *hir-badus*, *padelus* durable, qui est de longue durée ; et je l'avoue, c'était d'abord la première racine et la première étymologie que j'avais assignée et déterminée pour *padus* le Pô ; mais l'analogie du son de PADUS et de BODINCUM, deux noms du même fleuve dans deux langues ou plutôt dans deux dialectes analogues, la même signification d'*altitudo* et de *fundo carens* donnée au second dans le passage de Pline, et retrouvée dans un mot celtique de même son, me persuadent que ces deux noms différens en apparence, mais réellement identiques, ont la même origine, et qu'il faut s'en tenir à la première pour l'un et pour l'autre, d'autant plus que *padus* en celtique ne signifie pas qui parcourt un long espace de lieu, mais un long espace de tems.

D'après des étymologies à la fois aussi heureu-

ses, que faciles et fécondes, fournies par la langue celtique, je pense que M. de Sorgo lui-même ne doutera plus qu'il ne fallait les chercher dans cette langue et non dans le Slave.

Par la même raison et d'après le même principe, je ne peux pas admettre non plus l'étymologie de la finale *magum*, si commune dans les noms de lieux des Gaules, que notre savant confrère dérive (pag. 33) du slave *mogu* pouvoir, ni celle de *Mayence* qu'il dérive (pag. 35) de *mogutia* puissante. *Magum* ou *magus* doit venir d'un mot celtique, et je crois que ce mot existe encore dans le Breton *móg* maison, famille, ménage, proprement *feu*. On s'en sert dans l'ancien évêché de Léon en Bretagne, pour compter les familles d'une paroisse, d'un canton, quand on veut y lever des impositions et des soldats. On nomme ces levées *mogach*, prononcé par *ch* français. Ce qui me confirme encore cette origine de *magum*, c'est que le mot breton *mogher*, mur, muraille, enceinte de ville, bourg ou château, d'où *mogheri* bâtir, est évidemment composé de ce mot *móg* et de *ker*, en composition et en construction *c'her* ou *her*, ville ou village, d'où le latin *maceries* ou *maceria* muraille d'enclos de jardin, de parc ou de ville. *Móg* a dû signifier *feu* dans le sens propre et dans le sens figuré de ménage, maison, famille, 1.° parce qu'il signifie encore *feu* dans ce dernier sens; 2.° parce que son dérivé *moghet* ou *moughet* signifie fumée, *mo*-

ghedi fumer, et que *mwg* en gallois, dialecte celtique d'Angleterre, même mot évidemment que *móg*, signifie fumée et par conséquent feu et foyer, parce que, dit le proverbe, il n'y a pas de feu sans fumée; 3.° enfin, parce que *moug* en breton signifie suffocation, étouffement, *mouga* suffoquer, étouffer, éteindre, et en gallois *mygu* fumer et suffoquer. *Mög* a donc le même sens que les mots latins *magale*, *magalia* loges, cabanes, huttes, et *focus* feu, qui même en sont dérivés; en celtique l'*m* initial se changeant en *v* ou en *f* en construction. Ainsi *magum* ne signifiait qu'un feu, un ménage, une famille, une maison dans l'origine; il n'y a pas de doute que sa signification ne se soit étendue par la suite, mais son origine nous prouve que toutes les villes des Gaules qui ont porté le nom de *magum* n'étaient pas considérables, au moins à l'époque où elles ont pris ce nom, et je crois même que ce n'était que des villes du deuxième ou troisième ordre, et qu'il n'y avait que celles qui portaient le nom de *dunum*, comme *lugdunum*, *augustodunum*, *cæsarodunum* etc. qui étaient des villes du premier ordre ou de la première classe. Voilà au moins ce que l'étymologie la plus probable m'apprend, sauf ensuite à vérifier par l'histoire et la géographie la conséquence que j'en tire.

Je ne dois pas cependant dissimuler que la langue celtique me présente une autre étymologie du mot *magum*, presque aussi probable que la première; c'est celle de *bag*, en cons-

truction *mag*, bac ou bateau. Pour s'assurer de la vérité de cette étymologie, il faudrait vérifier si tous les lieux des Gaules terminés en *magum* ou *magus* étaient sur des rivières, parce qu'alors il y aurait lieu de croire que ces lieux avaient un *bac* ou un pont de bateaux; vérification que j'ai déjà faite il y a long-tems pour un grand nombre, parmi lesquels je citerai *Roth*OMAGUM Rouen, ville sur la Seine où il y a un pont de bateaux, et *Ambacia* Amboise, où Grégoire de Tours dit que de son tems il y en avait un sur la Loire; ces deux noms terminés en *magum* et en *bacia*, sont à la fois deux exemples de la position de ces lieux et des deux formes construites et absolues du mot *bac* ou *bag* celtique. Il y a encore à Paris une rue du *bac* qui aboutit à la Seine, et nous avons nombre de noms de lieux qui tirent leurs noms, dans toutes les langues, du pont où l'on y passait la rivière, pont qui autrefois n'était qu'un bac. Si une fois cette étymologie était prouvée, elle servirait à déterminer la position douteuse de bien des lieux en *magum* ou *magus* (voyez l'addition, page 434).

Quant à l'étymologie de *Mayence*, qui a été appelée dans le latin du moyen âge, *moguntia*, *mogontiacum*, *moguntiacum*, *moguntiacus*, *mocuntiacum*, *magontia*, *magonciacum*, *magontiacum*, *maguntia*, *maguntiacum*, *magotia*, *magantia*, *magancensis urbs*, et que les Allemands appellent *maintz* ou *mentz* aujourd'hui, je la dérive de la position même de cette ville au confluent du Rhin et du Mein. Cette der-

nière rivière est appelée *mogus*, *mogonus*, *moin* dans le moyen âge, *mœnus*, *mœnis*, *menus* dans Pline, Pomponius Mela et Ammien Marcellin. Tous ces noms ont dû être en effet les mêmes dans l'origine, car les trois derniers ne diffèrent du second, que par la perte très-ordinaire du *g* entre deux voyelles, et la contraction des deux voyelles en une, dont il reste un vestige précieux dans l'*oe* avec lequel les Latins ont écrit *mœnus*. Cet *oe* me prouve en même tems que la forme primitive de ce mot a dû être *mogen* dérivé de *mog*, et qu'on a dû le latiniser en *mogenus* avant de dire et d'écrire *moenus* et *mœnus*, quoique je ne connaisse aucune autre trace des formes de ce mot, qui puisse appuyer ma conjecture. Ceux qui savent l'Allemand et qui connaissent les révolutions des mots n'en douteront pas. Toujours est-il que le Mein a été nommé *mogonus* et a dû être nommé *mogenus*; que Mayence a été nommée *mogontia;* que c'est le nom qu'elle porte sur les monnaies des Archevêques de cette ville; qu'elle est au confluent du *mogonus* ou *mogenus* dans le Rhin, et que par conséquent elle tire son nom du nom de la rivière du Mein qui pouvait seule en déterminer la position dans tout le cours du Rhin, semblable aux degrés de longitude et de latitude en pleine mer. Je crois donc l'étymologie que je propose avec confiance aux savans du Nord et à M. de Sorgo lui-même, aussi incontestable que je la crois nouvelle. Je crois aussi avoir déterminé avec certitude le nom primitif du Mein, et

que le nom de *mœnus* des anciens auteurs latins, est bien postérieur à celui de *mogonus* ou *mogenus*, puisqu'il en est la contraction, comme le prouve encore l'inscription, *Apollini granno* MOGOUNO de muratori (Thesaur. inscrip. 22. 11, et 1979. 8.), trouvée en Allemagne; car il me paraît évident que les surnoms de *grannus* et de *mogounus* donnés à Apollon dans cette inscription, lui viennent de ce qu'il était regardé comme le dieu du fleuve *mogonus* le Mein, ou de la ville de *mogontia* Mayence, et de celle d'*Aquis granum*, Aix-la-chapelle. C'est ainsi que nombre de nos saints tirent leurs surnoms des lieux où ils sont honorés. Je devrais maintenant donner l'étymologie du nom de *mogonus* le Mein, mais cette discussion me menerait et m'a déjà mené trop loin de mon but. J'y reviens.

M. de Sorgo cite d'autres noms de lieux de différentes contrées, comme provenans de la même racine slave *voda* eau, mais je suis forcé encore d'en rejeter l'étymologie, et d'en revenir au principe que j'ai établi, de chercher les origines de ces noms dans les langues des contrées et des peuples auxquels ils appartiennent. Si dans les recherches difficiles on ne prenait pour guide ou pour boussole que l'identité ou l'analogie du son, rien ne serait plus facile que de trouver des mots de même son, mais de sens différent et d'origine différente dans une même langue ou dans des langues différentes, tels qu'en français

ceux de *cousin,* dérivé du latin *consanguineus*, et *cousin* dérivé du latin *culicinus*, diminutif de *culex*. Alors le pays des étymologies serait au pillage et au premier occupant: on y verrait des champions de tous les coins de la terre venir revendiquer des mots des langues étrangères, comme un héritage et un patrimoine qu'ils ont reçus de leurs ancêtres; ou, si l'on veut, la science étymologique serait un océan sans bords, sans étoile conductrice, sans pilote et sans gouvernail, sur lequel tout savant qui s'y embarquerait, errerait à la merci de son imagination. Pour constituer l'identité ou l'analogie des mots, celle du son ne suffit donc pas, il faut encore celle du sens, il faut encore l'analogie des langues dans leur grammaire et leur vocabulaire; car quelques mots analogues de son et de sens ne suffisent pas pour l'établir. Sans cette triple analogie on s'égare, et souvent encore elle ne suffit pas, si on n'a pas acquis par une longue expérience l'art de se diriger dans cette mer remplie d'écueils et de naufrages. Mais je m'écarterais de mon but si je voulais développer ici tous les principes d'une science vraiment expérimentale, qui devrait être plus que toute autre l'objet de l'étude des savans et des philosophes; d'une science trop méconnue ou plutôt inconnue, et par là décriée, tandis qu'il n'y a que l'abus ridicule qu'on en a fait qui méritait non pas le mépris mais la pitié.

Tel est, entre mille autres, l'abus qu'un auteur qui est inconnu à l'Académie, a fait de la langue

celtique, dans deux gros volume intitulés *Origines celtiques*. Je ne cite cet ouvrage, dont l'auteur a sans doute bien d'autres titres à l'estime publique, que parce qu'il en est question en ce moment dans les journaux, et que je serais honteux que la malignité l'attribuât à quelqu'un de nos membres, ce qui pourrait arriver à cause de son titre, quoiqu'il soit étranger à l'Académie, et qu'il ait même paru avant son établissement. Il en a déjà été fait justice par un de nous, dans un excellent Mémoire sur les noms propres, qui nous a été lu l'an passé, et qui est imprimé dans le cinquième cahier de nos Mémoires. Moi-même, puisqu'il faut me citer, je me suis inscrit le premier dans l'ouvrage intitulé *Monumens celtiques* (pag. 379), publié avant la formation de l'Académie, contre l'abus que l'auteur a fait, je ne dirai pas de la langue celtique, qu'il ignore, mais du nom de cette langue et de la science étymologique, qu'il ignore également.

5.e *Observation*. — M. de Sorgo dérive avec raison l'étymologie de la ville de *Trèves*, chef lieu des *Treveri* ou *Treviri*, nommée *Treveris* sur les monnaies anciennes de ses archevêques, de *tri* trois et *vir* rivière, pays des trois rivières. Ces deux radicaux peuvent être slaves, et je crois bien qu'ils le sont, d'après l'autorité de notre confrère; mais comme ils sont celtiques, que *ber* ou *bir* dans la forme primitive ou absolue, *ver* ou *vir* dans la forme construite, signifie rivière, et *tri* trois; que, de plus, ce pays et cette ville appartiennent au

pays des Celtes ou des Gaulois ; tout en approuvant l'étymologie de M. de Sorgo, je suis forcé encore de la revendiquer à la langue slave, et de la restituer à la langue celtique; et ce n'est que pour cela que j'ai fait cette observation.

J'ajouterai cependant, pour confirmer notre étymologie, que le pays des *treveri* était arrosé par trois rivières principales, et formait une presque-île renfermée par la Meuse, la Moselle et la Saar; qu'il conservait encore avant la révolution un des radicaux de son ancien nom, dans celui des *Trois-Evêchés* qu'il portait alors; et qu'il formait un gouvernement particulier dans celui de la Lorraine. Ce nom des *trois-rivières* n'est pas d'ailleurs particulier aux *treveri;* il existe dans le nom d'une petite ville du Canada, et nous avons encore en France un petit canton du Cotentin appelé *les Rivières*, et un autre dans l'Armagnac nommé *Rivière-Verdun.*

6.e *Observation.* — Si le lieu nommé *dumna*, dont parle M. de Sorgo, (pag. 35) est dans l'étendue du domaine de la langue celtique, c'est-à-dire dans les Gaules, la Grande-Bretagne et une partie de l'Italie et de l'Espagne, c'est-à-dire dans la Gaule cisalpine et la Celtibérie, ce mot est celtique et vient de *tun*, en construction *dun* colline et ville, comme on le voit par les dictionnaires bretons et gallois, par le français *dune*, par les mots anglais *down* et *town*, et par *downe*, nom d'une ville d'Irlande, latinisé en *dunum;* c'est le slave au contraire, *domna*

solitaire, s'il s'agit du lieu de la Servie appelé *dumno*. Mon savant confrère doit voir par là, combien je respecte les propriétés de sa langue et les domaines de son empire ; je l'invite donc à respecter de même, pour l'avantage de la science, pour sa propre gloire, non seulement le domaine de la langue celtique, mais des autres langues sur lesquelles il a empiété par un excès de zèle pour sa langue nationale, zèle qui lui fait au reste beaucoup d'honneur dans l'esprit de tous ceux à qui leur patrie est chère.

7.' *Observation.*—Le mot *varta* que notre confrère cite comme slave et comme radical de l'Allemand *warten* et de l'Italien *guardia* et *guardar*, a aussi son origine ou au moins sa forme primitive dans le celtique *gward* garde, d'où le bas latin *wardia* custodia, et le français *guerre* et *guérite*, l'anglais *ward* prison et *war* guerre, l'allemand *wehr* défense, rempart, arme, *wehren* défendre, résister, *verhaft* arrêt, prison, etc. etc. Ce mot doit donc être ajouté à la liste des mots cités par M. de Sorgo, comme communs à la langue slave et à la langue celtique, à laquelle je pourrais en ajouter bien d'autres, tels que le mot *bout* et *beza* être, *peden* demander, *dol* plaine ou prairie, *doun* profond, *an hani* ou *an hini* celui-là ou celle-là, HOUN-*nez* celle-là près de nous, *jela* aller, *hada* semer, *souip* cochon, *drein* épines, *hostis* hôte, qui tient hôtellerie, *gwest* hospitium, *gwestai* hospes, *mouden* GLAS gazon, *mor* mer, *duou*

ou *dou* deux pour le masculin, *diou* pour le féminin, *gwrac'h* ou *grac'h* vieille femme, cloporte, étincelle de feu, *breuzr*, plurier *breuzdeur* frère, *deli* feuille d'arbre, *dor* porte, *mam* mère, *kelc'h* cercle, *pemp* cinq, *tom* tiède, *te* ou *ti* toi, *dans* danse, etc. etc. etc. Cette analogie des mots celtiques que je viens de citer avec le slave, dont M. de Sorgo sentira toute la justesse et l'exactitude, vient sans doute de ce que, comme nous l'apprend Strabon, et comme je l'ai dit plus haut, des Colonies gauloises ont habité la Thrace et l'Illyrie : *ii enim*, dit cet auteur, *permixti Thracibus et Illyriis habitabant.* Mais ce petit nombre de mots analogues ne suffisent pas pour établir l'analogie des deux langues slave et celtique. On en trouverait un plus grand nombre peut-être encore entre des langues dont les peuples n'ont eu ensemble aucun raport ni d'habitation, ni de commerce, ni de religion. Ceux qui ont comparé un grand nombre de langues, savent qu'il y a dans toutes un fond commun qui tient aux premiers besoins de l'homme, aux onomatopées, et qui constitue une langue véritablement primitive, commune et universelle. La folie des étymologistes a été de la chercher dans une seule langue, tel que dans l'hébreu, le celtique, le flamand, etc. etc.

M. de Sorgo a dû remarquer dans l'énumération ci-dessus des mots à la fois celtiques et slaves, les mots *dol* vallée ou plaine arrosée, et *doun* profonde, d'où il a dérivé l'étymologie

du nom de la ville de *Dodone* en Grèce. En rejetant cette étymologie, qui en effet n'est pas admissible ni d'après le celtique ni d'après le slave pour un nom de lieu de la Grèce, je lui donne une nouvelle preuve à la fois de mon respect pour la vérité et pour les principes que j'ai établis, et dont une longue et utile expérience ne me permet pas de m'écarter.

8.e *Observation.* — L'étymologie aussi ingénieuse que neuve qu'il nous donne (pag. 36) de *vergobret*, nom du principal magistrat des Eduens, ne peut être la véritable par la même raison, parce qu'elle n'est pas dérivée de sa langue; et c'est sur-tout pour dissiper les doutes et les incertitudes que jettent sur les véritables étymologies et sur la science elle-même, les apparences trompeuses de la vérité dans les étymologies fausses, quand elles sont présentées avec le talent d'un savant qui peut faire autorité, que je me suis décidé à faire ces observations.

Comme l'étymologie que j'ai trouvée du titre de *vergobret* dans la langue celtique, la seule où on devait la chercher, exigerait une discussion trop longue pour trouver place ici, je me borne à m'inscrire contre celle de notre confrère, dérivée de la langue slave, laquelle a bien l'apparence de la vérité, mais n'est pas la véritable. Celle que j'ai trouvée est aussi incontestable qu'intéressante pour l'histoire, les usages et la mythologie des celtes. Je la donnerai incessamment dans

un recueil de plus de deux mille mots cités comme celtiques, et que j'ai retrouvés avec le même son et le même sens dans les dialectes celtiques encore existans.

J'en demande pardon à M. de Sorgo, mais je suis forcé de m'inscrire encore contre son étymologie du nom des *Druides*, qu'il dit signifier *compagnons* en slave. Il n'est pas naturel d'aller chercher dans la langue des Slaves l'étymologie du nom des prêtres, des juges et des législateurs des Celtes, et il est impossible d'arriver au but qui est la vérité, quand on ne prend pas le chemin qui y mène. Il est en effet connu et reçu que le nom de *Druides* vient du celtique *deru* chêne, et signifie les prêtres du chêne; car le chêne était révéré, non pas comme un dieu, mais comme l'est chez les Chrétiens encore l'arbre de la croix, parce qu'il est chez eux le symbole du salut, comme le chêne l'était chez les Celtes, les Grecs et les Hébreux, et peut-être chez tous les anciens peuples.

C'est par une suite du même culte, que les Grecs ont appelé *Dryades* et *Hamadryades* les divinités du chêne, du mot grec *drus* ou *drys* chêne. C'est ainsi qu'en hébreu *el*, plurier *elohim*, signifie à la fois chêne, dieu et puissance ; c'est ainsi que les Grecs révéraient les chênes sacrés de Dodone. Je pourrais donner bien d'autres développemens à cette origine intéressante, mais ce n'est pas ici le lieu d'en pousser plus loin les

preuves et les conséquences. Je me borne à faire remarquer, que c'est encore une croyance parmi le peuple, que faute de prêtres, c'est-à-dire des druides auxquels ils ont succédé, on peut se confesser à un chêne et y faire sa prière. Voyez pour le surplus mon article *Druides* et celui *des premiers hommes nés du chêne*, pag. 319 et 324 de l'ouvrage intitulé *Monumens celtiques*, que j'ai publié avec M. de Cambry.

9.e *Observation.*—Les noms d'*Uranus*, de *Vesta* et de *Mnemosyne*, ainsi que ceux de *Mars*, de *Gradivus*, de *Vertumnus* et de *Saturnus*, que M. de Sorgo dérive du slave, sont évidemment grecs ou latins ; alors de deux choses l'une, ou les radicaux qu'il en donne sont les mêmes en slave qu'en grec ou en latin, ou ils sont différens ; s'ils sont les mêmes, il faut les restituer à la langue grecque ou à la langue latine, parce que ces noms et le culte de ces divinités appartiennent aux Grecs ou aux Romains ; s'ils sont différens, ils ne peuvent être les véritables, et c'est à tort que M. de Sorgo les a cherchés dans la langue slave. Cette observation s'applique encore à bien d'autres étymologies du Mémoire de M. de Sorgo ; mais il est inutile de les discuter ; il suffit d'avoir posé le principe, d'en avoir fait l'application et de l'avoir démontré.

10.e *et dernière Observation.* — On se tromperait étrangement, si après avoir lu ces observations critiques, l'on croyait que je rejette toute

les étymologies de M. de Sorgo; je suis trop ami de la vérité, trop juste et trop impartial pour ne pas déclarer ici, qu'il y en a beaucoup dans son Mémoire auxquelles j'applaudis : telle est entre autres l'étymologie de *Moriceni*, nom des peuples qui habitaient sur les bords de la Mer noire, que notre confrère dérive du slave *mor* mer, mot qui existe dans bien d'autres langues, en particulier dans le celtique, et d'où dérive le nom des *Morini*, peuples gaulois des côtes de la Manche.

Telle est l'étymologie du nom des *Mœsii* (avec *œ*, qu'il a tort d'écrire avec *e* simple), qu'il rapporte avec raison au nom *Musi* ou *Musgi*, donné encore aujourd'hui aux paysans carnioles, mais dont il ne donne ni la signification ni l'origine; tel est le rapprochement qu'il fait des mots *skuné* et *guné*, nom d'un drap grossier des paysans roxolans dans Strabon, et encore aujourd'hui des paysans slaves, auquel je pourrais joindre le *gaunace* de Terence, le *gaunacum* de Varron, nom d'une sorte de gros vêtement, la *gonna* ou *gonnella* des italiens, la *gonelle* des français, d'où le surnom de *grise-gonnelle*, le *guné* même des Grecs, et bien d'autres rapprochemens dont la liste serait aussi fatigante qu'inutile ici.

Telle est l'étymologie du nom des Scythes, qu'il dérive du slave *skytha*, errant, nomade, tels qu'en effet les anciens nous représentent ces

peuples : *errantes meliùs Scythæ*, dit Horace. Cependant, comme les Grecs avaient pour coutume de traduire dans leur langue les noms des lieux, des peuples qu'ils appelaient barbares ; comme, d'un autre côté, on sait que les Scythes se couvraient de peaux, je n'oserais pas trop me fier à l'étymologie slave de M. de Sorgo, quand je sais que *skytos* en grec, d'où les latins ont fait *scutum* et *scutica*, dérivés de *cutis*, signifie cuir, peau, et qu'alors le nom de ces peuples signifie les hommes vêtus de peaux.

Telle est encore l'étymologie de *kotytto* qu'il dérive du slave *totit* produire, mettre bas à la manière des brutes, mais qui a la même origine dans le grec auquel ce mot appartient, comme je le ferai voir dans mes observations sur la lettre de M. Marc Bruère.

Telle est enfin l'étymologie de *bria*, que Strabon dit signifier ville dans la langue des Thraces, que je crois, moi, être le même mot que le *briga* des noms de lieux des Gaules, le *bruck* de ceux de l'Allemagne, et avoir signifié pont dans l'origine. Le sens que lui donne M. de Sorgo, d'après la langue slave, n'a rapport qu'au sens postérieur de ville ou de réunion d'hommes d'habitations que lui donne Strabon, ce qui semblerait prouver que ce mot n'appartenait pas primitivement à la langue slave, qui n'en a conservé que le dérivé *priat*, réunir, rassembler.

Du reste, je ne doute nullement du rapport

qu'il y a entre le slave, l'allemand et le grec, et j'approuve la plupart des exemples qu'il en cite ; seulement je crois devoir lui faire observer, qu'au lieu de dire, comme il le fait, que tous les noms de lieux allemands en *berg* sont slaves et signifient montagne, ainsi que tous ceux composés de *varta* qui signifient lieux de garde et de défense ; il aurait dû dire que ces racines sont communes à l'allemand et au slave : car il est certain, et on ne peut pas trop le répéter, que lorsqu'il s'agit des lieux de la Germanie, ces noms de lieux appartiennent à la langue germanique et non à la langue slave. On ne peut pas en effet supposer que les Germains n'avaient point donné de noms aux lieux qu'ils habitaient, et que les Slaves ayent été les premiers à leur donner des noms tirés de leur langue. C'est cependant d'après cette ridicule supposition, que les étymologistes qui ne connaissent que le grec et le latin, et qui ignorent la langue primitive du pays dont ils cherchent les origines, dérivent du grec ou du latin tous les noms de lieux ; tandis qu'il est certain que ces deux peuples savans et conquérans n'ont changé que les noms des lieux les plus considérables où ils avaient des colonies ; ce qui ne fait pas la dix-millième partie des noms de lieux des pays où ils ont dominé.

Voilà les observations principales que j'avais à faire sur la partie étymologique du mémoire de M. de Sorgo ; je ne pense pas qu'elles puis-

sent lui déplaire, et je me flatte même que pour le fond et la forme elles obtiendront son assentiment, ainsi que celui de nos savans confrères. Ce double suffrage me serait trop flatteur et trop agréable pour ne pas l'ambitionner.

§ II. *Observations sur les étymologies de* M. MARC BRUÈRE.

Je passe à la lettre de M. Marc Bruère (voy. N.° IV), relative également à la langue slave. La confiance qu'il a dans cette langue, pour trouver et réformer nos origines celtiques, m'étonne d'autant moins, que je vois par sa lettre, qu'en fait d'étymologies il n'est pas dans la bonne voie, et que, comme tous ceux qui commencent à marcher dans cette carrière périlleuse et difficile autant que séduisante et trompeuse, il s'est imaginé trouver toutes les origines dans une langue unique. Cette présomption en a égaré bien d'autres avant lui, et je compte dans le nombre les savans plus les célèbres, qui, séduits comme lui par le faux système de rapporter toutes les étymologies à une seule langue dont ils se sont entichés, ont commis autant d'erreurs qu'ils ont donné d'origines.

C'est ainsi que Bochart dérivait tout du phénicien, et que n'ayant point de monument de cette langue, il appelait phénicien tout ce qui était hébreu; c'est ainsi que Thomassin,

au contraire, et cent autres, ont tout dérivé de l'hébreu; c'est ainsi que le Brigant a tout dérivé du celtique, qu'il savait très-bien, mais dont il n'a tiré aucun résultat utile, et a rendu par là presque ridicule la langue de l'Europe la plus précieuse pour nos origines; c'est ainsi que tant d'autres savans, qui n'en savaient pas un mot, persuadés au moins que c'était dans la langue des Celtes qu'il fallait chercher les origines celtiques, ont eu la même manie, manie funeste à la science, et qui ne devait l'être qu'à la réputation de ceux qui en avaient abusé. C'est ainsi, entre autres, que l'étonnant Gébelin et mon savant et modeste ami feu Latour - d'Auvergne se sont souvent égarés le flambeau de la langue celtique à la main, et au milieu des traits de lumière dont leurs ouvrages étincèlent.

Oui, je l'avoue avec peine, Latour-d'Auvergne lui-même, qui a fait sur les Celtes et le celtique, dans ses *Origines gauloises*, les mêmes recherches que M. de Sorgo sur les Slaves et leur langue, et que nous avons proclamé, avec raison, après sa mort glorieuse, le fondateur et le premier des membres de cette société, s'est trop laissé aller, faute d'une plus longue expérience, à cette prédilection dangereuse pour la langue de ses ancêtres et de son enfance; et je voudrais par zèle pour sa gloire, par amour de la vérité, faire disparaître toutes les erreurs que cette prédilection dangereuse lui a fait commettre dans

un ouvrage qui d'ailleurs n'est pas un moindre monument que ses exploits guerriers, de son amour pour sa patrie et pour le sol qui l'a vu naître.

M. Marc Bruère annonce qu'il attend la publication des *Mémoires de l'Académie celtique*, pour travailler à leur examen à l'aide de la langue slave, dans laquelle il prétend trouver les étymologies des mots celtiques et latins; mais il faut avouer qu'il n'est pas heureux pour son début, dans le choix qu'il a fait des mots *Diana*, *Vertumnus*, *Neptunus* et *Cotytto*, qu'il donne pour échantillon. Des quatre mots qu'il cite, trois ont une étymologie facile et naturelle dans la langue latine, et le quatrième dans la langue grecque, langues auxquelles ils appartiennent, comme je vais le démontrer.

M. Marc Bruère dérive *Diana*, qui est la contraction de *diviana*, son ancien nom, comme le dit Varron, du slave *diva* vierge, ou de *divia* sauvage. D'abord si la première de ces étymologies est vraie, l'autre est fausse. Ensuite, ni le mot *diva*, ni le mot *divia* ne satisfont au son exigé, puisque le mot à expliquer n'est pas *diva* ni *divia*, mais *diviana;* enfin, si le radical de ce mot était *diva*, il vaut bien mieux le prendre dans la langue latine où il a un sens, celui de divine, qui convient aussi bien que celui de vierge qu'il a en slave; mais venons au fait, et mettons la vérité en place de l'erreur, cela répond à tout. Voici mon étymologie de *Diana*,

ou plutôt de *diviana* son ancien nom : je dérive *diviana* du latin *diva iana*, et *diana* lui-même de *dia jana*, divine portière du ciel. C'est ainsi qu'on appelle la Vierge dans les litanies *Janua cœli*, la porte du ciel. *Dia* et *jana* ont été un des noms de Diane et de la lune; et de même que *dia* répond à *dius* et à *dialis*, dans *dius fidius*, et et *flamen dialis;* de même *jana* répond à *Janus* dont il est le féminin, comme *Phœbé* répond à *Phœbus*. Rien de plus ordinaire que de voir le soleil et la lune appellés du même nom. *Diana* est donc la même déesse que celle nommée *dia*, qui avait un bois sacré où s'assemblaient les *fratres arvales*, pour faire des sacrifices pour les bieus de la terre, et qui a donné son nom à la ville de Dié, *Dea vocontiorum;* je crois donc mon étymologie incontestable, tant parce qu'elle a l'avantage d'être tirée sans effort de la langue à laquelle le mot appartient, que parce qu'elle présente un sens convenable et satisfaisant. Diane était donc la nouvelle lune du solstice inférieur, qui, comme son frère le soleil, Janus, ouvrait les portes du zodiaque au commencement de l'année.

Quant à l'étymologie de *Vertumnus*, ce mot a encore un sens clair et facile dans la langue du peuple qui révérait ce Dieu soleil; et tout le monde sait que ce nom vient du latin *vertere*, *verto*, tourner, comme je l'ai dit plus haut; toute autre étymologie est illusoire, et ne peut être admise par un esprit juste et exercé.

Il en est de même de celle de *Neptunus*, qu'il

faut aussi chercher dans l'ancien latin, où il n'a point le sens que M. Marc Bruère lui donne d'après le slave. Mais elle exige trop de discussion pour trouver place ici.

Reste donc le nom de Vénus *cotytto*, qu'il dérive, ainsi que M. de Sorgo, du slave *kotit* prolifier, mettre bas à la manière des brutes. Pour prouver à l'un et à l'autre combien je cherche la vérité de bonne foi, et que ce n'est pas l'envie de faire prévaloir mes idées et mes opinions sur celles de mes confrères, et encore moins l'envie de critiquer, qui m'a fait prendre la plume, je commence par convenir que je suis de leur avis, et que j'admets cette étymologie; mais je suis forcé de rejeter la source où ils l'ont puisée. Ce n'était pas dans le slave qu'il fallait la chercher, mais dans le grec, plus ancien que le slave, où ils auraient trouvé d'ailleurs les radicaux du verbe *cotit* lui-même; ces radicaux sont *koité* ou *koitos*, cubile, proles; *koïtai*, libidines; *koitis*, lectulus, capsula in quâ mundus muliebris servatur; *koitasia* cubile, concubitus; *kuthos*, semen; *kutos* cavitas, sinus; *kistis* et *kusos*, pudendum muliebre; *kythereia* Venus; *kytéra* cythera, urbs cypri; *kotis*, cotys dœmon turpitudinis præses; de là, dit Schrevelius, lui-même, les fêtes infames, nommées *kotyttia;* le tout du verbe *kuô* concipio, in utero gesto. Ces radicaux grecs de *cotytto* n'étaient pas connus avant moi, mais ils n'en sont pas moins certains, et il n'en est pas moins vrai que le nom de *cotytto*, dont l'origine avoit paru jusqu'ici si obscure en grec

qu'on la cherchait dans toute autre langue, appartient cependant à la langue grecque et non à la langue slave, qui a seulement ici l'avantage d'avoir conservé un des dérivés de ce mot.

Malgré ces observations sur la lettre de M. Marc Bruère, observations, je ne saurais trop le répéter, dictées par le seul amour de la vérité et point par un esprit de critique et de contradiction; je le prie de croire que l'Académie, et moi en particulier, recevrons avec reconnaissance celles qu'il voudra bien nous faire sur nos Mémoires imprimés, ainsi que tous les renseignemens qu'il voudra bien nous communiquer sur toutes les parties de nos recherches. Des faits, des faits sur-tout, et point d'esprit de système, point de langue unique, exclusive et privilégiée.

Addition à la page 415.

Les deux étymologies que je viens de présenter, différentes en apparence, reviennent à la même, et c'est ce qui fait la difficulté du choix. En effet, je suis persuadé que, vu le changement ordinaire des labiales *p*, *b*, *m*, entre elles, *mög* ménage, famille, et *bag* bateau, sont analogues de son et de sens; que *magus* ville, et *pagus* village ou canton, le sont aussi; que le sens de *magus* a été restreint par la suite, comme celui de *civitas*, comme celui de *pagus* lui-même; que *magus* a signifié dans l'origine un *pagus*, un canton, comme *civitas* ville, a signifié une cité, un peuple entier; ou plutôt que *magus* n'est que la forme construite du mot *pagus*, comme *baol* ou *maol* l'est de *paol* gouvernail, en breton; enfin, que le radical primitif de *pagus*, *magus* et *mög*, est *bag* bateau, symbole de plusieurs villes, entr'autres de Paris; que de son dérivé *bagad*, ou *magad* en construction, batelée, troupe confuse et sans ordre, en breton, *non nulli*, *aliquot*, *turba*, *turma*, *grex* en gallois, vient le nom des *bagaudes*, troupe de Gaulois révoltés, comme le mot français *magazin* vient du singulier défini du même mot *bagaden*, en construction *magaden*, par le changement ordinaire du *d* en *z*. C'est ainsi qu'en grec on a fait *poly* plusieurs, de *polis* ville, d'où les Latins ont fait *plus*, par contraction; c'est ainsi que du même mot *bag* qui signifie non seulement bateau mais bagage, on a fait *bagage* en français; *baga* valise, en bas-latin; *pak* paquet, en breton, *paka* empaqueter, mettre en paquet, réunir, et que de *pak* lui-même les Latins ont fait *pax*, *pacire*, *pacisci*, *pacare*, *pactum*, *pagina*, *pagere*, *pangere*, *compago*, *compages*, *ambages*, etc. etc.

NOTICE *sur deux Statues de granit trouvées dans le mois de Pluviose de l'an 13, près le bourg de Lominé, département du Morbihan, par* M. GILBERT fils, *sous-ingénieur constructeur de la marine, membre non résidant de l'Académie celtique, à Anvers.*

CURIEUX de voir cette intéressante statue de la Vénus armoricaine dont on a tant parlé, et qu'a fait connaître le premier au public le général Thévenard, t. 2, p 310 et suivantes de ses Mémoires, je fus à Guénipili, vieux château situé sur les bords du Blavet, à cinq lieues d'Hennebon; ma curiosité satisfaite, après avoir vu les inscriptions gravées sur le piédestal, dessiné la figure et mesuré exactement ses proportions, je tâchai d'obtenir des gens du pays des lumières qui me guidassent dans la recherche que je prétendais faire de quelqu'autre monument d'antiquité. L'un d'eux me dit: « Qu'il y a un an, » un habitant des environs acheta des pierres à » bâtir, provenant de la démolition du château; » que sous un tas de décombres se trouvaient » ensevelies deux figures d'une stature élevée, » qui, sans doute, étaient des saints, et quelles » furent transportées à cinq lieues de-là, près » de Lominé. » Je me fis conduire sur le champ au lieu désigné, ayant quelque soupçon que ces saints étaient plutôt de l'ancienne que de la nou-

velle Rome. Le propriétaire des statues, suivant l'opinion reçue dans le pays, avait fait disposer deux niches à la porte d'une grange, pour y recevoir honorablement les prétendus saints. Fort étonné de ma curiosité, il m'assura que personne autre que moi n'avait fait attention à ces deux figures depuis leur extraction de Guénipili, où elles étaient enfouies de manière à être soustraites depuis long-tems à tous les regards. D'abord je remarquai que ces deux figures étaient parfaitement semblables, et qu'elles ne différaient que par les inscriptions tracées sur les tables de pierre placées sur leur poitrine: dont l'une me parut illisible, ayant trop souffert des ravages du tems, et l'autre me fut dévoilée en partie en me servant d'un moyen que je ferai connaître ci-après.

Une description parlée serait longue, fastidieuse et même n'atteindrait pas le but; je crois donc qu'on peut prendre une plus juste idée de la figure et des inscriptions, en jetant les yeux sur le croquis informe, mais vrai dans ses proportions, que j'en ai tracé sur les lieux mêmes. Je ferai seulement quelques remarques nécessaires pour l'intelligence du dessin.

La figure est en beau granit rose, elle a 2 mètres 11 cent. (6 pieds 6 pouc. de hauteur); elle est mutilée aux pieds et à la face, l'échelle y annexée peut servir à la mesurer dans toutes ses proportions. Les deux tables où sont gravées les inscriptions, sont sur un module quadruple de celui de l'échelle des figures. Les caractères sont

les mêmes que ceux existans ; l'ordre qu'ils gardent entr'eux et la distance des lignes sont conservés. Pour reçonnaître ces caractères j'ai lavé les tables avec de l'eau bouillante, dans laquelle j'ai fait dissoudre une grande quantité de sel commun ; le sable et le gravier ont été emportés par le lavage, et les mousses dissoutes par l'eau saline. Ces figures pourraient être des Hercules gaulois ; la massue qu'elles tiennent en main semble l'indiquer. Ce sont des cariatides, et comme elles faisaient fonction de support, leur massue n'est peut-être qu'un symbole de la force nécessaire pour cet emploi.

J'ai pu lire sur la première table, 3.e, 4.e et 5.e lignes, OVIS VINCEI. DISCTP*IT* ; en suppléant par le sens à ce qui manque aux lettres, on trouve *Quis vincere discebat*. La seconde ligne sur la même table, PITIIV, était peut-être *patrium*; ce mot se rattachait sans doute par le sens à la première ligne que je n'ai pu deviner. Les points désignent les lettres trop effacées pour conserver un caractère déterminé. On sait par tradition, dans le pays, qu'il y avait à Castelnoëc un temple consacré à Vénus victorieuse, après la conquête des Gaules par Jules César ; la Vénus de Guénipili fut tirée de là, et sans doute ces statues trouvées dernièrement dans le même lieu en viennent aussi. La vétusté des figures, la forme des caractères, le latin de l'inscription, tout paraît annoncer la haute antiquité de ces monumens, qui datent sans contredit de l'édification de ce

temple à Vénus, et peut-être même lui sont antérieurs, paraissant être d'un travail de sculpture moins avancé que celui de la Vénus de Guénipili.

Privé de tout secours, n'ayant point à ma disposition les ouvrages indispensables. à consulter pour juger sainement de ces précieux restes de l'antiquité, je n'ai pu offrir à l'Académie que des aperçus très-imparfaits. Il y aurait, je crois, pour un antiquaire habile, une belle et intéressante dissertation à faire sur ces monumens.

GILBERT.

Extrait d'une lettre du même.

Du 5 Messidor an 13.

Je prépare un Mémoire complet sur les Hercules cariatides et les restes du Temple de Castelnoëc; j'en ferai moi-même un dessin soigné.

Je compte aussi réfuter l'Auteur des *Essais sur les pierres de Carnac*; j'ai passé trois jours sur les lieux, et j'en rendrai un compte plus exact.

GILBERT.

RAPPORT

PAR M. ALEXANDRE LE NOIR,

Sur un Monument Gaulois découvert dans le mois de Pluviose an 13, près le bourg de Lominé, département du Morbihan, par M. Gilbert fils, *sous-ingénieur de la marine, membre non résident de l'Académie.*

Messieurs,

Chargé par votre commission de vous faire un rapport sur le monument gaulois dont M. Gilbert vous a adressé un dessin qu'il a accompagné de notes précieuses, je m'acquitte de cette tâche avec d'autant plus de plaisir, que notre collègue me met à même d'applaudir particulièrement au zèle qu'il montre pour l'Académie, et que moi-même, en cherchant à développer ses idées sur le monument qu'il vous adresse, je trouve l'occasion de rendre justice à son travail et à ses connaissances.

Vous êtes tous convaincus, Messieurs, que l'art statuaire a dans son enfance été le même chez tous les peuples qui ont successivement couvert la surface du globe. Le premier style de l'art chez les Egyptiens, nous fait voir de simples masses pyramidales en granit ou en basalte faiblement dégrossies, sur lesquelles sont gravés en creux ou en

relief des caractères ou des signes symboliques. Les figures en relief du premier style égyptien, prouvent assez combien ce peuple respectait la forme pyramidale, l'*image du soleil*, puisqu'il voulait la retrouver jusque dans la configuration des images de la divinité qu'il exposait à la vénération publique. On parvenait à donner cette forme pyramidale aux statues représentant des divinités; en serrant, pour la partie supérieure, les deux bras contre le corps du personnage représenté, laissant dominer la tête, et en rapprochant, pour la partie inférieure, les jambes l'une contre l'autre. Cette uniformité généralement adoptée en Egypte pour toutes les imitations des figures humaines, n'est pas sans doute l'effet du hasard, et il est naturel de penser, en les voyant, qu'une police sacerdotale dirigeait tous les arts dépendans du dessin. Lorsqu'on examine les sculptures du premier style de l'art chez les Egyptiens, on est frappé d'abord de l'uniformité qui règne dans les attitudes de leurs statues, et on se fait naturellement cette question : cette configuration uniforme, ces attitudes généralement adoptées pour toutes les figures humaines exposées aux regards du peuple, sont donc des allégories sacrées? Elles ne sont donc pas uniquement le résultat de l'ignorance des statuaires, comme l'ont prétendu certains auteurs, puisqu'elles ont toutes la même allure, et qu'elles paraissent avoir été jetées dans le même moule; uniformité qui n'aurait pas eu de suite si ces artistes, malgré leur peu d'a-

vancement dans l'art avaient pu se livrer librement à l'essor de leur génie ?

Les artistes grecs, libres dans leurs inventions, dirigés par une mythologie plus aimable que celle qui dominait les Egyptiens, nous montrent dès les premières époques de l'art, plus de grâce dans le choix des sujets qui appartiennent à la peinture ou à la sculpture, comme on le voit sur leurs vases, improprement appelés *vases étrusques*. On trouve plus de légéreté dans leur dessin, plus de variété dans les expressions, plus de vérité dans les attitudes; cependant le travail de leurs monumens est roide, timide et peu soigné : il se ressent toujours de l'enfance de l'art. Cette légère esquisse nous suffira pour faire connaître combien chez les Gaulois l'art de sculpter la pierre, le granit ou toute autre matière, a dû être imparfait. Ce peuple belliqueux, par goût et par besoin, a dû nécessairement préférer la guerre aux beaux-arts, enfans nés d'une civilisation organisée et paisible. Nous ne devons donc pas nous étonner si le monument dont nous avons le dessin sous les yeux est imparfait. Les arts dans leur naissance, comme nous l'avons déjà dit, montrent peu de correction; l'artiste tâtonne, il ne sait encore que chercher des formes. La dureté de la matière du monument qui nous occupe ici, était un obstacle de plus à vaincre pour le sculpteur; mais, comme le dit notre collègue M. Gilbert, à l'examen on y découvre des signes et des attributs qui doivent fixer l'attention de l'Académie.

Cette figure en granit rouge, grossièrement travaillée, est très-remarquable par son volume et par sa matière. J'y reconnais tous les caractères de l'*Hercule gaulois*. Ce Dieu est en repos, posé debout, ayant les jambes écartées ; il est conformé de manière à représenter la plus grande force. D'une main il tient sa massue, et de l'autre un tableau carré sur lequel sont gravés des caractères romains que le tems a usés, et qui sont figurés de cette manière sur le dessin.

VII.
PITIIV.
OVIS
VINCEI.
DISCΓBIT

Pour ne point nous jeter dans des explications incertaines, en voulant retrouver les caractères qui composaient cette inscription et qui sont perdus ; nous nous en tiendrons pour le moment à l'explication que nous en a donnée M. Gilbert, dans sa notice sur ce monument.

Notre *Ogmius* ou Hercule presse cette table table précieuse contre sa poitrine : par ce mouvement composé, il paraît indiquer une protection immédiate en faveur de quelqu'un. La forme simple du monument, l'action de la divinité invoquée, l'inscription qu'elle semble protéger et défendre des insultes des malveillans, par la position de sa main ; la place qu'elle lui accorde sur son cœur,

et sur-tout la tension de son bras gauche qu'elle est prête à lever pour punir le sacrilége qui voudrait profaner son image, tout m'autorise à croire que ce monument est votif, et qu'il a été élevé, après une victoire, au Père de la patrie. Je pense donc qu'il n'a point été détaché d'une ancienne construction, comme on pourrait le croire, par la masse qu'il présente et par la forme de cariatide qu'on lui a donnée, mais qu'il a été posé dans un champ ou sur les bords d'un chemin, comme il était d'usage pour ces sortes de vœux. La plinthe du bas et le bandeau qui couronne la statue, me font croire encore qu'elle a été sculptée dans un bloc de granit carré long, dont on a vidé ensuite les contours de la figure, pour lui faire une niche propre à la contenir, la mettre à l'abri des ravages du tems et des insultes des passans.

Messieurs, pour fixer définitivement mon opinion à cet égard, je voudrais voir le monument, afin de m'assurer si les deux montans qui manquent de chaque côté dans le dessin vers le milieu de la statue, pour terminer le complément de la niche, ont été faits lors de l'érection du monument, ou si depuis ils ont été détruits par le tems. Il est très-difficile de fixer son opinion sur des dessins copiés d'après des monumens que l'on n'a pas sous les yeux, et que l'on ne peut pas consulter au besoin.

Deux détails remarquables ont frappé mes regards dans l'examen de ce monument; c'est à vos lumières, Messieurs, que je les soumets. Je vois

d'abord Hercule en repos dans l'attitude mâle que donne le *souverain pouvoir;* je le vois vêtu d'une *ceinture de feuillage*, et je vois au-dessus de sa tête un petit ornement qui se termine en pointe, comme le fer renversé d'une lance. Cet ornement me paraît être allégorique, et nullement placé là comme un ornement parasite ou de pure fantaisie. Une feuille de Nymphæa est, ce me semble, ce que l'on a voulu peindre, et je m'arrête ici sur cette allégorie qui me paraît convenir à notre divinité. Examinons maintenant pourquoi le sculpteur a ainsi décoré le père de la Nature, le grand *Ogmius* des Gaulois.

Jamais culte ne fut plus répandu que celui du *Soleil*, sous le nom d'Hercule. Nous le voyons chez les Indiens, chez les Phéniciens, chez les Grecs, chez les Romains et chez les Gaulois jouer le même rôle, et revêtu des mêmes attributs. On lui consacrait des villes, des forêts, des îles, des fontaines, etc. En Egypte, il fait rentrer les eaux du Nil dans leur lit; dans l'Inde, il élève lui-même deux autels; et dans les environs de Cadix, il pose deux colonnes pour fixer les limites de ses voyages. Il avait à Marathon une fontaine qui lui était consacrée; en Espagne on mit plusieurs îles sous sa protection; enfin, dans la Germanie, on lui consacra des forêts, des étangs, etc. D'après toutes ces observations, nous ne serons donc plus étonnés de voir notre Hercule gaulois prendre une attitude mâle et imposante, porter *une ceinture de*

feuilles de chêne, et sa tête décorée d'une plante aquatique, la *Nymphœa*. Il est donc représenté là comme le *père de la patrie*, comme la force active de la nature, le principe universel de la fécondité sur la *terre* comme dans *les eaux*, enfin comme la divinité protectrice *des forêts*, *des lacs et des fontaines*.

Messieurs, je vous demande, au nom de votre commission, 1.° de conserver dans vos archives la lettre et le dessin que notre collègue M. Gilbert vous a envoyés; 2.° de lui adresser une lettre de remerciement sur son travail, et de l'inviter à faire dessiner sous ses yeux, et plus correctement, le monument gaulois dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir, et de le prier de se donner la peine de copier lui-même l'inscription; d'y indiquer, s'il est possible, les traits que le tems a ménagés; le tout de manière à faire graver le monument, si l'Académie le juge convenable.

Alexandre LENOIR.

NOTA. — La Gravure que nous joignons à la suite de ce Mémoire, est faite d'après un Dessin beaucoup plus correct que celui envoyé à l'Académie, lors de la découverte du Monument.

ARCHEOGRAPHIE

du lieu de la Tombe, *et de ses environs*, *par* M. Dulaure.

Sur la rive gauche de la Seine, à deux lieues à l'est de Montereau, dans le pays des anciens Sénonois, est le village de *la Tombe*. Ce nom semble y annoncer la présence d'un monument sépulcral digne de remarque; mais l'ayant visité avec soin, je me suis convaincu que, dans son état actuel, ce nom ne tient point ce qu'il promet. Il est possible néanmoins que la Seine, qui a miné considérablement le sol sur lequel ce village est bâti, et dont la berge éprouve chaque année de nouvelles dégradations, ait fait disparaître le monument que son nom indique. Il est certain que cette rivière, borne naturelle des propriétés riveraines, les a divisées par ses changemens progressifs; qu'une grande partie de celles de la *Tombe* se trouve maintenant sur la rive opposée, et qu'un ancien lit appelé encore la *vieille Seine*, est éloigné du lit actuel d'un quart de lieue. Près de cet ancien lit et sur le terrain que la rivière sépare de l'habitation de ses propriétaires est un territoire appelé *Champmort*. Ce nom qui a des rapports avec celui du village piqua ma curiosité. Trois bornes très-rapprochées et formant dans leur plan une forme triangulaire s'y trouvaient avant la révolution; elles n'existent plus que sur un ancien plan. On y a découvert une hache en

fer d'une bonne trempe, dont la figure que j'ai dessinée ne diffère que très-peu des haches modernes. J'ai recueilli sur la surface du sol un certain nombre de fragmens de poterie antique. Il serait possible que la Seine, par ses changemens successifs, eut effacé de la surface du *Champmort*, le monument qui a donné son nom au village de *la Tombe*.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir de renseignemens sur l'antiquité de ce lieu; j'ajouterai quelques particularités qui se rapportent à des tems plus récens. L'église de la Tombe, qui était autrefois celle d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Farmoutier, est placée au milieu de son cimetière, lequel est clos et planté d'arbres. Sur la porte de cet édifice est un fronton circulaire d'une seule pierre grise, sur le tympan duquel est en bas-relief une croix grecque dont l'extrémité des croisillons est fleuronnée. Au point d'intersection est une forme circulaire qui encadre une main dont deux doigts seulement, l'auriculaire et l'annullaire, sont baissés; c'est la main de bénédiction, et une variété de la main ityphallique des anciens. Pareille croix se trouvait sur l'église de Courcelle, à une lieue de la Tombe; on la voit aujourd'hui dans le jardin de la cure.

Je passe aux usages qui se sont conservés jusqu'à ce jour parmi les habitans de la Tombe.

A la naissance de chaque enfant, la jeunesse du village s'assemble, place à la porte de l'église

une table chargée de vin, de dragées, de biscuits, de confitures, et cette collation est offerte à ceux qui forment le cortége du nouveau né; après son baptême plusieurs décharges de fusils ajoutent à la solennité de cette fête.

Lors des mariages, la jeunesse place de même à la porte de l'église une table chargée de dragées, de gâteaux, de vins, de liqueurs, et notamment d'un volumineux potage, dans lequel on met quelques substances relatives à la profession du nouvel époux. S'il est bourrelier ou cordonnier, on mêle dans la soupe un morceau de cuir; si c'est un serrurier ou un maréchal, un morceau de fer; s'il est laboureur, une baguette d'osier, etc.

Après ce repas offert au cortége nuptial, le beau-père conduit l'épousée dans la maison qu'elle doit occuper; alors elle est livrée à un jeune garçon et à une jeune fille qu'on nomme le *Puceau* et la *Pucelle*, chargés de veiller à sa sûreté et de ne l'abandonner qu'au moment où elle entre dans le lit nuptial. Ils ne quittent point pendant toute la journée les côtés de la nouvelle épouse, et préviennent par leur vigilance l'enlèvement que des garçons du village pourraient faire de sa personne; enlèvement que ceux-ci tentent et exécutent quelquefois.

Lorsqu'un individu du village, fermier ou propriétaire, entreprend pour la première fois l'exploitation d'un bien, les habitans s'assemblent le jour de *St-Eloi*, qui est chez eux le patron du labourage, et viennent faire prêter serment au

nouveau cultivateur. Là, posant la main sur sa charrue, il prononce une formule par laquelle il s'engage à labourer consciencieusement, et sans nuire à la propriété de ses voisins.

Le dernier jour de carnaval est consacré à diverses cérémonies joyeuses.

S'il arrive que pendant le cours de l'année un mari ait été maltraité ou battu par sa femme, et que son plus proche voisin ne soit pas venu à son secours, ce voisin est puni ce jour là de sa négligence. On le fait monter sur un âne, la face tournée du côté de la queue; entouré d'un nombreux cortége, il est ainsi promené dans les rues et dans les villages voisins.

Ce même jour se célèbre aussi la cérémonie des *Femmes folles.* Elle n'a lieu que lorsque pendant le cours de l'année il s'est établi à la Tombe un nouveau ménage.

Les femmes mariées, celles mêmes qui ne sont pas les plus jeunes, se réunissent, se travestissent en tournant leur bonnet sens devant derrière, en s'attachant au dos quelques chiffons et se noircissant la figure. Leur marche égayée par des chants et des danses, se dirige vers la maison du nouveau ménage. Introduites dans l'intérieur, elles sautent, gambadent, exécutent des rondes et récitent des couplets consacrés à la cérémonie, sur l'air de l'épître qu'on chante à la grand'messe. Voici le premier.

Lectio epistolæ.

Comme cette semaine nous serons traitées !
Le lundi du bouilli,
Le mardi du rôti,
Le mercredi du jambon,
Le jeudi un chapon,
Le vendredi du saumon,
Le samedi du poisson,
Le dimanche au matin
Des saucisses et du boudin.

Cet échantillon vous fait juger de la pièce entière, et me dispense du reste. Les habitans de la maison sont tenus, comme on s'en doute bien, de régaler amplement les actrices de cette scène burlesque. Si on le leur refuse, elles enlèvent quelques effets de la maison, les portent au cabaret où ils sont le gage de la dépense qu'elles y font, et le propriétaire de ces effets, pour les ravoir, est obligé de payer l'écot. Ces femmes disent qu'elles viennent chercher l'andouille, qu'elles viennent chercher la *groulée*. Ce dernier mot est le nom donné autrefois à des repas qui se faisaient en pareilles circonstances (*).

Le premier dimanche de carême on célèbre à la Tombe *la fête des Brandons*. On ne par-

(*) *Voyez* Glossaire de Ducange, supplément de Carpentier, au mot *Grolia*.

coure point, comme ailleurs, le territoire avec des torches de paille enflammée; on n'imite point en cela les lustrations antiques. Voici ce que l'on fait.

Une borne haute d'environ trois pi..., appelée la *borne noire*, qui paraît n'être qu'un fragment d'une borne beaucoup plus haute, dont la base se voit encore auprès, est située non loin du village, sur le chemin de la Tombe à *Vinneuf*, près et à droite de la grande route, et sur les bords d'une grande langue de terre large de cent vingt toises et longue d'environ une demi lieue. Cette langue de terre, nommée *Entre-deux-seigneuries*, parce qu'elle sépare les terres des ci-devant fiefs de Silly et de la Tombe, appartenait à l'abbaye de Farmoutier; elle paraît avoir été un de ces terrains anciennement vagues et incultes servant de limite à deux territoires. C'est sur le bord de cette langue de terre et contre cette borne que se célèbre la cérémonie des Brandons; c'est-là qu'on allume le feu préservatif des accidens de la prochaine récolte. C'est parce qu'elle est noircie par la fumée, que cette pierre a été nommée la *Borne noire*. On voit ici un reste d'un des plus anciens cultes des hommes, du culte des bornes et des lustrations antiques.

On observe encore à la Tombe un usage fort général en France. Le jour de Pâques, tous les habitans qui ont une profession particulière, le maréchal, le charron, le berger, le passeur, le meûnier, etc., vont ce jour là chez leurs pratiques, leur demandent des œufs qu'on ne leur refuse

point; les enfans du village font la même cérémonie et reçoivent des œufs rouges. Cette espèce de quête s'appelle *les roulées.*

Le 1.er Mai, les jeunes gens sont encore en usage de planter un arbre devant la porte de leurs maîtresses.

Le costume des hommes et des femmes, malgré le désir naturel de se distinguer, qui a introduit des exceptions, est encore généralement d'une même couleur. Les étoffes de laine qu'ils employent pour leur vêtement, sont d'un bleu céleste ou plutôt d'un vert d'eau, couleur que l'action du soleil efface et réduit bientôt à un gris sale.

L'injure la plus commune dans ce pays, et qu'on adresse indistinctement aux hommes et aux animaux domestiques, est celle de *loup garou.*

Le berger du village passe encore pour être un peu sorcier; mais on n'y croit guère. On m'a assuré que pour guérir une vache malade, il avait employé le moyen magique autrefois fort usité, de lui faire avaler un papier sur lequel était écrit quelques prières ou paroles mystérieuses.

Les environs de *la Tombe* ont offert à mes recherches quelques découvertes que je dois vous transmettre.

A une lieue au sud-est de ce village, au bas d'une montagne dont le sommet est couvert d'un bois de chêne nommé le *bois des Rusés*, est une éminence qui se trouve entre les territoires de

la Tombe et de *Vinneuf*. Elle est nommée *les Aveaux*. Là on a découvert plusieurs tombeaux en pierre calcaire, bien scellés en plâtre. Des habitans de *Vinneuf* en ont extrait quelques-uns qu'ils ont transportés dans leur basse-cour, où ils servent d'auge aux animaux domestiques.

A une lieue, au nord-ouest de la Tombe, à l'extrémité d'une vaste prairie qui s'étend au delà de la Seine, est une chaîne de montagne qui termine le bassin de cette rivière, et sur laquelle est bâti à mi-côte le village de *Courcelle*. Près de la crête de cette montagne, à une demi-lieue de ce village, et sur le revers qui domine le bassin, existent plusieurs carrières de craie, dont quelques-unes sont encore en exploitation. On y a découvert et on y découvre journellement un grand nombre de tombeaux; ils sont à environ deux pieds sous terre. Les vases qui contiennent les ossemens sont de la même nature que la pierre extraite de ces carrières. J'en ai vu deux récemment attaqués par une tranchée. Leur direction horizontale allait de l'est à l'ouest, mais je n'ai pu distinguer de quel côté de ces deux points cardinaux était tournée la tête. Près de là étaient entassés plusieurs ossemens humains extraits de pareils tombeaux.

Un habitant de Courcelle qui, à quelque distance de cette carrière, en a découvert cinq réunis, m'a assuré qu'ils n'avaient dans leur gîsement aucune direction déterminée. Au surplus, la montagne où se trouvent ces carrières

et ces tombeaux, est, dans les anciens titres, appelée *Nolon*.

Sur le plateau de la même montagne, à une demi lieue de ces carrières et du village de Courcelle, en tirant vers le village de *Salins*, on trouve à la sortie d'un vaste bois de chêne appelé le *bois de Bailly*, sur une pelouse qui le termine, un monticule factice, un de ces monumens sépulcraux en usage chez tous les anciens peuples de la terre.

A la vue de ce monument, mon imagination se transporta dans les tems les plus reculés; tout ce qui m'environnait me retraçait des objets consacrés au culte druidique. Une forêt de chênes antiques, un vaste terrain inculte couvert de gazon que le fer du laboureur avait respecté, la montagne qui me rappelait ces *hauts lieux*, ces sanctuaires antiques, que les individus des premières religions gravissaient comme pour se rapprocher du ciel et de la divinité; ce monument sépulcral de quelque héros de l'antique Gaule; tout enfin se réunissait pour transporter mon esprit dans les profondeurs du passé. Je cherchais quelque autel druidique, je n'en vis point, ou plutôt le tems ne me permit point d'en découvrir; mais j'aperçus une borne assez élevée, voisine du monticule qui servait de limite aux territoires des villages de Salins et de Courcelle, comme me l'assura le curé de ce dernier village, qui avait la complaisance de m'accompagner dans cette course. Cette circonstance m'offrit une nou

velle preuve de l'usage antique, qui consistait à consacrer aux sépultures le terrain inculte qui s'étendait entre les territoires de diverses peuplades, terrain qui devenait aussi le théâtre des cérémonies religieuses et politiques, comme je l'ai prouvé ailleurs.

Ce monticule a la forme conique, le diamètre de la base peut avoir le double de son élévation, élévation que j'ai évaluée de dix-huit à vingt pieds.

Ce monument, vers la moitié de sa hauteur, était garni d'une ceinture de grosses pierres; les traces de leur extraction sont très-fraîches: le curé de Courcelle m'assura avoir vu cette ceinture existante il n'y avait pas long-tems, et me conduisit chez le cultivateur de son village qui en avait enlevé les pierres.

Ce fut là que je recueillis des renseignemens certains sur la destination de ce monument.

L'extraction de ces pierres n'avait échancré le flanc de ce monticule que d'environ deux pieds de profondeur, et cependant cette fouille légère avait mis à découvert quelques antiquités; voici ce que j'ai pu en recueillir:

Ces objets découverts consistaient en cinq ou six anneaux de cuivre de différentes grandeurs; le plus grand pouvait avoir, d'après la description qu'on m'en a donnée, sept à huit pouces de diamètre, et trois ou quatre lignes d'épaisseur. Cet anneau n'était point fermé, c'est-à-dire que le cercle n'en était pas entier, et présentait entre les deux

extrémités disjointes, un intervalle d'environ deux pouces. Ces extrémités renforcées avaient la forme d'un cachet sur lequel étaient quelques gravures ou ornemens qu'on n'a pu me désigner.

Je ne dois pas oublier de vous dire, que parmi les ossemens humains découverts dans cette fouille superficielle, il s'en est trouvé un qui adhérait à un de ces anneaux; mais quel était cet os? était-ce celui d'un bras? c'est ce que je n'ai pu savoir: en ce cas, cet anneau aurait pu servir de bracelet.

Quelque tems avant mon arrivée dans le village de Courcelle, ces divers anneaux avaient été malheureusement vendus à vil prix à un marchand passager; un seul, le plus petit de tous, était resté entre les mains d'un enfant de celui qui avait fait la fouille. Je me le suis procuré.

J'ai recommandé au cultivateur de continuer la fouille du monticule, et l'ai flatté de l'espoir de découvrir des objets d'un plus grand prix; il me l'a promis, et le curé de Courcelle a bien voulu s'engager à lui en payer la valeur, et à me les faire parvenir.

Ce monticule est un tombeau, puisqu'on y a trouvé des ossemens humains; il est un tombeau celtique, puisqu'il a la forme que donnaient les Gaulois à la plupart des monumens funéraires, puisqu'il est placé dans l'espace inculte qui se trouvait autrefois entre deux peuplades, puisque les ornemens en cuivre qu'on y a découverts, appartiennent aux anciens Gaulois. Diodore de

Sicile nous apprend qu'ils portaient des colliers, des bracelets de métal très-massifs. Le plus grand des anneaux trouvés dans notre monument, pourrait bien être un collier.

Je termine en formant un vœu dont l'accomplissement enrichirait la science et porterait la lumière dans les siècles ténébreux que nous cherchons à connaître ; c'est que chacun de nous, dans ses voyages, ses promenades, puisse s'occuper à recueillir tous les restes de monumens et d'usages échappés aux ravages du tems ; que ce qui paraît minutieux, ne fût point dédaigné. Il est des notions qui, isolées, paraissent indifférentes et de nulle importance, mais qui rapprochées avec d'autres semblables, en étendant leurs rapports, répandent une lumière inattendue, amènent l'explication désirée, et supléent aux nombreux défauts de l'histoire.

DULAURE.

HISTOIRE

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

EXTRAIT

D'une Lettre de M. REVELLIÈRE LÉPEAUX, *sur une Hache de pierre et autres Monumens druidiques.*

A la Rousselière, commune d'Ardon, par la Ferté-St-Aubin, département du Loiret, le 8 Janvier 1806.

MONSIEUR Bodin, Receveur particulier de l'arrondissement de Saumur, eut l'honnêteté de m'offrir, en Brumaire dernier, une *hache de pierre* qu'il venait de trouver aux environs, dans ses vignes. Elle ressemble à celles dont se servent encore aujourd'hui, les peuplades auxquelles l'usage des métaux est étranger. Je ne puis faire plus d'honneur à ce présent, qu'en vous l'adressant, avec prière d'en faire hommage à l'Académie celtique. Il vous sera remis par mon ami Leclerc de Maine-et-Loire.

Il n'existe, à ma connaissance, ni autour de Saumur, ni très-loin à la ronde, aucune pierre dont la substance soit la même que celle de la hache que j'ai l'honneur de vous envoyer. Tout le pays a pour base une roche calcaire appelée *tuffeau*. Elle est fort blanche, assez tendre, et

ne renferme que des coquilles pélagiennes, telles que cornes d'Ammon, belemnites, etc. La surface de la terre est, en plusieurs endroits, parsemée de blocs de grès énormes. Ces blocs ont servi à élever, dans toute la contrée comprise entre la rive gauche de la Loire, Saumur et les communes de Blaison, Couture et Chemeillé, une quantité considérable de ces monumens appelés, par Legrand d'Aussy, dans son mémoire sur les anciennes sépultures nationales, lu à la deuxième classe de l'Institut, le 7 Ventose an 7, *Menhirs* et *Dolmens*. Ces derniers sont les plus multipliés. Celui qui tient le premier rang parmi tous ceux que j'ai vus, est le Dolmen de Bagneux, à un quart de lieue de Saumur, sur la gauche de la grande route de cette ville à celle de Douai. J'observerai, en passant, que le dessin publié par Caylus, n'en donne qu'une idée très-imparfaite. Ce dessin, suivant moi, n'offre que l'image d'une construction petite et mesquine, lorsque, dans la réalité, celle-ci m'étonne par le volume des blocs qui la composent, par sa masse totale, et même par son *grandiose*, si toutefois une telle expression peut convenir à cette architecture tout à fait étrangère au génie et au goût, par conséquent au beau idéal.

Ce n'est pas dans les seuls environs de Saumur, que le Maine et-Loire est décoré de monumens celtiques. On en trouve fréquemment dans toutes les autres parties du département, mais, à la vérité, moins multipliés. J'ai déjà ras-

semblé des notes sur un assez grand nombre. Je me propose d'en rassembler encore, et de composer un tableau qui en indiquera la forme, la grandeur, l'orient, la situation, et les autres particularités. J'aurai l'honneur de faire part de ce tableau à l'Académie celtique, si elle ne le juge pas indigne de son attention. Une pareille entreprise exécutée dans chaque département, par les soins de particuliers instruits, et par ceux des Préfets, pourrait conduire à des résultats curieux. Elle servirait, au moins, à constater l'existence de ces antiques structures en des lieux d'où journellement on les voit disparaître. Elles tombent à chaque instant sous les coups de l'ignorance; celle-ci les brise, sans ménagemens, pour en employer les débris à d'autres constructions, ou, simplement, pour débarrasser le terrain d'un objet qui ne lui paraît que désagréable ou incommode; tandis qu'au contraire, l'homme éclairé les considère comme un ornement précieux, lequel dans les promenades et dans les voyages, entraîne le penseur aux méditations les plus profondes, fournit à l'érudit la matière des plus savantes recherches, inspire aux ima[illegible] [illegible]condes, les systèmes les plus attraya[illegible] plus aimables fictions, et enfin, présent[illegible] homme de goût des effets pittoresques.

Eh! comment se défendre, à leur rencontre, de remonter vers les premiers tems? Comment ne pas s'égarer, par la pensée, sous les voûtes

mystérieuses de ces vastes forêts qui furent les premiers abris de nos ancêtres? Comment ne pas errer, avec eux, au milieu de ces collines élevées par leurs mains, de ces quartiers énormes de rochers, tantôt isolés, comme les Menhirs et les pierres mobiles; tantôt entassés avec plus ou moins d'art, comme les Dolmens? Ouvrages étonnans, qui tous attestent la force, la longue patience et les fréquens loisirs de ceux qui les produisirent! Comment, en un mot, ne pas regarder ces grands travaux comme les annales religieuses et politiques des premiers âges?

Suivant toute apparence, ces monumens furent successivement, et peut-être aux mêmes époques, la divinité, le temple et l'autel, le signe de l'alliance et celui de la victoire, la tombe du brave, le témoin d'une grande catastrophe, et pour tout dire, celui de chaque événement dont on voulait consacrer la mémoire.

On se rappelle que la hache de pierre que j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie celtique, a été trouvée dans un canton parsemé de monumens, dont quelques-uns sans doute furent des tombeaux; en est-elle sortie, après y avoir été, jadis, déposée, ainsi que les armes de même nature découvertes dans la colline tumulaire de Noyelle et dans le tombeau de pierre de Cocherel, cités l'un et l'autre dans le Mémoire de Legrand d'Aussy? C'est ce que je n'oserais décider. J'observerai seulement, que cet ustensile peut avoir été destiné à la coupe du bois, ou à tout autre

usage, aussi bien qu'à porter la mort dans les combats. Peut-être avait-il ce double emploi. Chez les peuples simples et dont l'industrie est peu exercée, le même instrument doit servir à plus d'un usage. Celui-ci perdu sur le champ de bataille ou égaré dans les forêts, peut n'avoir jamais été renfermé dans le tombeau de celui à qui il avait procuré de glorieux triomphes ou un trépas honorable.

L. M. Revellière-Lépeaux.

NOTICE

Sur un Roman historique écrit en langue Bretonne ou Celtique, au XI.e siècle;

EXTRAITE de l'Histoire littéraire moderne inédite, par M. GINGUENÉ, membre de l'Institut et de l'Académie celtique.

LES fictions orientales apportées en Espagne par les Arabes au VIII.e siècle, se répandirent promptement en France et en Italie. Selon le docteur Thomas Warton, dans son histoire de la Poésie anglaise (1) (et en ma qualité de Breton, je dois me sentir disposé à être de son avis), il paraît que de toutes les parties de la France, l'ancienne Armorique ou la Bretagne, fut celle où ces inventions furent le mieux reçues. Les preuves en existent dans le Muséum britannique, où se retrouve un grand nombre de nos titres littéraires qui manquent à nos propres bibliothèques. Il existe (2) un recueil d'anciens romans de chevalerie, qui paraissent avoir été composés par des poëtes de Bretagne.

On connaît les communications intimes qui existèrent entre la Bretagne et quelques parties de l'Angleterre, principalement avec le pays de Galles. La plupart des exploits célébrés dans ces romans bretons, eurent lieu dans le pays de Galles. Les chevaliers passaient fréquemment d'un pays à l'autre : le langage des deux contrées était

(1) Londres, 3 vol. in-4.°

(2) British muséum. Mss. Harl., 978-107.

le même et l'est à peu près encore. C'est un dialecte de l'ancien celtique, ou, comme le prétendent nos archéologues bretons, c'est dans toute sa pureté la langue même des anciens Celtes. Mais il en résulte un argument contre la gloire littéraire, que M. Warton veut attribuer à la Bretagne. Tous les romans en vers dont il cite des fragmens (1), pour prouver qu'ils furent composés en Bretagne, sont écrits en vieux français et non point en bas-breton ou celtique, qui n'y avait aucun rapport. Les auteurs de ces romans étaient donc des poëtes français qui racontaient les faits d'armes des chevaliers de Bretagne et du pays de Galles, et non point des poëtes bretons proprement dits.

Mais voici un autre monument dont les Bretons ont plus de droit de se vanter. Vers l'an 1100, Walter ou Gualter, savant archidiacre d'Oxford, voyageant en France, se procura en Bretagne une ancienne chronique écrite en breton ou en langue armoricaine, intitulée *Bruty-Breuhined* ou Brutus de Bretagne. Il apporta ce livre en Angleterre, et le communiqua au célèbre Geoffroy de Monmouth, bénédictin gallois, très-savant dans la langue bretonne, qui le traduisit en latin. Geoffroy ne dissimule pas au commencement de son livre, qu'il y avait ajouté, sur le roi Arthur, divers traditions qu'il tenait de son ami Walter, et que celui-ci avait recueillies, soit dans le pays de Galles, soit en Bretagne.

Le sujet de cette chronique (2), dépouillé de

(1) Voyez la première des deux dissertations qui précèdent son Histoire de la poésie anglaise.

(2) *Galfredi monumetensis, de origine et gestis regum Britanniæ*. Lib. XII.

tous ses ornemens romanesques, est la descendance des princes welches ou gallois depuis ce Troyen Brut ou Brutus, jusqu'à Cadwallader qui régnait au VIIe siècle. C'était alors une manie généralement répandue chez les peuples de l'Europe, de vouloir descendre des Troyens; et nos anciens chroniqueurs n'ont pas manqué de revendiquer pour nous la même origine (1). Il est impossible de fixer au juste le tems où fut écrit l'original breton de cette histoire; mais de fortes raisons portent à croire qu'elle était faite de plusieurs morceaux composés en différens tems, et qu'ils le furent tous du VIIe au IXe siècle.

On peut voir ces raisons dans l'ouvrage de M. Warton (2). Il en résulte, il est vrai, contre l'opinion de cet auteur, que ce n'est pas des Arabes que les Bretons avaient reçu les fictions dont cette histoire est remplie, puisque les conquêtes des Arabes en Espagne, ne datent que du VIIIe siècle. Une origine plus vraisemblable de ces fictions, c'est que les nations scandinaves, qui les avaient autrefois reçues d'Odin ou Woden lorsqu'il en fit la conquête, et qu'il conduisit en vainqueur dans les régions polaires, les Goths asiatiques dont il était le chef (3), les apportèrent avec elles vers le commencement du Xe siècle, lorsqu'elles envahirent une partie de la France. Quoique ces Normands ou hommes du

---

(1) Entr'autres *Hunibaldus Francus*. Voyez son histoire, écrite au VIe siècle, parmi les *Scriptores rer. Germ.* Sim. Schard. T. 1, p. 501.

(2) Dissertation citée.

(3) Voyez Mallet, introd. à *l'Histoire de Danemarck*.

Nord, aventuriers sortis du Danemarck, de la Suède et de la Norwège, prissent en général les mœurs et les usages des peuples vaincus, leurs scaldes, qui marchaient toujours avec eux, durent cependant répandre dans ces parties de la France, voisines de la Bretagne, les fictions du Nord, dont l'origine était orientale (1).

C'est sans doute par ce moyen, et non par les invasions des Arabes, qui ne pénétrèrent jamais jusque là, que la Bretagne fut imbue de ces fictions dont on reconnaît la trace dans l'histoire fabuleuse apportée de Bretagne en Angleterre, vers la fin du XI.e siècle, et traduite du breton en latin, par Geoffroy de Monmouth.

(1) Cette origine est très-vraisemblablement établie par M. Mallet, *loc. cit.*

Addition à la note de la page 311.

Confirmation de l'étymologie de Bailli.

« A la fête du patron des villages du département des Hautes-Alpes, dit l'auteur de l'*Annuaire* de ce département, l'un des jeunes gens, sous le titre d'*Abbé*, préside à la danse. Il est distingué par ses cheveux poudrés et relevés en rond, et par les rubans dont sa veste, son chapeau et sa canne sont ornés. C'est lui qui maintient l'ordre et la police dans les danses. Il a beaucoup de pouvoir, et nul ne peut danser sans sa participation. »

Cet abbé, chef de danseurs, est donc le même personnage que celui qu'on a dû nommer *bailli* dans l'origine ; et notre mot *bail* n'était donc, dans le principe, qu'un *bal*, c'est-à-dire une révolution céleste. — E. J.

TABLE

DES MEMOIRES ET DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE TOME II.

G

Fin de la Table des Mémoires et des Articles.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS

Des Mémoires et des Articles contenus dans le tome second.

Nota. Il n'y aura qu'une Table des Matières et des Etymologies par quatre volumes; elle paraîtra à la fin du quatrième.

FIN DES TABLES.

ERRATA

DU SECOND VOLUME DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

Page 123, *lig.* 22, et; *lisez* : est.

Id. 24, est ; *lisez :* et.

Id. 30, amis; *lisez : amis.*

124, 9, sommes, *lisez :* femmes.

126, 17, surmontée ; *lisez :* surmonté.

129, 29, é (1.er); *lisez :* e.

130, 14, et il ; *lisez :* et il a.

132, *dernière ligne*, gouverneur ; *lisez :* commandant.

133, 14, dans tous ses voyages; *lisez :* dans ses voyages.

Id. 29, M. Frignet remplissait ; *lisez :* M. Frignet, qui avait succédé à M. Chocat, remplissait.

135, 14, *effacez* en l'air.

138, 10, des tems des prodiges; *lisez :* de tant de prodiges.

183, 4, sacré; *lisez :* consacré.

194, 8, *après* plus; *lisez :* que.

221, 20, fouilles; *lisez :* fouillis.

222, 4, en a; *lisez :* n'en ait.

259, 19, taut; *lisez :* tout.

261, 17, *Espana;* lisez : *España.*

273, 5, *à la note* **, *après* Basques; *ajoutez :* quand il s'agit des Celtibériens.

307, 14, *ajoutez* de même *avant* Lucain.

308, 3, de trois en trois ou de quatre en quatre ; *lisez :* par trois ou par quatre.

Id. *à la fin de la note* **, *ajoutez :* et qui vient du latin *antes.*

Pag. 309, *lig.* 6, côte de a; *lisez :* côte de la.
313, à la fin de la note, *ajoutez :* Voyez une addition, pag. 466.
331, 2, *nemo*; lisez : *maro*, et ajoutez une virgule après *paterat*.
356, 14, *après* exergue; *ajoutez :* en caractères celtibériens.
369, 12, à; *lisez :* a.
380, 19, *fament*; lisez : *fanum*.
406, 12, *après* mais; *ajoutez :* vient.
407, 11, celle; *lisez :* celles.
427, 26, *après* hommes, *ajoutez :* et.
432, 2, *iana*; lisez : *jana*.
Id. 3, après *jana*; *ajoutez :* divine porte, ou.
Id. 5, *après* été; *effacez :* un.
459, 21, m'étonne; *lisez :* étonne.
Table de la couverture du N.° 5, 284; *lisez :* 204.

FIN DE L'ERRATA DU TOME II.

BULLETIN

Des ouvrages nouveaux, particulièrement de ceux relatifs aux langues et aux antiquités, ou envoyés à l'Académie celtique, tant par les membres de cette Société, que par les auteurs qui lui sont étrangers.

PROSPECTUS. — *Annuaire des Académies*, ou Recueil des travaux de toutes les Sociétés savantes de l'empire. Première année, 1810. Cet Annuaire, publié par M. *Joseph Rosny*, paraîtra tous les ans en 1 vol. *in* 8.° de 500 pages. Prix de la souscription : 6 fr. br., et 7 fr., *francò*.

TABLEAU *littéraire de la France*, pendant le cours du 13.ᵉ siècle; par le même. 1 vol. *in*-8.° *Sous presse*.

JULIUS SACROVIR, ou le dernier des Eduens, en VIII liv.; par le même. A Paris, 1804, *in*-8.° de 280 pages.

EXERCICES sur la construction logique des phrases et des périodes de la langue française; par *L. Gaultier*. Paris, 1809, *in*-18 de 150 pages.

METHODE pour faire la construction des phrases et des périodes, sans rien changer à l'ordre de la diction latine, ou moyen d'éviter les inconvéniens, et de réunir les avantages des deux procédés contraires proposés jusqu'ici. Ouvrage qui complète un cours de latinité; *par le même*. Nouvelle édition, revue, et contenant une application aux six premières odes du premier livre d'Horace. Paris, 1808, *in*-fol. de 30 pages.

LA CLEF des langues, ou Observations sur l'origine et la formation des principales langues de l'Europe; par M. l'abbé *Denina*. Berlin, 1804, 3 vol. *in*-8.°

Nota. *Le Directeur du Bureau d'abonnement fait la commission en librairie, et fournit tous les livres ci-dessus et autres qu'on lui demande.*

FIN DU SECOND VOLUME.

Fig. 1.

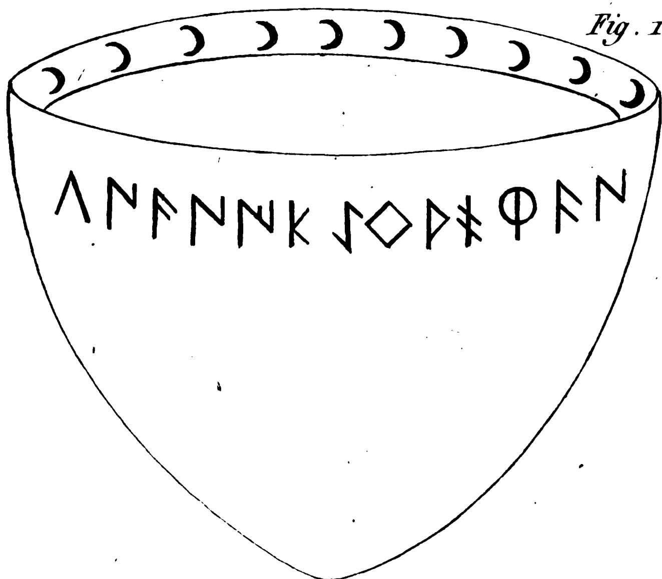


Fig. 2.



Fig. 1.

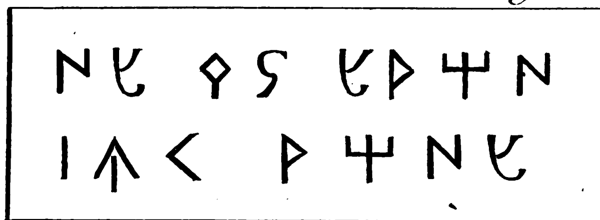


Fig. 4.

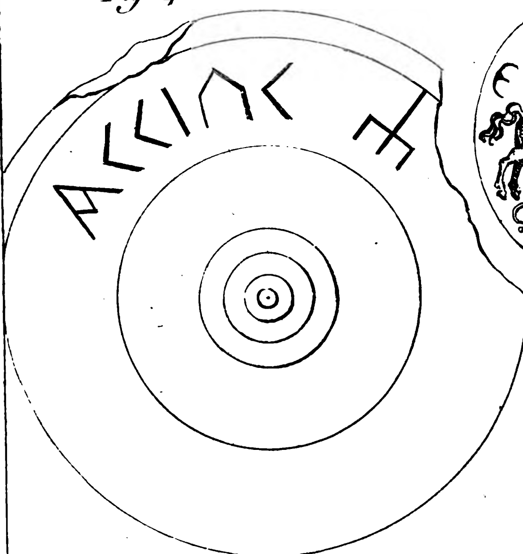


Fig. 2



Fig. 3.





Addition à l'Alphabet de Mr. DE ERRO d'après son texte.

A 1

N 2

Na, ne, ni, no, nu, an, en, &c, 3

Ga ou *gai &c* 4

Gan, guen, guin, gon, gun, guin, &c 5

Gan, gain, &c 6

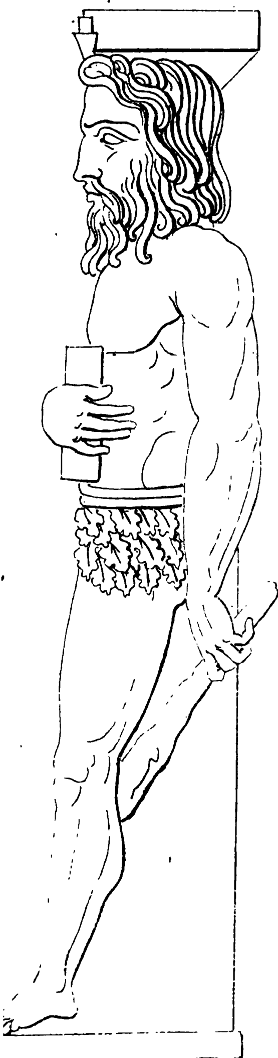
Gain 7

ts 8, 9, 10

Aubert fils, Sculp.



RME NWE ERMG ACH DOT DVNK DICHERBA





Hercule gaulois.

. trom th.